



UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA, BEJAIA

FACULTE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES, SCIENCES COMMERCIALES ET DE SCIENCES DE
GESTION
DÉPARTEMENT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

MÉMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme de
MAGISTÈRE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

Option : Économie et Géographie

THÈME

MOBILISATION DES DIASPORAS DE SAVOIR POUR LE DÉVE-
LOPPEMENT DE LEUR PAYS D'ORIGINE: QUELS ENJEUX
POUR L'ALGÉRIE ?

Présenté par : BOUKHERBAB Riad
Sous la direction du : D^r OUKACI Kamal

Devant le Jury constitué par :

Président : M. ACHOUCHE Mohamed, Professeur, Université de Bejaïa
Rapporteur : M. OUKACI Kamal, Maître de conférences "A", Université de Bejaïa
Examineurs : M GUENDOUDI Brahim, Professeur, Université de Tizi-Ouzou
M^{me} BOUKHZER Nacera, Maître de conférences "A", Université de Bejaïa

2014

Remerciements

J'exprime ici mes plus vifs remerciements à Monsieur OUKACI Kamal, mon directeur de thèse. Encouragements d'abord, orientations, disponibilité et patience m'ont accompagné de sa part comme nécessité vitale. La confiance indéfectible qu'il m'a témoignée s'est retrouvée sous forme de marge de liberté cruciale sur le plan de l'esprit et celui du travail.

J'espère qu'il acceptera mon sentiment que je lui témoigne ici, plein de gratitude vive et particulière. Rien n'aura été exagéré à considérer ce facteur *confiance* comme la frontière séparant faisabilité et impossibilité de conduire une étude. Nous disions généralement que l'« *impossibilité* » est naturellement un agrégat de difficultés conjuguées au manque de confiance. Or celle-ci surpasse l'obstacle en ceci même qu'elle autorise à chercher l'exactitude en pleine forêt d'imprécisions.

Avec la même sensibilité, j'adresse mes remerciements aux aimables membres du Jury qui ont daigné se prononcer sur mon travail: MM. ACHOUCHE Mohamed, OUKACI Kamal, GUENDOZI Brahim¹ et Mme BOUKHZER Nacera. Ils nous rassurent par leur rigueur et leur précision engagées fermement et sans relâche contre négligences et déloyautés académiques, et qui ont consacré de leur temps précieux à lire et examiner propos et idées contenus dans ce manuscrit. Je réserve une écoute attentive et une prise en considération de leurs remarques et suggestions.

Quant aux éventuelles erreurs et imprécisions glissées dans ce mémoire, j'affirme en être le seul responsable.

Ma gratitude va à tous mes enseignants en post-graduation,

- P^f KHERBACHI, pour ses encouragements constants depuis la première année théorique. Il a su éveiller en moi le désir de connaissance approfondie des enjeux de l'analyse économique et politique.

¹*Certaines choses sont promises à rester marquantes à tout jamais, c'est le cas des observations judicieuses du Professeur GUENDOZI. Ses remarques ont su réduire ma peine induite par le doute, à commencer par le niveau de réflexion, la durée de temps à y consacrer et particulièrement la marge d'erreur de l'approche. Autrement dit, son capital expérience a pu réduire, à mon profit, la distance phénoménale séparant l'état de l'effort de celui des conclusions conférant vision d'ensemble riche de ses très nombreuses analyses.*

- P^f KHELADI, pour ses inestimables orientations théoriques. Sans celles-ci, je n'aurais pu m'immerger et m'en sortir avec la lecture des approches cognitives. Cela en plus de tout le mérite qui lui revient pour m'avoir initié à la recherche sur la fuite des cerveaux.

- D^f M. S. MUNETTE, pour les nombreuses discussions sur la thématique migratoire et les orientations méthodologiques qui ont enrichi et nourri ma réflexion. Je tiens à lui exprimer mes sincères remerciements pour son soutien, notamment pour les articles et données migratoires qu'il m'accorda afin de me permettre d'analyser les configurations multiples des acteurs du codéveloppement.

- P^f IGUER-OUADDA, P^f MAKHLOUF et M.OUAHRANI, leurs inlassables encouragements et leur soutien inconditionnel, leurs remarques et appréciations pertinentes, depuis le début m'ont conduit à atteindre ce point d'achèvement.

- Je tiens à remercier profondément tous nos scientifiques de la diaspora qui acceptèrent de répondre à notre questionnaire d'enquête, notamment : M. HABBA Belgacem. Éminent scientifique doublé d'un patriote et d'un sens humanitaire particulier, M. HABBA imposa instantanément une idée neuve dans mon esprit au sujet de la science et des scientifiques. En un mot, sous ses conseils, on se sent dans l'impossibilité de se croire en difficulté, vaincu, réduit. Il aura été pour moi un quasi sésame fait homme.

Mes remerciements affectueux vont à ma famille pour leur patience et leur compréhension tout le long des années consacrées à ma formation. Ce mémoire n'aurait pas pu voir le jour sans les encouragements et le soutien continu de ma famille qui insufflait en moi une détermination à force de foi en ma recherche. J'exprime ma profonde gratitude à mon père pour toute l'aide morale et matérielle qu'il m'a apportée, son soutien sous diverses formes tout au long de mes études. J'adresse un remerciement particulier à ma mère pour sa patience affectueuse. Une pensée particulière va à ma grande mère pour son attachement et sa constance.

J'exprime enfin ma reconnaissance à tous mes chers collègues et camarades de même qu'à toutes celles et ceux qui m'ont aidé directement ou indirectement à la réalisation de ce travail, Je pense notamment à mes amis et camarades : *Idir, Kafja, Lekhal, Akli, Chikh Mourad, Yahia, Sabrina, Farid, Boubkeur, Messaoud, Larbi, Abderrazak, Ilyes, Abdennour, Lahlou, kamel, khayef, Salah, hamza, Smail, Fayez...* pour leurs encouragements et amabilités durant toutes ces années.

Dédicaces

À ma famille, mes amis et mes collègues

Sommaire

Sommaire

CHAPITRE I : ENJEUX DE LA MIGRATION QUALIFIÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES PAYS D'ORIGINE

- 1 Les causes de la migration internationale dans la littérature
- 2 Migration qualifiée et développement
- 3 La littérature du “*Brain Gain*”, l’émigration qualifiée une opportunité pour les pays d’origine (fin 1990)
- 4 Capital humain et développement

CHAPITRE II : DIASPORA QUALIFIÉE : ACTEUR CLÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU PAYS D'ORIGINE

- 1 Caractérisation des diasporas scientifiques et techniques (DST)
- 2 Transfert de compétences
- 3 Transfert de connaissance
- 4 Quelques éléments d’une feuille de route pour l’engagement des diasporas

CHAPITRE III : LA DIASPORA INDIENNE:ATOUT DÉTERMINANTDU DÉVELOPPEMENT DU PAYS D'ORIGINE

- 1 État des lieux de la diaspora indienne
- 2 Rôle de la diaspora indienne dans le développement de l’Inde
- 3 Retour des compétences indiennes
- 4 Rôle de l’État indien

CHAPITRE IV : DIASPORA QUALIFIÉE ALGÉRIENNE : ÉTAT DES LIEUX

- 1 Composantes et potentialités de la diaspora Algérienne
- 2 Apports de la diaspora algérienne au pays d’origine
- 3 Initiatives régionales de mobilisation des diasporas du savoir
- 4 Institutionnalisation des relations entre la diaspora algérienne et le pays d’origine
- 5 Retour et mobilité des élites expatriées

CHAPITRE V : ENJEUX DE MOBILISATION DE LA DIASPORA ALGÉRIENNE DU SAVOIR

- 1 Analyse de l’enquête
- 2 Analyse des résultats du questionnaire
- 3 Attitudes gouvernementales et canaux de communication
- 4 Retour et participation des scientifiques

- 5 Choix de l'émigration
- 6 Information sur le domaine d'activité
- 7 Contacts, information et visite du pays d'origine
- 8 Appartenance aux réseaux diasporiques
- 9 Recommandations

Liste des abréviations

Liste des abréviations

ACORT	Assemblée citoyenne des originaires de Turquie
ACP	Afrique Caraïbe Pacifique
AIG	Activité d'Intérêt Général
AKA	Association of Kenyans Abroad
ALAS	Association Latino-américaine de Scientifiques
ANA	Association of Nigerian Abroad
ANEM	Agence Nationale de l'Emploi
ANIMA	Réseau euro-méditerranéen d'acteurs du développement économique
ANMO	Afrique du Nord et Moyen-Orient
ANSEJ	Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes
APD	Aide publique au Développement
API	Agence de Promotion de l'Investissement
ARCUS	Actions en régions de Coopération Universitaire et Scientifique
ASTA	Scientifiques et Technologues Arabes à l'étranger
AUF	Agence universitaire de la Francophonie
BIT	Bureau International du Travail
BM	Banque Mondiale
BTP	Bâtiments, Travaux Publics
BTPH	Bâtiments, Travaux Publics et Hydraulique
CADE	Coordination pour l'Afrique de Demain
CARIM	Consortium for Applied Research on International Migration
CBC:	Commonwealth Business Council
CCFD	Comité catholique contre la faim et pour le développement
CDD	Commission Coopération Développement
CEA	Commission économique Africaine
CFARD	Conseil Franco-africain de Réflexion sur le Développement des Pays Africains
CFD	Caisse Française de Développement
CFSI	Comité Français pour la Solidarité Internationale
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique
CLOSI	Comité de Liaison des Organisations de Solidarité Internationale
CNES	Conseil National Économique et Social
CNIL	Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CRDI	Centre de Recherche pour le Développement International
CRID	Centre de recherche et d'information pour le développement
DGCID	Direction générale de la coopération internationale du développement (appartient au MAE)
DIOC	Data base on Immigrants in OECD Countries
DST	Diaspora scientifique et technique

EASTNET	Eastern and Southern Africa Network
EGIDE	Centre français pour l'accueil et les échanges internationaux
EMEX	Europe Maghreb Excellence
EPE	Entreprise Publique Économique
ESIL	Emploi Salarié d'Initiative Locale
FAFRAD	Fédération franco-africaine pour le développement
FARC	Fondation africaine pour le renforcement des capacités
FAUE	France Afrique, université et entreprises
FCI	France Coopération Internationale
FED	Fond européen de développement
FNSEJ	Fonds National de Soutien à l'Emploi des jeunes
FORIM	Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations
FSP	Fond de Solidarité Prioritaire
FTCR	Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives
GIFDA	Groupement international des fondations des diasporas africaines
GOPIO	Global Organization of People of Indian Origin
GRDR	Groupe de recherche de développement rural
GREM	Groupe de recherches et d'études migrations et transformations sociales
IAIG	Indemnité pour Activité d'intérêt Général
IDD	Immigration développement démocratie
IDE	Investissement Direct Étranger
IDEE	Institut de Développement et d'Échanges Endogènes
IIS	Indian Institutes of Science
IIT	Indian Institutes of Technology Informatiques
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
IRD	Institut de recherche pour le développement
KIP	Programme Inde Know
MAE	Ministère des affaires étrangères
MED-11	Ensemble de 11 pays du voisinage européen, soit 9 pays partenaires méditerranéens de l'UE (Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Autorité Palestinienne, Syrie, Tunisie), un pays avec le statut d'observateur (Libye) et un pays en voie d'adhésion, la Turquie. Malte et Chypre ont rejoint l'Union en mai 2004.
MED-10	les mêmes sans la Libye
MENA	Middle East - North Africa
MICOMI	Mission interministérielle au codéveloppement et aux migrations internationales
MIDA	Migration and Development for Africa
MIL	Agence Française pour les Investissements Internationaux
MIPO	Mediterranean Investment and Partnership Observatory
MOD	Main-d'œuvre et Démographie(Enquête ONS)
MOIA	Ministry of Overseas Indian Affairs
NASSCOM	Association Nationale des Entreprises de Logiciels et de Services

NEPAD	New Partnership for Africa's Development
NEPAD	Nouveau partenariat pour l'Afrique
NPI	Nouveaux pays industriels
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
ODM	Objectifs du Millénaire pour le développement.
OIFC	Overseas Indian Facilitation Center
OIT	Organisation Internationale du Travail
OLREC	Organisation laotienne des ressources édifiées pour la coopération
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONAMO	Office National de la Main-d'œuvre
ONS	Office National des Statistiques
OSE	Organisme de Soutien aux Entreprises
PADISNET	Pan African Documentation Centre Network
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PCSC	Plan Complémentaire de Soutien à la Croissance
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petite et moyenne Entreprise
PPA	Parité des Pouvoirs d'Achat
PPM	Pays Partenaire Méditerranéen de l'UE
PRI	Plan de Redressement Interne
PVD	Pays en Voie de Développement
R&D	Recherche et Développement
RANDFORUM	Research and Development Forum for Science in Africa,
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SANSA	South African Network of Skills Abroad
SIPA	Silicon Valley Indian Professionals Association
SNMG	Salaire National Minimum Garanti
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TIE	The Indus Entrepreneur
TOKTEN	Transfert of Knowledge Through Expatriate Nationals
UM	Union pour la Méditerranée
UNIFEM	Fonds des Nations Unies pour les Femmes
VITANET	Volunteers in Technical Assistance
WIR	World Investment Report (rapport CNUCED sur l'investissement dans le monde)

Introduction générale

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Depuis la nuit des temps, les migrations sont pour l'homme une manière courageuse de manifester sa volonté de surmonter l'adversité et d'avoir une vie meilleure. Aujourd'hui, en raison de la mondialisation et des progrès des communications et des transports, le nombre de personnes qui désirent s'installer dans d'autres régions, et qui en ont les moyens, a considérablement augmenté. Cette nouvelle ère est porteuse aussi bien de problèmes d'intégration, de développement et de mobilité que de possibilités pour les désamorcer pour les sociétés du monde entier. Elle met aussi en relief la corrélation manifeste entre les migrations et le développement de même que les possibilités de codéveloppement qu'offrent les migrations notamment les plus qualifiées, c'est-à-dire les possibilités d'amélioration concertée de la situation économique et sociale aussi bien dans les régions d'origine que dans celles de destination.

La dimension spatiale sur laquelle s'exerce l'activité de l'homme est inégalement dotée par la nature, et représente une variable déterminante (en matière de distance, de proximité et de concentration) qui n'a jamais été prise en considération par les référentiels économiques classiques qui stipulent l'homogénéité et la neutralité de l'espace². Ces disparités spatiales sont subordonnées à une répartition inégale de l'activité économique dans les grands pays du monde, partant des régions les plus dynamiques à celles caractérisées par de faibles mouvements. Cette situation hétérogène de l'espace fait apparaître un important processus d'agglomération humaine et économique dans certains espaces dans le monde³.

La migration internationale des compétences résulte de l'interaction complexe des forces économiques, politiques, sociales, culturelles, linguistiques et jusqu'aux religieuses⁴ même. Par ailleurs, les flux migratoires internationaux s'expliquent d'une manière générale par les jeux de forces d'attraction et de répulsion liés aux écarts des niveaux de vie et du développement, aux disparités des taux de salaire, des taux de croissance et de niveau d'emploi. Cette émigration qualifiée des pays du Sud vers les pays du Nord s'est accrue au cours de la dernière décennie. D'une part, il y a eu une accélération de la demande de travailleurs qualifiés dans les économies développées sujettes à des pénuries de main-d'œuvre. D'autre part, l'amélioration des salaires et conditions d'emploi, des informations, du recrutement, des moyens de transport meilleur marché encouragent les migrants qualifiés à chercher des emplois dans les économies développées.

L'expatriation des scientifiques des pays du Sud vers les pays du Nord demeure un phénomène massif. Les pays du Sud voient souvent fuir, dès leur formation, les cerveaux nécessaires pour constituer les élites scientifiques nationales censées former les cadres du pays. Cette fuite des cerveaux préoccupe les organisations internationales, conscientes de la dépen-

² Masahisa FUJITA, (2001) Jacques-François THISSE, « Agglomération et marché », Cahier d'économie et sociologie rurales.

³ P. KRUGMAN et Maurice OBSTFELD (2009), Economie internationale, Pearson Éditions.

⁴ Mihaela NEDELICU(2009). Du brain drain à l'e-diaspora vers une nouvelle culture du lien à l'ère du numérique. TIC et société.

dance envers le potentiel humain formé disponible, du développement économique, social et culturel. Les organismes de coopération constatent de même que le fruit de l'effort de formation des étudiants échappe en partie aux pays destinataires.

De ce fait, le phénomène de l'exode des cerveaux constitue un pertinent sujet d'analyse, un enjeu vital et un défi majeur au regard de ses conséquences et ses retombées en particulier sur les pays d'origine. La question de cet exode prend une dimension autrement plus grande dès lors que l'économie se fonde sur la connaissance et que ceux qui s'expatrient en représentant précisément un capital cognitif rare. Plusieurs recherches académiques avaient amplement traité, sous une optique nationaliste pour les unes, voire alarmiste, de la mobilité des compétences. Notre présent travail se focalise sur la vision internationaliste, incluant même la vision positive de la mobilité internationale des compétences qui demeure relativement moins étudiée en raison de son caractère récent et évolutif.

Il est désormais plus convenu d'affirmer la quasi conversion de la fuite des cerveaux de phénomène d'appauvrissement pour les pays d'origine en opportunité de développement. Loin d'être nouvelle, cette proposition se renforce sur fond de retour de compétences, observé au cours de la dernière décennie dans nombre de pays asiatiques. Des organisations-réseaux émaillent le territoire national, leur objectif est de mobiliser à distance et reconnecter chercheurs et experts expatriés avec la communauté scientifique.

Ainsi, BHAGWATI, spécialiste dès les années 1973-1975 des études sur l'élaboration de systèmes de taxation des pays d'immigration (pays d'accueil) afin de compenser les pertes subies par les pays d'émigration (pays de départ) écrira en 1994 : « *ces pays (en développement) ont eux-mêmes changé d'avis. [...] De plus en plus, ils voient dans cette émigration de leurs ressortissants les plus doués une occasion pour ces derniers de se distinguer et de contribuer au rayonnement de leur pays d'origine [...] Ceux-ci espèrent tourner à leur avantage les talents de leur diaspora.* » Bref, le schéma aujourd'hui en cours n'est plus celui de la fuite des cerveaux, mais plutôt celui de la diaspora⁵.

La mise à contribution des diasporas dans le développement des pays d'origine est un phénomène fort complexe à cause de son polymorphisme. Il est caractérisé par des asymétries entre le centre et les périphéries du système mondial⁶. Il procède par intermédiaires et canaux de mobilité ou de circulation du capital humain, social et financier. Si les diasporas façonnent l'avenir comme elles ont fait du passé, dans quelles limites et à quelles conditions peuvent-elles contribuer à l'internationalisation et au renforcement des capacités scientifiques et techniques (S&T) des pays d'origine ?

Il est observé ces dernières années que les chercheurs expatriés du Sud vers le Nord se sont auto-organisés à diverses fins : entraide, échange d'information, apport aux institutions

⁵ Ce passage de BAGWATI est cité par Jean-Baptiste MEYER, (2004), *Les diasporas de la connaissance* : atout inédit de la compétitivité du Sud, Revue Internationale et stratégique, N° 65.

⁶ Charles CONDAMINES, "Migrations et coopérations internationales : intégration ou exclusion", *Politique Africaine*, No 71, octobre 1998.

des pays d'origine de diverses formes de contribution. De cette façon, ils œuvrent pour le développement des sciences, des techniques et de l'enseignement supérieur de leurs pays. Cette auto-organisation est qualifiée de « *diaspora scientifique et technique (DST)*⁷ », « *diaspora du savoir* », « *diaspora qualifiée* ».

Depuis les années 1980, la géographie a recours à la notion de « *diaspora* » pour définir les communautés nationales migrantes en interaction entre elles et avec le pays d'origine. Cette définition met ainsi l'accent sur la territorialité particulière de cette forme d'organisation sociale⁸. De manière générale, elle met en évidence trois grands secteurs dans lesquels s'opère l'interaction diasporas/pays d'origine : 1) le secteur du développement local, 2) le secteur des affaires et 3) le secteur de la science et de la technologie (S&T). Enfin, la diaspora se caractérise fondamentalement par l'existence de réseaux. De nos jours, la mondialisation de l'économie et des TIC est particulièrement propice à la formation et à la consolidation des réseaux, tout autant qu'à l'émergence de nouvelles formes de diasporas.

Les diasporas scientifiques, finalement considérées comme facteur clé du développement scientifique et technique, permettent des coopérations à travers lesquelles les PVD tirent parti de leurs expatriés. Les DST, généralement organisées sur une base associative, sont souvent animées par un même objectif : contribuer à distance au développement de la patrie d'origine. Leurs actions sont multiples, qui vont de l'échange d'information spécialisée avec les collègues restés au pays et jusqu'au transfert de technologie, en passant par le tutorat d'étudiants avancés dans les laboratoires du Nord.

Aujourd'hui, l'existence des diasporas du savoir et leur activité ne relèvent plus du doute. L'intérêt croissant qu'y prêtent les pays d'origine et d'accueil ainsi que les organisations internationales est certain⁹. Cependant, les réussites de ces expériences en termes d'apport au développement varient grandement selon les pays et les régions. À présent, le défi sera de mieux comprendre, en les comparant, ces divers cas et d'en tirer des enseignements pour les politiques de coopération ouvertes par ce nouveau type de relations. L'étude approfondie des diasporas contemporaines s'enrichit de cas particulier.

Le rôle de la diaspora indienne dans le développement de l'industrie informatique de sa patrie d'origine a récemment fait l'objet de nombreux débats. Bien que divergents sur la priorité à lui donner, la totalité des spécialistes convergent pour en reconnaître l'importance. Certains auteurs subordonnent l'apport des expatriés à un facteur local primordial – essentiellement la présence de main-d'œuvre locale très qualifiée et bon marché – tandis que d'autres considèrent que l'intervention des associations d'Indiens de l'étranger aux États-Unis a été déterminante¹⁰.

⁷ Scientific Diasporas, expertise collégiale (2003), IRD Edition. Paris.

⁸ Yao Assogba (2002), et si les africains de la diaspora étaient des acteurs du développement de l'Afrique ? (CRDC). Université du Québec en Outaouais.

⁹ Michel BRUNEAU, (2004), *Diasporas et espaces transnationaux*, Paris.

¹⁰ B.KHADRIA et E. LECLERC, *Exode d'emplois contre exode de cerveaux, les deux faces d'une même pièce?* *Autrepart*, numéro spécial, *La migration des emplois vers le Sud*, n°37, 2006.

De fait, entre les *développements de l'informatique indienne*, la *multiplication des associations de l'extérieur* et *l'intensification de leurs échanges avec le pays*, le rapport est frappant¹¹. Le suivi historique de certains de ces liens prouve le caractère déterminant du rôle de la diaspora. L'Inde figure comme premier pays pour le nombre de réseaux de diasporas de savoir, œuvrant au développement de leur pays d'origine. De plus, à ces réseaux, aux objectifs affirmés de contribution intellectuelle et technique en faveur du pays, s'ajoutent toutes les associations professionnelles d'Indiens de l'étranger dont le but consiste à servir les plans de carrière, les créations d'entreprises, les liens d'affaires et les multiples mises en réseau des membres des communautés indo-asiatiques sur le territoire nord-américain. En Inde même les autorités fédérales et elles des différents États, de même que les universités, instituts technologiques, associations professionnelles, fédérations, commissions et chambres de commerce sont très présents et actifs. Entre l'Inde et l'Amérique, une circulation continue d'agents humains et matériels nourrit les deux pôles migratoires avec des tâches et des objets complémentaires. L'interactivité dans ce milieu riche est assurée par un usage systématique et créatif de la communication médiatisée par les TIC.

À Taïwan, Hong Kong et Singapour, le retour d'expatriés scientifiques fait augmenter de façon extraordinaire le nombre de publications scientifiques de haut niveau. Il en est de même dans le domaine industriel. Ainsi, en 1996, sur les 193 sociétés créées dans le cadre d'un parc industriel et scientifique à Taïwan (le parc HSINCHU, leader mondial dans le secteur des ordinateurs personnels et des circuits intégrés), 81 l'ont été par des scientifiques et des ingénieurs taïwanais de retour des États-Unis¹².

L'Algérie, pays en développement qui consacre des budgets colossaux pour la formation de ses élites, subit une hémorragie de cadres (60 000 cadres expatriés dont le coût atteint 40 milliards de dollars¹³). Alger vise à mobiliser l'expertise de sa DST en Amérique du Nord et en Europe afin de bénéficier de son savoir-faire et l'utiliser dans la création, en Algérie, d'entreprises innovantes, de projets agricoles, industriels, agroalimentaires, informatiques, médicaux et dans les TIC, de même qu'elle lance des projets de *start-up*. La diaspora algérienne participe, au même titre que celles asiatiques, à la formation et l'encadrement d'étudiants universitaires et à l'encadrement des projets de recherche dans le cadre des programmes nationaux de recherche ?

¹¹M. WARRIER, « *Temporary Mobility Schemes and the Indian Software Industry* », conference paper, COMPAS Annual Conference « *International Labour Migration: In Whose Interests?* », Centre for Advanced Study in the Social Sciences, Oxford, 5-6 July 2006

¹²Yao ASSOGBA (2002). ET si les africains de la diaspora étaient des acteurs du développement de l'Afrique ? (CRDC). Université du Québec en Outaouais

¹³Tallel BAHOURY, *Fuite des cerveaux : L'Algérie a perdu 40 milliards en 4 ans*, Alger, aout 2007.

PROBLÉMATIQUE

Dans ce présent travail sont explorés certains aspects positifs liés à la mobilité des compétences « *Brain Drain* ». Y est également appréhendé le phénomène de la fuite des cerveaux à travers son potentiel de contribution au développement des pays d'origine. En effet, il est aisé de démontrer qu'un gain lié à l'émigration qualifiée est possible dans les pays d'origine. À travers une analyse théorique et empirique, nous allons montrer que la migration de la main-d'œuvre qualifiée d'un pays peut jouer un rôle potentiel dans l'élan de développement de ce dernier de même qu'elle peut constituer une source d'externalités positives, notamment à travers deux voies. La première est liée à l'acquisition de qualifications supplémentaires et à l'augmentation du niveau d'éducation *ex ante*. La seconde est relative aux « *gains de cerveaux* » dus à une compensation en termes de retour de migrants, d'option de diaspora de savoir et aux transferts technologiques qu'occasionne ce retour.

Ce mémoire a pour visée de répondre à cette question centrale : ***Comment les pays du Sud peuvent-ils tirer parti de leurs scientifiques et experts expatriés ?*** De cette problématique centrale découleront plusieurs interrogations complémentaires :

D'abord: quel est l'apport des réseaux diasporiques au développement scientifique, technique et économique des pays d'origine ? Quels sont les mécanismes diasporiques de contribution au développement du pays source ? Ensuite, les développements extraordinaires de secteurs informatiques et de haute technologie en Inde ne sont-ils pas attribués relativement à l'apport et la délocalisation de la diaspora scientifique localisée en Amérique du Nord ? Enfin, quelle est l'ampleur du stock diasporique cognitif algérien ? Par ailleurs, y-a-t-il chez les autorités algériennes aussi bien que chez cette diaspora elle-même, prise de conscience du rôle potentiel que celle-ci doit jouer dans le décollage économique national ?

Pour répondre à ses différentes questions, nous suivrons la méthodologie selon ces deux hypothèses :

- ✚ Notre hypothèse principale est que ***les diasporas de savoir peuvent contribuer considérablement au développement des pays sources via différentes ressources qu'elles leur procurent;***
- ✚ La diaspora de savoir algérienne, à l'instar de sa pendante indienne, est disposée à participer au développement de l'économie nationale.

Nous posons comme postulat de base la mobilisation des diasporas de savoir pour le développement des pays d'origine, fait tributaire de trois facteurs décisifs suivants :

- ✓ les facteurs exogènes, à savoir la mobilisation de la communauté internationale par des relations multilatérales pour le codéveloppement ;
- ✓ Les facteurs endogènes qui caractérisent les PVD qui ciblent la récupération de leurs élites afin d'opérer un développement économique et scientifique durable ;

- ✓ la disponibilité effective de la diaspora de savoir à contribuer au développement économique et scientifique national.

Dans l'objectif de mettre en exergue le rôle déterminant des diasporas dans le développement des pays sources, nous avons choisi de prendre la diaspora indienne comme modèle de référence de la mobilisation des ressources financière et non-financières dans l'essor économique de l'Inde.

Méthodologie de recherche

La méthode suivie pour atteindre mes objectifs repose sur l'analyse théorique des flux migratoires pour comprendre le processus de création des diasporas scientifiques. L'analyse empirique s'ensuit afin de croiser les données dégagées des études de terrain, le "questionnaire d'enquête", par le logiciel *Sphinx-Plus*².

Sont essentiellement appréhendés des articles et publications scientifiques traitant du sujet de la mobilité des compétences et du codéveloppement. Vient à l'appui une collecte d'informations et de données statistiques fournies par les institutions chargées de la migration à l'instar des rapports publiés par les instances internationales telles que l'Organisation internationale des migrations (OIM), l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), le Plan des Nations-Unies pour le développement (PNUD), le Bureau international du travail (BIT), le Centre de recherche économique appliquée au développement (CREAD), the Consortium for Applied Research on International Migration (CARIM), le Conseil National économique et social (CNES), the New Partnership for Africa's Development (NEPAD), the Panafrican Documentation Centre Network (PADISNET), The Transfert of Knowledge Through Expatriate Nationals (TOKTEN) et les chancelleries diplomatiques.

Pour établir les grandeurs des diasporas de savoir, nous nous appuyons notamment sur les chiffres récents issus essentiellement de la base SESTAT (Statistiques sur les scientifiques et les ingénieurs), produite par la Nationale Science Fondation (NSF) des États-Unis, et Eurostat, de l'Union européenne.

Le sujet est complexe du fait qu'il met en interaction plusieurs disciplines : relations internationales, sciences politiques, économiques et sociologie. Notre sujet est abordé sous l'angle de la science économique¹⁴ :

- Notre approche veille à ne pas séparer le phénomène de mobilité des compétences du reste des grandeurs économiques ;

¹⁴ Paul R. KRUGMAN notait que « *l'Histoire permet de savoir* » comment » et « quand » se produisent les événements. *L'économie permet de comprendre* « pourquoi ».

Notre présent travail se répartit en cinq chapitres :

Le premier est intitulé *Enjeux de la migration qualifiée pour le pays d'origine*, chapitre où est exposée une revue de littérature des différentes approches relatives aux effets positifs de la migration qualifiée et ses enjeux pour le développement des pays d'origine ;

Le deuxième chapitre, intitulé *Diaspora qualifiée, acteur clé pour le développement du pays d'origine*. Sa première section est consacrée à la conceptualisation générale de la diaspora scientifique et technique (DST) en tant que vecteur de rattrapage économique pour les pays d'origine dans le contexte de la globalisation. Il sera souligné l'importance des communautés diasporiques à l'ère de l'économie du savoir, en tant que génératrices de ressources non financières (RNF) à mobiliser au profit des pays de départ. La deuxième section est consacrée au processus de transfert de compétences d'expatriés vers leur communauté locale. La troisième section porte sur la synthétisation des différents procédés relatifs au transfert de connaissances. En dernière section sont abordés quelques éléments d'une feuille de route pour l'engagement des diasporas.

Le troisième chapitre, *Diaspora indienne: atout déterminant au centre du développement du pays d'origine*. À travers ce chapitre, il est procédé à l'analyse des différents déterminants constitutifs de la réussite de la reconnexion de la diaspora indienne à sa communauté locale. La première section retrace l'état des lieux de la diaspora indienne. La deuxième aborde le rôle joué par la diaspora indienne dans le développement économique et technique de l'Inde. Nous nous étalons, dans la troisième section, sur l'épisode du retour effectif des compétences scientifiques indiennes sur la délocalisation des multinationales américaines vers les territoires indiens. Une clarification est ébauchée à propos d'un des facteurs déterminants ayant amorcé puis propulsé le retour et la participation des scientifiques indiens à des projets et programmes de développement de l'Inde. Est enfin évoqué le rôle de New Delhi en matière de politique gouvernementale incitative et attractive.

Quatrième chapitre : *Diaspora qualifiée algérienne : états des lieux*. Ce volet aborde l'analyse de la question de la diaspora de savoir algérienne sous quatre sections. Dans la première sont repérés les composantes et potentialités de la diaspora algérienne. En deuxième section, nous nous focalisons sur les apports de la diaspora algérienne à son pays d'origine. En effet, nous avons essayé de situer les différentes tentatives de mobilisation de la diaspora de savoir algérienne dans les programmes de développement économique et scientifique du pays. Nous passons ensuite en revue les différentes tentatives des pouvoirs publics algériens pour jeter un pont direct entre universités et PME situées en Algérie et les compétences algériennes établies à l'étranger. En dernière section sont traités les épisodes de retour et de mobilité des élites expatriées.

En cinquième chapitre : *Enjeux de mobilisation de la diaspora algérienne de savoir*, intervient l'évaluation de la validité de nos hypothèses sur la diaspora scientifique algérienne. Nous avons, *au préalable*, utilisé un questionnaire adressé à un échantillon composé d'expatriés qualifiés installés dans des espaces différents, notamment européen et américain

du Nord (dans lesquels se concentre la majorité des expatriés scientifiques algériens). Le questionnaire se proposait de recueillir des informations sur les profils sociodémographiques des migrants, les raisons de leur émigration, l'insertion dans les réseaux de la diaspora, les conditions de coopération et de retour, les perspectives des groupes diasporiques, les opinions sur le rôle de la communauté diasporique dans le développement du pays d'origine et les pratiques employées par les expatriés pour apporter leurs contributions. Nous allons par ailleurs tenter de repérer les défis et relever obstacles qui bloquent la reconnexion de la diaspora du savoir avec la communauté locale.

Chapitre I

ENJEUX DE LA MIGRATION
QUALIFIÉE SUR LE DÉVELOP-
PEMENT DES PAYS D'ORIGINE

CHAPITRE I : ENJEUX DE LA MIGRATION QUALIFIÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES PAYS D'ORIGINE

Introduction

Les impacts négatifs provoqués par les migrations qualifiées, évoqués par la littérature classique relative à la fuite des cerveaux, ont été révisés, voire bouleversés par la récente littérature qui se focalise sur la circulation internationale des compétences et sur son impact positif sur les pays d'origine des migrants. Les expatriés sont considérés comme des acteurs qui engagent le processus du développement dans leurs pays d'origine. Cette tendance a été cristallisée par l'accroissement du volume des envois de fonds (remittances) vers les pays d'origine, ainsi que des résultats bénéfiques de l'implication des expatriés dans le processus du développement de leur pays.

Ce chapitre portera sur l'enseignement théorique des impacts de la migration qualifiée sur les pays d'origine. Il passera un pan de la littérature relative aux conséquences de ces migrations sur le développement des pays d'origine. Y seront recensés les principaux effets positifs en rapport aux différents acteurs de la migration (le migrant lui-même, le pays d'origine et, partiellement, le pays d'accueil). Il abordera l'impact des perspectives de la migration sur la formation et la croissance du capital humain dans les économies d'origine et le retour des compétences dans le pays d'origine.

Le but de ce chapitre est de ressortir l'art théorique sur la question de l'émigration qualifiée, construire une vision globale des conséquences de cette migration sur les pays d'origine. Toutefois, avant d'explorer l'impact de la mobilité qualifiée sur le pays d'origine, il importe d'examiner le rôle de la migration sur le développement. Ainsi s'implique l'exposition de la relation entre les migrations internationales et le développement. Sera préalablement abordée la littérature pionnière sur l'impact de la migration qualifiée sur les pays d'origine. À la suite de cela, nous entamerons un tour de la question sur la littérature du « *Brain Gain* » des années 1990. Une description de la relation entre le capital humain et le développement sera aussi brossée. Enfin, ce chapitre servira de vecteur encadreur des chapitres à venir.

1. Les causes de la migration internationale dans la littérature

La migration internationale est un phénomène universel, complexe et difficile à mesurer à cause de la différence des législations entre les pays, et la divergence des définitions. Les mouvements migratoires se distinguent par une diversité de types et de prétendants. En effet, les pays sont différents quant aux mesures de ce phénomène dans leurs politiques migratoires et leurs statistiques. Ces disparités entre les pays engendrent l'absence de définition unifiée de la migration. Selon l'Organisation des Nations Unies, « le terme migrant peut être compris comme toute personne qui vit de façon temporaire ou permanente dans un pays dans lequel elle n'est pas née et qui a acquis d'importants liens sociaux avec ce pays. Cependant, cette

définition est peut-être trop restrictive lorsque l'on sait que certains pays considèrent comme migrants des personnes nées dans le pays ». Par ailleurs, La Convention des Nations-Unies sur les droits des travailleurs migrants et des membres de leurs familles définit les travailleurs migrants comme « les personnes qui vont exercer, exercent ou ont exercé une activité rémunérée dans un État dont elles ne sont pas ressortissantes » (Migration Glossaire des Nations-Unis).

La migration internationale peut être considérée comme une forme de migration qui consiste à une réallocation territoriale des personnes entre les États nations. Dans ce sens, l'Organisation internationale de la Migration, donne la définition suivante, « la migration internationale désigne, le mouvement des personnes qui quittent leur pays d'origine pour un pays de destination animées par le souhait de s'y établir longuement ». Lorsque le terme « migrant » est utilisé dans le contexte du développement, il ne vise que le seul cas où la décision de migrer a été prise librement par l'individu en question, pour des raisons de « choix personnel » et sans la pression d'un facteur extérieur. Par ailleurs, La migration internationale se produit quand une personne qui vit dans un pays se déplace à l'autre. Cependant, il n'est pas considéré que toute personne ayant franchi une frontière internationale soit un migrant international. Il est nécessaire de définir des critères pour différencier les migrants internationaux. La durée du séjour dans le pays de destination peut être employée pour faire une telle distinction.

La littérature sur la migration s'est penchée sur trois axes de recherche : les déterminants de la migration, l'intégration des migrants dans le pays d'accueil et enfin l'impact de ces flux migratoires sur les pays d'origine. C'est le troisième axe qui retient notre attention dans ce chapitre. À cet effet, l'objet de cette section consiste à présenter les bases théoriques de notre travail et d'analyser comment la migration est étudiée dans la littérature économique.

Aux définitions des Nations-Unies et des autres organismes internationaux, s'ajoute l'approche économique qui voit dans la migration une forme de redistribution du travail entre les régions. La littérature économique sur les déterminants de la migration a connu un enrichissement considérable depuis le travail d'Edward RAVENSTEIN « Laws of Migration » (1885, 1889) et son explication des causes principalement économiques de la migration. Il a été le premier à donner une explication théorique de la migration internationale en termes de facteurs d'attraction (pull factor) et de facteurs de répulsion (push factor). RAVENSTEIN (1885) explique les lois de la migration en se basant sur la distance entre les lieux de départ et de destination et sur la dimension de la ville. Depuis, les théories sur les déterminants se sont succédé.

1.1.La littérature traditionnelle

Les travaux pionniers abordent la migration dans un cadre interne au pays. Selon une classification de SAHOTA (1968), dans une étude sur la migration au Brésil, la littérature sur la migration interne peut être résumée en trois écoles :

- i) Tout d'abord l'école anglaise avec RAVENSTEIN (1885, 1889) et Redford (1926) qui donnent une classification des déterminants de la migration en termes de facteurs d'appel (pull factor) et de répulsion (push factor).
- ii) Ensuite, l'école de Harvard (Harvard School avec S. Kuznets, 1957) qui fonde la décision de migrer sur les opportunités économiques existantes dans le pays d'accueil.
- iii) Enfin L'école de Chicago (Chicago School) avec SCHULTZ (1961) et SJAASTAD (1961, 1962) qui, en s'appuyant sur la théorie néoclassique de l'investissement, déterminent les motivations d'émigrer en fonction d'un arbitrage entre les coûts et les revenus.

Plusieurs apports de ces travaux sur la migration interne ont été transposés à un cadre international avec les théories économiques sur la migration internationale.

La théorie de la migration a principalement insisté sur les causes et les déterminants de la migration (Bilsborrow, 1998). Le processus de décision qui conduit un individu à émigrer d'une région à une autre a fait l'objet de plusieurs études théoriques. Les écoles de pensée économique qui ont contribué au développement de ce domaine expliquent la mobilité du facteur travail par des déterminants économiques et non économiques différents les uns des autres.

Par ailleurs, *les théories traditionnelles* comme l'approche néo-classique (théorie du commerce international, et la théorie du capital humain) ont mis en relief les déterminants de la migration. En effet, selon ces théories les migrations sont en premier lieu négativement corrélées avec le revenu du pays d'origine, les coûts migratoires et enfin l'âge du migrant. Il existe une relation positive entre la mobilité et le revenu du pays d'accueil. Enfin, ces déplacements géographiques augmentent avec le niveau d'instruction des migrants (PÉRIDY, 2007).

Dans le cadre de l'école classique, Adam Smith (1776) a proposé la plus ancienne explication à la migration comme étant le résultat de l'écart de l'offre et la demande de travail entre les pays. Il prône la liberté des flux internationaux du capital, du travail et des biens afin d'assurer le développement économique. Par conséquent, il suggère la suppression de toutes les barrières qui entravent la circulation des travailleurs d'un lieu à bas salaires vers un lieu à hauts salaires. Il considère ces barrières comme étant une cause d'inégalités entre régions. Cette réflexion a laissé la place plus tard à une thèse néo-classique qui en s'appuyant sur la théorie classique souligne que c'est le différentiel des taux de salaires qui influencent les mouvements entre pays à partir d'un modèle de maximisation d'utilité sous contrainte de salaire. Ce courant considère la migration comme une décision individuelle pour la maximisation de revenu.

En effet, les *économistes néoclassiques* ont montré que c'est la différence des rémunérations des facteurs qui est la cause principale de la migration internationale. Ainsi la mobilité de la main-d'œuvre est basée principalement sur cet écart et le seul autre facteur pris en

compte est le cout migratoire. Enfin, ce courant considère que cet effet engendre une allocation optimale du facteur travail et l'égalisation des rémunérations. Par ailleurs, les travailleurs se déplacent des régions à taux de salaires faibles vers d'autres avec des taux de salaire plus élevés (la théorie néoclassique base son raisonnement sur les revenus escomptés ; et non le salaire réel ; qui font référence au niveau de revenus réels que les migrants peuvent espérer obtenir étant donné leur niveau de qualification avec une probabilité de trouver un emploi dans le pays d'accueil). Cependant, l'idée sous-jacente de la théorie néo-classique de la migration est que les régions les plus dotées en travail par rapport au capital tendent à l'équilibre vers un bas niveau de salaire alors que les régions faiblement dotées en travail par rapport au capital tendent vers un haut niveau de salaire. C'est cet écart de salaires entre les régions qui poussent les individus à se déplacer. Toutefois, ce déplacement va engendrer un nouvel équilibre ou l'offre de travail va diminuer dans les régions à bas salaires et/ou le salaire va augmenter et l'inverse va se produire dans le pays d'accueil. Ce courant prévoit donc comme résultat une égalisation des taux de salaires et ces mouvements migratoires devraient s'atténuer, pour ensuite s'arrêter en absence d'écart des taux de salaires.

Cette approche macro-économique de la migration a été développée au niveau *micro-économique* par SAJAASTAD (1962), Harris et TODARO (1970) et TODARO (1976), en se basant sur la rationalité économique des agents et sur le courant coût/bénéfice. En effet, les modèles coûts-avantages, considèrent la décision de migrer en tant qu'arbitrage entre les coûts supportés et les bénéfices escomptés. Dans ce sens, dans le modèle de Larry SAJAASTAD (1962), la décision de migrer est supposée être un investissement selon lequel les migrants doivent retirer des bénéfices de la mobilité supérieure aux coûts de déplacements. C'est l'opportunité liée à l'écart entre les avantages monétaires à l'étranger et les coûts de transactions, à travers les frais de transport qui aboutissent ou non à la migration.

SAJAASTAD (1962), tout en s'appuyant sur la théorie néoclassique, intègre l'importance des coûts psychologiques (coût d'intégration dans le pays d'accueil, et la difficulté de quitter la famille) en plus des coûts migratoires matériels (frais de transport, coûts de recherche de logement et recherche d'emploi), mais également les différences individuelles dans la décision de migrer. En effet, selon lui, les individus diffèrent dans leur niveau d'instruction et leurs caractéristiques individuelles. Toutefois, SAJAASTAD (1962) a étudié les causes de la migration dans le cadre de *la théorie du capital humain* (SCHULTZ, 1961, BECHER, 1964). Les modèles coût/bénéfice souffrent également, comme les autres modèles, de la difficulté de quantifier les coûts inhérents à la migration et les bénéfices espérés.

La thèse néo-classique souffre d'un certain nombre de limites liées d'une part, au plein emploi durant la migration, et d'autre part au non prise en compte l'environnement économique et politique international et les effets au niveau national. Enfin, la plus grande critique est liée à la productivité moyenne du migrant dans le pays d'accueil et à l'homogénéité des qualifications entre le pays de destination et d'origine. En effet, les migrants ne vont pas avoir essentiellement la même productivité.

1.1.1. Analyses keynésiennes et marxistes

Cependant les analyses keynésiennes et marxistes placent le chômage au centre des facteurs déterminants de la migration internationale. Selon ces pensées, la recherche du travail, à cause du chômage, incite les travailleurs à se mobiliser en recherche d'un emploi à l'étranger. Dans ce sens, l'écart de revenu et l'absence d'offre du travail dans le pays d'origine sont les principaux moteurs du choix migratoire.

1.1.2. Théorie de la segmentation du marché du travail

Pour la théorie de la segmentation du marché du travail (PIORE, 1979), les migrations internationales ne sont plus le fruit de l'offre et la demande du travail, mais uniquement l'aboutissement de facteurs de demande dans les pays d'accueil. En effet, ces mouvements sont le résultat des politiques de recrutement de la main-d'œuvre par les employeurs et les gouvernements des pays d'accueil, et également l'expression d'une demande permanente de la main-d'œuvre étrangère dans les pays développés. Selon PIORE, l'immigration n'est pas causée par des facteurs de répulsion (*Push*) dans les pays d'origine (bas salaire ou chômage élevé), mais par des facteurs d'attraction (*Pull*) dans les pays d'accueil (un besoin chronique et inévitable de travailleurs étrangers), (MASSEY et al. 1993).

1.1.3. Modèles de gravité

Suite au modèle de RAVENSTEIN (1889), basé sur la distance et la dimension, des modèles de gravité ont vu le jour avec GEORGES K. ZIPF (1946). Dans ces modèles, la migration est comparée aux relations pouvant exister entre des individus appartenant à des régions différentes. Ce courant de pensée est basé sur la distance entre pays et la taille de la population des deux régions qui peuvent influencer les flux migratoires. Toutefois, les lacunes du modèle de gravité sont essentiellement liées à leurs résultats qui donnent des flux migratoires équivalents entre les régions (dite solde migratoire nul) difficilement observable dans la réalité migratoire actuelle.

1.1.4. Modèles d'opportunités

D'autres déterminants de la migration, fondés sur les offres des pays d'accueil ont été développés dans la littérature appelée les modèles d'opportunités. Ces modèles expliquent la migration par les bénéfices escomptés par le migrant à l'étranger comme un salaire plus élevée ou un cadre de vie meilleur. En effet selon ces modèles, le choix de migration dépend de meilleures conditions de vie ou d'une rémunération plus élevée à l'étranger. Pour Samuel Stouffer (1940), la migration est un arbitrage entre les possibilités offertes par le pays d'accueil en matière d'emploi et de qualité de vie, et celles qui existent réellement dans le pays d'origine. Il explique les flux migratoire par l'importance de ces choix dans le pays d'accueil. En outre, la migration est motivée par les opportunités offertes par le pays d'accueil, mais elle dépend également de la distance partagée par les modèles de gravité. Toutefois, les individus peuvent choisir une alternative intermédiaire en cas d'une grande distance

entre deux régions. Pourtant, malgré l'importance de leurs apports, ces modèles ont été critiqués pour la difficulté de quantifier les distances fonctionnelles et pour leur usage difficile.

1.1.5. Modèles de contraintes et de connaissances

La migration internationale peut être l'objet des mouvements forcés causés par des contraintes économiques ou sociales. C'est l'approche développée par des modèles de contraintes et de connaissances développée en 1965. Ces modèles mettent l'accent sur le caractère contraint de certaines migrations essentiellement dû aux pressions sociales et économiques dans le pays d'origine. Toutefois, même si ces modèles de contraintes et de connaissances soulignent la rationalité de la décision migratoire, la migration reste néanmoins une décision subjective, car les informations perçues par les individus concernant le pays d'accueil ne sont pas parfaitement fiables et complètes.

1.2. La littérature contemporaine

De nouvelles approches d'analyse de la migration dans le contexte spatio-temporelle ont vu le jour.

1.2.1. La nouvelle économie de la migration (NEM)

Des modèles alternatifs aux modèles néoclassiques ont été développés par la nouvelle économie de la migration, initiée par l'article de STARK et BLOM (1985). Selon ce modèle micro-économique, la décision de migrer ne dépend pas uniquement d'un calcul et d'un choix individuel qui privilégie l'intérêt économique et individuel du migrant. Mais, il s'agit d'une décision prise au niveau collectif et familial. Le but est non seulement de maximiser les gains individuels du migrant, mais aussi de réduire les risques. En effet, ces risques sont essentiellement causés par l'absence d'assurance contre le chômage et contre les fluctuations des prix. Cette approche ne se base pas uniquement sur l'écart de salaire comme la théorie néoclassique, mais sur la diversification du risque liée au revenu de la famille et aux contraintes de capitaux, pour financer les activités de production de cette dernière. En effet, la mobilité du travail et ses retombées économiques augmentent le bien-être du migrant et améliorent les conditions de vie familiale. Elle est vue dans ce modèle comme une assurance qui réduit les risques des périls pour le migrant et sa famille.

À ces modèles fondés sur les arbitrages et les calculs économiques, s'ajoute un ensemble de mécanismes, comme les politiques des pays d'origine et d'accueil, les relations géopolitiques, la proximité entre les pays et enfin les réseaux communautaires internationaux. Récemment, des thèses ont été avancées sur d'autres réalités migratoires qui déterminent les migrations internationales. Tout d'abord la lumière est mise sur l'importance de l'approche par analyse des réseaux, et de l'existence de communautés étrangères dans les pays d'accueil dans la décision migratoire. Pour MASSEY et al. (1993), « Les réseaux de migrants sont constitués de liens interpersonnels qui relient les migrants, les anciens migrants et les non-migrants des régions d'origine et de destination à travers des liens de parenté, d'amitié et de communauté d'origine commune. Ils accroissent les probabilités de mouvements internatio-

naux parce qu'ils réduisent les coûts et les risques des déplacements et ils accroissent le revenu net escompté de la migration. Les interrelations au sein des réseaux constituent une forme de capital social que les gens peuvent utiliser pour avoir accès à un emploi étranger ».

Ensuite, cette perpétuité peut s'expliquer par la théorie de causalité cumulative développée par MYRDAL (1957), selon laquelle les flux migratoires tendent à se répéter sous l'impulsion d'un certain nombre d'effets qui participent à la genèse d'une causalité cumulative. Ainsi, des effets comme l'imitation et comme l'apparition des services d'embauche des travailleurs étrangers dans les moyennes entreprises sont derrière ces mouvements.

1.2.2. Le modèle des systèmes mondiaux

Le modèle des systèmes mondiaux s'inscrit dans la lignée des travaux marxistes. Ces derniers sont fondés sur l'histoire de la relation socio-économique et coloniale entre les pays. (WALLERSTEIN, 1974 et CASSTELLS, 1989). En effet, la migration internationale se manifeste entre les anciennes colonies et les puissances coloniales. Cela est dû aux multiples attaches linguistiques, administratives et culturelles qui facilitent la communication et le déplacement entre ces pays.

1.2.3. La théorie de l'auto sélection

La théorie de l'auto sélection de BORJAS (1987, 1989, 1994) explique la migration par les revenus individuels dans le pays d'origine et d'accueil. Selon BORJAS, les individus choisissent d'émigrer quand le revenu net des coûts dans le pays d'accueil est plus élevé que celui du pays d'origine. Selon ce courant, la migration dépend de certaines caractéristiques, comme l'âge, le niveau d'instruction et d'autres variables inobservés comme la chance. Ce modèle arrive à prédire les candidats qui seront sélectionnés pour l'émigration. De ce fait, pour ce courant la migration devrait avoir lieu quand les rendements de l'éducation sont plus importants à l'étranger que dans le pays d'accueil.

1.2.4. La théorie Push-pull : Attraction-Répulsion

En plus de ces déterminants de la migration exclusivement économiques, l'accent est mis sur les déterminants socio-économiques dans la théorie Push-Pull : Attraction- Répulsion. Les fondements de ce courant ont émergé avec les lois de la migration de RAVENSTEIN (1885) et son explication des facteurs Pull-Push comme causes de l'émigration. En outre, après la Seconde Guerre mondiale, les écrits sur les causes des migrations internationales basées sur l'approche néoclassique ou keynésienne ont privilégié une approche socio-économique fondée sur une panoplie de facteurs d'attraction des pays d'accueil et celle de répulsion des pays d'origine. Autrement dit, on a mobilisé la théorie attraction répulsion, pour approcher les caractéristiques des phénomènes migratoires basés sur l'inégalité et les opportunités divergentes offertes à chaque individu à l'étranger. En effet, plusieurs facteurs ont contribué à promouvoir la mobilité du capital humain, en particulier les facteurs répulsifs et attractifs. Plus précisément, des facteurs d'attraction et de répulsion de nature économique, sociale ou culturelle sont à l'origine du mouvement migratoire.

Selon EVERETT LEE (1966), la migration est un acte volontaire, qui peut être causé par des facteurs perçus comme négatifs par les natifs du pays d'origine (bas salaires, taux de chômage élevé, emploi insatisfaisant, conditions de travail inadéquates, environnement défavorable et service public et social non satisfaisant) ou par des incitations positives dans le pays d'accueil (les opportunités offertes par les pays étrangers). Ces facteurs sont qualifiés de forces d'attraction et de répulsion, et c'est la différence entre ces facteurs qui déclenche la décision de migration. En l'occurrence la migration selon cette théorie est considérée comme une décision d'individus qui engagent des calculs rationnels en termes de coût-bénéfice pour atteindre leurs objectifs économiques et sociaux. Cette approche génère une certaine sélection des migrants. En effet, pour LEE (1966), les individus attirés par les facteurs d'attraction sont sélectionnés positivement selon leur âge, leur niveau scolaire, leurs motivations et leurs qualifications. Leur décision est de nature volontaire. À l'inverse, ceux qui sont poussés par des facteurs de répulsion dans leur pays natal subissent une sélection négative et leurs décisions paraissent contraintes.

La théorie Pull-Push a été critiquée comme étant non adaptée à la migration entre deux pays en développement, ni à la mobilité intra nationale. Toutefois, cette approche a dominé la pensée économique par sa capacité à englober plusieurs visions théoriques, et à élargir le champ d'analyse des motivations de la migration internationale, car elle ne se contente pas de l'approche strictement économique dans l'explication de la décision de migrer.

Pour conclure, le survol de la littérature économique sur les causes de la mobilité économique et sociale de travail nous a montré la complexité de ce phénomène migratoire, qui ne peut être réduit à un simple écart économique entre les régions du monde. La réalité migratoire semble plus complexe et dépend des caractéristiques individuelles des migrants, de leurs familles, de leurs pays de provenance et des pays de leurs choix d'émigration.

2. Migration qualifiée et développement

La Communauté internationale semble trouver dans la migration internationale une stratégie prometteuse pour promouvoir le développement dans les pays pauvres du Sud. Les débats sur la relation entre la migration internationale et le développement économique aboutissent à un arbitrage entre ses externalités positives sur les pays de provenance des émigrés connus sous le nom de "*Brain Gain*" et ses externalités négatives communément appelées "*Brain Drain*".

2.1. Référentiels théoriques sur l'impact de la migration qualifiée sur le pays d'origine

La mobilité internationale des compétences est une des caractéristiques de la mondialisation et de la globalisation des marchés qui touche actuellement plusieurs pays du monde. La littérature économique relative aux retombées économiques et sociales de cette migration qualifiée sur les pays d'origine a traité le sujet selon ses deux aspects par grande inquiétude parfois et un grand optimisme d'autre fois.

2.2. De la fuite des cerveaux au gain de cerveaux : « *Brain Drain with a Brain Gain* »

Les travaux théoriques et empiriques sont partagés entre les partisans du courant des années 60 qui condamnent « *la fuite des cerveaux* », et les partisans « *du gain de cerveaux* » dans les années 90. Les premiers voient la migration comme étant bénéfiques au pays d'accueil, mais néfastes au pays d'origine, alors que les seconds voient dans cette mobilité un phénomène avantageux pour tous les participants, à la fois le pays d'origine, le migrant lui-même et le pays d'accueil. Toutefois, la majorité des études sur les conséquences de la migration internationale qualifiée sur les pays d'origine traitent le sujet en se plaçant dans une logique de mobilité sud-nord (dans le sens de l'émigration en provenance des pays en développement vers les pays plus développés).

D'une façon générale, la migration internationale désigne le déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes qui quittent leur pays d'origine pour s'établir de manière temporaire ou définitive dans un autre pays d'accueil¹⁵. Afin de désigner la migration internationale du capital humain, les travaux de recherche emploient le terme « fuite de cerveaux ». Depuis les années 60, plusieurs auteurs se sont penchés sur les conséquences de la fuite des cerveaux sur les perspectives de développement des pays d'origine. L'expression de la fuite des cerveaux utilisée pour désigner la mobilité qualifiée, renvoie à l'aspect de la fuite et laisse penser que ce phénomène est une perte subie par les pays d'origine. Le terme fuite rappelle le risque inhérent à un départ massif de ces cerveaux. Par ailleurs, l'émigration qualifiée n'est pas un concept nouveau qui a attendu l'avènement du « *Brain Drain* » pour exister¹⁶. Néanmoins, comme nous l'avons souligné en introduction générale le terme « *Brain Drain* » a vu le jour pour la première fois en 1963 dans la revue scientifique britannique « *The Royal Society* » pour dénoncer les migrations massives d'intellectuels et de scientifiques canadiens et britanniques vers les États-Unis. Ce terme a été utilisé pour faire référence à la migration internationale du capital humain c'est-à-dire d'individus hautement qualifiés, titulaires de diplômes universitaires ou équivalents dans le monde.

Des années plus tard, ce terme a été employé par extension pour désigner les flux migratoires qualifiés des pays en développement de Sud vers ceux du Nord. Ces flux des compétences sud-nord étaient quasiment inexistants jusqu'aux années soixante. Avant cette période, ces mouvements concernaient surtout les travailleurs peu qualifiés. Ces déplacements étaient principalement organisés par des pays développés pour pallier le manque de la main-d'œuvre. En revanche, la migration de main-d'œuvre qualifiée avait principalement lieu entre pays industrialisés.

Dans la littérature contemporaine, le concept de la fuite des cerveaux caractérise le phénomène par lequel un pays souffre d'un départ massif de ses élites scientifiques, auxquelles il a consacré un investissement important en éducation. Le terme fuite implique que le taux d'exode est à un niveau plus haut qu'une situation normale ou désirée. L'expression fuite

¹⁵ OMI

¹⁶ Gaillard et Gaillard (1998a), soulignent que « (...) la mobilité des scientifiques et des savants présente une telle permanence à travers les âges, que le phénomène revêt un caractère socio-anthropologique que l'on peut qualifier d'universel ».

des cerveaux s'imposa vite comme descripteur des flux unilatéraux des migrants qualifiés d'une périphérie offreuse à un centre demandeur et essentiellement comme la migration des personnes ayant fait des études plus poussées¹⁷. Ce phénomène touche de nombreux métiers même si quelques-uns sont plus concernés que d'autres. C'est le cas des scientifiques, des professionnels de la santé, des ingénieurs, des chercheurs, des économistes, des spécialistes des technologies et de l'information ou encore des professeurs d'université.

Selon l'Organisation mondiale de l'immigration (OMI), les données sur la migration internationale montrent clairement que l'émigration qualifiée a augmenté de façon considérable depuis les années soixante-dix et touche beaucoup de pays en développement. Le nombre des migrants qualifiés en provenance d'Afrique augmentait de 1800 par an en moyenne durant la période 1960-75 à 4400 durant la période 1975-84 pour atteindre 23000 durant la période 1984-87¹⁸. En effet, entre 1990 et 2000 le nombre d'immigrants qualifiés est passé de 12.4 à 20.4 millions. Sur la même période, le nombre d'immigrants non qualifiés est seulement passé de 18.8 à 21.5 millions.

La migration des scientifiques a fait couler beaucoup d'encre ces dernières années. Elle retient l'attention tout d'abord en raison de la forte hausse de la propension des migrants qualifiés dans la structure éducative des migrants internationaux. Comme le soulignent DOCQUIER et MARFOUK (2005), le nombre des migrants résidant dans un pays de l'OCDE a augmenté de 50% entre 1990 et 2000, et le nombre de migrants qualifiés a augmenté deux fois et demie plus vite que celui des migrants non qualifiés. Ensuite, les politiques migratoires des pays d'accueil favorisent la sélectivité de la migration et participent à l'attrait des travailleurs qualifiés. Ceci s'est traduit par des politiques d'immigration sélectives dans les pays de l'OCDE, ainsi que par l'émission de visas destinés aux professionnels qualifiés par des nombreux pays¹⁹. Toutefois, le regain d'intérêt croissant à ce sujet peut également s'expliquer par le différentiel démographique entre les pays développés et les pays en développement. Il est vrai que les pays du Sud connaissent une forte croissance de la taille de leurs populations ainsi que de leur niveau d'éducation. Enfin, parmi les autres raisons qui ont contribué à l'expansion de ce phénomène se trouve celui de la mondialisation croissante de l'économie qui renforce la tendance naturelle du capital humain à s'agglomérer là où il est déjà abondant et/ou son allocation est la plus rémunérée²⁰.

Ces diverses raisons font qu'aujourd'hui la mobilité internationale des compétences est devenue une voie de recherche prometteuse qui a connu un renouveau considérable ces dernières années. Toutefois c'est un thème de recherche pour lequel il n'existe pas de cadre théorique fixe, qui ne fait pas l'objet de traitement unifié et qui se heurte à la rareté des données et le manque de statistiques.

¹⁷ Gaillard et Meyer, 1996

¹⁸ Haque et Jahangir 1999

¹⁹ Systèmes par points en Australie et au Canada dans les années 90, Immigration Act aux Etats-Unis en 1990

²⁰ La migration Sud-Nord devient une composante essentielle de la mondialisation, Docquier, 2007.

2.3. Apports de la diaspora qualifiée pour le pays d'accueil

Les contributions sur les effets des migrations internationales sur les pays d'accueil insistent surtout sur leur impact sur les marchés du travail, sur le système de protection sociale, les finances publiques et enfin sur la croissance dans ces pays. La mobilité des élites permet de remplir un besoin en main-d'œuvre hautement qualifiée dans les pays d'accueil. Mais elle engendre également des coûts et des effets sur ces derniers. Les principales critiques faites à l'immigration qualifiée sont liées d'abord à la baisse de la rémunération relative du travail qualifié dans les pays du Nord dus à l'augmentation de l'offre du travail qualifié. Ensuite, cette immigration peut causer une limitation de l'offre de travailleurs qualifiés autochtones. Enfin, l'opportunité d'accéder à une main-d'œuvre qualifiée sans supporter des frais de formation peut conduire les pouvoirs publics ainsi que les entreprises de certains pays développés à réduire les finances nécessaires à la formation des résidents²¹

Les travaux empiriques sur l'impact de l'immigration ne sont pas unanimes quant à leurs effets sur les salaires des natifs. La plupart de ces contributions concluent à un effet très faible sur ces derniers. JAYET (2001) montre qu'ils n'existent pas d'effet négatif des immigrants sur le marché de travail des autochtones qualifiés et non qualifiés²². Aux États-Unis les études de BORJAS (2003) dans ses travaux²³ montrent qu'une augmentation de 10% de la population immigrée réduit les salaires d'approximativement 3,2%. En dépit de la richesse des contributions sur les conséquences de l'immigration qualifiée pour les pays receveurs, il y a relativement peu d'études consacrées aux effets de cette dernière sur les pays d'origine. Il convient donc à présent de capter les conséquences de la mobilité de ces émigrés qualifiés sur le développement de pays d'origine. Cette mobilité de compétences a été largement montrée du doigt et considérée par la littérature traditionnelle comme source majeure de problèmes pour les pays émetteurs en les privant de leur capital humain et de leurs connaissances nécessaires pour la croissance (BHAGWATI et HAMADA, 1974; BLOMQVIST, HAQUE et KIM, 1995).

Toutefois, les auteurs et les études académiques sur le sujet ne sont pas unanimes sur les effets de l'émigration qualifiée sur les pays d'origine. En effet, un examen des travaux théoriques et empiriques nous permet de constater la divergence des opinions. De ce fait il importe de définir à travers quels canaux la migration internationale d'une partie de la main-d'œuvre qualifiée des pays en développement pourrait avoir des effets bénéfiques sur le développement économique de ces derniers, voire être une source potentielle de croissance et de bien-être. Cela nous interpelle également sur l'impact de ce mouvement sur le sort des personnes qui n'émigrent pas dans les pays d'origine. De savoir si finalement ces derniers gagnent ou perdent à l'émigration des autres? Pour apporter des éléments de réponse à ces questions, nous allons nous appuyer sur les apports de la littérature théorique sur le sujet.

²¹ Attraction des élites et exode des cerveaux : les enjeux économiques d'une concertation entre pays d'origine et pays d'accueil, Horizons stratégiques, Domingues Dos Santos, 2006.

²² En France

²³ Borjas G.J. (2003), The Labor Demand Curve is Downward Sloping; Reexamining The Impact of Immigration on the Labor Market, The quarterly Journal of Economics

2.4. Relation entre migration internationale et développement

La relation entre migration internationale et développement remonte au milieu des années 70, avec la libéralisation des politiques migratoires et la légitimité de l'échange qui s'explique par le besoin du marché du travail dans les pays riches. Présentement, cette relation se focalise sur les courants migratoires du sud vers le Nord et sur leurs impacts sur les pays d'origine en développement. En effet, la migration internationale a été pendant de longues années une alternative à une main d'œuvre nécessaire à la croissance des pays du Nord. Les pays de départ se trouvent obligés de prendre en compte les migrations internationales dans leurs politiques nationales de développement afin de maximiser les bénéfices qu'offrent ces migrations.

Selon LUCAS (2005), les effets des migrations sur le développement économique des pays d'origine dépendent en grande partie de la nature et de la composition de la migration, du contexte économique des pays d'origine et des expériences des migrants dans le pays d'accueil.

La migration peu qualifiée a, en général, plus d'effets sur la réduction de la pauvreté dans les pays d'origine que celle des travailleurs qualifiés. Cela s'explique par trois raisons. Tout d'abord, par le fait que ces travailleurs en quittant leur pays d'origine, libèrent de la place sur le marché de travail et allègent le problème de chômage. Ensuite, ils sont dans la plupart des cas issus de familles pauvres et à faibles revenus qui profitent directement de leur expatriation à travers notamment les transferts de fonds. Enfin, les émigrés peu qualifiés ont tendance à effectuer plus de transferts de fonds vers leur contrée natale surtout s'il leur reste de la famille au pays²⁴.

Dans la littérature sur la migration et le développement, les migrations internationales qualifiées étaient pendant longtemps considérées comme un handicap au développement des pays pauvres d'origine notamment en termes de pertes de compétences (d'exode des cerveaux). La nouvelle thèse avancée par cette littérature est que les migrants qualifiés aident au développement de leur pays d'origine principalement à travers les envois de fonds (officiels ou non officiels), mais aussi grâce au transfert de technologie et de connaissances.

Théoriquement, il existe une relation positive entre la mobilité des travailleurs qualifiés et le développement. Comme tout mouvement de facteurs de production, la mobilité du capital humain dépend d'un mécanisme de la mondialisation qui redistribue le travail en fonction de l'endroit où sa rentabilité est la plus forte pour assurer l'optimisation de son utilisation. DOCQUIER et RAPOPORT (2007), trouve une relation entre le taux optimal de migration et le niveau de développement du pays de départ.²⁵

²⁴Même si ce point de vue est discutable et n'est pas toujours confirmé dans les travaux empiriques, d'après (Bouoiyour, Jellal, Wolf (2003)

²⁵Il résulte de leur modèle que pour un pays en développement donné, limiter la mobilité de ses compétences peut réduire à long terme son stock de capital humain et ils préconisent alors de ne pas considérer les pays riches comme des pays qui profitent du drainage des cerveaux des pays en développement.

Sur l'effet de la migration des travailleurs qualifiés sur les pays en développement plusieurs travaux ont vu le jour et conclu à un effet favorable à ces derniers. La migration des travailleurs qualifiés peut avoir des effets sur les personnes qui ne migrent pas comme la famille des migrants et les communautés des lieux d'origine.

Concernant la relation entre la perspective d'émigration internationale et l'accumulation du capital humain dans les pays d'origine, plusieurs travaux ont trouvé une relation positive entre les deux. La perspective d'émigration peut être effectivement un moteur pour améliorer les compétences et la formation du capital humain dans certains pays en développement. L'opportunité d'émigrer à l'étranger peut pousser la population de pays d'origine à atteindre des niveaux d'instruction plus élevés et peut donc favoriser la croissance.

Selon l'OCDE (2007), aux Philippines, la probabilité d'émigrer a généré des niveaux de réussite exceptionnellement élevés au regard du niveau de revenu du pays dans l'enseignement supérieur, dans le cadre d'universités privées payantes.

OZDEN et SCHIFF (2007) ont publié une étude²⁶ dans laquelle ils affirment que les migrations tendent à réduire la pauvreté absolue dans les pays en développement. Dans le cas du Mexique, ce taux est de 35 % (dans les familles avec des parents émigrés).

En Égypte, WAHBA (2007) trouve que la migration internationale temporaire accorde un avantage en termes de salaires aux migrants en cas de retour dans leur pays d'origine. En moyenne, les migrants revenant en Égypte gagnent environ 38 % de plus que les non-migrants présentant des profils comparables.

L. Alan WINTERS²⁷, estime que « les migrations peuvent, de diverses manières, aider à atteindre les objectifs de développement pour le Millénaire dans les domaines de la réduction de la pauvreté, l'éducation, la santé et l'autonomisation des femmes, par exemple en contribuant à l'augmentation du revenu familial, l'accumulation de capital, l'amélioration des aptitudes et la promotion de réseaux d'activités commerciales ». Et il ajoute que compte tenu de l'impact énorme qu'elle a sur le développement dans les pays pourvoyeurs, la migration doit demeurer une des premières priorités des politiques mondiales.

Les recherches concernant le Maroc, la Turquie et l'Égypte ont montré également que la migration internationale peut avoir un impact sur le changement des comportements des ménages, cela est observé plus particulièrement dans l'émigration vers l'Europe qui s'accompagne d'une baisse de l'indice de fécondité. En effet, les migrants à destination des pays à faible taux de natalité véhiculent les idées sur la modernité démographique dans les pays d'origine, ce qui entraîne une baisse de la natalité dans ces pays.

Après un bref aperçu sur les migrations internationales d'une façon globale, nous allons aborder plus particulièrement les conséquences de ces migrations de type qualifié sur le

²⁶ Étude intitulée International Migration, Economic Development and Policy (Migrations internationales, développement économique, et politiques)

²⁷ Directeur du Groupe de la recherche sur le développement à la Banque mondiale (2004-2007)

développement des pays d'origine. Nous abordons ainsi les apports théoriques de la vision ancienne des années 60 sur le Brain Drain

2.5. Vision traditionnelle de la fuite des cerveaux ; l'émigration qualifiée une menace pour les pays d'origine (1960-fin 1990)

La littérature et les travaux de recherche relatifs à l'impact de l'émigration de personnes qualifiées sur les pays en développement ont connu une évolution considérable depuis les années 60. Les premières réflexions sur ce thème se sont focalisées sur l'effet de cette émigration à court terme et ont conclu à un impact totalement nuisible au développement économique des pays de départ.

Des années plus tard, cette vision pessimiste a laissé progressivement la place à un jugement plutôt favorable sur les conséquences de ces flux pour ces pays. En effet, la littérature des années 90 a mis de côté l'effet de la fuite à court terme, considérée comme négative du point de vue de la population restante dans le pays, pour se focaliser sur ses effets positifs à long terme.

Les auteurs de cette période ont alors montré que la migration qualifiée peut être source de plusieurs avantages : réduire le chômage, stimuler le développement, par le biais des transferts de fonds, donner une impulsion à la scolarisation, améliorer l'état des connaissances et enfin, introduire de nouvelles technologies grâce à la migration circulaire ou la migration retour.

Comme nous l'avons souligné, la littérature sur les conséquences de l'émigration qualifiée sur le pays d'origine prend ces racines dans les années 1960. Les premières études ont traité le sujet avec un brin d'optimisme. En effet, cette migration a été considérée comme bénéfique sur le long terme. Les travaux de cette période ont eu tendance à minimiser les externalités négatives liées aux flux migratoires qualifiés.

Des auteurs comme GRUBEL et Scott (1966), JOHNSON (1967), MIRACLE et BERRY (1970), ont délivré le message suivant : sous certaines conditions, telles une concurrence pure et parfaite des marchés et une absence d'externalités, certains phénomènes comme les envois de fonds, le retour des migrants après l'acquisition de nouvelles compétences et les réseaux de diaspora (qui facilitent l'insertion du pays dans les réseaux internationaux commerciaux, scientifiques et d'affaires), peuvent à long terme compenser la perte du capital humain et l'effet de la fuite des compétences à court terme. Néanmoins, ces effets étaient considérés parfois comme trop faibles pour qu'ils puissent aboutir à un effet net strictement positif. Les auteurs de cette approche suggèrent que le bien-être dans le monde peut être amélioré par un choix rationnel de migrants hautement qualifiés. Pour Johnson (1967), la migration de la main-d'œuvre qualifiée, suite à des incitations économiques augmente le revenu mondial sans réduire le bien-être de ceux qui restent derrière. Les gains des migrants sont maximisés alors que le bien-être des natifs restant dans le pays n'est pas réduit.

Dans les années soixante-dix, la littérature a négligé ces effets compensatoires pour se focaliser sur l'effet de la fuite à court terme. Cette littérature a considéré ce flux comme un mal à combattre, car ne pouvant avoir que des répercussions négatives appauvrissantes pour les pays d'émigration. En effet, la mobilité internationale de la main-d'œuvre qualifiée a été pendant longtemps désapprouvée et considérée par la littérature traditionnelle comme source majeure de problèmes pour les pays émetteurs en les privant de leur capital humain et de leurs connaissances nécessaires pour la croissance.

À l'instar de BHAGWATI et HAMADA (1974), la documentation des années 60 et 70 a conclu que ce type de migration impose des coûts (sans aucune quantification réelle de ces coûts) et une perte de bien-être aux natifs restants. Les arguments avancés par ces travaux sont liés tout d'abord au constat que les pays d'origine subissent une perte financière sèche et une distorsion fiscale. BHAGWATI et HAMADA (1974, 1982) soulignent que l'émigration d'une partie de la main-d'œuvre qualifiée des pays en développement induit des externalités négatives fiscales pour le pays d'origine. En effet, ces pays subissent une perte de revenu fiscal suite au départ de ces élites les mieux rémunérées et ne pourront jamais toucher un impôt en échange, car en émigrant ils ne payent plus l'impôt de leurs pays natals, ce qui peut avoir des répercussions sur la taille potentielle de la redistribution des revenus. Ensuite, les pays émetteurs ne peuvent jamais profiter des investissements réalisés dans la formation et l'éducation de ces diplômés. Ce sont les pays d'accueil qui bénéficient de ce capital humain expatrié peu coûteux. Par conséquent, le départ de ces diplômés génère une perte directe de compétences à ces pays. Enfin, à long terme cette émigration peut menacer la pérennité des institutions nationales dans les pays de départ, notamment à cause du manque de scientifiques et de chercheurs de haut niveau.

Les hypothèses de base de ces modèles peuvent entre autres justifier cette vision pessimiste. Dans ces modèles, la migration est la conséquence d'un processus d'autosélection, la mobilité internationale est parfaite, il n'existe pas d'incertitude sur les perspectives de migration future et enfin, il y a une déconnexion totale entre les migrants et leur pays d'origine après leur départ. Il n'existe pas d'effets diaspora, de migration de retour ni d'envois de fonds.

En se basant sur un certain nombre de ces hypothèses notamment un marché de crédit parfait, la certitude de la migration et la possibilité de migration permanente, les auteurs dans les années 60 mettent l'accent sur l'effet de la fuite menaçant à court terme et considèrent cette émigration comme une externalité négative imposée à la population restante dans le pays d'origine. En effet, il s'agit selon eux d'un échange désavantageux où les pays d'origine pauvres s'appauvrissent davantage et les pays riches deviennent plus riches et par déduction la migration qualifiée est un facteur ralentissant la croissance économique. C'est dans la même logique qu'il a été suggéré qu'un mécanisme devrait être mis en place par la communauté internationale, appelé la taxe sur les cerveaux ou *la taxe Bhagwati*²⁸, par le biais duquel les transferts internationaux pourraient dédommager les pays d'origine pour les pertes endossées.

²⁸ Il ya maintenant plus de trente ans que Jagdish Bhagwati a publié sa proposition taxer la fuite des cerveaux appelée Bhagwati tax. Dans ses diverses formes, cette proposition permettrait aux PVD de recevoir les impôts prélevés sur les émigrés résidant dans les pays développés.

Des années plus tard, et en accord avec la nouvelle théorie de la croissance endogène, une nouvelle vague de réflexions menées par MIYAGIWA (1991), HAQUE et KIM(1995), WONG et YIP, (1999), a souligné que dans la mesure où l'accumulation du capital humain est le principal moteur de la croissance, l'émigration qualifiée peut causer une perte et une réduction du stock de capital humain local. Cette baisse du capital humain peut entraîner une diminution du revenu des travailleurs sédentaires non émigrés ou avoir un impact négatif sur le taux de la croissance dans le pays d'origine. L'idée est qu'en présence des rendements croissants de l'éducation, l'émigration qualifiée peut mener à une baisse du revenu des travailleurs à qualifications intermédiaires, que ces derniers choisissent d'émigrer ou non (MIYAGIWA, 1991). Pour MIYAGIWA, dans une situation avec économie ouverte, le revenu national du pays d'origine peut être inférieur à celui qu'il pourrait être en absence de migration.

Vu ces fondements, on comprend aisément pourquoi cette vision classique a suscité des craintes et des préoccupations dans les milieux politiques des pays en développement et qu'elle ait été aussi à l'origine de nombreuses contributions actives au débat autour des mesures et des politiques à mener pour stopper ce mouvement. Toutefois, cette littérature a laissé la place à une pensée moins pessimiste et qui voit dans la migration des élites une opportunité et source d'avantages pour les pays d'origine. La littérature sur le gain de cerveaux propose un ensemble de mécanismes, à travers lequel cette migration peut compenser et contourner la fuite de cerveaux à court terme.

3. La littérature du « Brain Gain », l'émigration qualifiée une opportunité pour les pays d'origine (fin 1990)

Un nouveau courant de pensée est apparu dans les années 1990 pour offrir une nouvelle réflexion sur la mobilité de la main-d'œuvre qualifiée et son impact sur le pays d'origine. En relâchant une des hypothèses de base des modèles précédents, il semble émerger un certain nombre d'effets positifs non négligeables liés à cette émigration.

Tout d'abord, la mobilité internationale des travailleurs qualifiés entraîne une expansion du niveau d'éducation parmi les nationaux restant dans le pays émetteur.

Ensuite les transferts de fonds des migrants peuvent aider au développement de ces pays. Cette manne financière peut contribuer à la hausse du niveau de l'épargne nationale, à l'équilibre de la balance des paiements et à la scolarisation des enfants. Les transferts de fonds sont également une source non négligeable de revenus pour les parents des migrants et contribuent à l'amélioration des infrastructures et des équipements collectifs dans différentes communautés (CINAR et DOCQUIER, 2004).

Enfin, ces migrants participent au développement de leurs pays à travers les gains en capital humain, financier et social qui transmettent suite à leur retour ou à l'aide de la diaspora. Les avantages de la diaspora sont liés à son rôle dans la diffusion des connaissances et des flux des investissements étrangers à destination des pays d'origine et enfin dans la promotion

du commerce bilatéral entre pays d'émigration et pays d'immigration (STARK et al, 1997; DOS SANTOS et POSTEL VINEY, 2003).

Les thèses développées par la littérature sur le « Brain Gain » qui retiennent attention dans cette étude se basent sur les arguments suivants :

- i) Dans un cadre de croissance endogène et en présence d'une externalité associée au capital humain, la mobilité qualifiée est susceptible de compenser la sous optimalité des investissements éducatifs et donc de sortir le pays d'origine d'une trappe de sous-développement ou de rétablir l'optimum social. En effet, la perspective de migration offre une éventualité au candidat à l'émigration de valoriser ses compétences hors de sa contrée natale, ce qui permet d'augmenter le rendement espéré de l'éducation et sous certaines conditions, de produire un stock de capital humain plus important ex-post²⁹.
- ii) Les migrations de retour constituent un transfert inverse de capital humain, accompagné des connaissances professionnelles acquises à l'étranger (Stark et al, 1997) et qui participent aux transferts de la technologie, notamment vers les pays où le secteur de R&D est peu développé. (DOS SANTOS et POSTEL VINAY, 2003).

Nous présentons dans ce qui suit une revue théorique de ce premier canal de la littérature récente relative aux gains à l'émigration, celui d'un effet incitatif à l'accumulation du capital humain pour la population du pays d'origine.

3.1. Les facteurs de gains de la migration qualifiée : transferts, retour et diaspora.

3.1.1. Transferts de fonds des migrants vers les pays d'origine

Les flux d'argent que les migrants dans le monde envoient chez eux ont augmenté d'une façon considérable. Le montant total de ces transferts a dépassé celui de la dette privée et des capitaux propres, celui des investissements directs à l'étranger voire celui du montant de l'aide publique au développement. Les transferts financiers des migrants jouent ainsi un rôle non négligeable dans le développement économique de la région de départ. C'est aussi une source importante de financement pour la population restante dans ces pays. Ils agissent sur les moyens d'existence des ménages et des familles de migrants. Et ils peuvent aider également à compenser les déficits chroniques de la balance des paiements. Enfin, ils sont à l'origine d'effets bénéfiques en termes d'entrée de devises pour la balance des paiements et d'effets stabilisateurs sur l'économie (RATHA, 2003).

3.1.2. Les remises de fonds ; un modèle du rattrapage pour les pays d'origine

Le modèle du rattrapage par les remises de fonds est parmi les premières approches qui expliquent que les migrants participent au développement du pays d'origine même sans être physiquement présents. Malgré le nombre croissant d'études traitant

²⁹Ce constat a été démontré dans un cadre d'hétérogénéité de travail et avec une information imparfaite et une migration de retour (Stark et al, 1997)

l'importance des transferts de fonds des migrants dans la croissance économique des pays d'origine, le débat reste assez controversée.

L'intérêt envers les transferts des fonds (remittances) accroît dans les années 2000 quand leurs montants deviennent de plus en plus importants et des affirmations de plus en plus fréquentes qu'ils sont le vecteur de développement des pays du Sud, les principaux récepteurs des fonds. Les données officielles pour l'année 2009³⁰ montrent que les flux d'argent envoyés vers les pays en développement ont été de 316 milliards de dollars en dépassant de presque 4 fois les montants reçus en 2000 qui étaient de 85 milliards de dollars. En dépit d'une diminution de 6% en 2009 à cause de la crise mondiale par rapport à l'année 2008 où le volume des envois était de 336 milliards de dollars. Ces ressources financières restent la deuxième source de financement extérieur des pays en développement après les investissements directs étrangers (IDE) qui s'élevaient à 548 milliards de dollars en 2009. Les envois de fonds dépassent d'environ presque trois fois l'aide publique au développement qui a enregistré un chiffre de 119,6 milliards de dollars en 2009.

Ces fonds envoyés par les migrants représentent une des externalités positives de la migration sur les pays d'origine et suscitent à ce titre, beaucoup d'intérêt. D'après la Banque mondiale (2006), « les effets négatifs de la fuite des cerveaux sont dans une certaine mesure compensés par les fonds envoyés par les travailleurs émigrés ».

Les contributions sur la taille de ces flux par niveau de qualification sont divergentes. Au niveau des analyses macroéconomiques, FAINI (2006) ou NIMII-OZDEN (2007) montrent que les envois de fonds diminuent en présence d'un grand nombre de migrants qualifiés chez les migrants. Mais pour les analyses microéconomiques, KANGASNIEMI et *al.* (2007) montrent qu'au Royaume-Uni un médecin sur deux d'origine indienne envoie des fonds ; et ces fonds représentent 16% de leur revenu. Il existe également quelques études empiriques qui démontrent que le volume des transferts a tendance à s'accroître avec le niveau de qualification (Johnson et WHITELAW, 1974 ; REMPEL et LOBDELL, 1978). Toutefois, il n'existe pas de consensus sur le fait que les transferts de fonds des émigrés peu qualifiés sont plus importants que ceux des émigrés hautement qualifiés. Mais il y a un certain nombre de facteurs qui agissent également sur leurs montants. Par exemple la durée du séjour à l'étranger et le fait que l'émigré soit seul à l'étranger ou accompagné par sa famille. Il y a aussi des situations où les travailleurs qualifiés proviennent de familles riches et d'un niveau d'éducation supérieur. Dans ce sens les incitations à envoyer de l'argent sont plus faibles. D'autres facteurs comme l'attachement au pays d'origine, l'histoire et le contexte institutionnel de l'émigration, peuvent jouer un rôle déterminant dans l'explication des transferts de fonds (MIOTTI et *al.* 2008). Enfin, quel que soit le montant de ces transferts, Lucas et Stark (1985) montrent qu'ils ont tendance à décliner avec la durée d'émigration

RUSSELL (1986) souligne que les effets de ces transferts sur le développement économique des pays d'origine sont contradictoires. La littérature sur la relation entre transferts financiers et développement économique de la zone de départ est, en effet, partagée entre une vision pessimiste et une autre plus optimiste. Ces envois agissent positivement sur

³⁰ Banque mondiale, 2010.

l'accroissement du niveau d'épargne et d'investissement, et peuvent donc engendrer un effet multiplicateur qui incite à des dépenses additionnelles. Ces flux sont aussi une source d'investissements en capital physique et humain nécessaire à la croissance. Cet argument est illustré par GLYTSOS (2002) qui explique que les investissements augmentent avec les transferts pour six des sept pays méditerranéens qu'il observe.

Ces envois de fonds des émigrés permettent également un retour d'argent au pays. CINAR et DOCQUIER (2001) prouvent ce constat en utilisant un modèle où l'émigration qualifiée entraîne des transferts de fonds qui délient la contrainte de liquidité et facilitent l'investissement dans les sources de croissance des pays de provenance. Ces fonds permettent concrètement aux migrants d'investir dans la création d'entreprises dans leurs pays d'origine et les familles des migrants peuvent également investir dans l'éducation et la formation.

Certains travaux de recherche reconnaissent que ces flux financiers peuvent aussi contribuer à diminuer la pauvreté de façon substantielle. Par exemple, ADAMS et PAGE (2003), sur un échantillon d'une centaine de pays, estiment qu'une augmentation de 10% des transferts de fonds par habitant s'accompagne d'une baisse de 3.5% du taux de pauvreté. En plus de ces effets sur la pauvreté, le débat sur l'impact des transferts sur les inégalités est mitigé. En effet, STARK, TAYLOR et YITHAKI (1986), au Mexique, trouvent que l'effet négatif des transferts sur la distribution s'affaiblit avec le temps au fur et à mesure que tous les membres de la communauté ont accès à l'information. MILANOVIC (1987) rejette en revanche ce constat. Il montre que les transferts accroissent les inégalités dans le cas Yougoslave. TAYLOR et WYATT (1996) quant à eux, trouvent que ces transferts améliorent l'accès au crédit des plus démunis et agissent donc indirectement sur les inégalités au long terme.

Quant à Mc KENZIE et RAPOPORT (2004), ils observent que des taux d'émigration importants entraînent une réduction des inégalités dans le cas du Mexique.

Le débat théorique sur les implications macro-économiques de ces transferts confirme que ces derniers peuvent également être nuisibles aux pays d'origine. En effet, en causant une forte diminution de l'offre de travail, et en décourageant la production nationale des biens échangeables tout en maintenant le taux de change à un niveau élevé, ces flux peuvent être néfastes à ces pays.

Au-delà des impacts macro-économiques des transferts internationaux sur les régions de départ ces fonds peuvent faciliter, dans certains cas, la réintégration du migrant dans son pays. Selon LUCAS (2005), les observations effectuées dans les travaux empiriques suggèrent que les migrants temporaires transfèrent plus que ceux qui se sont installés de façon permanente. Ces flux peuvent être un moyen efficace pour un migrant de préparer le terrain pour revenir un jour à sa contrée natale dans le cas d'une migration temporaire (création d'entreprise, construction de maisons).

Au-delà des transferts de fonds et de leurs impacts positifs sur le pays d'origine, la littérature a déterminé un autre canal à travers lequel la migration qualifiée peut avoir des re-

tombées positives sur le pays d'origine. En effet, la migration de retour peut favoriser le développement du pays d'origine du migrant.

3.2. Migration de retour

Le retour des migrants qualifiés, après un séjour temporaire à l'étranger, constitue un des principaux effets positifs de la mobilité du capital humain défini par la littérature sur le « *Brain Gain* ». Le retour peut compenser la fuite des cerveaux et réapprovisionner le pays d'origine en compétences nécessaires au développement. En effet, la migration permet à ces travailleurs qualifiés d'enrichir leurs compétences, d'acquérir des connaissances et d'être plus productifs à leur retour. Ainsi, leur retour effectif est accompagné d'un capital financier et d'épargne, du capital humain et de nouvelles connaissances et capacité acquise dans les sociétés étrangères, et enfin d'un capital social grâce à des contacts utiles et nécessaires aux pays d'origine. Enfin la migration de retour est source de bien-être individuel, social et économique.

Les retombées économiques de ce retour au pays d'origine sont nombreuses. Tout d'abord, la migration de retour s'accompagne d'une diffusion de la technologie et d'une transmission de savoir. En revenant au pays d'origine, les migrants diffusent une partie des connaissances acquises à l'étranger (STARK et al. 1997) et des meilleures pratiques utilisées dans les entreprises des pays d'accueil (DOMINGUES DOS SANTOS et POSTEL-VINAY, 2003). Cette migration de retour peut être bénéfique au pays d'origine grâce au phénomène d'imitation réalisé par ces derniers (KRUGMAN, 1979). Les migrants qui reviennent investissent leurs épargnes accumulées à l'étranger, notamment par la création d'entreprises dans les régions de départ. Ils permettent ainsi de lancer de nouvelles activités économiques (LUO et WANG, 2002, MESNARD, 2001). De cette façon, cette migration de retour peut compenser le départ des élites qualifiées des pays d'origine. Le pays d'origine profite des connaissances, des qualifications, des aptitudes et des compétences accumulées à l'étranger, suite à la migration de retour.

Toutefois, les raisons du retour de ces travailleurs qualifiés sont, comme les raisons du départ, divergentes et liées entre elles. Nous allons analyser certains éléments déterminants de cette migration de retour et son importance pour le développement du pays d'origine.

3.3. Les déterminants des migrations de retour

Concernant les déterminants des migrations de retour, BORJAS et BRATSBERG (1996) montrent que ce moment peut être planifié par le migrant après une période à l'étranger qu'il considère optimale ou à lieu en fonction du type de sélection qui a été à la base des flux migratoires. Le retour se profile aussi dans la situation où la décision de migrer a été prise dans des conditions d'informations imprécises sur le pays de destination.

Quant à la sélectivité de la migration, les auteurs montrent que le retour renforce le type de sélection initiale, ce qui signifie que dans le cas où les migrants sont positivement

sélectionnés, ceux qui partent sont les plus qualifiés, par conséquent, ceux qui décident de retourner dans leur pays d'origine sont les migrants peu ou non qualifiés. Dans ce sens, BORJAS (1989) dans une étude sur les scientifiques et ingénieurs immigrés aux États-Unis révèle aussi que les personnes qui réussissent le moins bien sont celles qui ont une propension plus grande à quitter les États-Unis.

DUSTMANN (2003) donne une autre explication pour le processus migratoire de retour. Il indique qu'en effet, les migrants planifient de revenir dans le pays de départ durant leur vie active, produisant ainsi des effets positifs sur les non-migrants qui vont bénéficier de leur expérience. Dans une étude sur l'Allemagne, l'auteur montre qu'une des raisons qui conditionne le retour est la variation des salaires dans le pays de destination. Ainsi une augmentation des salaires dé motive les retours tandis qu'une baisse des salaires entraîne des retours plus importants.

Il est important de noter que les migrations de retour sont influencées par plusieurs facteurs en fonction des caractéristiques des migrants, des conditions de vie et de travail dans le pays de destination comparé à celles des pays d'origine, etc. Cependant, l'expérience montre que très peu de pays ont réussi à faire revenir leurs expatriés. À cause des contextes moins favorables caractéristiques aux pays de départ, nombreux migrants décident de s'installer définitivement dans les pays d'accueil même ceux qui ont migré pour poursuivre des études. Par exemple (CERVANTES et GUELLEC, 2002) constatent que 88% des étudiants chinois ayant obtenu un doctorat en sciences et en technologies aux États-Unis en 1990-1991 quatre ans après la fin de leurs études travaillaient toujours dans le pays de destination. Pour les docteurs indiens, le chiffre était de 79%. Malgré des flux migratoires de retour assez faibles des personnes qualifiées, nous allons voir dans le chapitre III que l'Inde et la Chine ont su tirer avantage de leurs expatriés pour promouvoir le développement au niveau national et devenir des acteurs importants du développement régional et même mondial. L'exemple de ces pays confirme que les migrants peuvent contribuer au développement du pays source même à distance et nous motive davantage de révéler dans cette thèse comment une diaspora peut apporter sa contribution et sous quelles conditions les effets positifs sur le pays de départ se produisent.

Il est à signaler que les migrants qualifiés ont le choix entre un retour définitif ou un retour temporaire. En effet, ils peuvent revenir s'installer définitivement dans leurs pays d'origine ou choisir de participer à son développement par la migration circulaire et la construction des réseaux de diaspora. Ainsi, les migrants qualifiés peuvent intervenir dans le développement de leur pays d'origine tout en restant dans le pays d'accueil.

Les réseaux d'échange de connaissances et la transmission de technologie sont un autre canal du gain à l'émigration, qui a fait récemment l'objet d'une analyse approfondie dans la littérature sur la relation entre diaspora et développement.

3.4. Les réseaux de diaspora et le développement des pays d'origine

L'émigration qualifiée peut être une source non négligeable d'avantages pour les pays en développement, soit par le retour physique des élites formées à l'étranger, soit par leur participation à distance au développement de leurs pays tout en étant résidant à l'étranger. Cette dernière possibilité est illustrée dans la littérature sur le « *Brain Gain* » par « *l'effet diaspora* ». Ce dernier canal est né suite à un simple constat. Certaines élites qualifiées ont peu de chances de revenir s'installer définitivement dans leurs pays d'origine une fois qu'elles sont bien intégrées au niveau social et professionnel à l'étranger. Néanmoins, grâce aux attaches familiales et culturelles qu'elles gardent avec leurs pays d'origine, elles se sentent concernées par l'avenir de leurs pays et continuent à être soucieuses de son développement. La diaspora leur offre la possibilité de participer au développement du pays sans être contraint d'y retourner d'une façon définitive.

En effet, la diaspora favorise la circulation des hommes, des marchandises, et des idées. Ce terme est employé dans la recherche sur les migrations internationales, pour caractériser les communautés nationales migrantes liées entre elles et avec leur pays d'origine, d'où la liaison entre la naissance du terme réseau et la notion de diaspora (BOUOYOUR, 2006).

L'option diaspora donne l'occasion aux élites qualifiées des pays en développement de faire profiter leur pays d'origine de leurs savoirs et de leurs compétences. En effet, en constituant ces réseaux, ils contribuent même de loin au développement grâce à des projets de recherche, aux transferts de technologie et à l'échange d'informations avec les partenaires du pays d'origine. La diaspora prouve qu'un retour définitif n'est pas la seule solution contre la fuite des cerveaux. (MEYER et BROWN, 1999). L'avantage de la diaspora, par rapport à l'option retour, est qu'elle ne porte préjudice à aucun des partenaires de l'échange, ni le pays d'accueil ni celui d'origine, car les élites expatriées appartiennent aux deux régions.

Ces réseaux visent ainsi à mobiliser des ressources humaines hautement qualifiées et expatriées, pour le développement des pays d'origine. Les réseaux « *diasporiques* » permettent des échanges et des liens entre les migrants entre eux-mêmes, et entre ces derniers et les partenaires dans le pays d'origine. Toutefois, ces réseaux ne nécessitent pas un investissement infrastructurel, puisqu'ils consistent uniquement à capitaliser des ressources préexistantes.

Le rôle de la diaspora dans le développement de la région de départ des migrants fait l'objet de plusieurs études récentes. L'accent est mis notamment, dans les travaux de recherche, sur son rôle dans le commerce international et les transferts de technologie. La diaspora peut faciliter également les grands déplacements de personnes (MASSEY et al. 1994, KANBUR et RAPOPORT, 2005). Elle favorise également la circulation des biens, des facteurs, et l'échange des idées entre les pays d'accueil et ceux d'origine des migrants.

MEYER (2008), en parlant du rôle de la diaspora dans le développement des pays d'origine, affirme que les actions des migrants sont multiples et vont de l'échange d'information spécialisée avec les collègues restés au pays jusqu'au transfert de technologie, en passant par le tutorat d'étudiants avancés dans les laboratoires du Nord où sont insérés les

expatriés et par la participation ponctuelle de ces derniers à des sessions de formation dans les universités d'origine ou à la réalisation de projets de recherche ou de développement conjoints, comportant des phases tantôt virtuelles, tantôt concrètes.

La littérature a mis en exergue le rôle de la diaspora et des réseaux de membres hautement formés dans la promotion du commerce, des flux internationaux de capitaux et dans les transferts technologiques vers les pays sources de migrants. En effet, ces réseaux diasporiques facilitent le commerce et les investissements directs grâce à une bonne connaissance du pays d'origine, ce qui réduit les coûts d'information. Ce rôle de la diaspora dans la promotion du commerce international a été testé et validé statistiquement pour l'Australie (LLOYD, 1996), le Canada (HEAD et RIES, 1998), et les États-Unis (GOULD, 1994).

Toutefois, la diaspora joue aussi un rôle dans la création et le développement des liens commerciaux et financiers avec les pays d'origine (DOCQUIER et LODIGIANI, 2006). En effet, ces élites renseignent sur les opportunités d'investissements et les perspectives dans leurs pays d'origine grâce à leur bonne connaissance du pays. Enfin, l'émigration qualifiée peut être associée à un effet bénéfique sur le développement des pays en développement. Toutefois, la réussite de la diaspora dépend fortement des caractéristiques des pays d'origine (BOUOYOUR, 2006). Nous allons revenir avec assez de précision dans le chapitre II, aux différents mécanismes et apports des diasporas.

Au-delà de l'impact positif du stock de migrants qualifiés sur les pays d'origine, le retour définitif de migrants ou la migration circulaire peuvent agir positivement sur la qualité de la gouvernance et sur la réduction des discriminations ethniques et des transferts des normes. Car au cours de leur séjour les migrants sont affectés par l'organisation démocratique et la culture de transparence du pays d'accueil.

Après un survol de la littérature sur les effets de la migration qualifiée et le développement des pays d'origine, qui a fait l'objet de la présente section. Nous allons pencher sur le rôle du capital humain nous présenterons la relation entre le capital humain et le développement aussi bien les facteurs responsables de la mobilité de capital.

4. Capital humain et développement

Depuis les années soixante, la notion de capital humain revêt une importance particulière dans l'analyse économique. Mesuré par les données sur l'éducation formelle, le capital humain désigne le stock de connaissances incorporées dans les individus. C'est l'ensemble de connaissances, de qualifications, de compétences et de caractéristiques individuelles qui facilitent la création de bien-être personnel, social, et économique

Selon l'OCDE, le capital humain constitue une des ressources qui permettent de favoriser le développement économique et social. Ainsi le capital humain a un rôle essentiel dans la croissance et le développement durable. Il ne suffit plus de mesurer les quantités de facteurs de production (capital et travail), il faut aussi prendre en compte la qualité de la main-d'œuvre.

4.1. Rappel théorique

Le rôle positif du capital humain et l'importance des compétences peuvent être soulés à la fois au niveau micro-économique où la détention de diplômes est corrélée à la hiérarchie des revenus et également au niveau macro-économique avec le taux de rendement social qui mesure l'impact des investissements sur la croissance économique et l'ensemble de la société. Depuis Adam Smith, la plupart des économistes reconnaissent que les compétences de la main-d'œuvre d'un pays représentent un de ses atouts les plus importants. Ce rôle a été souligné par Adam Smith (1776) dans son ouvrage « *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations* » qui a mis en évidence l'importance de la qualification ou des compétences dans la détermination de la richesse des individus et des nations. Par ailleurs, dans les années 50, les théoriciens se sont penchés sur l'importance de l'efficacité de la main d'œuvre pour la croissance.

La formalisation du concept de capital humain remonte aux années soixante avec SCHULTZ (1961) et avec les travaux du prix Nobel d'économie GARY BECKER (1964), qui consistaient à appliquer à l'investissement dans le capital humain, les mêmes règles d'analyse que l'on appliquait dans la théorie néoclassique à l'investissement traditionnel.

Le capital humain prend une place très importante dans les nouvelles théories de la croissance qui mettent l'accent sur le rôle de l'éducation dans la croissance (Lucas, 1988 et Romer 1986). Pour Lucas (1988), la croissance est essentiellement déterminée par l'accumulation du capital humain, de sorte que les différents taux de croissance entre pays sont principalement explicables par les différences des taux auxquels ces pays accumulent le capital humain. Les nouvelles théories de la croissance insistent sur l'importance des externalités positives qui accompagnent le développement de la formation et la montée des qualifications.

Selon NELSON et PHELPS (1966), le stock de capital humain est le principal moteur de la croissance, car il agit sur la capacité d'un pays à innover et à rattraper les autres pays plus développés. Pour ces auteurs, c'est le niveau d'éducation passé qui a un effet significatif sur la croissance. Ils préconisent donc de promouvoir la formation et d'élever le niveau d'éducation.

4.2. Le concept du capital humain

Le capital humain, comme tout capital, nécessite un investissement des agents économiques afin d'obtenir des flux de revenus. Il comporte une dimension temporelle, car les investissements en question sont réalisés dans une période donnée et le retour sur ces investissements dans une autre période (OCDE, 2001).

Dans la littérature, le capital humain est défini par l'ensemble des compétences détenues par les individus, car contrairement aux autres formes de capital, il ne peut être séparé des individus ; en outre, il agit sur leurs capacités productives et serait à la fois un bien rival et

exclusif³¹ (ROMER, 1997). Les économistes utilisent généralement le degré d'instruction à travers l'éducation comme mesure approximative du capital humain et des qualifications de la force de travail. En général le capital humain d'un individu est perçu comme son stock de connaissances. Selon Self et GRABOWSLI (2003), l'éducation constitue la composante principale du capital humain. En effet l'éducation et l'expérience constituent les principaux déterminants de l'accumulation du stock de capital humain.

Pour SCHULTZ (1961) et Becker (1964), la notion de capital humain peut être mesurée à travers les investissements en éducation et le niveau de connaissances techniques qui représentent une composante intangible, mais également par la situation sanitaire des individus qui constitue une composante tangible. Ces deux éléments agissent sur la productivité des individus. La nécessité de ce capital humain pour le développement des pays d'origine, impose de s'interroger sur les facteurs de mobilité de ce capital. Il apparaît important de connaître les facteurs qui contribuent et qui poussent les travailleurs qualifiés à prendre la décision de quitter leur pays natal pour un autre pays étranger.

4.3. Les facteurs de la mobilité du capital humain

La mobilité de travailleurs hautement qualifiés des pays en développement du Sud vers ceux développés du Nord a connu cette dernière décennie un essor considérable. Cela peut s'expliquer par une multitude de facteurs qui ont contribué à l'accroissement de cette mobilité. D'abord, la pénurie en main-d'œuvre qualifiée des pays développés a contribué massivement au développement de ce mouvement. Il s'est traduit, par des politiques migratoires sélectives nécessaires pour satisfaire une demande de plus en plus croissante. Ensuite, le différentiel de salaires existant entre les pays du Sud et les pays du Nord tend à inciter davantage les travailleurs qualifiés à se mobiliser. Enfin, cet écart salarial associé à l'existence de conditions d'emploi satisfaisantes, de recrutement à l'étranger et de disponibilité de moyens de transport bon marché incite les compétences des pays en développement à chercher de meilleures perspectives dans des pays plus lointains.

La décision de migrer est basée sur une simple évidence. Le travailleur a intérêt à se déplacer dans le pays qui lui permet de maximiser son bien-être, compte tenu des coûts migratoires éventuels (SJAASTAD, 1962). La migration est donc un investissement qui dépend d'un choix entre les bénéfices espérés et les coûts migratoires supportés. Mais il existe également de nombreux facteurs qui aident à la prise de la décision de migrer.

La littérature économique sur les facteurs contribuant à la mobilité du capital humain distingue entre les facteurs liés aux pays sources des émigrés (des facteurs dits de répulsion, qui sont la conséquence de la situation du pays d'origine) et ceux relatifs aux pays de destination (des facteurs qualifiés d'attraction, causée par les caractéristiques, notamment socio-économiques, des pays d'accueil plus développés).

³¹ Un bien est rival quand sa jouissance par un individu limite celle des autres et l'exclusivité est le pouvoir d'empêcher les autres de faire usage d'un bien.

Parmi les facteurs de répulsion fréquemment cités, il y a l'écart de développement ou de revenu avec les pays d'accueil et de destination, le faible rendement de l'investissement en capital humain, et enfin les opportunités limitées d'emploi (CHAU et STARK, 1998 ; CHENG et YANG, 1998). Les facteurs qui favorisent la répulsion sont en général liés aux caractéristiques propres du pays d'origine. D'abord, on trouve des raisons politiques propres au pays dans certains pays africains, notamment, la menace de la violence et les conflits internes sont à la base de ces flux qualifiés qui permet de fuir un environnement politique instable. Toutefois, les déterminants du milieu professionnel peuvent expliquer cette mobilité.

La décadence du système professionnel conduit plusieurs compétences à s'expatrier pour chercher des perspectives d'épanouissement à l'étranger. À cela s'ajoute l'absence de conditions de développement personnel et professionnel. En effet, ces pays en développement souffrent d'un manque de perspectives d'innovation, d'absence d'opportunités de carrière, d'environnement de travail stimulant et enfin d'une faiblesse d'équipement. Ensuite, on assiste dans ces pays à une inadéquation entre les qualifications et les emplois disponibles et entre la formation et les besoins nationaux. En effet, l'insuffisance de moyens d'éducation et de formation, dans le pays d'origine, pousse un certain nombre de jeunes à poursuivre des études à l'étranger. Après des années d'études et de travail loin de leur pays, leur projet de retour pour chercher un emploi dans leur pays d'origine disparaît progressivement.

Enfin, il y a la difficulté de trouver du travail décent dans les pays en développement. Le marché du travail n'est pas en mesure d'absorber l'offre des flux de travailleurs qualifiés. Par conséquent, le chômage des jeunes diplômés issus de l'université dans les pays du Sud ne fait qu'inciter des jeunes à émigrer.

La littérature sur les facteurs de migration cite également le rôle d'un certain nombre de facteurs attractifs dans l'accentuation du mouvement. MARFOUK (2006), souligne que les travailleurs migrants réagissent de façons différentes aux facteurs attractifs selon leurs niveaux de qualification. Ainsi les migrants qualifiés sont plus sensibles à des facteurs comme le niveau de dépenses sociales dans les pays de destination, la proximité linguistique entre le pays d'accueil et le pays d'origine et le degré d'ouverture de ces sociétés d'accueil aux cultures étrangères. Ces facteurs attractifs sont des éléments de choix déterminants pour les migrants qualifiés. Toutefois ils ne sont pas les seuls facteurs captifs de la mobilité des élites.

La politique d'immigration des pays industrialisés et des pays de l'OCDE, qui exercent la sélection par la qualification et mettent en place des politiques de quotas favorise l'attrait de la main-d'œuvre qualifiée des pays du tiers-monde. En effet, la sélectivité des politiques migratoires des pays d'accueil vise à faciliter l'accueil de ces élites par un ensemble de dispositifs tels que des visas qualifiés et des systèmes de points pour sélectionner les immigrés (Canada et Australie en 1980). Il faut souligner à ce stade que les politiques migratoires des pays d'accueil dépendent de la structure de la demande en main-d'œuvre qualifiée, elle-même résultante d'une insuffisance de l'offre de diplômés (KOUAMÉ, 2002).

Enfin, à ces différents facteurs s'ajoute le rôle des réseaux sociaux et de la diaspora qui contribuent au développement de ce mouvement des qualifiés par l'appui au migrant avant et après son déplacement.

Le rôle de ces différents facteurs, qui ont entre autres accentué l'intensité des flux migratoires de la main-d'œuvre hautement qualifiée, a poussé les chercheurs et les institutions internationales à s'interroger sur les conséquences économiques de ce mouvement sur les pays d'origine d'émigration.

Malgré l'importance du capital humain pour le développement, les études empiriques sur sa mobilité sont confrontées à une rareté des données sur la migration par niveau de qualification, ce qui rend la quantification de ces effets très difficile. Cela nous amène à examiner brièvement l'évolution des bases de données sur le sujet.

4.4. Les nouvelles théories du rattrapage économique

Une nouvelle approche du rattrapage économique fait son apparition, offrant une perspective plus optimiste des effets des migrations des personnes qualifiées sur les pays de départ, en mettant en lumière la possibilité « *brain drain with a brain gain* » (MOUNTFORD, 1997 ; STARK, 1997 ; BEINE, 2001). Ces études analysent la formation du stock du capital humain et la manière dont la migration modifie les décisions de la population des pays en développement d'investir en éducation. Le rôle positif joué par les migrations dans l'augmentation du capital humain des pays d'origine est défini comme le résultat des « effets incitatifs » (*ex ante, incentive effects*) De plus, d'autres effets positifs comme : les remises de fonds (*remittances*), la migration de retour ou les réseaux ont été mis en évidence étant mentionnés comme « effets de retour » (*ex-post, feedback effects*) (LODIGIANI, 2009).

4.4.1. Le modèle du rattrapage par l'effet incitatif sur l'investissement en capital humain

L'argument le plus utilisé pour la catégorie des effets *ex ante* est la possibilité de formation du capital humain à travers des investissements croissants dans l'éducation, motivés par les perspectives d'émigration. L'idée centrale des recherches de cette période est l'analyse des externalités dans la version « endogène » de la théorie néoclassique de la croissance. Dans ces modèles, les externalités du capital humain constituent la force motrice d'une croissance auto maintenue. Le principal apport, comme le mentionne LODIGIANI (2009), est qu'au niveau individuel, les migrations vues comme un moyen qui permet d'augmenter le retour sur investissement en éducation incitent plusieurs personnes des pays en développement à faire des études, par conséquent le nombre de ceux qui poursuivent leurs études augmente au niveau national. Quand cet effet d'incitation (*brain*) domine l'émigration observée (*drain*) le capital humain augmente dans le pays source.

L'une des suppositions de ces modèles est que la probabilité de migration est incertaine : parmi ceux qui investissent dans l'éducation, seulement une partie émigrera en fin de compte. Ceux qui restent au pays sont dotés d'un capital humain plus important grâce aux

effets incitatifs et ainsi les pays d'origine finissent par posséder plus de capital humain (LODIGIANI, 2009).

DOCQUIER et RAPOPORT (2007) illustrent comment à long terme le départ de la population instruite génère un impact positif sur le pays d'origine qui entraîne le gain des cerveaux (brain gain).

À court terme l'émigration des personnes qualifiées constitue une perte nette pour le pays de départ. Avec le temps les migrants qui ont réussi professionnellement à l'étranger motivent d'autres personnes du pays d'origine de poursuivre des études ce qui fait accroître le capital humain dans le pays source, mais aussi dans une perspective à long terme, grâce à la création de réseaux un envoi continue des biens, d'idées, de connaissances, d'informations vers le pays d'origine est opéré par les expatriés en permettant ainsi aux pays sources de tirer profit de ces flux.

Par rapport à la littérature sur les migrations comme facteur de divergence qui tenait compte uniquement des effets de la « fuite des cerveaux » à court terme, cette nouvelle littérature montre comment à long terme les migrations tendent à avoir des effets bénéfiques sur les pays de départ des migrants.

4.4.2. Les études empiriques vérifiant l'effet incitatif sur l'investissement en éducation

Plusieurs études empiriques montrent l'existence du mécanisme des effets incitatifs. Une contribution importante est celle de BEINE, DOCQUIER et RAPOPORT (2001) qui se traduit par une analyse transversale sur 37 pays en développement, où ils montrent que la probabilité de migrer a un impact positif sur la formation du capital humain dans les pays émetteurs des migrants, plus particulièrement pour les pays ayant un niveau initial bas du PIB par habitant.

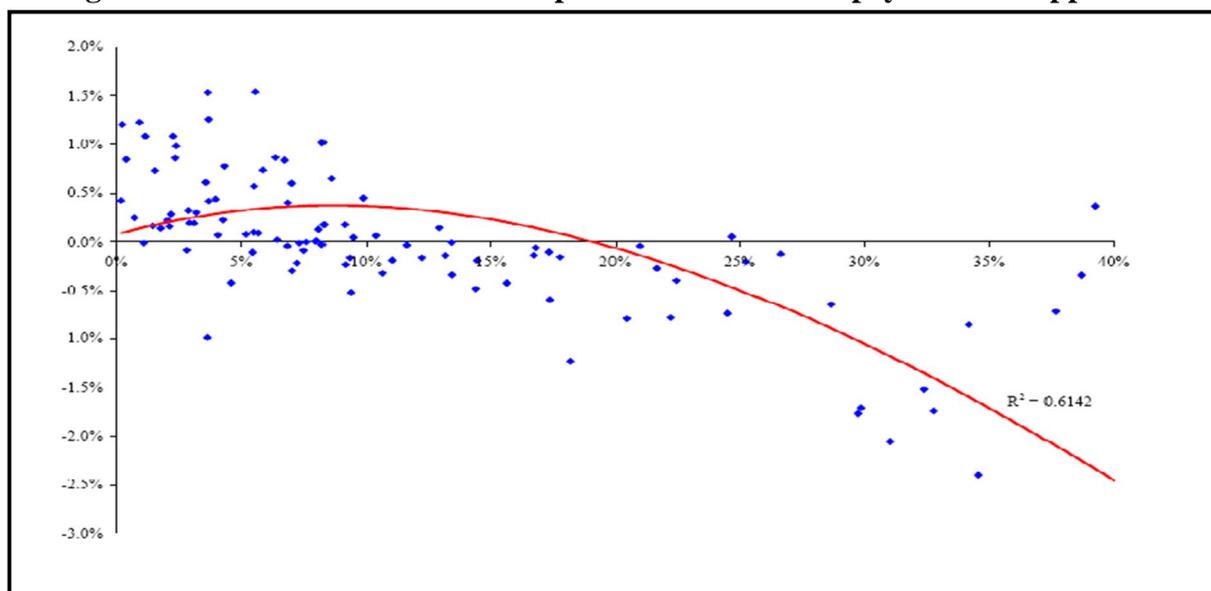
STARK et WANG (2002) trouvent aussi que la migration peut avoir un effet incitatif sur la formation du capital humain. Ils postulent que la productivité d'un individu est conditionnée non seulement par son propre capital, mais également par le niveau moyen du capital humain et généralement les individus sous-investissent en capital humain. Les auteurs montrent qu'en permettant l'émigration d'une partie contrôlée des personnes qualifiées vers un pays riche, les non-migrants seront incités à investir davantage dans leur éducation en améliorant la tendance de sous-investissement, ainsi un niveau socialement satisfaisant de capital humain est atteint sans la présence des subventions publiques. Dans le cas d'une économie fermée³², les subventions publiques sont nécessaires pour atténuer les défaillances liées aux externalités positives du capital humain ce qui est pallié par l'effet des migrations dans le cas d'une économie ouverte.

³² Dans ce cas fermée = sans migration

STARK et WANG (2002) ont montré la présence du « gain des cerveaux » (*brain gain*) dans la « fuite des cerveaux » (*brain drain*) en argumentant que grâce à des politiques migratoires bien pensées, il est possible d'améliorer le bien-être et rapprocher l'économie de l'optimum social. Ils suggèrent que jusqu'à un certain niveau, les migrations peuvent fonctionner comme un substitut parfait des subventions publiques (c'est-à-dire, plus le taux d'émigration est élevé, plus réduit est le taux des subventions nécessaires pour atteindre l'optimum social (DOCQUIER et al., 2008)).

Beine et al. (2008) en utilisant la base de données sur les taux d'émigration par niveau d'études de DOCQUIER et MARFOUK (2006) ont révélé aussi des faits qui indiquent que les migrations des personnes qualifiées ont des effets positifs sur la formation du capital humain. Les auteurs ont démontré que parmi les 127 pays en développement qui ont participé à l'étude, ceux qui combinent des niveaux relatifs bas de capital humain (en dessous de 5%) et des taux faibles d'émigration de personnes qualifiées (en dessous de 20%) sont susceptibles de tirer profit de la fuite des cerveaux. Au contraire, ce phénomène a des effets négatifs dans les pays où le taux de migration des personnes qualifiées est supérieur à 20% et/ou la proportion des personnes ayant un haut niveau d'études est au-dessus de 5% (voir figure 1.1).

Figure I.1: Lafuitedeserveauxetle capital humain dans les pays en développement



Source: Beine, Docquier et Rapoport (2006).

Tenant compte de ces résultats, pour certains pays en développement comme l'Inde, la Chine ou le Brésil, les migrations des personnes qualifiées semblent produire des effets positifs nets alors que, pour d'autres qui connaissent des taux élevés d'émigration de personnes éduquées, cette situation devient inquiétante.

Conclusion

Le fait marquant dans le développement de la littérature sur l'impact de la mobilité internationale de la main-d'œuvre hautement qualifiée sur les pays d'origine est l'avènement d'une nouvelle vague théorique sur la possibilité d'un « *Brain Drain* » bénéfique. Dans l'optique de cette nouvelle littérature, il est attribué au départ des élites une potentialité de retour par un bien-être sur le pays de départ. Par déduction, cette catégorie de migration internationale peut remplir le rôle de levier de développement : migrations de retour, transferts de ressources financières et non financières, phénomène de « *Brain Gain* », etc.

Les conséquences de la migration internationale sur le développement économique continuent et continueront à susciter plusieurs interrogations. En général, l'idée sous-jacente est que ces effets dépendent beaucoup de la nature et de la composition de la migration, de l'environnement économique dans les pays d'origine ainsi que des expériences des migrants lors de leurs séjours à l'étranger.

Pour le gain à l'émigration, les contributions concernant l'effet positif de la diaspora sur la promotion du commerce et l'impact des réseaux sur les flux de capitaux et les transferts de technologie nécessitent des démonstrations plus rigoureuses. Toutefois, malgré les avancées, l'évaluation de la mobilité du capital humain et l'étude des hypothèses liées aux déterminants et impacts de cette mobilité au niveau micro économique, semble être pour l'instant l'aspect le moins étudié dans la littérature sur les migrations internationales qualifiées.

Chapitre II

DIASPORA QUALIFIÉE : AC-
TEUR CLÉ POUR LE DÉVELOP-
PEMENT DU PAYS D'ORIGINE

CHAPITRE II : DIASPORA QUALIFIÉE : ACTEUR CLÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU PAYS D'ORIGINE

Introduction

Les diasporas qualifiées ont été mises au centre des stratégies nationales de développement dans un grand nombre de pays. Les migrants gardent le contact avec le pays d'accueil à travers de multiples réseaux diasporiques réunissant les personnes ayant les mêmes origines qui s'engagent souvent à participer collectivement au développement du pays émetteur (PORTES, 1999)³³.

Par ailleurs, l'impact de la migration internationale sur les pays d'origine se manifeste par plusieurs aspects : taux de fécondité (BEINE *et al.* 2008), transferts de connaissances³⁴ (MEYER, 2001 ; Meyer et Brown, 1999 ; SAXENIAN, 2005 ; HUNGER, 2004 et SHEILA, 2011), productivité et marché de travail (KATSELIET *al.* 2006).

En effet, différents réseaux forment diverses relations : économiques, politiques, culturelles et sociales plus durables et faciles à développer. On y parvient grâce aux Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et à la diminution des coûts de transport qui rendent les déplacements vers les pays sources plus accessibles.

À travers les nouvelles pratiques de communication, la contribution des migrants ne se limite pas à une simple opération de transfert de fonds vers les pays d'origine, mais se multiplie en revêtant diverses formes. Les diasporas sont vues en tant que source d'opportunités économiques, de transfert d'information, de connaissances, de transfert de technologies, de support politique, d'accès aux marchés, de promotion du commerce, de tourisme et d'image des pays d'origine³⁵. Ceci entraîne un impact direct sur le pays d'origine sans guère nécessiter la mobilité physique du migrant.

L'option diaspora est considérée comme une solution permettant de tirer profit des scientifiques expatriés. Le défi des pays d'origine reste de savoir mobiliser ces talents de telle sorte à tirer profit du capital cognitif qu'ils déploient dans les pays de destination. Le présent chapitre est consacré à l'analyse de l'impact de la diaspora qualifiée sur le développement du pays d'origine. À cet effet, nous procédons dans la première section à la caractérisation des diasporas scientifiques et techniques (DST) dont on présentera quelques définitions et dispositifs de fonctionnement des diasporas. Ensuite, on présentera les mécanismes de

³³ Portes définit le transnationalisme des migrants comme « ensemble des processus par lesquels les immigrés tissent et entretiennent des relations sociales de nature multiple reliant leurs sociétés d'origine et d'accueil. »

³⁴ Peuvent être définies comme processus de génération de nouvelles idées et d'innovations qui permettent d'augmenter la productivité.

³⁵ L'ancienne littérature considère souvent l'argent comme source de consommation courante et de creusement des inégalités.

transfert de compétences dans la deuxième section. Dans la troisième et dernière section, seront présentés les mécanismes de transfert de connaissance.

1. Caractérisation des diasporas scientifiques et techniques (DST)

Cette section se propose de caractériser les DST en tant que formes organisationnelles en appréhendant leur rôle, activité et positionnement. Pour ce faire nous allons procéder à l'examen de cas de DST analysés sur quatre ensembles de paramètres : origine du réseau et motivation des membres, activités et produits, relations avec le pays d'origine, organisation et fonctionnement.

Les initiatives des expatriés occupant des emplois qualifiés dans les pays du nord se sont effectivement considérablement multipliées durant les dernières décennies (OMI, 2010). Elles sont l'indice d'un mouvement d'organisation sur une base nationale ou régionale, et ce, dans une perspective professionnelle. Cependant, la plupart des associations issues de ce mouvement sont très difficiles à appréhender, caractériser et qualifier. De plus, elles ne répondent pas toutes nécessairement aux critères retenus pour définir les DST³⁶. De ce fait, la caractérisation des DST impose la présentation, la genèse des réseaux et la motivation de leurs membres, leurs activités et produits ainsi que les relations qu'ils tissent dans une perspective de coopération.

1.1. Diasporas : définitions, données et dynamiques

La question des diasporas fait l'objet de controverses entre experts, d'où l'importance de définir les notions afférentes. Seront présentées, ci-après, les définitions largement utilisées par les experts de l'immigration, notamment l'Organisation mondiale de l'immigration (OMI, 2010):

- i. **Expatriés** : ensemble de personnes ayant ou non des liens entre elles, qui vivent définitivement ou temporairement hors de leur pays d'origine.
- ii. **Diasporas**: collectifs auto-organisés d'expatriés.
- iii. **Diasporas scientifiques et techniques (DST)** : ensemble des collectif auto-organisées de chercheurs et ingénieurs expatriés œuvrant au développement de leur pays ou de leur région d'origine, en priorité dans les domaines scientifiques, techniques et de l'enseignement supérieur. Toutefois, les expressions de « *diasporas du savoir* », « *diasporas intellectuelles* », « *diasporas hautement qualifiées* », « *diasporas de la connaissance* » ou « *diasporas scientifiques et technique* » sont utilisées de façon synonyme.
- iv. **Réseaux diasporas** : collectifs auto-organisés composés essentiellement d'expatriés, et identifiés en tant que tels avec une dénomination et disposant d'une structure organisationnelle. Ces réseaux de diasporas peuvent comprendre également des personnes non expatriés. Ces réseaux se préoccupent aussi de développements commerciaux comme d'autres activités.

³⁶ Des Critères retenus pas les experts pour définir les DST à savoir l'auto-organisation du groupe d'expatriés, son orientation active vers le développement du pays ou de La région d'origine, son activité dans le domaine scientifique et technique ou l'enseignement supérieur.

- v. **Politique de soutien aux DST ou option diaspora** : forme d'intervention publique pour le développement en passant par la mobilisation de DST, elle est à distinguer d'autres options de politique migratoire ou de politique de coopération.

1.1.1. Nomenclature de définitions

Une diaspora peut être définie comme « *personnes ayant migré, dont les descendants maintiennent un lien avec le pays d'origine* ». Le Département d'État américain définit ainsi les diasporas : groupes de migrants partageant les caractéristiques suivantes³⁷ :

- Dispersion, qu'elle soit volontaire ou non, à travers des frontières socioculturelles et avec au moins une frontière politique ;
- Une mémoire et un mythe collectif au sujet de la mère patrie ;
- Un engagement à conserver le côté vivant de la mère patrie par le biais d'actions symboliques et directes ;
- La présence du problème du retour, sans qu'il s'agisse nécessairement d'un engagement à réaliser ;
- Une identité consciente associée, exprimée dans les médias de la communauté de la diaspora, la création d'associations ou d'organisations au sein de la diaspora et une participation en ligne³⁸.

Par ailleurs, l'Union africaine définit sa diaspora comme « *constituée de personnes d'origine africaine vivant à l'extérieur de leur continent, peu importe leur nationalité et leur citoyenneté, et qui sont prêtes à contribuer au développement du continent et à construire l'Union africaine*³⁹. »

Néanmoins plusieurs facteurs compliquent l'estimation de l'envergure d'une diaspora : lieu de naissance, durée d'émigration, citoyenneté et questions d'identité (UNESCO, 2006).

Les immigrants temporaires peuvent être considérés comme faisant partie d'une diaspora, mais ils ne peuvent être inclus dans des statistiques d'immigration (OIM, 2006). Les pays d'origine utilisent aussi des définitions différentes des diasporas. L'Inde, par exemple, utilise trois catégories : Indiens non-résidents (NRI), personnes d'origine indienne (PIO), citoyens de l'Inde résidant outre-mer (OCI).

1.1.2. La définition de Robin Cohen (1997)

Il s'agit d'une définition qui analyse la notion de diaspora dans un cadre explicatif des critères stricts qui doivent être remplis simultanément pour s'approprier cette appellation. Selon ROBIN COHEN (1997), cette dénomination peut être attribuée aux communautés de migrants qui réunissent les caractéristiques suivantes :

- ✓ Dispersion à partir d'un lieu d'origine, souvent traumatique, vers au moins deux régions étrangères ;

³⁷ State Department, US, 2010.

³⁸ Union africaine, 2005, page 6.

³⁹ Idem.

- ✓ Expansion territoriale pour des raisons de recherche de travail, de commerce ou de poursuite d'ambitions coloniales ;
- ✓ Existence d'une mémoire collective du pays d'origine ;
- ✓ Idéalisation du pays d'origine et l'existence d'un engagement collectif à son soutien, reconstitution, prospérité et sécurité ou même sa création ;
- ✓ Développement d'un mouvement de retour qui obtient l'approbation collective
- ✓ Forte conscience ethnique du groupe, soutenue au fil du temps et basée sur signe de sens distinctif, une histoire commune et un destin commun ;
- ✓ Rapport conflictuel avec les sociétés d'accueil qui se manifeste par le manque d'acceptation dans le pays d'arrivée ;
- ✓ Empathie et solidarité avec les membres du groupe ethnique installé dans d'autres pays de destination ;
- ✓ Possibilité de développer un sens créatif, de meilleures conditions de vie dans des pays avec une tolérance envers le pluralisme.

1.1.3. Données et dynamiques migratoires

Au cours des dernières décennies, les migrations internationales ont significativement augmenté, passant de 77 millions d'individus, en 1960, à 214 millions en 2010, soit un accroissement de 177 %⁴⁰. Cette tendance est encouragée notamment par le progrès technologique et les nouveaux moyens de communication, d'où l'importante baisse des coûts financiers et personnels de la migration et l'intérêt croissant de ce phénomène pour les pouvoirs publics vu ses retombées positives sur le développement. Néanmoins, le déficit d'informations précises sur les diasporas, leur identité et localisation, leurs actions et la question de savoir quelles sont leurs aspirations pour l'avenir constitue une entrave importante à la compréhension et à la promotion de leur rôle pour le développement des pays d'origine⁴¹.

1.2. Profil des diasporas contemporaines

La contribution potentielle des diasporas au développement économique et social de leur pays d'origine dépend de plusieurs facteurs comme leur taille, le niveau de compétence, la santé, l'ancienneté ou le degré d'organisation, mais aussi des conditions prévalant dans le pays d'origine et du soutien institutionnel qu'elles reçoivent⁴². À cet effet, les gouvernements des pays d'origine et de destination peuvent favoriser l'implication des diasporas en soutenant leurs réseaux, facilitant la communication avec le pays d'origine, créant un environnement habitant ou, plus directement, en facilitant la mobilité et l'utilisation des compétences⁴³.

1.2.1. Caractérisation des diasporas dans la zone de l'OCDE

En 2005/2006, 89 millions d'immigrés vivaient dans les pays de l'OCDE, représentant environ 46 % de la population migrante totale de l'ensemble du monde, soit une hausse de 23 % par rapport à 2000⁴⁴.

⁴⁰ OMI, 2009.

⁴¹ Idem.

⁴² Ibid.

⁴³ Widmaier et Dumont, 2011.

⁴⁴ Idem.

La plus grande partie de la population immigrée de la zone OCDE provenait d'autres pays que l'OCDE (38 millions), suivis de l'Asie et de l'Océanie (15 millions), de l'Amérique du Sud et centrale (14 millions), de l'Europe hors OCDE et d'Asie centrale (11 millions). Les migrants d'Afrique subsaharienne ainsi que ceux du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ne représentaient que 4.5 % et 7.8 % respectivement de la population totale née à l'étranger dans la zone OCDE⁴⁵.

Au sein de l'OCDE, les plus importantes populations de naissance étrangère proviennent du Mexique (11 millions), du Royaume-Uni (3.4 millions), d'Allemagne (3 millions) et de Pologne (2.8 millions). Viennent ensuite l'Inde et la Chine avec 2.7 millions de migrants chacune vivant dans la zone OCDE⁴⁶.

1.3. Les diasporas du savoir

Les diasporas scientifiques et techniques (DST) se manifestent, d'une part, par une concentration massive d'expatriés hautement qualifiés de pays du Sud dans les pays du Nord (*l'expatriation des compétences*) et, d'autre part, par le caractère stratégique pour les pays du Sud de l'insertion dans « *l'économie de la connaissance* », via des politiques S&T et de coopérations adéquates.

1.3.1. Paramètres composants des DST

Les paramètres composants les DST peuvent être mis en évidence à travers leur genèse, leur mode de construction et la motivation de leurs membres.

1.3.1.1. La genèse des DST

Élément caractérisant l'identité d'un réseau diaspora, sa « *charte de naissance* » peut répondre soit à une initiative gouvernementale, soit à une auto-convocation des expatriés, différence qui induira des dynamiques internes spécifiques⁴⁷.

En effet, le gouvernement de République Sud-africaine considère sa diaspora comme un axe de sa politique de développement et comme un vecteur de transfert vers les secteurs d'activités du pays qui ont besoin de personnel hautement qualifié. Le réseau SANSA (South African Network of Skills Abroad)⁴⁸ est l'un des dispositifs mis en place pour réaliser ce transfert. Il a les caractéristiques d'une activité officielle et peut compter sur un consensus, dans le pays et à l'étranger, sur sa valeur et son rôle.

La dépendance politique représente l'un des risques associés aux réseaux gouvernementaux. Un gouvernement peut en effet adopter une politique défavorable envers un réseau

⁴⁵ OCDE, 2011.

⁴⁶ Idem.

⁴⁷ Un réseau d'expatriés peut résulter d'une initiative gouvernementale et répondre au critère d'auto-organisation, nécessaire pour pouvoir parler de DST. On doit en effet distinguer l'événement ayant conduit à sa fondation et « l'objet » que constitue le réseau.

⁴⁸ SANSA est une structure visant à transformer en gain la fuite des compétences. Il s'agit d'un réseau par lequel des diplômés d'universités d'Afrique du Sud expatriés établissent et gardent le contact avec leurs universités d'origine et les assistent dans la formation et la conduite de travaux de recherche de leurs étudiants. SANSA intervient aussi pour communiquer des résultats de recherche non disponibles en Afrique du Sud mais aussi pour faciliter des transactions commerciales. Ainsi, à travers SANSA, les compétences expatriées ont la possibilité de suivre les changements et les perspectives de développement et, de ce fait, explorer les collaborations et contributions possibles avec leurs homologues restés sur place.

du seul fait que celui-ci a été promu par un gouvernement antérieur, ou encore parce que ses membres ne partagent pas majoritairement ses objectifs⁴⁹.

Par ailleurs, il est important de noter le risque inverse affectant des réseaux d'initiatives uniquement privées spontanées. Pour l'association des Alumni (*anciens élèves*) de l'Université d'Addis-Abeba, le manque d'engagement de la part des autorités gouvernementales rend difficile l'établissement d'une base enracinée localement au pays, avec pour conséquence une déficience dans la coordination et une faiblesse du groupe dont les actions se dépassent presque jamais le seuil d'initiatives individuelles⁵⁰.

1.3.1.2. Le mode de construction des réseaux diasporiques

Une DST se construit soit par un mouvement spontané d'auto-organisation ou d'une réponse à un appel du gouvernement du pays d'origine (MEYERJ., BROWNM., 1999).

Dans le cas d'auto-organisation, la diaspora se mobilise le plus souvent de façon empirique, par le bouche-à-oreille, des appels sur Internet à travers des newsgroups, ou par de simples liens de proximité. Dans d'autres cas, la création est plus systématique et procède d'une certaine organisation, avec utilisation de fichiers d'agences nationales (boursiers par exemple), prospection des listes des représentations diplomatiques ou mobilisation des associations d'anciens étudiants. Lorsque le contact est indirect, quand il procède d'un travail de recensement systématique, la mobilisation est aussi moins effective car elle n'est pas appuyée sur des réseaux sociaux (MEYER, J.-B., 1999.)

1.3.1.3. Les motivations des membres des DST

Les motivations des membres des DST sont très variées et relatives aux diverses catégories de leurs membres: chercheurs ou ingénieurs, seniors ou juniors, post-doctorants ou doctorants, étudiants pour de longs séjours ou pour des périodes courtes.

Dans toutes les initiatives conduisant à la création de DST, il y a au départ une motivation personnelle qui peut relever des agendas suivants (MEYERJ.-B. 2001):

- i) **Professionnel** : c'est entre autres le cas de médecins expatriés continuant à exercer à distance une pratique clinique en Inde, ce qui leur permet de rester en contact des maladies spécifiques pour développer des vaccins adéquats. Tel est également le cas d'organisations professionnelles d'origine indienne spécialistes en science de l'information et de la communication dont la vocation première est de fournir aux expatriés qui en sont membres un milieu de socialisation professionnelle aux États-Unis.
- ii) **Économique et financière** : à l'exemple d'associations de professionnels indiens qui cherchent à entrer en contact avec des marchés locaux ou dans ceux des réseaux de cadres chinois ou indiens travaillant pour une entreprise multinationale.
- iii) **Philanthropique** : notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé⁵¹.

⁴⁹Le réseau colombien Caldas avait très bien fonctionné à ses débuts. Sa dynamique s'effondra avec l'arrivée d'une nouvelle équipe gouvernementale et l'épuisement des membres du réseau à force de lourdeur des tâches auxquelles ils étaient confrontés.

⁵¹L'exemple d'étudiants indiens effectuant un séjour de travail au village et celui des médecins qui pratiquent leur spécialité gratuitement dans les hôpitaux pour pauvres sont typiques à cet égard. Les associations regroupant un grand nombre de membres, volontaires et qualifiés à la fois, telle l'Association américaine des praticiens d'ori-

iv) *Politique* : comme dans le cas des associations éthiopiennes ou uruguayennes.

En somme, la motivation personnelle est le plus souvent le résultat de croisement de facteurs multiples. Il n'existe pas de modèle unique explicatif de l'implication d'un individu dans un réseau de DST (MEYER J.-B. 2001).

1.3.2. Tâches et produits spécifiques des DST

Les DST se livrent pratiquement à diverses activités : construction d'un milieu scientifique, collecte, gestion et mise en circulation d'informations sur les compétences des membres du réseau, formation et animation scientifique et contribution aux infrastructures S&T du pays d'origine.

À cet effet, les DST assurent souvent des activités de service pour leurs membres, à savoir l'aide à l'insertion dans le pays d'accueil, la diffusion d'informations utiles aux expatriés et la création de liens entre eux à travers (MEYER J.-B et *al*, 2001) :

- ✓ L'établissement d'un réseau de communication et d'information via Internet entre les membres ;
- ✓ La création de supports matériels de liaison et d'échanges de type lettre du réseau ;
- ✓ L'aide aux étudiants venant du pays d'origine.

Il existe, en outre, un objectif d'aide au pays d'origine à titre de participation au développement S&T. Les activités correspondantes dépendent de l'objectif du réseau et des rapports établis avec le pays d'origine.

Parmi ces activités, citons les suivantes (MEYER J.-B et *al*, 2001):

- ✓ La création de forums de débats, notamment autour de questions de développement scientifique et technique dans le pays d'origine, la constitution de bases de données des expatriés incluant leurs domaines de spécialisation, disciplines d'appartenance, activités visant au renforcement de l'infrastructure d'enseignement, de recherche et d'innovation du pays d'origine. Ses activités sont généralement associées à des actions d'accompagnement de la mobilisation de ressources (pour des causes humanitaires et pour l'éducation des expatriés ou ceux restés dans le pays d'origine), l'aide à l'intégration des nouveaux arrivants dans le pays d'accueil et la représentation des expatriés vis-à-vis des autorités du pays d'accueil et du pays d'origine.
- ✓ Les DST ayant acquis une certaine importance assurent les activités suivantes⁵²: l'envoi de matériel bibliographique et d'équipement technique au pays d'origine, la mise en relation d'acteurs locaux dans les pays d'origine avec les sources d'information pertinentes et l'échange d'information scientifique et de savoir-faire entre les pôles multiples de la diaspora,
- ✓ L'association des partenaires restés au pays dans des projets mis en place dans le pays d'accueil.

gine indienne (AAAPI) avec ses 35 000 médecins membres et 10 000 étudiants, permettent l'envoi d'un flux continu de volontaires.

⁵² L'AAAA s'est mobilisée pour trouver des fonds de soutien aux recherches éthiopiennes contre le sida. L'ASIS colombienne s'implique dans quatre domaines principaux: santé, environnement, informatique et ingénierie, en rapport avec les besoins spécifiques ressentis dans les diverses régions de Colombie.

Les DST constituent d'une manière générale des acteurs efficaces pour faire émerger au Nord des thèmes propres à l'agenda scientifique du Sud. Les scientifiques expatriés qui s'intéressent à la coopération pour le développement, non seulement sensibles aux problèmes propres aux sociétés du Sud, mais partagent aussi la culture et la langue des partenaires collaborateurs, ce qui facilite l'interaction avec la communauté locale.

1.4. Classification des activités des DST

Les activités des diasporas scientifiques et techniques peuvent être classifiées sous quatre grandes catégories (BROWNM. et *al.*, 1999) :

La co-construction d'un milieu scientifique, intéressant le pays d'origine par des actions telles que:

- a. accueil d'étudiants, chercheurs ou enseignants dans les pays hôtes et une aide à leur retour et réinsertion dans le pays d'origine (cas asiatiques: Taïwan, Corée, Chine) ;
- b. circulation des personnes sur des thématiques précises, en stimulant la vie scientifique par l'organisation de rencontres, en favorisant la circulation des informations et équipements, en aidant à la mobilisation de ressources pour des contrats conjoints.
- c. collecte, gestion et mise en circulation d'informations sur les compétences des membres de réseau afin de permettre aux individus, institutions et entreprises de trouver les personnes qualifiées pour un projet donné⁵³.
- d. formation et animation scientifique, ce qui peut passer par un travail préalable d'établissement d'états de l'art, de manuels et de programmes d'enseignement, par des activités de formation dans le pays d'origine, de conseils aux institutions ou agences gouvernementales, aux entreprises ou ONG, par une participation à l'animation ou à l'évaluation de projets ou programmes dans le pays d'origine⁵⁴.
- e. contribution aux infrastructures S&T du pays d'origine, par exemple les équipements informatiques et communicationnels, les ressources documentaires et les bibliothèques... etc.

1.5. Les liens entre les DST et les pays d'origine

Variation et complexes, les rapports des DST avec le pays d'origine sont perçus à travers leurs relations avec les gouvernements, les multiples acteurs des secteurs économique et scientifique.

1.5.1. Rapports avec les autorités gouvernementales

La nature du rapport entretenu avec le gouvernement du pays d'origine est un paramètre important de la capacité d'investissement d'une DST dans le pays d'origine. Ce rapport peut être placé sous le signe de la domination de l'État et de la complémentarité⁵⁵.

⁵³ Le réseau SANSa offre par exemple toute possibilité de prospection précise à distance sur des profils très pointus.

⁵⁴ Par exemple : retour temporaire des professeurs chinois expatriés aux États-Unis, dans le cadre de programmes de circulation des compétences expatriées récemment mis en place par le gouvernement de Pékin.

⁵⁵ Séminaire « Migrations », Paris, IRD, 21 décembre 2001.

En effet, afin de mieux tirer profit du potentiel que leur offre leur diaspora, les Chinois ont procédé à l'évolution du cadre légal (acceptation de la double nationalité et du double emploi), à l'amélioration des conditions économiques au retour (salaires parfois très supérieurs à ceux de leurs équivalents chinois, primes, etc.) et l'établissement d'un statut spécifique pour les expatriés désireux de collaborer avec le pays (postes honorifiques, prix nationaux, rémunération, etc.⁵⁶).

Les organisations chinoises aux États-Unis s'appuient en outre sur une logistique efficace à différents niveaux (administratif, informatique et éditorial) leur permettant une communication facile entre eux et un accès avantageux à l'information, deux points majeurs pour les dynamiques internes d'un collectif aussi important. L'autonomie d'un certain nombre de ces réseaux vis-à-vis du gouvernement chinois donne à ces organisations un certain pragmatisme, leur épargnant, par ailleurs, une trop grande dépendance par rapport aux aléas politiques internes⁵⁷.

Le gouvernement ne s'est pas attaché à la mise en place de structures et de dispositifs susceptibles de gérer les relations avec les associations, réseaux et organisations d'expatriés, allant du secteur des affaires jusqu'à l'investissement philanthropique en passant par l'éducation et la santé. Le potentiel que recèle cette diaspora, dans ce sens, est immense. Il a une masse critique importante et ses membres possèdent des qualifications internationalement reconnues, en particulier dans les TIC (FIBBI R. et al 2002).

1.5.2. Rapports avec le secteur économique

Les expatriés installés de par le monde peuvent se révéler d'excellents ambassadeurs des intérêts nationaux et des interlocuteurs qualifiés des entrepreneurs des deux pays⁵⁸. Dans le cas du secteur privé, la dynamique de l'échange est généralement soumise au mouvement de globalisation et au mode de fonctionnement des marchés internationaux dans lesquels s'inscrivent ces acteurs.

Les cas asiatiques permettent de voir comment les entreprises jouent la carte de la délocalisation de leurs sites de production, les transférant des pays développés aux nouvelles villes des pays émergents (notamment dans les secteurs de la haute technologie, des biotechnologies, de l'informatique, etc.). Cette évolution du marché international peut être mise à profit dans une logique de coopération via la diaspora, où celle-ci se positionne comme médiateur entre le secteur privé du pays d'accueil et les partenaires potentiels dans le pays d'origine⁵⁹.

1.5.3. Rapport avec le milieu scientifique et technique

Problème majeur souvent invoqué par les scientifiques de la diaspora, notamment africaine, vis-à-vis de leurs collègues restés au pays d'origine, la difficulté à construire un partenariat fiable, tant le tissu des réseaux est serré, ce qui empêche les initiatives en dehors du

⁵⁶ Idem.

⁵⁷ Ibid.

⁵⁸ « Diaspora qualifiée et implication dans le développement des pays d'origine. Exploration à partir du cas marocain », Congrès des Études africaines en France, Bordeaux, 6-7-8 septembre 2010.

⁵⁹ Idem.

relationnel préexistant, l'arrivée de nouveaux partenaires étant en effet susceptible de remettre en cause des situations et des traditions établies⁶⁰.

Ce croisement qui protège les intérêts, voire les clientélismes, peut donc réellement faire obstacle aux relations avec la diaspora, alors que la reconnaissance de la DST et son inscription dans le tissu des institutions locales sont des éléments nécessaires à son action. Cependant, la reconnaissance officielle du rôle des expatriés ne résout pas nécessairement les problèmes, comme en témoigne le cas chinois, qui surpasse les chercheurs expatriés voulant venir comme visiteurs scientifiques au pays, ou qui les fait nommer à la tête des plus importantes institutions scientifiques, au risque de compliquer les rapports entre population scientifique locale et expatriés⁶¹. L'expatrié possède un statut extraterritorial qui le préserve de toute dépendance vis-à-vis des pouvoirs locaux.

1.6. Modes d'organisation, de communication et de fonctionnement des diasporas

Les réseaux diasporiques sont généralement structurés et organisés sous diverses formes au centre comme aux périphéries des réseaux et grâce aux TIC, la communication inter-réseaux et avec le reste des intervenants au niveau national aussi bien qu'international est devenue intense et fiable.

1.6.1. Relations à l'intérieur du réseau

Certaines DST mettent en œuvre un dispositif diversifié de communication et de relation entre membres avec le pays d'origine et d'accueil. D'autres, malgré la mobilisation de moyens de communication de qualité, ont un registre plus limité (MEYER, J.-B., 2004).

Le cœur du dispositif des DST est constitué du fichier électronique des membres. Les modalités de la communication entre ceux-ci caractérisent les expériences des DST et conditionnent les rapports entre les membres aussi bien dans les pays d'accueil que d'origine⁶².

Les rapports entre expatriés et nationaux sont globalement complexes. Pour œuvrer ensemble au développement, les deux parties doivent être associées aux initiatives, aux choix et aux processus de prise de décision. La mise en correspondance de ce que peut offrir la diaspora avec les besoins dans le pays d'origine réclame un espace où cet échange, la sélection des priorités et l'affectation des ressources puissent s'effectuer (MEYER, J.-B., 2003).

Dans les faits, il se trouve qu'il existe des réseaux qui ont créé ce type d'échange de façon ponctuelle, notamment dans des assemblées générales de représentants locaux du réseau réunis dans la capitale du pays d'origine. Mais si l'exercice de représentation et d'échange n'est pas régulier, il ne débouchera pas sur des décisions engageant les acteurs.

⁶⁰ Ce poids des relations préexistantes a été également évoqué dans les cas colombien et éthiopien.

⁶¹ Scientific Diasporas: A new Approach to the Brain Drain. Management, 1999.

⁶² Certaines associations indiennes et chinoises ont bâti des structures où l'information circule normalement vers le pays d'origine et vers celui d'accueil. Elles mobilisent non seulement des moyens informatiques mais aussi des vecteurs tels que magazines, télévisions, radios et mettent en œuvre des manifestations sociales (fêtes, réunions, cérémonies, etc.), d'une efficacité symbolique très importante lorsqu'il s'agit de communiquer et d'établir des liens aussi bien avec les communautés locales d'accueil.

1.6.2. La mise en œuvre des technologies de l'information et de communication

Les DST utilisent très largement Internet, y compris celles des pays les moins avancés sur le plan des infrastructures de télécommunication. De nos jours, des possibilités techniques nouvelles rendent de plus en plus faciles des travaux collectifs à distance, où le facteur technique est moins limitant que les dispositifs organisationnels et politiques pour tirer parti des opportunités offertes.

Les différents sites web des réseaux DST exercent deux des rôles clés de l'organisation diasporique en soutenant, d'une part, le processus d'auto-organisation (présentation du réseau et information des membres ou partenaires, décisions et actions communes) et, d'autre part, le partage des savoirs et des informations et expériences (documentation, enseignement, publication, navigation).

Auparavant, les liens qu'entretenait un expatrié via son retour irrégulier étaient limités en dépit de leur utilité. Aujourd'hui, toutefois, les actions gagnent beaucoup en planification et en réactivité.

Les pays où l'infrastructure Internet est faible peuvent avoir des réseaux diasporiques actifs sur le Web. Cela s'explique par le fait que la capacité informatique est partiellement délocalisable. Les listes électroniques des réseaux DST sont gérées à l'extérieur du pays sur des serveurs d'organisations auxquelles appartiennent des membres expatriés.

Cependant, l'évolution d'Internet comme support de pratiques collectives se développe et de nouvelles fonctionnalités sont en émergence. C'est ainsi que se répand la notion « *d'édition partagée* », utilisant de tels espaces de pratique collective. Ce changement consiste à rendre visibles les traces de l'activité d'un groupe. Il s'oriente vers l'instauration d'un « chantier » en ligne (échange et construction de connaissances communes, mémorisation des échanges)⁶³.

De plus, l'amélioration des outils de traduction facilite le multiculturalisme. Cette évolution technologique est propice aux activités de diasporas en mesure d'exploiter ses avantages, d'où la facilitation du travail intellectuel à distance pour des DST.

Néanmoins, l'interconnexion ne constitue pas en soi une garantie de lien solide, durable et productif. Une médiation humaine de qualité est indispensable. Les DST qui ont fait preuve d'une bonne communication électronique où des dynamiques ont émergé, ont des modérateurs et/ou coordinateurs actifs⁶⁴.

1.6.3. Les relations entre réseaux: le modèle de la fédération

L'émergence actuelle des fédérations d'organisations de migrants offre aux DST la possibilité de s'associer à d'autres pour le développement de projets⁶⁵. La sur-émergence des associations de migrants à l'instar de HTA (Home Town Associations) et OSIM (Organisations de solidarité issues de migrations) s'explique par leur regroupement en structures fédéra-

⁶³ « La récupération de l'intelligence scientifique expatriée: le réseau Caldas, une expérience colombienne », Colloque ORSTOM-UNESCO « Les sciences hors d'Occident au XX^e siècle », Paris, 19-23 septembre 1994.

⁶⁴ Idem.

⁶⁵ Le modèle de la fédération d'organisations locales, observé dans plusieurs cas, améliore la capacité de négociation avec le pays d'origine et d'accueil.

tives⁶⁶. Cette modalité organisationnelle en fédération représente en effet un atout incontournable pour les diasporas, car elle permet de gérer une masse critique relativement importante d'expatriés et une pluralité de spécialisations professionnelles et de registres d'investissement.

Ces fédérations ont pour vocation de doter les associations de capacités d'action pour mener des projets de développement dans les pays d'origine. Les objectifs de ce regroupement sont les suivants (MEYER J.-B, 1997):

- ✓ mutualisation des compétences et partage des ressources techniques ;
- ✓ développement de la formation des membres et professionnalisation de leurs actions ;
- ✓ renforcement de la capacité de négociation avec les institutions d'État (pays d'origine et d'accueil) et accès au financement de projets et aux fonds de coopération, du fait qu'elles disposant de plus de ressources, d'infrastructures, de relations sociales pouvant parfois embaucher du personnel administratif. Celui-ci permet aux membres des associations de se concentrer sur les activités de coopération, de développement du pays d'origine et sur la création des liens entre ce dernier et le pays d'accueil.

1.6.4. L'espace de référence: national ou régional

L'ALAS (Association latino-américaine de scientifiques) et le programme MIDA (Migration pour le développement international en Afrique) sont des exemples de fédérations de DST constituées sur une base régionale. Cette forme d'organisation est particulièrement pertinente pour les petits pays (MEYER J.-B, 1997). Dès lors, la régionalisation des DST revêt souvent un sens profond pour les membres car, comme ils l'expriment eux-mêmes, hors de chez eux, ils se sentent moins ressortissants d'un pays particulier qu'Africain ou Latino-Américains.

La question devient alors celle des interlocuteurs et des soutiens institutionnels possibles. En effet, les DST d'ampleur régionale ne sont pas créées, ni soutenues par des pays, mais par des organisations internationales (l'ALAS par l'UNESCO, le MIDA par l'OIM). Ces programmes procèdent au recensement et au contact de compétences régionales, voire continentales expatriées, recensement mis ensuite à la disposition de chacun des États de la région concernée (à travers une base de données) (MEYER J.-B, 1997).

Dans le cas de petits pays dont la population expatriée mobilisable est faible, cette approche programmatique leur draine une masse critique qu'ils ne seraient jamais en mesure d'atteindre par leurs moyens. L'implication de ces derniers est néanmoins réduite du fait qu'ils se sentent peu ou pas concernés. Leur soutien aux activités des DST régionales est fragile et requiert un investissement continu de la part des organisations internationales en question.

1.7. Les DST et les politiques publiques de S&T

Les États-Unis demeurent le premier pôle mondial d'attraction des scientifiques du monde entier, notamment en provenance d'Inde et de Chine. Cet apport extérieur représente à la fois une composante à part entière du modèle américain de la recherche et une caractéris-

⁶⁶ HTA, association d'origine latino-américaine aux États-Unis et OSIM, organismes africains et asiatiques établis en France.

tique du système de recherche des pays de départ concernés. De même, Inde et Chine, à travers des politiques publiques soutenues, ont amplement tiré profit de leurs diasporas⁶⁷.

Un aperçu général de ces modèles nous permettra de mettre en valeur l'apport des politiques de coopération S&T à travers l'appui aux DST à la fois pour les pays d'accueil et d'origine.

1.7.1. Les États-Unis : exemple typique de pays d'accueil

Aux États-Unis, en l'absence d'une institution centrale conduisant la coopération scientifique et technique nationale, la coopération académique apparaît comme une pratique essentiellement à la charge des institutions universitaires, de la communauté scientifique et du secteur privé.

Les agences de financement de la recherche disposent, en effet, de programmes de coopération internationale que d'universités, souvent mises en place sous la conduite de leur staff d'origine étrangère.

L'implication d'expatriés dans des projets intéressant leur pays d'origine se fait à travers les structures universitaires, financés en tant que projets de recherche dans le cadre d'appels d'offres compétitifs. Les notions de codéveloppement et celle de DST ne sont présentes comme critère dans les procédures de financement de projets de recherche en coopération internationale (BROWN M, 1999)

1.7.2. L'Inde et la Chine : la diaspora au service des pays d'origine

Le gouvernement indien a pris conscience du potentiel que représente son immense diaspora (20 millions de personnes) pour contribuer au développement du pays depuis les années 1990 (KHADRIA, 2006). Pour s'en donner les moyens, il a constitué un Comité national de la diaspora indienne (*High Level Committee on Indian Diaspora*) chargé de formuler des recommandations pour la politique publique en la matière, c'est-à-dire sur les modalités organisationnelles et les programmes à lancer en vue de l'implication des expatriés dans le développement social, économique et technique du pays⁶⁸.

Ce volontarisme est symptomatique de ce qui se passe par ailleurs au niveau des entreprises d'informaticiens d'origine indienne qui œuvrent depuis la Silicone Valley à la création de Start-Up à Bangalore (KHADRIA, 1999).

Le cas Chinois présente de multiples similitudes avec le modèle indien. Le gouvernement central, notamment, a pris conscience de l'intérêt que revêt la diaspora scientifique et technique et le suivi de la mise en place de dispositifs de mobilisation et de communication systématiques.

Des actions sont conduites de la part des autorités chinoises en vue de faire bénéficier leurs centres de recherche et d'enseignement supérieurs de l'expérience d'expatriés hautement qualifiés.

⁶⁷Nous reviendrons au cours du quatrième chapitre sur les parcours des diasporas indiennes et chinoises.

⁶⁸Le rapport remis au Premier ministre en janvier 2002 souligne la motivation générale de la diaspora pour agir et la nécessité de l'y aider, en levant les obstacles bureaucratiques qui contrecarrent ses initiatives et en lançant plusieurs réformes.

En effet, les DST agissent dans le cadre de projets et d'acteurs S&T. Les acteurs des pays de départ et d'accueil, éléments d'une même communauté scientifique, ils appartiennent à des institutions de nature comparable. Les DST fonctionnent alors spontanément dans le cadre d'intérêts professionnels clairs, sans nécessité de faire l'objet de politiques explicites de la part des États-Unis (KHADRIA,1991)

Cas emblématique, les États-Unis bénéficient des compétences des expatriés indiens et chinois. Parallèlement, les pays de départ mènent une politique leur permettant de tirer parti de leurs ressortissants respectifs.

1.8.Diaspora et politiques publique de coopération des pays sources

Les cas chinois et indiens mettent en valeur deux manières permettant d'aborder la coopération S&T avec des pays moins avancés au plan S&T(AURÉLIEV.,2009). Premièrement, comme élément d'une politique volontariste de coopération visant à ce que les pays en développement tirent parti de leurs expatriés, les DST doivent être soutenues puisqu'il s'agit d'un élément contribuant au développement S&T. Deuxièmement, les pouvoirs publics des pays d'accueil n'ont pas à s'intéresser aux DST en tant que telles, leur émergence serait le résultat du développement S&T, lui-même lié au jeu d'acteurs S&T cherchant leur intérêt bien compris dans la compétition mondiale.

De ce fait, la politique de soutien volontariste aux DST serait un instrument de développement S&T des pays d'origine qui, dans un second temps, serait remplacée par le jeu spontané d'acteurs institutionnels similaires élaborant leurs stratégies de partenariat dans l'espace international des activités S&T(AURÉLIE V, 2009).

1.9.Le rôle des DST dans le cadre de politiques de coopération S&T

Étant l'un des facteurs moteurs du développement, les DST ont été inscrites au centre des politiques publiques et ont fait l'objet d'une attention accrue sur le plan international.

1.9.1. Le Codéveloppement comme politique adoptée par l'UE

Le Conseil de l'Union européenne et le Parlement européen se sont prononcés explicitement en faveur du Codéveloppement (UE, 2001). Ils recommandent l'orientation du partenariat et des bénéfices partagés par les deux pays et le migrant. Une position également confirmée par la conférence européenne sur les migrations, tenue à Bruxelles en octobre 2001.Le sommet européen de Séville, en juin 2002, réaffirma aussi cette association stratégique entre migration et coopération comme orientation fondamentale dans le cadre du codéveloppement.

1.9.2. La Banque mondiale et la Banque asiatique du développement

L'enjeu de la mobilisation de compétences expatriées passe au niveau intergouvernemental par le biais d'organisations internationales. Si les implications fortes, sous forme de programmes opérationnels, de la part de l'UNESCO, OIM, PNUD, BIT, Nations unies et OMS sont déjà connues, celles des banques de développement sont plus récentes (OCDE, 2012). Ainsi, la Banque mondiale se préoccupe du sujet en initiant une démarche exploratoire de réseaux similaires avec une orientation marquée vers le secteur des affaires⁶⁹, (MEYER J.-

⁶⁹ Avec deux projets pilotes en Arménie et en Afrique du Sud.

B.2003). La Banque asiatique du développement a lancé un programme d'évaluation des expériences de réseaux DST en vue d'apprécier leur contribution au développement scientifique des pays asiatiques (BM, 2005).

2. Transfert de compétences

Hormis les envois de fonds des migrants (remitences), le lien entre migration et développement se mesure à la mobilisation des compétences et du savoir-faire de la diaspora en faveur du pays d'origine.

Dans cette section nous allons analyser les mécanismes, moyens et outils par lesquels les compétences et expériences acquises par les migrants sont intégrées au développement en vue d'améliorer les capacités d'organisation et les performances économiques de différents secteurs d'activité.

2.1. Programmes de mobilisation des compétences

Il existe une panoplie de programmes composant les liens entre migration et développement. Ils consistent à renforcer le rôle des migrants, particulièrement de leurs transferts dans le développement économique et social des pays d'origine à travers des projets de codéveloppement. Ces projets considèrent les migrants comme de potentiels investisseurs et visent à les accompagner dans la création de petites et moyennes entreprises (PME). Les activités supposées vont de l'appui à la formulation d'un projet, à l'étude de faisabilité, l'allègement du coût des transferts, la recherche de prêts bancaires et la mise à disposition de garanties bancaires (CHARUM J. et al. 1994).

La majorité de ces projets sont fondés sur une hypothèse stipulant que la participation des migrants au développement des pays d'origine serait un moyen efficace de réduire la pauvreté tout en réduisant l'émigration. La contribution des migrants qualifiés au développement des économies nationales est également envisagée sous forme de participation à des missions de coopération (CHARUMJ. et al. 1994).

2.1.1. Moyens, outils et pratiques de mobilisation des diasporas qualifiées pour le développement de pays source

De nouvelles formes de réponse à l'exode des cerveaux ont été avancées. Elles ont eu lieu à travers des initiatives visant à convaincre les diasporas à participer au développement de leur pays d'origine sans qu'elles ne quittent définitivement leur pays d'installation (Meyer, J-B, 2004). Dès lors, les opérateurs doivent connaître ces initiatives afin de trouver un positionnement adéquat. La démarche consiste à analyser les instruments et mécanismes existants et d'en dégager les enjeux susceptibles de conditionner l'intervention de ces opérateurs en vue de cerner les pratiques actuelles de mobilisation des diasporas qualifiées, ensuite de mettre en œuvre les moyens et outils de mobilisation sur lesquels les opérateurs pourront s'appuyer (MEYER, J-B., 2004).

2.1.2. Pratiques actuelles de transfert des compétences des diasporas en faveur des pays d'origine

Il existe deux approches opposées permettant de mobiliser les diasporas qualifiées à contribuer au développement de leur pays d'origine. La première considère le déplacement physique de l'expert comme gage d'efficacité et la seconde ne nécessite pas de déplacement physique, c'est la coopération virtuelle (Meyer, J.-B., 2004).

2.1.2.1. Mobilisation à travers le déplacement physique « la récupération des hommes »

En réponse à l'échec des programmes de retour, le principe de mobilité des hommes fut adopté. Ces programmes sont les précurseurs de l'idée de migration pour le développement, à savoir, comment les migrants pourraient être intégrés de manière positive dans le processus du développement.

Parmi les programmes institutionnels, peuvent être cités (IRD, 2001):

a) **Le Programme migration pour le développement en Afrique (MIDA)**

Ce programme vise à mettre en concordance les compétences des migrants qualifiés volontaires avec les besoins d'expertise dans vingt pays africains⁷⁰. Il ambitionne ainsi à mettre en correspondance les compétences et les expériences professionnelles (capital humain) des migrants et les besoins du pays d'origine; mobiliser et canaliser le capital financier représenté par les transferts de fonds et d'épargne en faveur d'investissements à grande échelle et dans les secteurs les plus productifs de l'économie d'origine ; utiliser le capital social représenté par le réseau des associations et des relations sociales et professionnelles des migrants.

b) **Le programme Transfert of Knowledge Through Expatriate Nationals (TOKTEN)**

Impulsé par le PNUD, il consiste à planifier et organiser des missions de courte durée⁷¹ d'experts visiteurs, comprenant des talents expatriés, mais aussi des professeurs et des chercheurs d'Europe, d'Amérique du Nord, d'institutions publiques ou privées et d'ONG. Ces groupes comportent une vaste représentation de mathématiciens, juristes, ingénieurs, économistes, informaticiens, etc. Ils séjournent dans les universités visitées où ils participent à la formation d'étudiants, procèdent à de fructueux échanges avec leurs collègues rencontrés sur place et nouent des relations de travail et de partenariat avec eux.

Le TOKTEN, au même titre que le MIDA, fondés sur le même principe, le transfert physique de savoir et de savoir-faire, consiste à mettre à disposition expérience et ressources (*intellectuelles et financières*) de la diaspora au bénéfice du développement de leur pays d'origine, notamment dans les secteurs défaillants de l'économie nationale et en rapport avec les priorités définies par le gouvernement. C'est pourquoi ces programmes privilégient des « *visites multiples* » visant à répondre rapidement à un besoin particulier⁷².

⁷⁰ Les données disponibles (OIM, 2009) indiquent que jusqu'en 2009, six projets ont été mis en œuvre et 27 propositions de projet MIDA ciblant des pays dans les quatre sous-régions d'Afrique subsaharienne. Elles ont été développées en collaboration avec l'Agence de développement et d'encadrement des PME (ADEPME).

⁷¹ Périodes allant d'un à trois mois.

⁷² Ex : une demande de médecin spécialiste de la dengue dans une région reculée de la Sierra Leone.

Toujours dans le cadre de programme TOKTEN, des expatriés hautement qualifiés volontaires sont envoyés, moyennant finances⁷³, dans des pays choisis, chargés de former leurs homologues pour de courtes missions⁷⁴, susceptibles d'apporter un plus au fonctionnement des universités du Sud. Ils y organisent des séminaires et ateliers, assistent à l'élaboration de projets de développement, comme ils participent aussi à l'organisation de la gestion des administrations. Néanmoins, à défaut de substituer l'action sur place ou remplacer un poste vacant, l'importance est accordée à la formation de formateurs⁷⁵, qui est un élément stratégique du processus de transfert de compétences et/ou de connaissances. Elle permet d'aboutir à l'amélioration du professionnalisme des acteurs locaux.

Le fait que ces programmes (TOKTEN et MIDA) soient gérés par des agences multilatérales induit des budgets colossaux. Il est également cofinancé par d'autres bailleurs de fonds multilatéraux, comme l'ACBF (Fondation africaine pour le renforcement des capacités) pour le MIDA. En résumé, le succès relatif de ces programmes est directement lié au caractère multilatéral des organismes gestionnaires pour les raisons suivantes :

- i) Position de neutralité et couverture mondiale qui permet l'accès à une très grande variété de sources d'information.
- ii) Universalité et expériences uniques dans toutes les régions du monde : meilleures capacités à mobiliser l'expertise sur le plan international.
- iii) Assistance technique multisectorielle couvrant plusieurs domaines de développement humain, économique et social.

c) Le programme de coopération scientifique et universitaire (ARCUS)

Actions en régions de coopération universitaire et scientifique (ARCUS) est un programme de coopération scientifique au niveau régional qui a été lancé en 2005 en partenariat entre la France⁷⁶ et les pays émergents souhaitant y participer⁷⁷. Il fonctionne sous forme d'appels à projets où les régions et les acteurs définissent, d'un commun accord, le ou les pays émergents en direction desquels ils souhaitent orienter leurs actions, et les thématiques prioritaires.

d) Le Fonds de solidarité prioritaire (FSP)

C'est le transfert de compétences entre les chercheurs et les maîtres de conférences d'universités du Nord et leurs homologues dans les universités de 7 pays du Sud (Algérie, Tunisie, Maroc, Vietnam, Laos, Cambodge et Liban). L'AUF (*Agence universitaire de la francophonie*) en sera l'opérateur gestionnaire. Tout comme les programmes précédents, ce

⁷³ Frais de voyage, assurance médicale, indemnités journalières, paiement d'un salaire et éventuellement la mise à disposition d'un logement et d'un moyen de transport. Le TOKTEN alloue également une somme forfaitaire d'environ 300 dollars US destinée à couvrir les frais annexes (transport à l'aéroport, visas, communications téléphoniques, taxes d'aéroport, etc.).

⁷⁴ Formation de courte durée allant d'une semaine à 12 mois maximum.

⁷⁵ Formation de formateur vise au premier lieu le renforcement des capacités locales.

⁷⁶ La France représentée par le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

⁷⁷ Brésil, Inde, Chine, Russie, Mexique, Turquie, Iran et les douze nouveaux pays entrant dans l'Union européenne.

celui-ci procède par appel à proposition vers les 7 pays. Les thématiques les plus pertinentes seront retenues⁷⁸.

Le succès relatif de ces programmes est directement lié au caractère multilatéral des organismes gestionnaires pour des raisons de position, de neutralité et de couverture mondiale qui permet l'accès à une très grande variété de sources d'information, de son universalité et l'assistance technique multisectorielle couvrant plusieurs domaines de développement humain, économique et social.

2.1.2.2. Mobilisation sans déplacement physique : « récupération des connaissances »

Nous assistons, ces dernières décennies, à l'émergence de coopérations virtuelles axées sur le secteur recherche et développement à visée scientifique et technique, qui visent à la mise en connexion des DST aux communautés scientifiques et/ou universitaires de leur pays d'origine. Il en est attendu qu'ils puissent de la sorte participer, depuis l'étranger, à leurs travaux de recherche. Ces DST peuvent exporter leur technologie, enseigner, contribuer à des projets en tant que consultants extérieurs et diffuser leur expertise et connaissance sans avoir à se déplacer.

Cette pratique relève de trois postulats, à s'avoir : la capacité d'un expatrié hautement qualifié de contribuer au développement de son pays d'origine (agir au Sud en restant au Nord), la transformation de la « fuite des cerveaux » en « réservoir de cerveaux » (ressource à capitaliser) et enfin, la révolution des TIC réduit considérablement les dimensions espace/temps (apparition des réseaux TIC auto-organisés et le renforcement de la coopération scientifique et universitaire administrée et réglementée).

2.2. Les organismes travaillant sur le retour des compétences

De nombreuses institutions et organisations à travers le monde travaillent sur la question du retour de la diaspora scientifique. Parmi ces différents programmes en cours dans ce domaine :

✓ **Le Forum pour la recherche et le développement de la science en Afrique (RANDFORUM)** : basée au Kenya, cette institution est chargée d'explorer les possibilités de retour de la diaspora scientifique africaine, selon une demande exprimée en 1999 par un Forum présidentiel de chefs d'États africains sur la gestion des affaires de la science et de la technologie.

✓ **Le Commonwealth Business Council (CBC)** : c'est une organisation du secteur privé, spécialisé dans les événements en relation avec l'emploi et le placement. Il est à l'origine de FINDEJOBINAFRICA, l'une des plus importantes bases de données de cadres africains.

✓ **La Francophonie** : à l'instar du Commonwealth, la Francophonie s'intéresse également au développement de l'entreprise et de la compétitivité. Elle a mis en place un vaste et dynamique forum francophone d'affaires (FFA) tourné vers la promotion et le soutien au développement des échanges au sein des espaces francophones, en reposant sur un réseau de comités nationaux.

⁷⁸Il n'y a pas de quotas arrêtés par pays mais il s'agit plutôt d'une concurrence.

✓ **L'Agence universitaire de la francophonie (AUF)** : elle s'est investie dans le domaine de la coopération interuniversitaire Nord-Sud et Sud-Sud. Elle développe actuellement un important programme visant le renforcement des NTIC dans les institutions africaines.

2.3. Les approches de solutions possibles

Cette problématique demeure un sujet de préoccupation pour les spécialistes et les institutions chargées des compétences à l'étranger. De nombreuses approches/solutions ont été tentées avec des résultats mitigés (KUZNETSOV, Y, 2006).

2.3.1. La mobilisation des compétences expatriées : des notions pour une approche globale

La délicatesse de cette question tient, d'une part, à l'absence d'une solution unique et, d'autre part, de l'état socio-économique de ces cadres expatriés. Citoyens au patriotisme toujours vif, gardant de solides liens avec leurs pays d'origine, ils ont aussi acquis dans les pays d'accueil une notoriété qui leur confère une solide position sociale. La recherche de solutions réalisables doit donc tenir compte de toutes ces considérations

En effet, de nombreuses actions visant à faire profiter les pays d'origine sont actuellement mises en œuvre, dont les plus importantes sont les suivantes:

✓ **La collecte de matériels didactiques et scientifiques** : dans les établissements de formation des pays développés, la fréquence du rythme de renouvellement des matériels didactiques et scientifiques fait que la récupération d'une bonne partie de ces matériels peut être d'un grand apport pour les établissements africains totalement démunis. C'est ainsi que certains enseignants expatriés organisent, avec les responsables d'institutions de leurs pays ou d'autres pays, la collecte et l'expédition de matériels.

✓ **L'établissement d'accords interuniversitaires** : des accords sont initiés et soutenus par des enseignants expatriés dans le but de renforcer la coopération Nord-Sud dans des domaines spécifiques (accueil d'étudiants avancés, codirection de thèses, envoi d'enseignants pour participer, encadrement d'étudiants avancés...etc.).

En plus de ces actions, certaines organisations internationales développent des programmes dans ce domaine. L'UNESCO et le PNUD ont mis en place un Programme de participation de talents extérieurs à des sessions de formation dans des universités des PVD.

2.3.2. Les solutions possibles

Afin d'inverser la fuite de cerveaux en faveur du développement des pays d'origine, les organisations internationales et les spécialistes de la coopération ont mis en place plusieurs solutions susceptibles de d'opérer ce Co-développement.

2.3.2.1. Les centres d'excellence

Le cadre qui semble être le mieux élaboré pour transformer la fuite des compétences en gain pour les pays du sud, correspond à ce que l'on appelle les centres d'excellence. Cette vision est propre à l'UNESCO, elle est contenue dans son plan d'action pour le renforcement de la coopération interuniversitaire. Dans cette démarche, les établissements d'enseignement supérieur jouent un rôle clé dans le transfert du savoir, la formation des cadres, des techni-

ciens et des gestionnaires, dans la construction de l'identité culturelle et la promotion des processus démocratiques (HANNEY, S. R., M. A. GONZALEZ-Block, et *Coll.* 2002).

En effet, les centres d'excellence visent à traduire dans les faits l'exigence de complémentarité par la répartition du travail scientifique et par un effort constant, en vue de mettre à disposition de tous des institutions spécialisées ou des équipements de pointe ainsi que par la multiplication des équipes multinationales de recherche travaillant sur des programmes arrêtés de commun accord entre plusieurs universités.

De tels centres, à travers différentes interactions entre scientifiques, offrent la possibilité au développement des ressources humaines dont des zones déficitaires ont tant besoin et permet la sensibilisation au retour définitif des cerveaux expatriés. Ces centres régionaux que sont les centres d'excellence constituent un cadre privilégié d'accueil des scientifiques de la diaspora pour contribuer au développement de leurs pays d'origine.

3. Transfert de connaissance

Seront développés tout au long de cette section les différentes approches et les divers procédés de transfert de connaissance.

3.1. Les approches de transfert des connaissances

La notion de transfert de connaissances peut être caractérisée par plusieurs propositions théoriques, cadres conceptuels ou modèles logiques qui proviennent de disciplines ou de points de vue différents. Ces idées peuvent se résumer à trois grandes approches (ROY, M., GUINDON, J.-C. et coll. 1995) l'approche linéaire, l'approche de résolution des problèmes et les approches interactives.

3.1.1. L'approche linéaire ou unidirectionnelle

Les chercheurs qui utilisent une approche linéaire travaillent d'abord à faire avancer la science. Le savoir scientifique prime et la production de connaissances s'inscrit, en particulier, à l'intérieur d'une discipline.

Cette approche suppose, à la fois, que les producteurs de connaissances aient l'intérêt, le temps et les habiletés personnels nécessaires pour communiquer adéquatement leurs résultats de recherches aux utilisateurs. Les utilisateurs potentiels s'intéresseront nécessairement aux résultats de recherches des différents chercheurs (ROY, M., GUINDON, J.-C. et coll. 1995).

3.1.2. L'approche de résolution de problèmes

Selon cette approche, le processus de création des connaissances est mis en œuvre sur la base des besoins spécifiques d'un groupe d'acteurs à la recherche d'une solution à un problème concret. La science, dans cette perspective, joue un rôle plus utilitaire et l'on présume que le transfert des connaissances serait facilité par le simple fait que l'on part des besoins des utilisateurs (LAVIS, J. N., ROBERTSON, D. et coll. 2003).

3.1.3. Les approches interactives

Les approches interactives proposent des allers retours plus ou moins fréquents entre producteurs de connaissances et utilisateurs potentiels tout au long de la démarche. Le mode de collaboration et d'interaction entre acteurs peuvent prendre plusieurs formes.

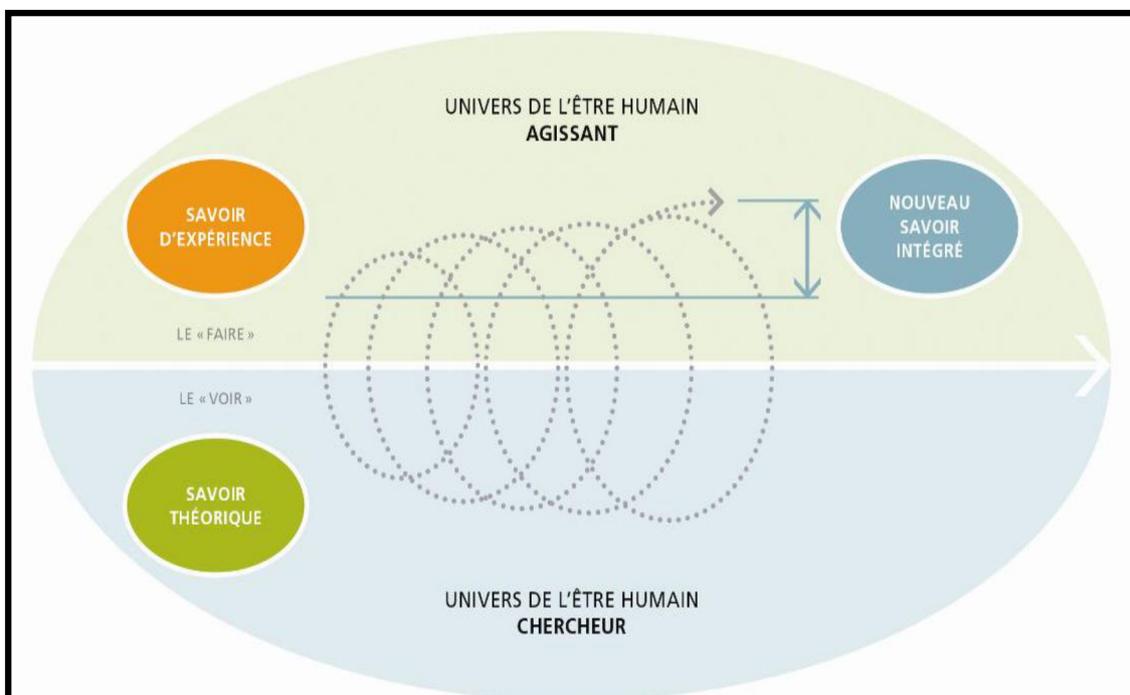
Le mode bidirectionnel, qui permet minimalement d'intégrer les préoccupations des futurs utilisateurs dès le début de la recherche, démontre que les utilisateurs jouent un rôle actif en contribuant à une ou plusieurs étapes de la recherche (formulation de la question de départ, validation des outils de recueil de données, interprétation, validation et diffusion des résultats... etc.). On parle alors de recherche collaborative. (DUBOIS et *al.*, 2008).

3.1.4. Le mode de transfert en spirale

Le mode de transfert en spirale (figure 2) va un peu plus loin en intégrant le savoir expérientiel des utilisateurs, qui deviennent alors coproducteurs de connaissance. La spirale évoque les allers retours constants entre chercheurs et utilisateurs afin de redéfinir, préciser et bonifier le projet au fur et à mesure qu'il avance.

Ce mode de collaboration entre chercheurs et utilisateurs s'applique particulièrement bien à des recherches en sciences sociales et humaines où l'expérimentation se déroule dans un milieu donné et favorise l'appropriation de nouvelles connaissances par les utilisateurs participant à la recherche (Landry, R., Amara, N. et *al.* 2000). Les connaissances acquises peuvent ensuite être disséminées vers des milieux similaires.

Figure II.2 : mode de transfert en spirale.



Source : Inspiré de Bouchard et Gélinas (1990) dans Roy M., J.-C. Guindon, et coll. (1995). Études et recherches, IRSST. p. 31.

Dans cette perspective, les enjeux du transfert des connaissances dépassent le niveau des contenus. Ils se retrouvent également dans les systèmes sociaux (organisationnels et so-

ciopolitiques), générateurs et utilisateurs de connaissance, de même qu'ils se retrouvent au niveau des interactions entre systèmes. Ainsi s'explique la notion de réseau comme soutien à la production et au transfert des connaissances.

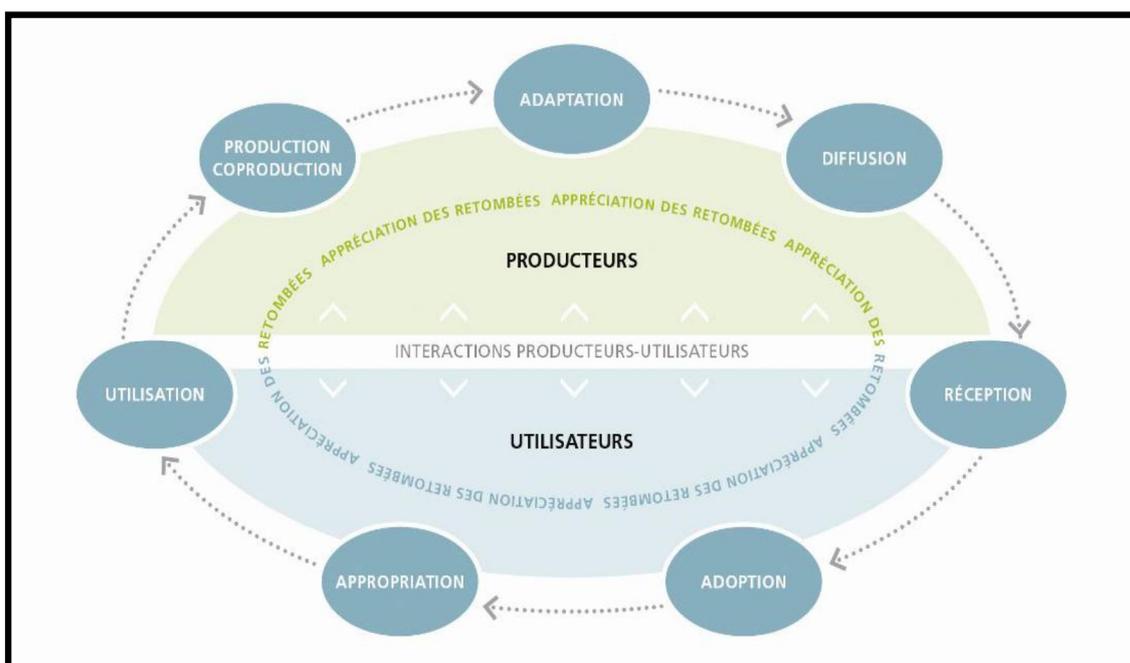
3.2. Les étapes du processus de transfert des connaissances

L'introduction de nouvelles connaissances permettant d'éclairer une prise de décision, changer des comportements individuels ou organisationnels, élaborer des politiques, des programmes ou modifier une pratique professionnelle est un processus complexe comprenant plusieurs étapes allant de la production d'une nouvelle connaissance à son utilisation dans un contexte donné (DOBBINS, M., CILISKA, D. *et al.*, 2002).

La figure 3 présente sept étapes distinctes, soit : la production, l'adaptation, la diffusion, la réception, l'adoption, l'appropriation et l'utilisation des connaissances.

Bien que le nombre et la séquence des étapes à franchir puissent varier selon les connaissances à transférer, les objectifs à atteindre et le contexte des acteurs impliqués, ce découpage permet de considérer l'apport spécifique de chacune de ces étapes et son influence sur l'utilisation éventuelle ou non des connaissances, ce que veut d'ailleurs cerner l'appréciation des retombées.

Figure II.3 : différentes étapes du processus de transfert de connaissance



Source : Inspiré de Bouchard et Gélinas (1990) dans Roy M., J.-C. Guindon, et coll. (1995). Études et recherches, IRSST.

3.2.1. La production d'un contenu

L'étape de production consiste à créer, mobiliser ou sélectionner des connaissances pertinentes à un objet ou une question spécifique afin de lui donner un sens. Il s'agit essentiellement de créer un produit de base, un matériel qui puisse être utilisé. Cette production prendra différentes formes selon le type de connaissances à l'origine du produit et en fonction du

premier public cible auquel il s'adressera (LAVIS, J. Net coll., 2003). Le transfert de ces connaissances à l'extérieur de l'organisation n'est pas toujours envisagé dès la production initiale du document, mais pourra l'être si le produit s'avère éventuellement pertinent pour d'autres groupes d'utilisateurs.

3.2.2. L'adaptation du contenu et du format selon les publics visés

Si le produit de connaissances initialement conçu pour un premier public doit être transféré à d'autres publics, le contenu devra être adapté. Cette étape vise à rendre les connaissances produites compréhensibles pour ceux qui voudront en prendre connaissance, moyennant l'adaptation du format et d'un langage en fonction des publics visés et de leur niveau de préoccupation.

Le matériel qui sera transféré doit être adapté aux besoins, préoccupations, niveau de connaissances, pratiques et au contexte sociopolitique ou organisationnel de chacun des publics ciblés ainsi qu'à l'objectif visé par le transfert. Une même information sera utilisée différemment selon le rôle et le palier décisionnel de chaque groupe d'acteurs (dirigeants, cadres intermédiaires, professionnels) puisque leur pouvoir d'action et son champ sont différents (LAVIS, J. Net coll., 2003).

3.2.3. La diffusion des produits

La diffusion peut être définie comme le processus par lequel un produit de connaissances est communiqué, pendant une certaine période de temps, à travers différents canaux de communication tels les médias et communications interpersonnelles (ROY, M., GUINDON J.-C., et coll., 1995). Cette étape vise à rendre les produits de connaissances accessibles aux utilisateurs potentiels.

Tous les résultats de recherches n'ont pas besoin de faire l'objet d'une large diffusion. Les stratégies de diffusion à adopter dépendent de la nature des connaissances à transférer, des objectifs à atteindre et des publics à rejoindre (ROY, M., GUINDON, J.-C. et coll., 1995).

3.3. La réception des connaissances

La réception des connaissances se réfère au contexte dans lequel elles sont transférées ainsi qu'à la capacité et l'intérêt des utilisateurs potentiels à les recevoir (DOBROW, M. J., GOEL, V. et coll. 2006). L'utilité de la connaissance à un moment précis est en partie tributaire de ces processus. Une donnée d'efficacité concluante sera très utile lors de la prise de décision sur le choix d'une intervention à privilégier alors que les connaissances sur les facteurs facilitant et les obstacles potentiels pourront soutenir l'action lors de la phase d'implantation (DOBROW, M. J., GOEL, V. et coll., 2006). Le fait de maintenir des relations continues avec les différents acteurs du réseau permet de rester à l'affût des besoins des utilisateurs et facilite la transmission, au moment opportun, des produits de connaissances pouvant leur être utiles.

La personne, le groupe ou l'organisme qui communique l'information a également son importance. En effet, les gens acceptent plus facilement de nouvelles informations lorsqu'elles sont véhiculées par des personnes jouissant d'une certaine confiance (CREWE, E. et YOUNG, J. 2002).

3.3.1. L'adoption des connaissances

L'adoption se réfère au processus par lequel un utilisateur, une fois en contact avec la nouvelle connaissance, décide ou non de l'adopter. Ce processus peut se faire au niveau individuel (médecin, intervenant ou décideur), au niveau collectif (association professionnelle qui instaure une nouvelle pratique) ou au niveau d'une organisation (mise sur pied d'un nouveau programme) (PYRA, K. 2003).

Parmi les éléments facilitant le transfert des connaissances, entre producteurs et décideurs, figurent les liens de collaboration étroits et continus. Le recours à des intermédiaires tels les courtiers de connaissances pour faciliter l'interaction entre les deux groupes d'acteurs, une dissémination proactive de la part des chercheurs, le développement des capacités des utilisateurs à évaluer et apprécier les résultats des recherches (HANNEY, S. R., M. A. GONZALEZ-BLOCK, et coll. 2002).

On distingue trois éléments des plus fréquemment mentionnés comme facilitant l'utilisation de la recherche par les décideurs (INNVAER, S., VIST, G. et coll., 2002) :

- ✓ Les contacts personnels entre chercheurs et décideurs ;
- ✓ Le moment et la pertinence des résultats de recherches, c'est-à-dire le fait d'arriver au bon moment avec des connaissances qui aident à résoudre des problèmes ;
- ✓ Le fait d'inclure un résumé et des recommandations claires.

3.3.2. L'appropriation des connaissances

L'appropriation se réfère au processus par lequel une personne assimile de nouvelles connaissances ou une nouvelle façon de concevoir une problématique et les intègre dans son capital de connaissances, expertises et savoir-faire (St-Cyr TRIBBLE, D., LANE J., et coll. 2008). L'appropriation peut se faire à travers des échanges structurés entre producteurs et utilisateurs, par le biais d'échanges informels à l'intérieur d'une communauté de pratique ou encore par l'intermédiaire d'activités concrètes permettant d'expérimenter une nouvelle façon de faire (BEAUDOIN, S. et LAQUERRE, C. 2001).

3.3.3. L'utilisation des connaissances

La littérature distingue quatre différentes utilisations des connaissances : conceptuelle, instrumentale, symbolique et processuelle (LAVIS, J. N., ROSS, S. E. et coll. 2002):

- i) **L'utilisation conceptuelle** : elle est relative à la connaissance produite et apporte un éclairage nouveau sur une problématique ; ou encore, lorsque la connaissance permet d'approfondir la compréhension de problèmes complexes. L'utilisation conceptuelle se traduit par l'effet indirect et à long terme de connaissances données sur l'évolution de la conception d'un enjeu ou d'une réalité. L'influence de ces connaissances se construit au fil du temps et il est souvent difficile de cerner le moment à partir duquel elles ont introduit un changement.
- ii) **L'utilisation instrumentale** : une utilisation est dite instrumentale lorsque les résultats d'une recherche spécifique, le produit d'une synthèse de connaissances ou des recommandations provenant d'experts sont directement utilisés dans l'élaboration d'une politique, la prise de décision ou dans le processus de résolution d'un problème.

- i) **L'utilisation symbolique ou stratégique** ; elle se réfère à une utilisation des résultats de la recherche dans le but de légitimer et soutenir des positions déjà prises ou pour construire un argumentaire pour l'action.
- ii) **L'utilisation de données populationnelles** : à l'égard de l'utilisation de l'espérance de vie ou taux de mortalité, elle justifie la pertinence d'agir sur un problème ou la mise en place de nouveaux programmes ; elle constitue un exemple d'utilisation stratégique des connaissances.
- iii) **L'utilisation processuelle** : elle fait référence à l'impact du processus de la recherche sur les participants. En effet, le simple fait de s'impliquer dans une recherche ou dans un projet d'évaluation induit des changements dans la façon de penser et d'agir des participants (chercheurs, praticiens ou gestionnaires) (NUTLEY, S. M., WALTER, I. et coll. 2007).

3.3.4. L'appréciation des retombées

Étant donné les ressources considérables et les efforts importants pouvant être investis dans la planification et la réalisation d'un processus de transfert des connaissances, il apparaît essentiel de vérifier si ces investissements pourront porter fruit. C'est pourquoi il importe de se demander tout au long du processus si les connaissances transférées ont été facilement accessibles, bien comprises des publics cibles, si elles ont été utilisées et, le cas échéant, si cela a engendré les changements souhaités.

Conséquemment, les retombées qui en découlent peuvent être variées ou survenir à différents moments du processus de transfert. Elles peuvent se produire de manière inattendue. Il n'existe pas de consensus entre chercheurs sur la meilleure façon de procéder pour évaluer les retombées de l'utilisation des connaissances. Que faut-il en fait évaluer : le processus de transfert (l'adéquation entre objectifs), les besoins des publics cibles et les stratégies retenues ou les résultats produits ?

3.4. Les déterminants du processus de transfert des connaissances

La littérature fait état d'un nombre important de facteurs pouvant influencer le processus de transfert de connaissances. L'annexe 1 présente une première classification de ces facteurs à partir des étapes présentées précédemment. Cette annexe permet de s'interroger à chaque étape sur les actions à mettre en œuvre pour faciliter le transfert des connaissances ou pour contrer les obstacles possibles.

Les déterminants du transfert des connaissances peuvent également être classifiés en tenant compte des connaissances transférées, des acteurs concernés ainsi que des organisations impliquées (FAYE C. et *al.* 2007).

3.4.1. Les déterminants liés aux connaissances

L'adéquation entre connaissances produites et besoins des utilisateurs, la qualité des connaissances produites et leur accessibilité, leur pertinence, leur utilité et leur applicabilité, ainsi que le format et le langage utilisé lors du transfert, sont autant de caractéristiques liées aux connaissances transférées pouvant favoriser le processus de transfert et d'utilisation de ces connaissances (FAYE, C. et *al.*, 2007).

3.4.2. Les déterminants liés aux acteurs

Les principaux facteurs liés aux producteurs de connaissances sont (Dubois, et *al.*, 2008): le statut, la crédibilité, la réputation, l'expérience, l'implication dans des réseaux, l'intérêt pour les activités de transfert et la capacité à interagir avec différents publics.

Chez les utilisateurs, le manque d'expérience dans l'application des connaissances au contexte professionnel, la difficulté à analyser de façon critique les connaissances transférées et l'attitude négative envers le changement, font partie des obstacles à l'utilisation de nouvelles connaissances. Néanmoins, le fait d'accorder une valeur positive à la recherche, un niveau d'éducation élevé, le fait d'avoir déjà participé à une démarche scientifique, des expériences positives d'utilisation de connaissances similaires et une motivation élevée pour s'appropriier une nouvelle connaissance, sont autant de facteurs favorisant le processus de transfert des connaissances (DUBOIS, et *al.*, 2008).

3.4.3. Les déterminants liés aux caractéristiques organisationnelles

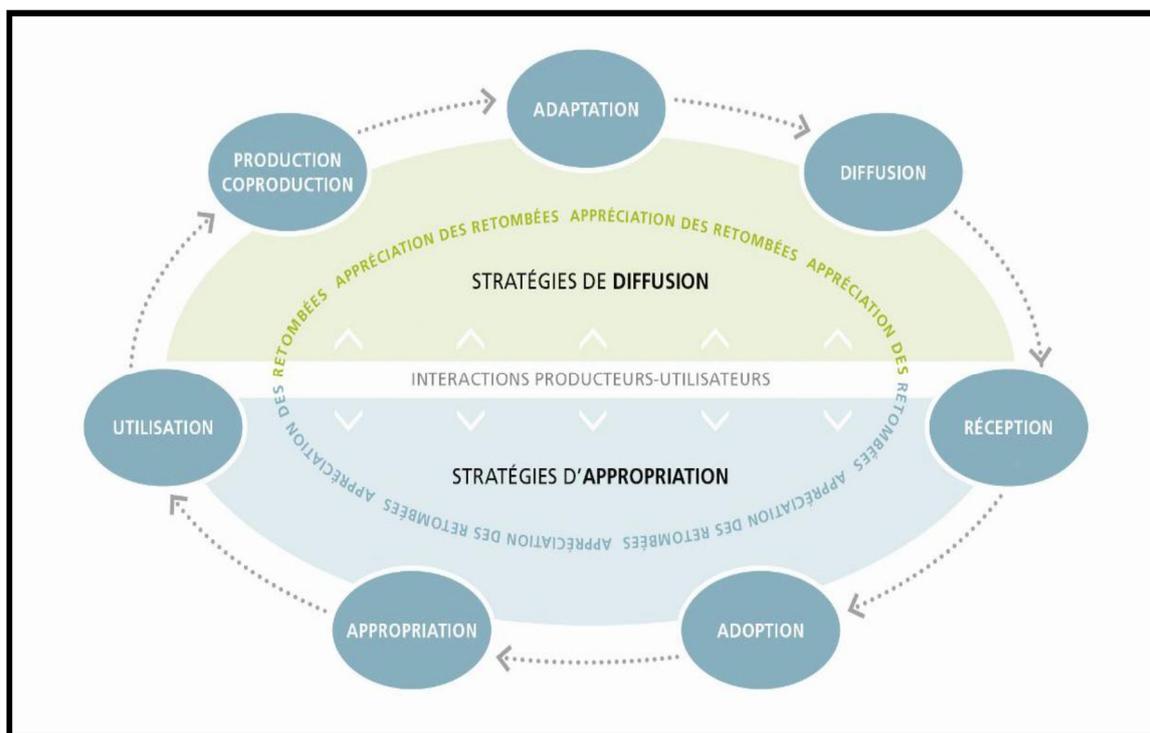
La culture et le système de promotion du milieu universitaire valorisent la publication d'articles dans les revues scientifiques et considèrent souvent comme marginales les activités de transfert des connaissances à l'extérieur du milieu scientifique. En outre, une culture organisationnelle n'encourageant pas la recherche et l'innovation, le manque d'autonomie ou de marge de manœuvre pour adopter de nouvelles connaissances, le manque de ressources pour les appliquer et la résistance au changement sont des obstacles de nature organisationnelle que les stratégies de transfert ne sont pas toujours en mesure de contrer (DUBOIS, et *al.*, 2008).

3.5. Les stratégies de transfert de connaissances

Les stratégies doivent s'ajuster en fonction du type de connaissance à transférer (résultats de recherches, consensus d'experts, données analysées utiles à la planification ...etc.). De même, elles doivent tenir compte des objectifs à atteindre (sensibilisation, adoption d'une nouvelle vision, soutien à la décision, changement d'une pratique professionnelle, changement d'habitudes de vie dans une population) ainsi que des obstacles et des facteurs facilitant l'utilisation des connaissances de chacun des publics cibles que l'on cherche à rejoindre (praticiens, gestionnaires, décideurs, usagers, grand public...etc.) (BOUCHARD et *al.*, 1990).

Il n'existe donc pas de stratégie de transfert des connaissances éprouvée qui pourrait convenir dans toutes les situations. Cela dit, le découpage du processus de transfert permet de regrouper en deux grandes catégories les stratégies de transfert des connaissances, tel qu'illustré à la figure suivante.

Figure II.4 : Les deux grandes catégories de stratégies de transfert des connaissances



Source : Inspiré de Bouchard et Gélinas (1990) dans Roy M., J.-C. Guindon, et coll. (1995), Études et recherches, IRSST.

La figure présente deux types de stratégies. Les **stratégies de diffusion**, dont l'objectif premier est de rendre compréhensibles et accessibles les nouvelles connaissances afin de rejoindre efficacement les groupes d'acteurs concernés, et les **stratégies d'appropriation**, qui ont pour objectif premier de faciliter l'intégration et l'application des connaissances dans un contexte donné⁷⁹.

Pour favoriser la création de liens entre producteurs et utilisateurs, plusieurs stratégies peuvent être mises en place (DUBOIS, et *al.*, 2008) : impliquer les utilisateurs dans la définition du problème, organiser des rencontres fréquentes et régulières, présenter conjointement les résultats du travail de collaboration, participer à des ateliers conjoints, recourir à des courtiers de connaissances...etc.

Une des limites de la stratégie favorisant le maintien de liens étroits et soutenus entre producteurs et utilisateurs est qu'elle est souvent onéreuse et doit nécessairement s'exercer dans un univers restreint. Les contraintes de temps des producteurs et des utilisateurs ne leur permettant pas de développer des rapports interpersonnels avec un grand nombre d'interlocuteurs à la fois. Cette approche peut toutefois s'avérer fort pertinente lorsqu'il s'agit d'influencer des responsables de politiques publiques ou des décideurs, en particulier sur des questions qui les préoccupent, ou encore pour influencer sur les objets d'étude des chercheurs en lien (DUBOIS, et *al.*, 2008).

⁷⁹ Les stratégies de diffusion interpellent les services de communication et les spécialistes de la vulgarisation. Les activités d'appropriation ; quant à elles interpellent plutôt les services de formation et nécessitent souvent le soutien de spécialistes de contenu.

4. Éléments d'une feuille de route pour l'engagement de diasporas

Aucune feuille de route ne saurait être unanimement recevable par tous les États désireux d'associer plus intimement leur diaspora. Besoins et capacités de chaque diaspora sont disparates. Des particularismes divers ponctuent son histoire et son présent au pays d'origine comme en celui de destination. L'approche gouvernementale doit tenir compte de ces complexités. Une stratégie d'engagement des diasporas comprend toujours des éléments fondamentaux, nous les examinerons dans cette section.

Nombre de processus et d'actions liés aux quatre stades de la feuille de route intéressent les gouvernements des pays d'origine et de destination. La plupart peuvent donner lieu à des partenariats bilatéraux ou multilatéraux.

4.1. Déterminer les buts et les capacités

Tout État qui élabore une stratégie en vue d'associer sa diaspora au développement doit commencer par préciser les buts qu'il poursuit par cette entreprise et définir les outils et mécanismes internes (administratifs, financiers, etc.) incontournables pour mener à bien cette tâche. Dans les pays de destination, la stratégie peut varier en fonction des particularités et de l'origine des diasporas visées.

Figure II.5 : Détermination de but et capacité de la diaspora



Source : construits par nous-mêmes.

L'État peut déterminer si ses capacités seront suffisantes pour atteindre les buts poursuivis et définir les capacités existantes au sein de la diaspora visée et celles qui doivent être créées ou recherchées auprès d'autres acteurs. Par exemple, si le but d'un pays d'origine est de lutter contre la pauvreté ou de soutenir la balance des paiements, il est probable que sa politique à l'égard de la diaspora (en termes de contenu et d'instruments) sera axée sur les rapatriements de fonds⁸⁰, les investissements commerciaux et, peut-être, les marchés financiers. En revanche, si le but recherché est d'accroître la compétitivité du pays sur le plan économique, la politique choisie accordera dans ce cas une place de choix aux

⁸⁰ Le Gouvernement des Philippines a opté pour une stratégie de large déploiement de main-d'œuvre contractuelle à l'étranger en vue de combattre le chômage et de jouir du flux des rapatriements de fonds.

connaissances et compétences⁸¹ que les membres de la diaspora pourraient transférer vers le pays d'origine. Le gouvernement pourrait dans ce cas faciliter le transfert des compétences ou faire en sorte que les institutions nationales d'enseignement et d'affaires se rapprochent des institutions spécialisées dans les pays hôte.

Les buts peuvent aussi naître du dialogue entre les deux gouvernements, du pays d'origine et de destination. La conclusion de partenariats entre les deux pourrait aider à diffuser au sein de la diaspora des informations sur les éléments et les programmes facilitateurs de mobilité ou procurateurs d'appui financier aux projets conjoints associant la diaspora.

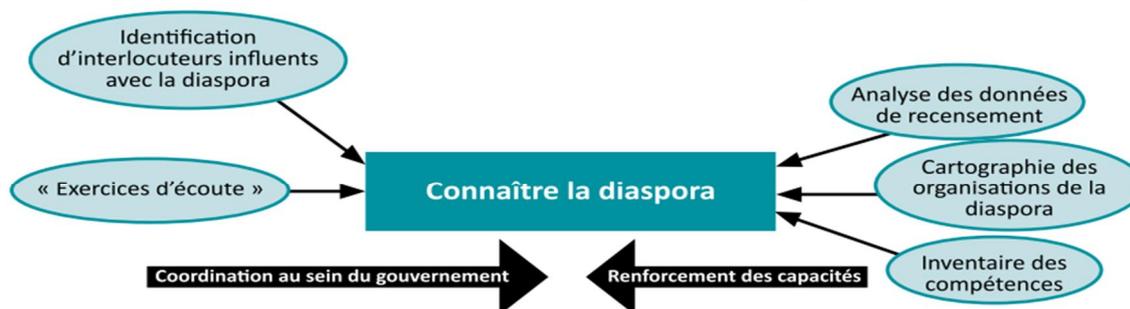
Les objectifs attendus par l'engagement des diasporas devraient être considérés comme élément probants de la planification du développement, et non comme un aspect additionnel. Les diasporas peuvent mobiliser un important capital intellectuel, financier et social au service du développement, mais elles ne sauraient se substituer au renforcement des ressources internes. Dans le même ordre d'idées, les efforts déployés par les diasporas sont voués à l'échec lorsque les bases d'une bonne gouvernance ne sont pas intégrées dans les plans de développement. Si Corée du Sud, Inde et Chine ont réussi à capter talents et ressources de leurs diasporas, cela n'avait été rendu possible que par les pertinentes stratégies de développement définies par les gouvernements concernés. De telles stratégies, une fois mises en place, peuvent drainer les investissements dans l'éducation, la promotion de la science et de la technologie, l'édification d'infrastructures et à favoriser l'esprit d'entreprise. Les gouvernements ont évidemment plus de chance de s'assigner des objectifs réalistes et ambitieux, sous réserve qu'ils consultent les membres de la diaspora à ce propos.

4.2. Connaître la diaspora

Une fois les buts clairement définis par l'État, il doit passer à une autre étape cruciale : connaître la diaspora qu'il entend associer au développement. Il doit localiser la diaspora, recueillir des données fiables et complètes par un recensement des migrants, répertorier les compétences et expériences avant d'inviter un large éventail de ses membres à des « *exercices d'écoute* » qui permettront de comprendre ce que la diaspora peut offrir et ce qu'elle attend en retour du gouvernement. Il est primordial de prendre acte de la diversité des priorités, intérêts et stratégies au sein de la diaspora. Grâce à un dialogue continu, les politiques formulées tenteront de synthétiser et comprendre les différentes opinions. La réussite des interventions du gouvernement est le résultat d'un engagement constant et ouvert.

⁸¹ L'Inde et la Chine s'efforcent depuis quelques années d'inciter les entrepreneurs et travailleurs hautement qualifiés de la diaspora à lancer des activités dans leur pays d'origine.

Figure II.6 : connaissance de la diaspora



Source : construits par nous-mêmes.

Pays d'origine comme de destination ont la possibilité de collecter les renseignements les plus précis en s'adressant aux organismes de la diaspora, tels que les associations professionnelles, les clubs de villes natales ou les associations d'anciens élèves. Les ambassades et consulats peuvent aussi aider à préciser les capacités et les intérêts de la diaspora.

Beaucoup de spécialistes estiment que le manque de données fiables est un obstacle à l'élaboration de politiques et de programmes efficaces visant la diaspora. Les recensements donnent rarement une idée exacte de l'émigration, puisqu'ils ne sont qu'un aperçu instantané de la population qui réside dans un pays à un moment donné. Plusieurs États ont conduit des études spéciales sur les diasporas présentes sur leur territoire. L'Agence allemande de coopération internationale (Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit – GIZ)⁸² put effectuer une série d'études sur des diasporas issues de dix pays, établies en Allemagne⁸³. Les estimations des consulats reposent souvent sur des analyses de données émanant des pays de destination, d'où l'inégalité de leur qualité et la limite de leur portée. La répartition, les compétences, la prospérité et le degré d'intégration des membres de la diaspora, leur nombre et leur histoire déterminent l'éventail des partenariats possibles.

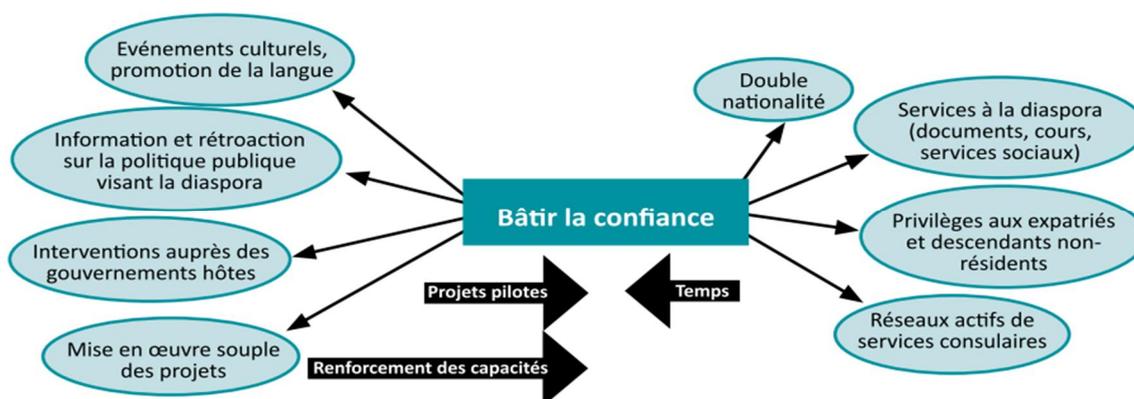
4.3. Bâtir la confiance

La création de partenariats entre gouvernements et diasporas est une entreprise de longue haleine. Ses chances de succès se fondent sur la fluidité de leur communication et la réciprocité de leur confiance. Le partenariat fonctionne ainsi dans les deux sens. Il prédomine dans l'opinion des diasporas le sentiment d'être les « vaches à lait » des gouvernements des pays d'origine. Parallèlement à cela, les gouvernements de certains pays de destination reçoivent des demandes d'aide des groupes diasporiques, estimant être à court de moyens de contribuer aux objectifs communs. Toutes les parties doivent sentir que les relations établies les avantagent. La confiance est donc le troisième élément dans la stratégie d'engagement des diasporas.

⁸² En janvier 2011, la Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) est devenue la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ). Sauf indication contraire, les auteurs usent de la nouvelle appellation et son abréviation tout au long de leur article.

⁸³ Stephen BETHE, du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du développement, en réponse à la deuxième partie du questionnaire MPI-OIM, 2011. Dossiers des auteurs.

Figure II.7 : Bâtir la confiance de la diaspora



Source : construits par nous-mêmes.

Jeter des ponts entre diaspora et élite restée au pays est une affaire qui passe par la mise en place d'un cadre incitatif à prendre part aux activités de développement. En tout premier lieu, la vitrine – un climat d'affaire propice et avantageux – se doit d'être visible et attrayante par des mesures conséquentes, mais offrant en même temps transparence et encadrement juridique suffisamment fourni qui régulera notamment l'octroi des permis et l'application des lois sur la propriété. Une gouvernance objective et avisée ne devrait manquer de courir parallèlement à ces éléments incitatifs qui pourraient même toucher les pays de destination et les amener à soutenir bien des efforts.

Il est très important que les décisions soient prises conjointement par le gouvernement et la diaspora si l'on veut établir un climat de confiance. La structure organisationnelle de tels programmes doit garantir la représentation des deux parties, que ce soit au sein des conseils d'administration ou des comités professionnels qui orientent l'élaboration et l'application. Ainsi, les représentants de la diaspora et du gouvernement peuvent faire valoir leur point de vue et exercer leur influence sur des activités essentielles, telles que la détermination des besoins, l'établissement des priorités et l'attribution des ressources.

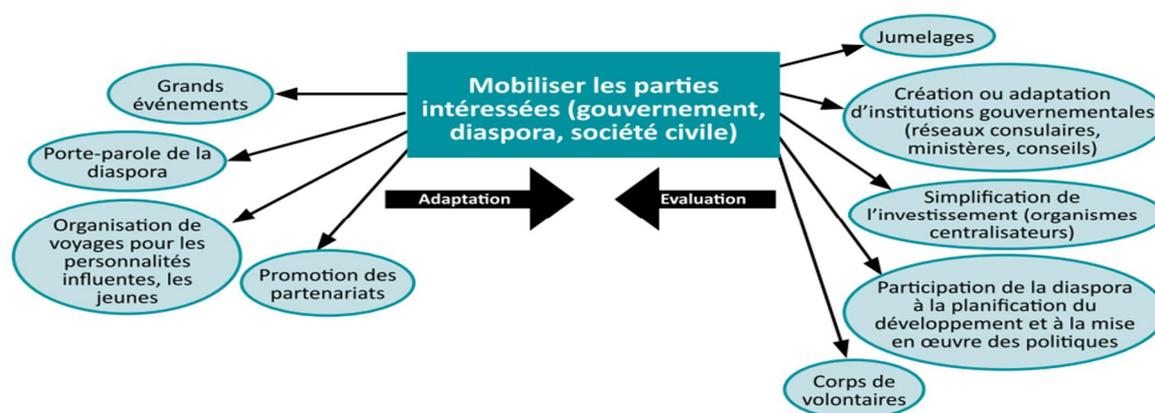
Les interventions réussies, recensées par l'Initiative conjointe Commission européenne-Nations Unies pour la migration et le développement⁸⁴, confirment que les privilèges octroyés aux diasporas (régime fiscal particulier, simplification des démarches pour la création d'entreprises) élargissent les retombées de leur engagement. Il ne fait nul doute que la clé de voûte est représentée par la question des droits politiques des diasporas. Les gouvernements peuvent favoriser la confiance des deux bords en facilitant le vote à l'étranger et d'autres modes de participation des expatriés à la vie politique.

⁸⁴Cette initiative de plusieurs années, conduite à l'échelle mondiale, est financée par la Commission européenne et mise en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le développement en partenariat avec l'OIM, l'Organisation internationale du travail, le Fonds des Nations Unies pour la population et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Elle fournit un appui financier direct aux projets concrets dans le domaine de la migration et du développement, et recense et analyse les bonnes pratiques afin que les enseignements tirés de l'expérience éclairent les décisions prises à l'échelon national et international.

4.4. Mobiliser la diaspora en faveur du développement

Il est en effet plus aisé d'associer les diasporas au développement quand les objectifs visés par leur engagement sont définis soigneusement, dans un climat confiant et serein. L'établissement de partenariats peut nécessiter la création de nouvelles institutions gouvernementales ou la revitalisation de celles qui existent déjà⁸⁵. Comme nous le verrons au chapitre III, un nombre croissant de pays d'origine des migrants se dotent d'un ministère chargé de la diaspora, tels le MOIA en Inde. Les délégués au Forum mondial sur la migration et le développement, en 2007⁸⁶, ont fait valoir que les pays d'origine avaient besoin d'un cadre institutionnel à l'échelon national pour communiquer avec leur diaspora, coordonner les politiques, soutenir l'engagement et assurer le suivi.

Figure II-8 : mobilisation des partis de la diaspora



Source : construits par nous-mêmes.

Même si elle parvenait à établir la confiance, une institution publique n'est pas toujours la mieux placée à mobiliser des ressources financières auprès de la diaspora. Il est également à mentionner que dans le cadre d'une coopération entre pays d'origine et pays de destination, un mécanisme non gouvernemental de transfert de fonds bénéficie d'avantages ou d'encouragements fiscaux dans certains pays hôtes.

Certains États ont créé des programmes destinés à faciliter les flux financiers, tel le *Guichet unique* mis à la disposition des investisseurs de la diaspora indienne. Les pays hôtes, seuls ou dans le cadre d'organisations régionales, peuvent s'associer aux pays sources dans leur effort de développement, surtout lorsque les activités conduites ont besoin d'assistance technique et d'appui financier. Entre 2003 et 2005, la Commission européenne

⁸⁵ Voir Dovelyn Rannveig Agunias, «Institutionalizing Diaspora Engagement within Governments», in Agunias (responsable de la publication), *Closing the Distance: How Governments Strengthen Ties with their Diasporas*.

⁸⁶ FMI, 2007, (table ronde 1.2 sur la diaspora).

a soutenu le Programme de retour d'Afghans qualifiés résidant sur le territoire des États membres de l'Union européenne. L'OIM a été chargée de l'exécution⁸⁷.

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) recourt à divers moyens d'incitation des diasporas à soutenir le développement dans leur pays d'origine. Elle finance directement des projets de développement qu'exécutent des groupes de diverses diasporas expérimentés dans ce domaine, telle l'Association des ingénieurs et scientifiques haïtiano-canadiens⁸⁸. Pour les groupes qui ne détiennent pas une telle expérience, l'ACDI établit des partenariats tripartites entre organismes de diasporas, ONG au Canada et ONG dans les pays d'origine. Grâce aux liens tissés avec des ONG canadiennes qui œuvrent dans les pays en développement, les organisations de la diaspora ont acquis les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour s'adresser aux bailleurs de fonds et travailler autonomes.

Plusieurs États contribuant à l'aide publique au développement (APD) ont jugé bon de soutenir des structures qui facilitent l'apport des diasporas au développement, c'est le cas de Diasporas for Development aux Pays-Bas, Regroupement des organismes canado-haïtiens pour le développement au Canada, et de Connections for Development au Royaume-Uni. Ces institutions encouragent l'échange continu d'idées et d'informations, tout en étant des moteurs de renforcement des capacités. Il arrive qu'elles deviennent des agents d'exécution à part entière des organismes nationaux de développement.

Un certain nombre de gouvernements et de consortiums donateurs se sont rendu compte, en collaborant avec les diasporas, que les projets et programmes qui réussissent le mieux sont ceux qui s'appuient sur des activités déjà lancées par la diaspora, et non ceux que les pouvoirs publics élaborent de toutes pièces. Selon l'initiative Commission européenne-Nations Unies pour la migration et le développement, «*Les politiques trop fortement dirigées par les gouvernements peuvent avoir un effet dissuasif pour l'engagement de la diaspora.*⁸⁹ » Pour résumer, disons que les partenaires gouvernementaux chargés de l'engagement des diasporas, dans les pays d'origine comme dans ceux de destination, ne se limitent nullement aux paliers nationaux. Il sera particulièrement important de tisser des liens entre diasporas et niveaux locaux de gouvernement, puisque l'apport des expatriés se dirige fréquemment vers leur lieu d'origine. Les pouvoirs publics à l'échelon national ou régional peuvent créer avec la diaspora des partenariats propices au développement dans le pays d'origine.

⁸⁷ En coopération avec le Gouvernement de l'Afghanistan, on a identifié les personnes détenant les qualifications et l'expérience souhaitées puis on a facilité leur retour en Afghanistan pour y exécuter des missions de 6 à 12 mois dans les secteurs public et privé.

⁸⁸ Un grand nombre d'associations de la diaspora haïtienne qui ont collaboré pendant plusieurs années avec des organisations de la société civile au Canada s'adressent maintenant directement à l'ACDI pour obtenir des fonds destinés à réaliser eux-mêmes des projets de développement en Haïti.

⁸⁹ Contribution au FMMD de l'Initiative conjointe Commission européenne-Nations Unies pour la migration et le développement, Le Main Streaming de la migration dans les plans de développement – acteurs clés, stratégies clés, actions clés, document de base, séance 1.2, Athènes, novembre 2009.

Conclusion

Ce chapitre a montré que le transfert de connaissances et de compétences ne peut se faire que sous certaines conditions. Il se fait à travers une diversité de programmes de coopération conjoints entre la diaspora de savoir constituée par des scientifiques et des experts installés dans les pays du Nord et les institutions locales aussi bien que les scientifiques demeurant aux pays sources.

L'une des sollicitations des programmes de transfert de connaissances de l'OIM est relative à la nécessité de voir les missionnaires qui viennent dispenser des enseignements et se consacrer à la recherche : encadrement des étudiants, élaboration et exécution des projets de recherche et animation de séminaires scientifiques.

Gouvernements et experts estiment que faute de données fiables, ils sont confrontés à un obstacle à l'élaboration de politiques et programmes efficaces visant la diaspora. Par ailleurs, les mécanismes de mobilisation souffrent de plusieurs entraves pour permettre aux migrants de transférer effectivement et efficacement leurs connaissances et compétences. À cet effet, les blocages affectant le transfert de connaissances et de compétences se retrouvent aussi bien dans les pays d'origine que dans ceux d'accueil. Parler de transfert de fonds, de connaissances et de compétences suppose préalablement l'acquisition par les migrants d'acquis dans leurs pays d'accueil, soit par la poursuite d'études, soit par l'exercice d'emplois cadrant avec leurs qualifications. Tout cela est conditionné par la réussite d'une insertion socio-économique et professionnelle dans les pays d'accueil.

Enfin, le succès de ces initiatives reste limité en raison de l'état embryonnaire de la recherche dans les universités du Sud, notamment du fait du manque de volonté et prédispositions gouvernementales des pays du Sud. La question qu'ils se posent dès lors est celle de savoir comment favoriser ces transferts, ou comment mieux valoriser ces mécanismes. Pour répondre à ses questions, nous tenterons d'illustrer certains modèles de réussite de transfert de connaissance dans le prochain chapitre, à savoir l'expérience de la diaspora scientifique indienne.

Chapitre III

LA DIASPORA INDIENNE:
ATOUT DÉTERMINANT DU
DÉVELOPPEMENT DU PAYS
D'ORIGINE

CHAPITRE III : **DIASPORA INDIENNE** : ATOUT DÉTERMINANT DU DÉVELOPPEMENT DU PAYS D'ORIGINE

Introduction

À travers ce chapitre nous essaierons d'avoir un aperçu sur la diaspora indienne, notamment son phénomène de retour des migrants les plus qualifiés. Il s'agira de saisir les dimensions et les mécanismes d'un tel phénomène. Restant dans la trame des travaux sur la circulation des compétences, nous insisterons également, au sujet de ce type de retour, sur les mécanismes et modalités spécifiques au champ économique et professionnel.

Nombre de difficultés à quantifier et catégoriser ce phénomène nous contraint à nous suffire de l'aborder en tant que projet migratoire. Il correspond à la mise en place de pratiques de retour articulées au développement de secteurs particuliers de l'économie mondiale et indienne. Un retour comme ouverture d'un nouveau type de projet migratoire pour les migrants indiens qualifiés, grâce à des modifications structurelles des marchés du travail mondial et indien. Le retour peut, aujourd'hui, être envisagé dans la continuité de la carrière professionnelle.

En un point, nous constatons que le retour s'inscrit autant dans la construction et la continuité de la carrière des migrants, ce qui jette un éclairage particulier sur le rôle que joue Bangalore. La mise en évidence de l'impact des politiques volontaristes prônées par le Gouvernement indien en vue d'inverser sa fuite de cerveaux nous incite à nous focaliser sur le cas du retour et de collaboration des informaticiens indiens notamment.

1. État des lieux de la diaspora indienne

Le gouvernement indien lança, en 2000, une vaste campagne pour promouvoir sa diaspora. Il visait à attirer les investissements directs au profit du développement économique du pays. New Delhi a instauré diverses mesures pour favoriser le retour, physique ou monétaire, des membres les plus qualifiés des Indiens d'outre-mer. Cette nouvelle orientation politique est tout à la fois une stratégie de politique internationale et nationale. Une analyse précise de l'invention de cette nouvelle catégorie : « *diaspora indienne* », met en évidence les enjeux sociaux et politiques en œuvre aussi bien en Inde que dans les pays étrangers où elle réside.

Depuis 1991, l'Inde connaît un processus de réformes économiques internes et une ouverture sur les marchés mondiaux qui a assuré un taux de croissance de 5,5 % (1995-1999). Pour renforcer ce processus de développement, l'Inde tente depuis récemment de copier le modèle chinois en s'appuyant sur ses ressortissants expatriés dont le revenu annuel est estimé à 160 milliards \$, soit 35 % du PNB de l'Inde, pour moins de 2% de sa

population⁹⁰. Depuis 2003, l'Inde leur consacre une journée nationale, le *Pravasi Bharatiya Divas* et multiplie les mesures pour attirer leurs capitaux.

Après avoir retracé l'apparition de la notion de *diaspora* dans le contexte indien, nous analyserons les différentes relations du gouvernement indien avec ses expatriés pour mettre en perspective le retournement intervenu avec le gouvernement nationaliste hindou, marqué par la large diffusion du terme.

1.1. Diaspora : catégorie récente

L'extension de la notion de diaspora aux populations d'origine indienne réparties dans plus de 130 pays à travers le monde est un phénomène récent aussi bien dans la littérature scientifique que dans le discours politique.

Cette reconnaissance en tant que catégorie diasporique est renforcée par l'organisation de colloques de plus en plus nombreux sur ce thème. Les premières conférences internationales sur le sujet « *Diaspora indienne* » se tinrent à Trinidad, en 1995⁹¹, à Montréal, en 1997⁹², mais aussi en Inde, en 1994, à Hyderabad, en 2000 et à New Delhi⁹³. Des moyens sont attribués par la Commission des allocations universitaires⁹⁴ pour ouvrir, en 1996, à Hyderabad, le premier centre pour l'étude de la diaspora indienne⁹⁵.

1.2.L'invention d'une diaspora

Cette phase est marquée par un changement radical dans l'attitude du gouvernement indien ; de passif qu'il était dans ses relations avec les communautés expatriées, il devint proactif. Sa première étape avait consisté en un état des lieux. En 2000, le gouvernement créa la Haute commission de la diaspora indienne, dont le but était l'évaluation de la situation des *Personnes d'Origine Indienne* (P.I.O) et des *Indiens non-résidents* (N.R.I), leurs aspirations et le rôle qu'ils pourraient jouer dans le développement de l'Inde afin de définir la nouvelle politique à leur égard. Il comprend une évaluation quantitative des communautés expatriées décomptées selon les deux catégories (N.R.I. et P.I.O.) qui atteint le chiffre de 17 millions de personnes, ainsi qu'une description détaillée, selon les pays, de leur situation. Le rapport s'achève sur une série de recommandations propres à guider la politique du gouvernement NDA⁹⁶.

⁹⁰Source: Brains Abroad, McKinsey Quarterly, 2001, Number 4, cité dans Rohit Saran, «Help the Helping Hand», India Today, January 13, 2003, pp 70-72.

⁹¹ The Indian Diaspora in its Historical and Contemporary Contexts (St. Augustine, Trinidad 1995).

⁹²The Hindu Diaspora (Montréal, 1997).

⁹³Culture and Economy in the Indian Diaspora, New Delhi, 8-10 April, India International Centre, organisé conjointement avec le Centre for Indian Studies, Université de Hull et le programme Communautés Transnationales fondé par l'ESRC, à l'Université d'Oxford.

⁹⁴University Grant Commission, principal organisme de coordination et de suivi des normes d'enseignement universitaire.

⁹⁵ Centre for the Study of Indian Diaspora.

⁹⁶L'Alliance démocratique nationale (NDA) est une coalition formée autour du parti nationaliste hindou Bharatiya Janata Party(BJP) qui était au pouvoir de 1998 à 2004, quand Atal Bihari Vajpayee était Premier ministre.

1.3. Domaines d'intervention de la diaspora indienne

Six domaines d'intervention sont retenus:

- ✓ faciliter investissement, transferts de technologies et de connaissances de la diaspora en Inde ;
- ✓ créer des institutions pour renforcer les liens culturels avec l'Inde ;
- ✓ renforcer les mécanismes de protection des citoyens indiens expatriés ;
- ✓ développer une politique de lutte contre les discriminations subies par la diaspora ;
- ✓ transformer les membres de la diaspora en ambassadeurs de l'Inde ;
- ✓ reconnaître l'apport de la diaspora à l'Inde par la création d'une distinction honorifique particulière et la mise en place de la double citoyenneté.

Pour traduire cette politique sur le terrain, un nouveau secrétariat dédié à la diaspora est créé au sein du ministère des Affaires étrangères, ainsi qu'un poste d'ambassadeur spécifique pour les NRI et les P.I.O.

Au-delà des déclarations d'intention, immédiatement après la remise du rapport gouvernemental, des mesures sont prises qui portent principalement sur trois domaines:

- ✓ une carte pour les Personnes d'Origine indienne ;
- ✓ le problème de la double citoyenneté ;
- ✓ la reconnaissance de la diaspora.

La carte pour les Personnes d'Origine Indienne est destinée à rétablir la parité entre N.R.I. et P.I.O dans le domaine de la propriété des biens immobiliers, l'accès au système éducatif indien, en leur offrant un visa de long terme (20ans). Le coût de ce visa, fixé à 1000\$ par personne, s'avéra dissuasif pour les P.I.O.⁹⁷. Suite aux recommandations de la Haute commission, le prix de la carte fut amorti, à partir de septembre 2002, à 310\$ pour les adultes et 155\$ pour les personnes de moins de 18 ans⁹⁸. Le programme de cette carte de P.I.O. est un élément du dossier, plus vaste, de la double citoyenneté⁹⁹.

La troisième mesure mise en œuvre concerne la reconnaissance de la contribution des communautés émigrées à l'histoire de l'Inde. Cet hommage de l'État indien prit la forme d'une *Journée des expatriés indiens* « *Pravasi Bharatya Divas* »¹⁰⁰. En s'appuyant sur l'image de Gandhi, le célèbre combattant de la liberté, grande âme et symbole incontestable, cette commémoration offre une occasion de célébrer l'unité du pays. Les deux premiers Pravasi Bharatya Divas, organisés à Delhi, réunissent à chaque fois des figures éminentes de la diaspora, dont les prix Nobel de littérature (V.S. Naipaul), d'économie (Amartya Sen) ainsi que des figures politiques (lord Navnit Dholakia, lord Bikhu Parekh).

⁹⁷ 1100 personnes ont souscrit en deux ans, Interim report on the Persons of Indian Origin Card (PIO card) scheme.

⁹⁸La validité est passée de 20 à 15 ans.

⁹⁹Il faut bien distinguer ici deux notions, celle de nationalité qui fait référence à l'appartenance à une nation, habituellement à un État, dans le cadre du découpage du monde en État-nation, et la notion de citoyenneté qui autorise l'exercice de ses droits politiques.

¹⁰⁰Célébrée pour la première fois le 9 janvier 2003. Cette date ne doit rien au hasard. Elle commémore le retour définitif en Inde de Gandhi, en 1915. Jusqu'alors, il résidait en Afrique du Sud.

Au cours de ces festivités, dix émigrés ont été décorés du Pravasi Bharatya Samman Awards. En plus de cette reconnaissance de l'État envers les membres les plus méritants de la diaspora, le Pravasi Bharatya Divas sert d'occasion aux rencontres thématiques autour des thèmes de l'investissement, de l'éducation, de la culture, de rencontre avec les responsables gouvernementaux ainsi que de contacts d'affaire. Comme le montre le logo du Pravasi Bharatya Divas¹⁰¹, c'est l'occasion de reconstituer la famille indienne globale.

Le gouvernement du NDA à amener un changement complet de paradigme dans les relations entre l'État indien et les communautés expatriées. Du statut de traîtres, ils sont devenus des agents de développement du pays et d'ouverture sur le monde.

1.4. Institution de la nouvelle catégorie

L'identification de la diaspora indienne commença par un grand exercice de recensement¹⁰². La Haute commission de la diaspora indienne, après avoir visité une vingtaine de pays, proposa une quantification en maintenant dans ses tableaux la distinction N.R.I., P.I.O.¹⁰³. La difficulté du décompte, liée aux définitions à géométrie variable de l'origine indienne ou du statut de non-résident, s'efface devant l'évidence des nombres. La méthodologie utilisée par la Haute commission repose sur les estimations fournies par les différentes ambassades indiennes. L'unité de la diaspora indienne apparaît bien artificielle. Rares sont les auteurs à pouvoir établir un lien entre ces différentes communautés. S. L. SHARMA¹⁰⁴ proposant une analyse d'économie politique de la diaspora dans une perspective marxiste, relie la demande des travailleurs pendant la colonisation et celle des années 70 à 80 dans les pays développés, pour conclure sur l'importance du facteur économique dans la mobilité des travailleurs indiens. La presse indienne reprend dans ces quelques articles l'idée de « *techno-coolie* » pour désigner l'exploitation de certains professionnels de l'informatique aux États-Unis, surtout après l'éclatement de la bulle Internet.

1.5. Mesures sélectives

Les Indiens installés aux États-Unis perçoivent le revenu le plus élevé par tête de toutes les communautés émigrées (60.093 \$ par an, à comparer à la moyenne américaine : 38.885 \$)¹⁰⁵. Même si cette moyenne cache des inégalités, leur niveau économique est sans commune mesure avec celui de la masse des Indiens restés au pays. La contribution financière la plus importante en matière de remises de fond ne vient pas d'Amérique du Nord, mais des pays du Golfe. Depuis le milieu des années 70, les travailleurs du Proche-Orient apportent la majorité des 12 milliards \$ reçus. Malgré cette importante participation à l'économie indienne¹⁰⁶, ils n'ont jamais bénéficié de la reconnais-

¹⁰¹Ce logo a été créé par l'un des plus grands peintres contemporains, M. F. Husain. 49 S. Dufoix, Ibid, 1999.

¹⁰²S. Dufoix, « Une diaspora n'est pas un construit, elle est une somme : celle des membres dispersés de la population considérée, ce qui englobe les migrants encore vivants ainsi que leurs descendants ».

¹⁰³Cf. Report of the High Level Committee on the Indian Diaspora. New-Delhi: Indian Council of World Affairs, 2001, annexe statistique pp XLVII-L.

¹⁰⁴www.slsharmapalmist.com/aboutme

¹⁰⁵Idem.

¹⁰⁶Des auteurs objectent que ces fonds alimentent la consommation et les investissements immobiliers privés, n'intervenant en rien dans les investissements productifs. Ils sont par ailleurs fortement concentrés au Kerala.

sance sociale de leurs cousins d'Amérique ou d'Europe¹⁰⁷.

1.6. Origines et composition de la diaspora indienne

La vague migratoire vers les pays développés concernant les personnes qualifiées commença avec l'indépendance de l'Inde en 1947. Elle va en s'intensifiant dans les conditions actuelles de la globalisation où les personnes qualifiées sont prisées. Les destinations principales sont les États-Unis et l'Europe.

Le groupe diasporique indien se caractérise par son hétérogénéité du point de vue socioculturel et par sa présence géographique planétaire. Éparpillé sur plus de soixante-dix pays, il jouerait un rôle politique et économique considérable dans au moins une vingtaine d'entre eux (SINGARAVÉLOU, 2003). Les plus importantes communautés diasporiques sont en Grande-Bretagne, États-Unis et Malaisie (1,5 million chacun), Afrique du Sud (1 million), Sri-Lanka (800 000), Ile Maurice (660 000), Trinidad (450 000), Birmanie (400 000), Guyana (380 000), Fidji (340 000). Ils sont 2 millions dans les pays du Golfe, en Australie (100 000) et, enfin, la France métropolitaine compte près de 50 000 Indiens (Mohammad-Arif, 2002). La population totale de la diaspora est estimée par le gouvernement indien à 25 millions de personnes. En 2001, un recensement organisé par *High Level Committee on the Indian Diaspora*¹⁰⁸ montre que les principales régions de concentration des migrants indiens sont : l'Asie (35%), dont les pays du Golfe (20%), l'Amérique du Nord 14%, le continent africain (13%), l'Europe (10%), le reste étant aux Caraïbes et en Océanie.

1.7. Différents statuts des migrants indiens

La diaspora indienne englobe divers statuts. DUFOIX (2006) note que depuis 1973, l'Inde conçoit deux groupes d'Indiens à l'étranger pour définir la diaspora indienne : les NRI¹⁰⁹ et les PIO¹¹⁰. Le terme générique pour les NRI et les PIO réunit en une seule dénomination « *les Indiens d'outre-mer* ».

La première catégorie (NRI) se réfère aux migrants indiens qui ont toujours la nationalité indienne, mais ne résident pas sur le territoire de l'Inde. L'appellation PIO est attribuée aux citoyens étrangers d'origine ou de descendance indienne. Ce groupe est majoritairement formé d'Indiens émigrés d'une manière forcée sous le système d'« *engagisme* » (*indentured*) pour remplacer le travail des esclaves dans les plantations, lors de l'abolition de l'esclavage au milieu du XIX^e siècle, auquel s'ajoutent les Indiens partis volontairement, nommés « *passagers libres* » formant « *une classe marchande et une petite élite intellectuelle* » (CARSI-GNOL-SINGH, 2009). Comme l'Inde ne reconnaissait pas la double nationalité, ces personnes naturalisées par les pays d'accueil perdaient la nationalité indienne.

¹⁰⁷ Des mesures ont été prises pour améliorer leur situation lors de la réalisation de leur contrat à l'étranger et le gouvernement indien est intervenu lorsque des conflits éclatèrent pour rapatrier ses ressortissants. Ce type de traitement différencié est déjà évoqué par certains auteurs lors de la colonisation, ils constataient que les travailleurs sous-contrat étaient de basse caste, à la différence des passagers libres. S. L. Sharma, 1989, Ibid.

¹⁰⁸ Comité national sur la diaspora.

¹⁰⁹ Non- Resident Indians.

¹¹⁰ Persons of Indian Origin.

Depuis les réformes de la politique d'ouverture économique, l'Inde accorde une place importante à ses expatriés en mettant en œuvre diverses facilités pour les motiver à collaborer avec l'Inde. En 1999, est mise en place une *PIO-CARD* (SCIORTINO, 2004) pour les ressortissants étrangers qui avaient été citoyens indiens ou de descendance indienne jusqu'à la quatrième génération¹¹¹.

Les actions favorables de la part du gouvernement indien se multiplient depuis les années 2000. Elles soulèvent aussi le problème de la double nationalité qui n'est reconnue que depuis 2003, sur une base de réciprocité avec 16 pays¹¹², ce qui constitue encore une mesure d'attraction des investissements de la diaspora indienne au profit du développement économique de l'Inde.

À partir de 2004, les NRI bénéficieront du statut d'*Overseas Citizen of India* (OCI) leur permettant d'avoir la double nationalité, mais sans la possibilité d'exercer les droits civiques et acquérir une propriété agricole (CARSIGNOL-SINGH, 2009). La prise de conscience du potentiel de la diaspora indienne conduira l'État indien à proposer graduellement d'autres avantages aux migrants indiens de nature fiscale, de reconnaissance croissante de la part du gouvernement et d'implication plus importante dans l'économie et dans la vie politique du pays.

2. Rôle de la diaspora indienne dans le développement de l'Inde

Nous tenterons dans cette section d'appréhender l'apport de la diaspora indienne dans le développement économique de l'Inde comme nous essaierons d'effectuer des comparaisons avec la diaspora chinoise.

Les communautés diasporiques indiennes, naquirent comme leurs homologues chinoises de deux vagues migratoires principales (CARSIGNOL-SINGH, 2009) : celle plus ancienne des travailleurs migrants du secteur pétrolier proche-oriental, principaux fournisseurs de transferts de fonds vers l'Inde, et la vague plus récente des migrants hautement qualifiés installés généralement aux États-Unis et jouant un rôle crucial dans le développement économique, politique et social de l'Inde.

Si le rôle crucial de la diaspora chinoise dans le développement de la Chine, joué à travers les flux importants d'investissements en faisant de leur pays la deuxième puissance économique mondiale, alors la diaspora indienne se distingue par les montants considérables des fonds envoyés vers le pays d'origine et par le positionnement de l'Inde parmi les leaders du marché mondial des services informatiques.

Concernant les investissements réalisés par les expatriés indiens en Inde, leur volume est dérisoire en comparaison avec les investissements des Chinois d'outre-mer dans le pays

¹¹¹ Cette carte donne droit à un régime gratuit de visa pour une période de 20 ans, ainsi que d'autres avantages économiques, financiers et culturels.

¹¹² Australie, Canada, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Israël, Italie, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, République de Chypre, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

d'origine. OIFC (2007) ¹¹³ estime que la portion des investissements des membres de la diaspora touche les 4,18% du volume total des IDE durant la période 1991-2003, tandis que les investissements de la diaspora chinoise dépassent 50% du volume total des IDE en Chine. La valeur cumulée des IDE pour la même période, effectués par la diaspora indienne serait d'un montant moindre, 10 milliards \$, ce qui n'excède pas les 5% du volume total des IDE en Inde.

2.1. Transferts de fonds des migrants

Dans les discours sur les liens entre la migration et le développement, la question des transferts de fonds a reçu une large reconnaissance depuis de nombreuses années (APPLEYARD, 1992; ADAMS, 2003; AGUNIAS, 2006; Banque mondiale; 2010). Le volume des envois de fonds dépend toutefois des revenus, la propension à épargner et la force des liens sociaux de la part des migrants, et le cadre institutionnel, mécanismes de transferts d'argent de la part des gouvernements des pays d'origine et la réception. Dans de nombreux pays d'origine, les envois de fonds apportent une contribution significative au produit intérieur brut. Reconnu comme l'un des principaux pays bénéficiaires des envois de fonds dans le monde, l'Inde a attiré beaucoup d'attention au cours des dernières décennies (RATHA et SILWAL, 2012).

2.1.1. Inde, leader mondial de la réception de transferts de fonds

La politique plus active menée à partir des années 1970 par l'Inde en faveur de sa diaspora, débuta par une reconnaissance de sa contribution économique au développement du pays par le biais de ses transferts de fonds et d'investissements. Ainsi, le gouvernement a mis en place un programme donnant la possibilité aux (NRI) de déposer des fonds en Inde à des taux d'intérêt attractifs, tout en permettant librement leur reconversion en monnaie étrangère (ROTHERMUND, 2008). C'est sur ce programme qu'est venue se greffer, en 1973, la catégorie fiscale de (NRI) fraîchement créée, qui allait éviter la double imposition. En 1986, le gouvernement établit un service destiné à faciliter les investissements des NRI et l'année suivante, il fonda l'*Indo-NRI Chamber of Commerce and Culture* (CARSIGNOL 2009).

La diaspora indienne apporte sa contribution à travers les montants importants de remises de fonds envoyés au pays. Le volume des envois de fonds transférés par les expatriés indiens vers l'Inde se chiffrait à 52 milliards \$ en 2008, dépassant ainsi largement les flux d'investissement, se hissant, selon la Banque Mondiale, au rang de premier pays au monde qui reçoit le plus d'argent de la part de ses migrants.

Un aperçu du potentiel économique de la diaspora indienne est présenté par SINGARAVÉLOU (2003) qui retient comme référence l'année 1998, quand l'Inde subissait des sanctions économiques suite à ses essais nucléaires. L'énorme affaiblissement de l'économie nationale en cette conjoncture-là fut relevé sans peine par la diaspora indienne qui intervint afin de reconstituer les réserves en devises du pays par le biais d'un emprunt officiel lancé auprès de ses nationaux expatriés. En seulement deux semaines, deux milliards de dol-

¹¹³Overseas Indian Facilitation Center (2007), *Promoting Investments from the Indian Diaspora: a New Beginning*, Special Report.

lars furent collectés, atteignant 4,1 milliards \$ en un mois. Hormis l'année 2009, les transferts de fonds vers l'Inde n'ont pas cessé d'augmenter d'une année à l'autre. En 2009, l'Inde enregistrait une réduction de 6% par rapport à l'année précédente, rabatement résultant de la crise économique mondiale. Le tableau qui suit montre l'évolution de transferts de fonds envoyés par la diaspora pour la période 2000-2009. En 2008 les remises de fonds reçues par l'Inde de la part de migrants ont représenté 4,6% du PIB¹¹⁴.

Tableau III.1: Transferts de fonds envoyés par les migrants indiens vers l'Inde pour la période 2000-2009 (milliards USD)

2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
12,90	14,27	15,74	21	18,75	21,29	25,43	27	52	49

Source:World Bank Migration and Remittances 2008, World Bank Outlook for Remittance Flows 2010, 2011.

Selon les prévisions de la Banque Mondiale, en dépit de la crise économique mondiale, les remises resteront stables en raison du nombre constant des migrants indiens et la redirection de l'utilisation de ces fonds vers des investissements productifs. Jusqu'à très récemment, la Banque centrale d'Inde estimait que la principale finalité des transferts de fonds était la consommation courante environ, 61% de leur volume, 20% étaient déposés sur des comptes bancaires et une petite portion était investie dans l'immobilier ou en affaires.

2.1.2. Rôle économique et politique des Indiens d'outre-mer

Dans une étude sur les effets de la migration sur l'Inde, DESAI, KAPUR et MCHALE (2001) ont conclu que quoique la communauté indienne installée aux États-Unis, estimée à plus d'un million de personnes, ne constitue que 0,1% de la population indienne globale, elle a enregistré des gains importants atteignant 10% du revenu national du pays.

L'impact des diasporas indienne et chinoise s'est manifesté différemment sur les pays de départ, mais dans les deux cas, la contribution a été considérable. Le tableau ci-dessous donne une vue d'ensemble sur le revenu annuel des deux diasporas.

¹¹⁴ Selon les données de la Banque de réserve d'Inde, citée dans Overseas Indian Facilitation Centre(2009), *Remittance from Indian Diaspora:A Report for 2009*.

Tableau III-2 : Importance économique des diasporas chinoise et indienne, donnée pour l'année 2003.

	Chinoise	Indienne
Revenu diaspora rapporté au PIB du pays (en %)	43	27
Revenu annuel par tête (en dollars)	14000	8000
Remises de fonds (en milliards de dollars)	17	21
Remise de fonds par tête de la diaspora (en dollars)	340	1050
Revenu annuel par tête de la diaspora/ revenu national par habitant	11 fois sup.	15 fois sup.

Source: Calculs d'après les données : *Alternatives économiques*, août 2003, cité dans CARROUÉ L., COLLET D. et RUIZ C. (2006 : 42), *La Mondialisation*, Ed. Bréal ; Banque Mondiale, World Development Indicators.

L'écart en termes d'importance économique entre les deux diasporas s'explique par la différence de leurs masses et les secteurs d'activité où exercent (les Chinois sont impliqués dans des affaires familiales réputées plus rentables que l'activité salariale effectuée par les Indiens dans les grandes compagnies des pays d'accueil, exception faite des Indiens de la *Silicon Valley* qui ont créé leurs propres entreprises).

Comme le montre le tableau précédent, la diaspora chinoise est deux fois plus importante que la diaspora indienne, d'où l'importance du revenu cumulé. Néanmoins, on remarque que la différence de revenu n'est pas proportionnelle à la taille, le revenu annuel de la diaspora chinoise dépasse plus de 4 fois celui de la diaspora indienne.

En plus du rôle économique, les expatriés indiens jouent également un rôle politique. L'influence politique s'exerce via des groupes politiques de pression qui agissent en faveur du pays source auprès des autorités américaines. Le plus emblématique est l'*Indian Caucus* qui est un rassemblement informel de sénateurs et de représentants au sein du Congrès américain. En 2000, *Indian Caucus ou Congressional caucus* comptait 122 membres, ce qui le place parmi les plus importants actuellement aux États-Unis. En plus du rapprochement économique entre l'Inde et les États-Unis, cette dynamique a amplement contribué au rapprochement politique entre les deux pays (MOHAMMAD-ARIF, 2002).

2.1.3. Particularités de la diaspora indienne

La diaspora chinoise repose sur certains déterminants : les fortes convictions de solidarité collective héritées du pays d'origine, les relations interpersonnelles privilégiées au sein du groupe ethnique, des valeurs culturelles acquises dans le pays d'origine. Dans le cas de la diaspora indienne, nous ne pouvons parler de valeurs de groupe. L'expérience montre qu'au début, les expatriés indiens, une fois installés dans le pays d'accueil, restaient plutôt concentrés sur leur parcours individuel, éludant le groupe ethnique.

2.1.3.1. Unité du groupe d'origine comme valeur construite

La nécessité et la motivation à s'identifier à l'unité nationale créée en dehors de l'Inde comme résultat du processus migratoire n'apparurent qu'au fil du temps, quand les aspirations professionnelles ou sociales liées aux territoires d'arrivée ont changé et que les migrants saisirent qu'en groupe les difficultés pourraient être plus facilement surmontées. Graduellement, le sentiment d'appartenance à la communauté diasporique se renforçait à travers divers réseaux transnationaux, créés par les groupes indiens dans différents pôles de migration.

L'exemple indien serait un des plus éloquentes où la mémoire/histoire collective s'était construite au fur et à mesure du processus évolutif de la diaspora. En reprenant notre liste de critères diasporiques, dans le cas de la communauté indienne, nous avons noté que sentiment d'appartenance à la diaspora, identification avec l'entité nationale par nécessité et volonté, motivation et possibilités de contribuer au développement du pays d'origine sont des valeurs qui se sont construites, développées par les membres de la diaspora, mais échappant au conditionnement par les valeurs ancestrales héritées, comme c'est le cas de la diaspora chinoise. Ces valeurs professées par la diaspora indienne ont conduit au rassemblement des expatriés indiens dans une communauté puissante à l'extérieur de l'Inde, pouvant être vue comme **ressource construite** par les acteurs du groupe ethnique. SAMAGONOVA (2008), citant CREVOISIER et KÉBIR (2004), constate qu'en *économie classique* la notion des ressources territoriales trouve plutôt une référence aux facteurs de production ou aux ressources naturelles des pays et des régions. Ces dernières années, on a découvert la notion de ressources construites par les acteurs. Dans le cas de la diaspora indienne, notamment les valeurs graduellement construites par les expatriés indiens ont fini par conditionner l'apparition du groupe diasporique en tant qu'acteur territorial.

2.1.3.2. Diaspora hétérogène

Points de départ et repères de la diaspora indienne sont différents de ceux de la diaspora chinoise. Une telle différence s'expliquerait partiellement par les valeurs héritées spécifiques à la communauté migrante chinoise, axée sur le concept du groupe comme un *tout*, ce qui a contribué à la consolidation plus rapide du groupe diasporique. Quant aux normes construites par les expatriés indiens, elles ont pu, avec le temps, les conduire vers un rassemblement des migrants dans une diaspora forte et bien structurée. Nous ajoutons à cette explication un autre élément, celui qui tient de la multitude de caractéristiques des migrants indiens.

La diaspora chinoise se constitue de groupes homogènes d'expatriés généralement entraînés à des activités entrepreneuriales obligeant à l'action collective. Ils évitent les dysfonctionnements de l'approvisionnement et de la distribution, ce qui favorisé la création d'une diaspora pouvant s'appuyer uniquement sur les ressources disponibles à l'intérieur du groupe d'origine, lui laissant une large autonomie par rapport aux pays de destination et par rapport aux autres diasporas, mais aussi les ressources nécessaires pour suivre sa perpétuité spatiale et temporelle. Le principe d'intégrer l'unité diasporique, une fois à l'étranger, dans la situation de la diaspora chinoise se fait naturellement, parce que c'est plus facile en groupe.

Tandis que les Indiens étaient orientés vers des carrières professionnelles dans de grands groupes ciblant des postes d'ingénieurs, chercheurs ou docteurs, cette hétérogénéité de profils a retardé la consolidation du groupe ethnique.

2.1.3.3. Manque de sentiment d'appartenance au groupe d'origine au début du parcours migratoire

Durant la première phase migratoire, les informaticiens indiens se déplaçaient vers les États-Unis dans les années 1970 et 1980 préféraient ne pas renforcer leur ethnicité et ne cherchaient pas à collaborer avec d'autres Indiens. Cette étape est marquée par les efforts des expatriés à faire face à l'image d'isolement que l'Inde renvoyait au monde et parfois au manque de confiance en leurs compétences techniques et managériales. Pour lutter contre ces craintes, nombre d'entre eux ont décidé de ne pas s'identifier au groupe national (PANDEY *et al.*, 2006).

À cause d'absence de collaboration, les migrants indiens n'étaient pas au courant des bons résultats enregistrés par leurs compatriotes dans les entreprises américaines et ne constituaient aucun pouvoir économique pour leur pays. Des tentatives peu nombreuses d'investissement ont été faites par les Indiens dans le pays de départ durant cette période qui ont été encore plus inhibées du fait des obstacles bureaucratiques du gouvernement indien. Cette phase est globalement caractérisée par une phrase de SAXENIAN (1999) citant un expatrié indien : « *nous avons tous les mêmes difficultés, mais nous ne travaillons pas ensemble. Comme individus séparés nous sommes brillants, mais collectivement nous ne valons rien*¹¹⁵. » Une telle affirmation dénote l'absence d'esprit communautaire chez les expatriés indiens, esprit qui sera toutefois développé plus tard dans le contexte des difficultés traduites par les barrières liées à la mobilité professionnelle dans les pays de destination, ou le sentiment du plafond de verre¹¹⁶ « *glass ceiling* » ressenti par les expatriés indiens, notamment aux États-Unis, qui ont incité l'instauration d'un regroupement pour surmonter les obstacles d'installation dans la société d'accueil.

Les informaticiens indiens travaillant dans la programmation démontraient leurs compétences techniques sans pour autant accéder à la possibilité de valoriser leurs capacités entrepreneuriales, les entreprises les employaient en tant que producteurs de logiciels et non pas comme gérants. Le fait d'occuper uniquement des emplois techniques favorise l'idée préconçue que les Indiens ont de bonnes compétences techniques, mais ne possèdent pas de capacités managériales pour diriger un groupe ou une équipe. La donne allait changer à la fin des années 1980 quand plusieurs Indiens devenaient cadres supérieurs et managers dans des entreprises publiques et privées américaines. Ainsi furent prouvées, aux côtés de leurs compétences techniques, leurs compétences managériales.

¹¹⁵Notre traduction: "We all had the same problems, but we don't work to gather. As individuals, we are brilliant, but collectively we are amounted to nothing." Saxenian (1999).

¹¹⁶Impossibilité pour certaines catégories de personnes, dans ce cas les migrants, d'accéder aux niveaux supérieurs dans une structure hiérarchique.

2.1.3.4.Émergence de la diaspora scientifique et technique indienne

Les cas de réussite professionnelle se font de plus en plus fréquents et les membres de la diaspora ne se contentent pas de revendiquer seulement la reconnaissance de leurs compétences techniques, mais aussi de leurs talents managériaux. À part l'accumulation du capital humain au pays d'arrivée, les migrants indiens touchent des salaires élevés leur permettant aussi d'accumuler un capital financier, partiellement dirigé vers l'Inde.

Le recensement américain de 2000 montre que le revenu moyen d'un ménage d'immigrés indiens est de 60 093 \$, ce qui dépasse largement la moyenne nationale de 38 885 \$. Cet écart s'explique par la forte présence des migrants qualifiés dans la diaspora indienne, évaluée à une proportion de plus de 90% de médecins, d'ingénieurs, de professeurs, d'informaticiens expérimentés, donc de personnes qualifiées ayant des diplômes de haut niveau et ainsi des revenus correspondants. Selon le même recensement, la population diasporique indienne aux États-Unis se chiffre à 1 678 765 personnes¹¹⁷, ce qui ne représente qu'entre 0,4% et 0,6% de la population totale américaine, mais elle reste une des minorités ethniques les plus riches et instruites.

Il émerge de la diaspora indienne actuelle une nouvelle catégorie d'expatriés, formée de cadres dirigeants ayant réussi professionnellement dans les pays de destination en enregistrant des gains financiers si importants au point de pouvoir acquérir des compagnies américaines ou européennes. En 2004, le nombre de millionnaires indiens aux États-Unis était de 200 000 (PANDEY *et al.*, 2006) et nombre d'entre eux sont très intéressés par les activités de la diaspora, motivés à apporter leur aide aux personnes d'origine indienne et à opérer des activités en faveur de l'Inde.

Graduellement, en accompagnement de la prise de conscience quant à la qualité de leur travail et de leur potentiel, les migrants indiens aux États-Unis constituaient des réseaux diasporiques consolidateurs de leur groupe ethnique, drainant par ce biais le capital humain indispensable à fonder les entreprises indiennes dans le secteur informatique.

Le sentiment d'appartenance au groupe diasporique se manifestait d'une manière originale chez les Indiens aux États-Unis, notamment dans la Silicon Valley où les diasporas indienne et chinoise ont déterminé l'essor du secteur des TIC, mais aussi celui des pays d'origine. Comme le note SAXENIAN (1999), pendant la période 1995-1998, les Indiens ont créé 9% des *start-up* de la Silicon Valley, dont 70% étaient dans l'industrie des logiciels. Dans cette étude, SAXENIAN analyse 11 443 *start-up* fondées pendant la période 1980-1998 dans la Silicon Valley et constate qu'un quart des cadres supérieurs était d'origine chinoise et indienne.

¹¹⁷USCensus2000, Demographic Profile Highlights, Selected Population Group: Asian Indian alone, disponible sur <http://factfinder.census.gov>.

Tableau III-3 : Start-up de hautes technologies de la Silicon Valley dirigées par des Indiens et des Chinois.

	1980-1984		1985-1989		1990-1994		1995-1998	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Indiens	47	3	90	4	252	7	385	9
Chinois	121	9	347	15	725	19	809	20
Indiens et Chinois ensemble	168	12	437	19	977	26	1,194	29
Autres	1,181	88	1,827	81	2,787	74	2,869	71
Total	11,349	100	2,294	100	3,763	100	4,063	100

Source : d'après Saxenian (1999).

À noter que par rapport à leurs collègues chinois, plutôt portés sur la construction et la commercialisation de matériel informatique (*hardware*), les expatriés indiens ont une prédilection pour le secteur du logiciel (*software*). La différence s'explique par la maîtrise parfaite de l'anglais par les Indiens et leur possession de diplômes de haut niveau, ce qui n'est pas le cas de leurs collègues chinois, tout au moins les premières générations.

Nous avons souligné qu'une diaspora apparaît soit parce que ses membres ont la volonté de se réunir pour se rapprocher du pays d'origine sur une base réelle ou supposée, soit par nécessité de former un groupe ethnique solide dans le but de surmonter plus facilement les difficultés, ce qui est le cas de la diaspora indienne. Pour les expatriés indiens de la Silicon Valley, le rassemblement dans un groupe diasporique peut être interprété comme une stratégie ethnique d'installation et d'obtention de la reconnaissance dans le pays d'accueil. Le succès des Indiens dans la Silicon Valley s'explique par leurs avantages linguistiques et techniques, mais aussi par leurs capacités managériales confirmées par l'apparition de nombreuses entreprises indiennes de même que l'obtention de postes stratégiques dans les entreprises américaines.

2.1.4. Une consolidation tardive, mais efficace en réseaux diasporiques

Les Indiens ne se sont mobilisés collectivement qu'une décennie après les Chinois. SAXENIAN (1999) explique la consolidation tardive des Indiens dans des réseaux par l'absence d'une masse critique de migrants indiens dans la région. L'attitude individualiste typique des migrants indiens, comparés aux expatriés chinois, avait retardé l'identification au groupe. Ce sentiment d'appartenance à l'entité diasporique sera construit et développé par les Indiens au cours de leur expérience migratoire en devenant visibles à la fin des années 1980 à travers l'émergence de réseaux diasporiques. La consolidation dans des associations professionnelles a été rendue possible par la prise de conscience du pouvoir de groupe, elle est faci-

litée par le fait que la plupart des expatriés indiens étaient les diplômés des universités les plus prestigieuses de l'Inde (*Indian Institute of Technology (IITs)* ou *Indian Institute of Science (IISs)*) et ils se connaissaient entre eux, ce qui a rendu la mobilisation plus facile.

Une des premières associations professionnelles est la *Silicon Valley Indian Professionals Association (SIPA)* créée en 1987, avec comme objectif initial l'échange d'informations et de soutien professionnel pour les spécialistes indiens installés aux États-Unis, avant de devenir une interface importante d'affaires entre l'Inde et les États-Unis. Ces réseaux, qui étaient une plateforme de rencontre entre les professionnels indiens aux États-Unis, ont favorisé la collaboration entre les migrants et leurs collègues restés au pays et par conséquent, le transfert de connaissances, de compétences, de nouvelles technologies vers l'Inde.

Avec le temps, la mission des réseaux diasporiques indiens évolue en devenant similaire au rôle des réseaux transnationaux spécifiques aux diasporas bien structurées. La communauté diasporique indienne est un exemple de diaspora illustrant le passage rapide d'une diaspora dispersée et non consolidée vers une diaspora à maturité, bien organisée dans des réseaux diasporiques qui ont dépassé les limites initiales de l'encadrement professionnel et de diffusion d'information sur les opportunités d'emploi, comme dans le cas de SIPA vers des réseaux plus complexes comme *The Indus Entrepreneur (TIE)* créé en 1992. Le TIE se base sur le principe du *mentoring* qui se définit par l'accompagnement des nouveaux migrants qui arrivent de l'Inde, mais aussi l'accompagnement des entrepreneurs étrangers qui veulent créer une entreprise en Inde ou trouver des partenaires indiens.

Au début de sa création, le TIE jouait le rôle de plateforme d'affaires entre États-Unis et Inde pour élargir son activité dans d'autres pays de destination des migrants indiens, comme la Suisse et le Royaume-Uni. L'apparition de ce type de réseaux témoigne de la cristallisation du sentiment collectif et d'appartenance au même groupe d'origine ainsi que la volonté d'assurer sa perpétuité en intégrant les nouveaux arrivants et en leur transmettant les valeurs créées par l'entité ethnique.

Grâce à la prise de conscience et à la détermination des Indiens d'outre-mer, la communauté diasporique indienne est devenue soudée et avec un fort attachement au pays d'origine, démontré par la motivation des expatriés indiens d'influencer les décisions de délocalisation informatique des entreprises américaines vers l'Inde, ou apporter leurs connaissances par la création de *start-up* dans le pays d'origine. Le succès de cette diaspora aux États-Unis a rendu possible le positionnement de l'Inde comme acteur important sur le marché global des services informatiques.

2.2. Transfert de connaissances

Les rapatriés ne sont pas seulement célébrés comme expéditeurs de fonds et investisseurs dans les pays d'origine, mais aussi en tant que «*porteurs de compétences nouvellement acquises et d'attitudes innovantes et entrepreneuriales*», ce qu'a soutenu une foule de chercheurs sur la migration (KING 1986). Selon KLAGGE et KLEIN-HITPASS (2010), «*les mi-*

grants de retour hautement qualifiés peuvent jouer un rôle important dans le développement économique en soutenant ou en facilitant le transfert des connaissances à l'étranger. » En outre, plus de la moitié des rapatriés (56,7 %) et des non-migrants (56,1%) estiment qu'expérience, connaissances et compétences acquises par les scientifiques à l'étranger pourraient être un moyen important contribuant au développement en Inde. Le retour des Indiens hautement qualifiés pourrait apporter une bonne culture de travail et leurs idées novatrices ont un impact significatif sur le développement. Cependant, il a été constaté que la contribution des migrants de retour au développement à la patrie dépendait en grande partie des capacités de réadaptation des rapatriés, d'une part, et, de l'autre, le type de structure de soutien apporté par l'environnement institutionnel.

2.3. Miser sur les savoir-faire et les transferts de connaissances

Les autorités publiques indiennes ont pris des mesures favorisant le retour du personnel hautement qualifié (PHQ), jugé très bénéfique. Outre le transfert de compétences, il s'accompagne généralement de la création d'emplois et de richesse. Parallèlement, le gouvernement vise à rendre plus attractifs les investissements en Inde pour les NRI et encourage, si ce n'est leur retour, en tout cas les activités des professionnels et des entrepreneurs en lien avec leur pays d'origine. Dans cette perspective, des mesures ont été adoptées pour faciliter les investissements, assouplir les formalités administratives et améliorer le cadre économique général.

D'autres initiatives ont eu un impact indirect sur les migrations de retour, comme celles prises dans le domaine de l'éducation et de la recherche à travers, par exemple, l'établissement de parcs d'innovation et de centres de recherche de pointe, susceptibles de favoriser le retour des scientifiques. Remarquons également que la nouvelle génération de professionnels est souvent très mobile et ne considère pas le retour au pays d'origine comme un choix de résidence permanente, mais plutôt comme une phase transitoire (WIESBROCK 2008).

3. Retour des compétences indiennes

Une autre tendance observée dans la migration indienne au cours des dernières années est l'augmentation du nombre d'Indiens qualifiés qui choisissent de retourner dans leur pays d'origine. Des milliers de professionnels qualifiés, principalement en provenance du secteur des TI, sont revenus des États-Unis, du Royaume-Uni et d'autres pays européens, attirés par les possibilités économiques, les perspectives d'emploi et les liens familiaux en Inde, mais aussi poussés par la récession économique ; les politiques d'immigration restrictive dans les pays occidentaux avancés y ont été pour quelque chose. Leur perception de l'amélioration de la performance économique et sociale de l'Inde et de leur sens du patriotisme sont les forces motrices supplémentaires derrière le retour des Indiens qualifiés (SAXENIAN, 2006; CHACKO, 2007; FINEGOLD 2011).

3.1. Mobiles et conséquences de la migration de retour en Inde

Migrants de retour, les PHQ en particulier, sont largement considérés comme détenteurs de connaissances, compétences, ressources financières et capacités d'investissement, et un réseau transnational, dont ils pourraient se servir pour le développement de leur pays d'origine (KING, 1986; OIT, 2004; IOM, 2005; SAXENIAN 2006).

Afin d'examiner les liens entre migration de retour et développement, nous explorons dans cette section des variables telles que les motifs de retour, contributions monétaires faites, tout en étant à l'étranger ainsi qu'après le retour, le transfert de connaissances et de compétences, et l'élargissement et le maintien des liens sociaux transnationaux .

Des enquêtes plus poussées¹¹⁸ sur les raisons spécifiques du retour («*projet achevé / contrat expiré*») a émergé comme raison majeure. La grande majorité des rapatriés (58,1 %) est revenu à l'Inde après l'achèvement de leurs projets. Ces résultats montrent qu'alors que la majorité des migrants indiens est retournée en Inde parce que leurs affectations à des projets n'étaient plus dans les pays d'accueil, certains d'entre eux sont revenus en vue d'exploiter la nouvelle croissance et la possibilité d'emplois disponibles dans certains des secteurs émergents, en particulier dans les villes qui étaient liées au réseau mondial.

✓ 2000-2002, l'ère des retours massifs

Nous avons évoqué le retour subi par les informaticiens indiens des États-Unis, premières victimes de la flexibilité des dispositifs économiques et légaux américains au moment du ralentissement dans le secteur des NTIC en 2000-2001. Il s'agissait surtout d'analystes-programmeurs et développeurs, c'est-à-dire des personnels ne possédant pas de compétences rares ni une longue expérience et qui avaient un statut H1-B. Ces migrants ne semblent pas envisager de sortir du cadre légal ni se risquer à rester au-delà de la période autorisée aux États-Unis, ne serait-ce que parce qu'il leur semble impossible de se faire embaucher sans être en règle. C'est en raison de ce statut qu'ils ont été obligés de rentrer en Inde, ce qui recouvre deux situations distinctes.

Une partie importante de ces personnes était encore salariée. La fin de leur contrat a signifié un retour en Inde, alors qu'une partie espérait sans doute se faire embaucher et rester aux États-Unis. Toutefois, ce retour n'était en aucun cas une rupture de carrière, leur mission abrégée, ils demeuraient employés de la même entreprise indienne. Il s'agissait de personnels dont la circulation est caractéristique du secteur indien des services informatiques.

3.2. Retour avec continuité de carrière

Le développement des migrations de retour est rendu possible par les possibilités de poursuivre sa carrière en Inde. Il correspond chronologiquement à l'apparition d'une demande nouvelle sur le marché de l'emploi indien et international ainsi qu'à celle de perspectives de

¹¹⁸ Final Research Report ;Migration, Scientific Diasporas and Development: Impact of Skilled Return Migration on Development in India, Prepared by: CODEV-EPFL, IDSK, JNU, ILO, April 2013.

carrière nouvelles en Inde. SAXENIAN (2006), souligne : « À partir de 2002, la combinaison de la récession dans la Silicon Valley et de la croissance des opportunités professionnelles ont pour la première fois suscité chez les Indiens formés aux États-Unis un intérêt pour l'idée de rentrer en Inde. » La recomposition de la géographie économique mondiale permet aux salariés indiens immigrés de certains secteurs d'activité de retourner au pays sans pour autant compromettre leur carrière, ni leur positionnement socio-économique. Ce retour est articulé non seulement avec l'évolution de la géographie économique mondiale, mais aussi avec des réseaux sociaux transnationaux à base ethnique puissants.

3.2.1. Du global au local, les entreprises en quête de personnel indien très qualifié

L'évolution de la place de Bangalore dans la géographie économique mondiale y a créé de nouveaux types d'offres d'emploi auxquels il n'était pas toujours possible de pourvoir uniquement grâce au marché de l'emploi indien. Cela correspond à la montée dans l'échelle de valeur ajoutée que connaissent les entreprises indiennes, au développement de filiales de multinationales en Inde et au développement du marché sud-asiatique.

3.2.2. Délocalisations et développement du marché sud-asiatique

À l'ère de la libéralisation des années 1990, de nombreuses multinationales ont recruté, pour développer leurs activités en Inde, des immigrés indiens diplômés et disposant d'une expérience professionnelle acquise à l'étranger à des postes de direction et d'encadrement de haut niveau. Elles seront les *success stories* retournées dans les années 1990, peu nombreuses mais marquantes (SAXENIAN et al. 2006).

Pour les années 2000, un certain nombre de paramètres propres au secteur des TIC sont à considérer. L'«*offshoring* » s'est développé, en ce qui concerne les entreprises indiennes, elles ont acquis une réputation qui leur a permis de décrocher des contrats de plus en plus importants et intégrant l'ensemble des étapes pour pouvoir fournir un service « *clés-en-mains* » aux clients (Turnkey projects). Cela suppose de recruter une main-d'œuvre ayant des savoir-faire introuvables en Inde, d'une part pour encadrer des tâches jusque-là non effectuées en Inde, d'autre part pour pouvoir gérer des projets beaucoup plus importants et complexes qui impliquent des équipes pouvant atteindre plusieurs centaines de personnes. Par ailleurs, pour leur développement, ces entreprises ont intérêt à recruter des personnes ayant déjà des contacts privilégiés sur les principaux marchés (SAXENIAN, 2006).

Les multinationales, depuis le début de la décennie, ont créé à Bangalore une centaine de filiales menant des activités de recherche/développement. Rarement issues d'une délocalisation, ces filiales sont le plus souvent une sorte de pari fait par la multinationale qui, compte tenu du coût moindre de ce type de centres en Inde (masse salariale et coûts de fonctionnement), crée un centre de recherche-développement supplémentaire (PARTHASARATHY, 2006 ; SAXENIAN, 2006.). De plus, la perspective du développement du marché sud-asiatique les a incités à y mettre en place une recherche-développement appliquée à l'énorme nouveau marché sud-asiatique, tendance qui a été lancée à Bangalore en 2002 par Intel et par Hewlett-Packard avec la création de HP Labs .

Enfin, développement de ce nouveau marché incite les multinationales à développer leurs activités en Inde, supposant par-là l'embauche de cadres dans les fonctions tertiaires supérieures (marketing, gestion, stratégie). Ces fonctions étaient jusque-là localisées à Mumbai, mais certaines entreprises étrangères ont pu opérer ces développements à Bangalore pour assurer des économies d'échelle et une meilleure coordination des opérations en Asie du Sud.

✓ **Nouveaux modes de gestion des ressources humaines à l'échelle transnationale**

Les entreprises indiennes et les multinationales ont éprouvé, depuis la fin des années 1990, le besoin de recruter une main-d'œuvre qui soit à la fois compétente dans des opérations et des domaines jusque-là inexistantes en Inde. Le problème se pose particulièrement pour les postes d'encadrement, car ils requièrent à la fois des compétences techniques pointues aussi bien qu'une expérience en management. La carence se situe surtout au niveau de l'encadrement de niveau intermédiaire (chefs de projet, directeurs techniques), où les personnes suffisamment expérimentées manquaient au début des années 2000. Cela a à voir aussi avec les modalités spécifiques de gestion des ressources humaines dans les technologies indiennes de pointe, qui repose sur des équipes assez peu expérimentées avec un taux d'encadrement plus élevé qu'ailleurs (ARORA, 2007 ; UPADHYA & VASAVI, 2006).

Un responsable indien dont l'activité de conseil consiste surtout en recrutement pour le compte de grandes entreprises soulignait la croissance d'un nouveau type de demande de la part de grandes entreprises indiennes, en quête, depuis 2003, de responsables expérimentés de haut niveau (*high profile senior executive*). Dans un premier temps, les multinationales se sont reposées sur l'expatriation de cadres étrangers. Mais cette solution est coûteuse et ne donne pas de résultats toujours satisfaisants en raison des limites du management interculturel. La pratique du transfert interne de cadres d'origine indienne est une alternative en développement. La conséquence de cette pénurie fut de passer à un recrutement à l'international.

Pour les postes d'ingénieurs de base, le recrutement est en général mené par les cadres de premier (*team leader*) et deuxième niveau (*project manager*) en Inde. Pour les ingénieurs seniors et les cadres de premier niveau, le recrutement s'appuie beaucoup sur les réseaux d'interconnaissances professionnels : la question sur le mode d'obtention de l'emploi à Bangalore a fait ressortir l'importance d'une part des réseaux professionnels transnationaux d'anciens collègues ayant travaillé ensemble en Inde ou aux États-Unis et, d'autre part, celle des réseaux d'anciens élèves des institutions indiennes d'enseignement supérieur¹¹⁹ (FULLER & NARASIMHAN, 2006 ; MONTGOMERY, 2008 ; VERTOVEC, 2002).

Les entreprises recourent à des moyens supplémentaires pour recruter des cadres, ainsi que pour les activités de recherche-développement : présence dans des foires professionnelles (notamment en Californie), petites annonces sur des sites web et dans des revues spécialisées. La revue *Sillicon India*, éditée en Inde et aux États-Unis, est citée par tous les recruteurs potentiels, qui placent de petites annonces dans ses pages et sur son site web. *Sillicon India* est

¹¹⁹La majorité des professionnels ont ainsi trouvé leur emploi grâce à des réseaux informels d'anciens camarades et collègues, travaillant dans le même secteur, par la pratique du « bouche-à-oreille » ou plutôt de la circulation d'informations sur les postes vacants.

une entreprise transnationale comprenant un magazine mensuel publié aux États-Unis (dont les bureaux se trouvent à Fremont, c'est-à-dire au cœur de la Silicon Valley) tiré à 100 000 exemplaires et un site web développé par une société-sœur localisée à Bangalore. Tous deux ont acquis un rôle central de mise en réseau pour la recherche et l'offre d'emplois, notamment en organisant des salons professionnels aux États-Unis où les entreprises viennent recruter. Cette revue tient lieu de support d'existence et d'animation d'un bassin d'emploi transnational caractérisé par le secteur d'emploi et les origines, sinon la nationalité des utilisateurs.

Les personnes qui répondent à ces annonces sont des Indiens travaillant à l'étranger. En 2004, pas un DRH n'a fait état de candidature ni de recrutement non indien, mis à part les expatriés. Le fait d'être Indien ou d'origine indienne n'était jamais un critère de recrutement imposé par l'entreprise. Cela s'explique à la fois par les canaux de circulation de l'information sur les offres d'emploi, dont on a vu qu'ils sont à base ethnique, et par les conditions de recrutement proposées, à part pour les postes de direction, le niveau de salaire et le contrat proposés sont indiens. Les candidatures venant de l'étranger peuvent certes bénéficier de conditions préférentielles¹²⁰.

Il s'agit donc d'une rencontre entre quête récente de compétences très spécifiques à l'échelle internationale et main-d'œuvre potentiellement favorable à une migration vers l'Inde. Cette rencontre ne relève pas totalement de la coïncidence, pour preuve les moyens mis en œuvre pour rechercher certaines compétences étaient diffusés dans les réseaux et les moyens de communication transnationaux d'une partie des ingénieurs indiens. Ces retours, même s'ils ne concernent que quelques milliers de personnes tout au plus, participent donc de la croissance et de l'élargissement des activités tertiaires supérieures à Bangalore.

3.3. Apport de la diaspora au secteur informatique indien

Au cours des années 1990, l'industrie indienne du logiciel a connu une croissance fulgurante, 40% par an. En 2002, les recettes atteignaient le montant de 10,2 milliards \$, dont 7,7 milliards \$ générés par les exportations. Pendant la même période, les offres d'emploi explosent, passant de 56 000 à 360 000, absorbant la majorité des 75 000 diplômés en informatique que les universités indiennes forment chaque année. Le nombre d'entreprises productrices de logiciels ont quadruplé de 700 à plus de 2 800 et les plus grandes d'entre elles comme Wipro et Infosys réalisent des projets de plus en plus complexes et de grande valeur financière (KUZNETSOV et SABEL, 2006).

Selon l'Association nationale des entreprises de logiciels et de services informatiques (NASSCOM), en 2009, le secteur informatique indien a enregistré des recettes de 72 mld \$, soit une hausse de 38% par rapport à l'année précédente, en dépit du contexte de crise mondiale, la croissance est toujours due aux exportations qui se chiffrent à 47 mld \$. La part du secteur dans le PIB atteint 6%. Actuellement, l'industrie informatique indienne compte au total plus de deux millions d'emplois directs et environ huit millions d'autres indirects. Le succès de la diaspora indienne aux États-Unis a mené vers la création des clusters informa-

¹²⁰Un DRH a admis qu'il accordait en général un salaire supérieur d'environ 15% aux personnes recrutées à l'étranger, et des avantages en nature sous forme d'aide au déménagement et à l'installation sont fréquents.

tiques en Inde, le plus célèbre étant celui de Bangalore surnommé « *Silicon Valley indienne* ». Avec plus de 1600 entreprises dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) qui emploie plus de 260 000 personnes, à partir des années 1990.

Bangalore joue un rôle crucial dans le secteur informatique indien en réalisant à lui seul 35% des exportations de logiciels produits en Inde (GROU *et al.*, 2007). Le cas de Bangalore illustre comment une diaspora facilite l'intégration du pays d'origine dans l'économie mondiale à travers l'utilisation des ressources, tant du pays source que du pays d'accueil. Grâce à leurs connaissances du climat d'affaires du pays de départ, les expatriés indiens ont, d'une part, permis aux compagnies américaines dans lesquelles ils travaillent, ou aux *start-up* créées par la diaspora, de réduire les coûts opérationnels sans toucher à la qualité, de tirer profit du capital humain de la région et des prix bas de la main-d'œuvre qualifiée. D'autre part, ils ont favorisé la valorisation des ressources de l'Inde.

3.3.1. Le choix de Bangalore

Leur secteur d'activité professionnelle implique le retour dans un lieu dont la taille et les fonctions leur permettent à la fois de travailler et de trouver des conditions de vie qui leur conviennent, c'est-à-dire nécessairement dans une agglomération millionnaire dans un contexte de pays en développement comme l'Inde (BEAVERSTOCK, 2001).

Les membres de la diaspora indienne ont choisi Bangalore comme destination préférée d'externalisation pour son statut de capitale intellectuelle du pays que la ville a acquis après l'indépendance de l'Inde en 1947. Le contexte favorable pour les activités informatiques est déterminé par la présence de plusieurs établissements d'enseignement, parmi lesquels l'*Indian Institute of Sciences*, l'une des universités indiennes les plus prestigieuses qui forme des ingénieurs avec des compétences spécifiques, ainsi que par l'existence de plusieurs centres de recherche qui motivent un grand nombre d'entreprises américaines à y ouvrir des centres de recherche. Des entreprises connues mondialement comme IBM, Intel, Microsoft, Cisco, Oracle ou SAP se sont implantées à Bangalore pour capter les ressources de cette région. Certains auteurs¹²¹ qualifient le cas de l'industrie indienne du logiciel d'« *heureux hasard* », mais aussi de situation qui était susceptible de survenir dans le contexte des conditions structurelles du pays, favorables pour déterminer l'essor de cette industrie.

Les politiques menées par l'État indien visant l'enseignement supérieur ont influencé la création d'un contexte propice au développement de cette industrie. L'apparition de la diaspora indienne aux États-Unis motiva un grand nombre de ses membres à choisir de continuer leurs études aux États-Unis et d'y rester d'une manière permanente. Étant donné que de nombreux programmeurs indiens qui ont émigré aux États-Unis dans les années 1970 et 1980 ont réussi¹²² à monter dans l'échelle hiérarchique en occupant des postes stratégiques dans les entreprises américaines du secteur informatique, les opérations d'externalisation vers l'Inde ont augmenté grâce à l'image de qualité du travail des Indiens transmise par les migrants et à l'influence des expatriés dans les processus de décision. En plus de jouer un rôle positif dans

¹²¹KUZNETSOV et SABELDANS, articles publiés en 2006.

¹²² Idem.

le choix de l'Inde comme destination d'externalisation, les migrants indiens ont transmis à leurs collègues non migrants de nouvelles connaissances et compétences nécessaires pour répondre aux exigences des clients américains et respecter les délais de livraison.

3.3.2. Les diasporas et les diamants

Comment l'Inde est-il devenu le premier centre mondial de taille et de polissage de diamants ? Le rôle de la diaspora indienne dans les échanges mondiaux de diamants est abondamment illustré dans différentes recherches, à savoir celles relatives au développement de réseaux transnationaux d'investissements et d'échanges.

L'Inde est depuis peu passée leader mondial de l'industrie diamantaire. En 2005, les exportations indiennes de diamants taillés et polis atteignaient 11,9 milliards de dollars¹²³, soit 55 % des exportations nettes en valeur des diamants taillés et polis, 90 % en quantité et 80 % pour le caratage, faisant de l'Inde le plus gros exportateur de diamants taillés et polis (en termes de valeur, de quantité et de caratage) au monde. Ce succès repose sur le rôle de la diaspora indienne, intermédiaire incontournable sur ce marché.

Dans les années 60, une famille indienne¹²⁴ (tailleurs, polisseurs et négociants) commença à exporter des diamants taillés et polis. À la suite de la guerre avec la Chine, le prix des diamants baissa d'environ 20 % en Inde (tout en restant stables à l'échelle mondiale). Accablé par les problèmes croissants liés à ce différentiel de prix, le gouvernement indien a facilité l'importation de diamants bruts et d'un plus grand nombre de machines à tailler et à polir. L'approvisionnement en diamants bruts a augmenté, de même que les exportations. La dévaluation de la roupie (36 % en valeur nominale) a donné un coup de pouce supplémentaire à la compétitivité des activités de taille et de polissage indiennes (HART, 2002).

Toujours dans les années 60, après le modeste succès initial de l'exportation de diamants indiens, quelques négociants jaïns se sont installés à Anvers¹²⁵, en Belgique, dans des bureaux servant d'antennes de vente de diamants taillés et polis. Ils approvisionnaient les opérateurs indiens en diamants bruts. Ces bureaux satellites sont rapidement devenus un centre de négoce de diamants indiens. Les diamantaires jaïns installés à Anvers ont commencé à acheter ce qu'on appelle des « *rejets anversoïis* » (Antwerp rejects) – des diamants petits et bruns dont ne veulent pas les négociants juifs – et à les envoyer en Inde pour les faire polir. En 1981-1982, une crise mondiale du diamant poussa De BEERS à réduire considérablement les prix des gros diamants bruts, entraînant la fermeture de nombreuses entreprises. Les négociants jaïns, spécialisés dans les petits diamants, ont tiré parti de cette opportunité pour accroître leur présence sur le marché. Leur expertise dans les petits diamants de meilleur marché constituait un atout renforcé par l'ouverture.

À la fin des années 90, les diamantaires indiens émigrés sont devenus une force importante dans le commerce mondial du diamant ; leur part des revenus tirés du diamant à Anvers

¹²³ Environ 12 pour cent des exportations totales du pays.

¹²⁴ La famille Palanpuri de la communauté, jaïne de l'Etat du Gurajat.

¹²⁵ Anvers est confédérée comme la plaque tournante des échanges mondiaux de diamants.

est passée de 2 % en 1968 à 25 % en 1980 et à 65 % en 2003¹²⁶. Il suffit de se rappeler que l'industrie diamantaire anversoise représente 29 milliards de dollars annuels, soit 80% des échanges de diamants non taillés et la moitié du commerce des diamants polis¹²⁷, pour dire que la prédominance de la communauté indienne belge a été cruciale. De BEERS, qui reste l'acteur le plus important dans l'extraction des diamants, vend des diamants bruts à un club très fermé de grossistes. De BEERS s'adresse aujourd'hui à seulement 85 grossistes, dont 60% environ sont d'origine indienne.

4. Rôle de l'État indien

Le gouvernement indien reconnaît les gains potentiels que le pays peut obtenir en collaborant avec la diaspora, tout en estimant que l'Inde a une capacité suffisante pour accueillir les résultats d'une telle coopération. En conséquence, il a fourni de bons exemples de stratégies politiques pour capitaliser les ressources de la diaspora indienne.

4.1. Différents types d'institutions

Les gouvernements s'appuient sur des institutions qui mettent en place de véritables partenariats avec les populations émigrées. Ces institutions doivent fournir les incitations, structures et conseils appropriés afin de s'assurer la coopération des migrants (GTZ, 2010). Certains pays mettent l'accent sur des institutions mixtes ou quasi officielles, telles que des fondations. Celles-ci sont particulièrement utiles aux gouvernements de pays d'origine qui ne veulent pas agir directement sur les territoires des pays d'accueil. Elles peuvent également représenter d'utiles compléments aux organismes gouvernementaux ainsi que des sources d'informations concernant la diaspora (AGUNIAS, 2009).

Un nombre croissant de pays en développement ont établi des ministères chargés des affaires de la diaspora ou créé des ministères hybrides combinant les questions liées à la diaspora aux portefeuilles d'autres ministères tels que ceux du Travail, du Tourisme ou des Affaires étrangères. D'autres options comprennent la création d'institutions officielles de niveau inférieur, souvent rattachées à un ministère. L'établissement d'un ministère distinct de la diaspora ou un ministère hybride indique l'importance accordée par le gouvernement aux contributions potentielles de ses émigrants. À ce propos, l'expérience montre que contrairement à d'autres institutions qui occupent des postes inférieurs dans la hiérarchie étatique, les ministères de la Diaspora bénéficient dans l'ensemble de ressources budgétaires plus conséquentes, d'un soutien gouvernemental accru et d'une plus grande implication dans les questions de développement (AGUNIAS 2009).

Enfin, ces politiques nécessitent généralement la mise sur pied d'institutions dépassant le simple cadre national pour avoir une action à l'étranger. Cette approche requiert le plus souvent de capitaliser sur les structures consulaires existantes. À cet égard, la Chine et l'Inde sont exemplaires. Toutes deux ont mis en place des ministères spécifiques, même si l'initiative indienne est plus tardive. Dans son approche, le gouvernement indien n'a pour le

¹²⁶ Idem.

¹²⁷ Ibid.

moment pas été aussi loin que la Chine dans ses efforts d'unification de la diaspora ni dans son implication dans les réseaux locaux.

4.2. Pérenniser et maximiser les contributions des migrants

Des « *politiques d'incitation à la participation des diasporas* » (Gamlen 2006) ont visé à institutionnaliser et formaliser ces initiatives de manière à les pérenniser et à en accroître l'impact sur le développement national. Dans ce cadre, l'État peut intervenir par la création d'institutions nouvelles ou via le soutien aux institutions et processus déjà en place.

La contribution considérable de la diaspora au développement de l'Inde est sans doute le fait de la communauté de ses expatriés. Elle s'est consolidée progressivement loin du pays d'origine, tout en renforçant graduellement l'attachement à leur pays. Les politiques d'ouverture économique ont été aussi déterminantes pour qu'un tel impact positif se produise. L'Inde a démarré son processus de libéralisation au début des années 1990, ce qui permet d'affirmer que le potentiel de la diaspora indienne peut se manifester dans d'autres domaines que celui de l'informatique. Depuis cette date, le gouvernement indien faisait de ses expatriés une des priorités, considérant qu'ils sont une « *banque de cerveaux* » susceptible d'être utilisée au profit du développement national, et non pas perdue. CARSIGNOL-SINGH (2009) note qu'à partir 1984, le Premier Ministre Rajiv Gandhi est le premier à réaliser que la diaspora indienne peut être une ressource à utiliser pour le pays en déclarant: « *nous faisons un blocage à l'exode des cerveaux. Nous ne devrions pas nous en inquiéter (...). Nous ne devons pas considérer ce phénomène comme une perte. Nous ne devons pas l'envisager comme un exode des cerveaux, mais comme une banque de cerveaux qui accumule des intérêts et qui attend uniquement que nous le retirions et que nous l'investissions à nouveau en Inde*¹²⁸. »

Cette vision a été le catalyseur de la formulation des politiques favorables qui ont motivé davantage la diaspora à se rapprocher de son pays source et, par conséquent, ont permis à l'Inde de tirer profit des ressources de ses expatriés.

Pour l'essor du secteur informatique indien et le miracle de Bangalore, une place à part est accordée au Plan *Software Technology Parks of India* visant la production de logiciels destinés à l'exportation. Dans le cadre de ce programme, le gouvernement assurait les locaux, l'équipement informatique, l'accès satellitaire rapide et une alimentation électrique continue. De plus, les entreprises qui exportent entièrement leurs produits bénéficient d'exonération fiscale pour cinq ans et les entreprises détenues à 100% par le capital étranger sont autorisées.

Le gouvernement indien, comprenant le rôle que ses expatriés peuvent jouer dans le développement du pays, fit de la collaboration avec la diaspora une priorité étatique à part entière. New Delhi améliora le cadre législatif ancien qui n'acceptait pas la double nationalité

¹²⁸GANDHI, 1987, cité par CARSIGNOL-SINGH, 2009.

ni le double emploi, supprima les obstacles bureaucratiques, ce qui inciterait les membres de la diaspora à renouer le contact avec le pays d'origine et à investir, ainsi les *NRI* bénéficient-ils du statut d'*Overseas Citizen of India* (OCI) qui permet la double nationalité.

Afin de mieux organiser la relation avec les expatriés indiens, un comité national est créé (*High Level Committee on Indian Diaspora*). Le gouvernement encourage aussi la création de nombreuses structures diasporiques dans les pays de destination de la diaspora qui contribuent à la promotion de l'image de l'Inde dans le monde. Un exemple édifiant, celui de la *Global Organization of People of Indian Origin* (GOPIO) basée à New York, considérée comme organisation diasporique indienne reliant toutes les communautés ethniques indiennes fondées à l'étranger et agissant comme ambassadrice informelle de l'Inde(OCI). *Scheme Program India Know* (KIP) et *Study Indian Program* (SIP), centres indiens d'outre-mer, Centre de l'Inde pour la migration.

4.3. Initiatives prises par le gouvernement indien

En Inde, l'axe de construction identitaire, à travers une politique de reconnaissance active de ses ressortissants étrangers, favorise les contributions des migrants en lien avec des institutions précises. Ainsi, les activités du *Ministry of Overseas Indian Affairs* (MOIA)¹²⁹ visent-elles à promouvoir une relation mutuellement bénéfique entre l'Inde et les Indiens de l'étranger (KHADRIA 2009). Ce ministère est créé en 2004 sur la base des recommandations du *High-Level Committee on Indian Diaspora* constitué en 2000. Les autorités misaient alors sur la « réactivation des réseaux transnationaux à des fins de consolidation de pouvoir en Inde » (CARSIGNOL 2009). Le MOIA est chargé de toutes les questions concernant les Indiens non résidents (*Non Resident Indians – NRI*) et les personnes d'origine indienne (*Persons of Indian Origin – PIO*). Son objectif était de promouvoir les flux de transferts de fonds, d'investissements et d'autres ressources, de faciliter les migrations de retour, mais aussi de stimuler une plus grande interaction entre la diaspora et son pays d'origine¹³⁰. Dans ce cadre, le gouvernement indien s'est particulièrement appuyé sur des institutions mixtes ou des fondations. Ainsi, le MOIA et la *Confederation of Indian Industry* (CII) ont constitué en 2007 l'*Overseas Indian Facilitation Centre*, une plateforme destinée à faciliter les investissements des Indiens de l'étranger et leurs relations d'affaires en Inde. Il s'agit donc d'une initiative conjointe public-privé émanant du pays d'origine qui cherche à renforcer les liens économiques de ses ressortissants à l'étranger. Le MOIA a par ailleurs créé une fondation, l'*India Development Foundation of Overseas Indians*, dont la mission est de faciliter les actions philanthropiques de la diaspora en Inde.

Les PBD conventions ont eu lieu chaque année depuis 2003 et visent à fournir une plate-forme pour la communauté indienne à l'étranger pour participer aux efforts mutuellement bénéfiques avec le gouvernement et les gens de la terre de leurs ancêtres. Le prix Pravasi Bharatiya Samman est également présenté lors de cet événement dans l'appréciation de leur contribution à leur pays d'adoption, ainsi que l'histoire de la croissance de l'Inde.

¹²⁹Le MOIA est un organisme entièrement public

¹³⁰Source: <http://moia.gov.in/>

4.4. Diaspora indienne, modèle pour diasporas en construction

Les expatriés indiens ont suivi l'exemple de la diaspora chinoise qui a joué un rôle crucial dans l'obtention d'une place privilégiée de la Chine dans l'industrie mondiale. Le cas de la diaspora indienne illustre comment a eu lieu le rapprochement entre le pays d'origine et les pays d'accueil à travers les réseaux diasporiques. Il montre aussi que même si la prédisposition pour la création d'une communauté ethnique, comme dans le cas de la diaspora chinoise, n'existe pas, alors les prémisses d'une diaspora sont générées par les expatriés en fonction du contexte du pays d'accueil. La diaspora est aussi un instrument de facilitation du processus d'intégration dans le pays d'arrivée. On a vu qu'au début de leur histoire migratoire, les expatriés indiens restaient discrets aux États-Unis. Ce n'est que plus tard que la consolidation de la communauté diasporique a pu être possible à travers les réseaux complexes qui renforcent de plus en plus leur place dans la Silicon Valley et leur rôle d'acteur de développement de l'Inde.

Grâce à sa diaspora de plusieurs millions de personnes, comptant une proportion importante d'individus qualifiés affirmés en divers domaines, allant des médecins en Grande-Bretagne aux informaticiens dans la Silicon Valley, l'image de l'Inde a changé. Elle coïncide actuellement avec l'image d'un pays avec une société moderne ouverte vers le monde, cherchant à mieux s'insérer dans l'économie mondiale.

L'essor du secteur *high-tech* en Inde, grâce à la délocalisation, peut constituer un exemple à suivre pour d'autres pays en développement à l'instar de l'Algérie et du Brésil. Comme le note DEVANE (2006), initialement, beaucoup de clusters technologiques créés dans les pays en développement sont plutôt des centres d'externalisation que des centres d'innovation. Il suffit d'avoir une main-d'œuvre instruite et un contexte législatif favorable pour que les grandes entreprises décident d'externaliser certaines fonctions de leurs activités vers ces pays. Comme il s'agit à cette étape d'externalisation des fonctions secondaires, la capacité d'innovation du pays en question n'est pas nécessaire, ainsi les pays en développement peuvent-ils bénéficier de progrès technologique des pays avancés sans apporter leur valeur ajoutée en termes d'innovation.

Dans une étude sur 50 pays en développement, Zheng et Zou (1995) montrent que le taux de croissance économique d'un pays augmente à mesure que les importations de technologies étrangères augmentent. Pour ces pays, la stratégie optimale de développement n'est pas l'innovation mais l'imitation et l'adaptation régionale. Les entreprises créées comme résultat du processus d'externalisation au début ne sont que des centres d'exécution qui, au fil du temps, à travers des produits de qualité et des compétences spécifiques des spécialistes, peuvent muter en centres d'innovation comme le cas de l'Inde l'a montré.

Les pays en développement peuvent s'inspirer du modèle des diasporas à maturité, vecteur du développement de leurs pays de départ. Plusieurs pays d'origine des migrants qualifiés disposent d'une main-d'œuvre bien formée et d'expatriés qui ont réussi leur intégration professionnelle et sociale à l'étranger. La combinaison de ces deux éléments et la formulation des politiques favorables ont déterminé l'impact positif des diasporas matures sur

les pays de départ. Par conséquent, d'autres pays de départ peuvent adopter les mêmes principes afin de bénéficier de leurs expatriés installés à l'étranger. L'approche de *mentoring* présentée dans le cas de la diaspora indienne peut être empruntée par les diasporas émergentes, ce qui assure la continuité et l'élargissement de la communauté diasporique, mais aussi offre l'accès à des ressources nécessaires pour organiser les activités déployées par les membres de la diaspora. On retient l'hypothèse que ce n'est pas vraiment la taille de la diaspora qui détermine son succès, mais le type de structures qui se créent à l'intérieur et leur domaine d'activité.

4.4.1. Renforcement des liens et dynamiques entre centre et périphérie

Hormis le niveau des transferts de fonds, les politiques relatives aux diasporas exercent sur le développement des pays d'origine un impact qu'il est particulièrement difficile d'évaluer en raison de la multitude de variables impliquées et parce que ces politiques n'ont, pour l'essentiel, été introduites que depuis peu. Néanmoins, sur la base de recherches récentes et des cas plus anciens chinois et indien, certains éléments semblent se dégager pour donner des conditions favorables. En particulier, il paraît fondamental que les politiques soient fondées sur des objectifs clairs, qui connectent les intérêts des migrants et les projets de développement. Les émigrants ont toujours spontanément élaboré ou soutenu des projets de développement ciblant l'amélioration des conditions de vie de leurs proches. Par conséquent, le défi qui se présente aujourd'hui aux gouvernements est de relier ces projets aux stratégies nationales et d'en maximiser les impacts positifs.

Dans cette optique, il serait important de viser une cohérence des différentes politiques de développement mises en place et d'assurer une coordination entre elles. En outre, pour s'assurer le soutien et la participation des migrants, il est essentiel de leur accorder un rôle actif dans l'instauration des politiques de développement. Certains auteurs soutiennent même que les migrants doivent avoir la possibilité de négocier leur propre rôle dans le développement national et d'influencer les politiques concernées (GTZ, 2010).

En fin de compte, pour s'assurer une implication importante, les politiques doivent présenter une valeur ajoutée non seulement pour le pays d'origine, mais également pour les émigrants eux-mêmes. Ces avantages peuvent, par exemple, prendre la forme d'initiatives qui renforcent le sentiment d'identité nationale, ou celle de mesures de protection pour les émigrants, ainsi que la création de mécanismes facilitant leurs liens avec le pays d'origine. Plus précisément, les options pertinentes comprennent des modalités pour une meilleure intégration politique des émigrants, par exemple en accordant des droits de vote aux expatriés, ou pour leur donner accès aux services civils et sociaux de leur pays d'origine (GAMLEN 2006; BAUBÖCK 2008).

4.4.2. Nécessité d'un rapport mutuellement fructueux

Il s'agit là d'un contexte où il serait fondamental pour les gouvernements d'établir ou maintenir un rapport de confiance avec leurs expatriés, évitant du même coup d'adopter des mesures qui pourraient être ressenties comme coercitives et susceptibles d'être mal perçues

par les populations émigrées. Certains expatriés accordent parfois peu de confiance à leur gouvernement d'origine, soit parce qu'ils avaient été forcés de fuir leur patrie ou parce qu'ils lui reprochent une corruption généralisée et une gouvernance inefficace. Les gouvernements doivent donc souvent surmonter des appréhensions préexistantes.

Les autorités indiennes de ces derniers temps ont su gagner la confiance de la diaspora bien que traditionnellement sceptique sur les approches officielles (AGUNIAS, 2009). Les mesures prises dans le domaine économique, citées plus haut, se sont doublées d'initiatives variées visant à encourager la diaspora à rester en contact étroit avec son pays d'origine.

D'autres initiatives ont été prises par le gouvernement indien. En 1983, il institue le *Protector General of Emigrants*, chargé de fournir assistance et protection aux émigrants afin de défendre leurs intérêts et leurs droits, ce qui est particulièrement important pour les migrants les plus vulnérables (GTZ, 2010).

Le gouvernement indien avait tenté d'agir dans ce domaine. Voyons l'exemple suivant. Les travailleurs indiens dans les pays du Golfe ne s'y établissent généralement pas de manière permanente. Or, leurs contrats de travail, de durée limitée, sont souvent gérés par des agences de recrutement, ce qui entraîne de nombreuses escroqueries de la part d'intermédiaires qui vendent leurs services aux migrants potentiels (KHADRIA, 2009). L'intervention du gouvernement indien amena la régulation de ce type d'activité en opérant un système de contrôle sur les agences. Une fois arrivés sur place, les migrants peuvent aussi demander une assistance matérielle et juridique dans le cadre du *Indian Community Welfare Fund*, un fonds décentralisé géré par les 42 missions établies dans les pays où les ressortissants indiens sont les plus nombreux¹³¹. Parallèlement aux efforts développés pour apporter assistance et protection à ses émigrés, le gouvernement indien a intensifié l'activité de ses centres culturels, chapeautés par l'*Indian Council of Cultural Relations*. Cette initiative s'inscrit dans la politique de rayonnement culturel de l'Inde, tout en lui permettant de renforcer ses liens avec ses ressortissants installés à l'étranger (CARSIGNOL, 2009).

Miser sur les liens culturels entre le pays d'origine et la diaspora constitue ainsi une autre stratégie pour renforcer les liens et les dynamiques entre le centre et la périphérie, comme l'illustre encore mieux le cas chinois.

En tout état de cause, dans un cas comme dans l'autre, les chercheurs et responsables politiques s'accordent à dire qu'il est essentiel de gagner la confiance des résidents établis à l'étranger (KHADRIA, 2008) et le succès des politiques de retour (en termes de transferts de fonds et/ou de savoir-faire) dépend largement du contexte politique, social et économique du pays d'origine (WIESBROCK, 2008).

¹³¹www.poldev.revues.org/710#ftn8

Conclusion

Le transfert des connaissances a été considéré comme le plus important des quatre canaux d'engagement de développement en Inde à savoir, le retour physique, les transferts financiers, le transfert de connaissances, et l'impact social. Dans le cas de la diaspora, le retour physique a été largement perçu comme une condition nécessaire pour le transfert des connaissances.

Les migrants très qualifiés aussi bien les modalités de la migration de retour donnent une place centrale à l'emploi et la carrière. Rentrer en Inde et particulièrement à Bangalore est motivé par la géographie mondiale des secteurs d'activité spécifiques (NTIC, hautes technologies).

La construction discursive de Bangalore comme technopole, en particulier en tant que Silicon Valley de l'Inde, a joué un rôle crucial dans les représentations des migrants indiens dans le marché du travail transnational. Bangalore, ce lieu de hautes technologies apparaît comme un lieu idéal du retour. La référence à la Silicon Valley crée l'image d'une continuité entre deux pays dans l'imaginaire transnational. En ce sens Bangalore constitue un lieu saillant du champ migratoire des migrants indiens très qualifiés, car elle apparaît comme un palier, un lieu intermédiaire entre l'Inde et l'étranger.

Les politiques volontaristes incitatives prônées par l'État indien ont montré leur capacité d'attractivité et d'inversion de phénomène de la fuite des cerveaux.

La réussite de la stratégie de retour des compétences aussi bien leurs implications dans les rouages de l'économie nationale représentent des éléments inédits permettant le décollage économique de l'Inde ainsi son insertion dans l'économie de la connaissance.

Enfin, le modèle indien de développement par l'option diaspora scientifique et technique peut servir de leçon pour les pays en voie de développement qui recèlent un stock inestimable de compétences expatriées à l'égard de l'Algérie.

Chapitre IV

DIASPORA QUALIFIÉE ALGÉ-
RIENNE : ÉTAT DES LIEUX

CHAPITRE IV : DIASPORA QUALIFIÉE ALGÉRIENNE : ÉTAT DES LIEUX

Introduction

La question de la diaspora est l'une des plus controversées en un certain nombre de pays dont l'Algérie. Néanmoins, les pays émergents notamment (Inde, Chine, Corée du Sud) semblent l'avoir réglée en ayant très tôt réalisé que leurs diasporas constituaient un formidable potentiel de savoir, de savoir-faire, de capital financier et de capital réseau. Depuis trois décennies, l'Algérie souffre pour diverses raisons¹³² d'une hémorragie de cadres. Cette diaspora recèle une importante réserve de compétences : scientifiques hautement qualifiés, experts, entrepreneurs et bailleurs de fonds, dispersés sur l'espace mondial. L'Algérie a des besoins colossaux, tous secteurs d'activité confondus¹³³ : savoir-faire et bonne gouvernance nécessaires pour le décollage de l'économie nationale. Avec cela, la question de la mobilisation de la diaspora de savoir n'a jamais été au sommet des préoccupations des autorités publiques en Algérie.

Dans ce chapitre, tout en nous appuyant sur des études récentes et rapports d'experts relatifs au sujet, nous tenterons de mettre en évidence les ressources aussi bien que les composantes de la diaspora algérienne, celle du savoir en particulier. Nous essayerons aussi d'appréhender les formes d'organisation de ces diasporas et leurs liens avec leur pays d'origine. Le concept de diaspora utilisé tout au long de ce chapitre renvoi à l'appellation officielle de « *communauté algérienne établie à l'étranger* ». Nous aborderons également l'attitude des autorités algériennes à l'égard de cette diaspora. Nous situerons après cela les différentes tentatives de mobilisation de la diaspora scientifique et technique algérienne (DSA) et par les décideurs et par les organisations diasporiques. En dernier lieu et dans la mesure du possible, nous passerons en revue obstacles et blocages ayant empêché la mise en place de coopérations à travers lesquelles le pays peut tirer profit de ses expatriés et en faire un facteur moteur du développement scientifico-technique. Au cinquième chapitre, nous reviendrons sur ce que pensent les scientifiques expatriés d'un tel engagement de coopération, de même que sur les perspectives envisageables pour la mobilisation de cette intelligentsia éparpillée à travers le monde.

1. Composantes et potentialités de la diaspora algérienne

Cette section illustrera les différents compartiments de la diaspora algérienne, particulièrement la diaspora scientifique.

1.1. Composantes de la communauté algérienne établie à l'étranger CEE¹³⁴

La concentration de la communauté algérienne sur le continent américain prend de l'ampleur au même titre que la communauté maghrébine. Pour diverses raisons, cette diaspora souffre d'une mal documentations par les autorités aussi bien par les spécialistes. Selon des

¹³² Instabilité politique, insécurité, bureaucratie

¹³³ Linda BELAÏDI, Cabinet EASI, *Conférence sur le retour des expatriés in Forum ITN emploi* « spécial Algérie », Lyon, novembre 2014.

¹³⁴ Dans le discours officiels algérien, les autorités adoptent l'appellation de *Communauté algérienne établie à l'étranger* (CEE) pour signifier *Diaspora*.

sources, entre 40000 et 60000 personnes se sont légalement établies au Canada entre 2001 et 2006¹³⁵. L'émigration algérienne vers l'Amérique du Nord a connu deux vagues. La première est liée à la politique nationale de formation à l'étranger encouragée et prise en charge par l'État durant les années 1970 et 1980. Cette vague provient essentiellement d'étudiants et de cadres (enseignants et ingénieurs) boursiers qui ont choisi de s'installer en Amérique du Nord à l'issue de leur séjour de formation¹³⁶. La deuxième vague est liée à la crise économique de la fin des années 1980, également liée à la tragédie nationale¹³⁷.

Selon des données rapportées par Salah FERHI, qui cite l'US Census (2000), il existait aux ÉTATS-UNIS 1.189.731 Américains d'origine arabe (soit 0,42% de la population américaine), dont 8752¹³⁸ sont d'origine algérienne, soit à peine 0,74% de la diaspora arabe¹³⁹. Le tableau suivant nous donne un aperçu sur la diaspora algérienne au sein de la diaspora arabe.

Tableau IV.1: Immigrés d'origine arabe aux États-Unis selon le pays de nationalité

Pays de Nationalité	1990		2000		Évolution 1990-2000	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Liban	39 4180	45.8	440279	37	46099	11.7
Syrie	129 606	15	142897	12	13291	10.3
Égypte	78 574	9	142832	12	64258	81
Palestine	48019	5.5	72112	6	24093	50
Jordanie	20656	2.4	39734	3.3	19078	92
Maroc	19089	2.2	38923	3.2	19834	104
Iraq	23212	2.7	37 714	3.1	14502	62.5
Yémen	4093	0.4	11683	1	7590	185
Algérie	3215	0.3	8752	0.7	5537	172
Arabie Saoudite	4486	0.5	7149	0.6	2933	65.4
Tunisie	2376	0.2	4735	0.4	2359	99
Koweït	1306	0.1	3162	0.2	1856	142
Libye	2172	0.2	2979	0.2	807	37
Total	860354		1189731		329377	38.3

Source: The US Census, 2000. FERHI Salah, « The Arab Migration in the World » in *Introducing the Arab world*, Edinburgh University Press, Edinburgh.

¹³⁵ Pour connaître le nombre d'Algériens établis actuellement au Canada, il faudra attendre le dépouillement du recensement de 2015.

¹³⁶ Un grand nombre d'entre eux ont été envoyés pour des formations de première graduation (ingénieurs, notamment). Beaucoup y sont restés, quelques-uns d'entre eux ont poursuivi leurs études à leurs frais jusqu'au doctorat. Certains sont ensuite devenus chercheurs ou professeurs d'universités. Ces immigrants se sont bien intégrés et occupent actuellement, pour la plupart, des emplois à haut revenu.

¹³⁷ Le drame provoqué par l'insécurité et la violence algériennes commença au début des années 1990.

¹³⁸ Le chiffre de 8752 expatriés algériens aux USA en 2000 ne comporte pas les immigrants algériens qui ont acquis la nationalité américaine.

¹³⁹ Ferhi Salah, « The Arab Migration in the World » in *Introducing the Arab world*, Edinburgh University Press, Edinburgh.

Le recensement américain de 2000 donne 10880 personnes nées en Algérie¹⁴⁰. En 2005, Hammouda avança le chiffre difficile à vérifier de 3000 scientifiques sur un effectif de 18000 ressortissants algériens. Dans le tableau 1, on remarque qu'en 1990, les ressortissants de nationalité algérienne recensés aux ÉTATS-UNIS étaient de 3215, nombre qui s'accroît de 172% avant le seuil 2000, il aura donc doublé durant la décennie en question¹⁴¹. Au début des années 1990, la migration vers le Canada commença à prendre de l'ampleur, elle dépasse désormais largement en nombre celle qui se dirige vers les États-Unis.

Tableau IV.2 : Population totale, population immigrante totale et arrivées de 1991 à 2001, Canada, 2001

Pays	Population Total PT	Pop. Immi-grante PI	PI/PT	PI arrivées de 1991 à 2001 PI	PA/PI
CANADA	29 639 030	5 448 485	18,4	1 830 675	33,6
Dont Québec	7 125 580	706 965	9,9	244 910	34,6

Sources : Statistiques Canada.

En 2006, leur nombre peut être évalué à 23000, sur la base d'un nombre annuel moyen d'arrivées égal à 2000.

Tableau IV.3 : Part des Algériens dans la population immigrante canadienne

	Réalizations		Prévisions		
	1999	2000	2001	2002	2003
Immigration au Québec	29000	32400	38000	41000	45000
Algériens admis par année	2006 (dont 1000 femmes)	2384 (dont 1008 femmes)	2000 (prévisions)	2000 (prévisions)	2000 (prévisions)
Immigration au Canada	189000	226000	250000	300000	300000
% Algériens / Immigration Total au Canada	Environ 1%	Environ 1%	1%	1%	1,2%
% Algériens / Immigration totale au Québec	7%	9%	6,5%	7,3%	7,7%

Source : www.cciq.quebec.com/cciq/articles/immigrants.htm.

¹⁴⁰ <http://www.carim.org/index.php?areaid=8&contentid=9>, tableau 2 p. 375

¹⁴¹ Durant la loterie 2005 (méthode américaine de sélection par tirage au sort parmi les candidats à l'immigration), les médias algériens ont fait état de 1489 algériens retenus.

1.2. Les ressources de la diaspora

L'émigration algérienne en Amérique du Nord présente plusieurs caractéristiques. Relativement récente, elle s'accroît pourtant à un rythme rapide (en 2006, les États-Unis et le Canada ont accueilli un lot d'environ 3500 immigrants algériens). Elle arrive avec un très haut niveau d'éducation et une expérience professionnelle appréciable, tout comme elle se répartit presque à égalité entre hommes et femmes. Son état de santé est meilleur que celui de la plupart des Canadiens¹⁴². Cette diaspora comporte des industriels, notamment dans les TIC, biotechnologie, une proportion élevée de scientifiques, de professeurs d'université et d'ingénieurs. Le tableau 4 montre que cette population se caractérise par un haut niveau d'instruction.

De même recense-t-on 7 000 médecins algériens exerçant dans les hôpitaux français sur un total de 10 000 médecins étrangers. En termes de chiffres issues des déclarations faites par le ministre des Affaires étrangères, Mourad MEDELICI, quelque 3 000 chercheurs algériens se trouvent aux États-Unis, plus de 15 200 Algériens représentant les compétences scientifiques des niveaux académiques établis à l'étranger sont inscrits auprès des représentations diplomatiques et consulaires. Les hôpitaux français embauchent 5 000 médecins, dont 2 000 ont fui l'Algérie durant les deux dernières années. Les experts sont unanimes pour lier le retard qu'accuse l'Algérie en matière de développement économique à l'hémorragie de ses compétences.

Tableau IV.4 : Population immigrante algérienne au Canada et aux États-Unis, âgée de plus de 15 ans par niveau d'éducation

Niveau d'éducation	Canada	%	ÉTATS-UNIS	%	Total	%
Éducation primaire, enseignement primaire ou premier cycle de l'éducation de base	2300	13.3	1330	13.7	3630	13.4
Deuxième cycle de l'éducation de base ou enseignement secondaire	4310	24.7	2075	21.5	6385	23.6
Premier et deuxième cycle de l'enseignement Supérieur	10790	62	6240	64.7	17030	63
Total	17405	100	9645	100	27050	100

*Population âgée de plus de 24 ans.

Sources : <http://www.carim.org/index.php?areaid=8&contentid=9>, tableau 12

On observe que les professionnels composant scientifiques et ingénieurs représentent la proportion la plus forte avec 30,5% de la population algérienne établie au Canada et 44,8% de celle installée aux États-Unis. Probablement, parmi les autres professions, nombreuses sont

¹⁴²Selon une déclaration officielle de Santé Canada : organisme qui supervise le secteur de la santé.

les personnes qui ont un niveau de formation supérieur, mais qui, pour des raisons indéterminées ne sont pas classées au sein de la catégorie dite des « professionnels ». Ce qui affirme donc que la principale ressource de cette diaspora algérienne réside dans ses qualifications scientifiques et techniques.

Tableau IV.5 : Distribution de la population active algérienne au Canada (en 2001) et aux États-Unis (en 2000) selon la profession (en pourcentage)

	Canada			États-Unis		
	Effectif	%	% total MENA	Effectif	%	% total MENA
Membres de l'exécutif et des corps législatifs	1095	10.6	18.4			
Professions intellectuelles et scientifiques	3135	30.5	21.8	2840	44.8	47.5
Professions intermédiaires des sciences physiques et techniques	1190	11.6	10.8			0
Employés de type administratif	1245	12	9.5	1085	17	11.1
Personnel des services et vendeurs de magasin et de marché	1965	20	22.4	1335	21	26.7
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche	900	8.7	6			0.1
Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal	30	0.3	5	325	5	5.7
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	575	5.6	4.8	800	12.5	10.7
Ouvriers et employés non qualifiés	140	1.3	1.1			0
Forces armées	0	0	0			0
Total	10290	100%	100%	6385	100%	100%

Source : <http://www.carim.org/index.php?areaid=8&contentid=9>, tableau 8.

Une enquête canadienne¹⁴³ confirme que la diaspora algérienne établie au Canada est très majoritairement constituée de diplômés de l'enseignement supérieur¹⁴⁴. Les données recueillies dans le tableau 5 montrent qu'il s'agit d'une immigration de niveau universitaire et postuniversitaire. Cependant, les postes de travail occupés par les algériens ne correspondent

¹⁴³ Enquête de Statistiques Canada auprès des immigrants âgés de 35 à 50 ans (Sweetman, 2000).

¹⁴⁴ Au sein de la diaspora algérienne, le nombre moyen d'années d'étude est de 16,2 ans pour les hommes et 15,3 ans pour les femmes.

pas toujours aux titres affichés à leur arrivée au Canada¹⁴⁵. L'accès au marché du travail canadien se fait à l'issue d'un processus long, complexe et déterminé par des aptitudes socioprofessionnelles laborieuses.

De manière générale, les aptitudes des immigrants sont appréciées à trois niveaux : le niveau politique (reconnaissance des diplômes et conformité des itinéraires scolaires), le niveau institutionnel (reconnaissance des compétences par les ordres professionnels) et le niveau du marché de l'emploi (reconnaissance des aptitudes au travail par les employeurs, aptitudes qui revêtent ici un caractère plus social que professionnel.)¹⁴⁶

Tableau IV.6 : Éducation et revenus parmi les immigrants au Canada selon le pays d'origine

Pays d'origine	Sexe	Taille de l'échantillon		Nombre moyen d'années de scolarité		Revenu annuel moyen		Résultats aux examens	
		Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type	H-K*	Norme
Algérie	M	643	0,2	16,19	3,95	31724	29566	28,06	0,18
	F	256	0,1	15,31	3,68	21 118	17775	28,06	0,18

Les éléments de ce tableau sont extraits des séries Statistique descriptive par pays d'origine. SWEETMAN, Tableau 1 et 2 pages 11 à 14, in « Schooling, Labor-Force Quality, and the Growth of Nation » American Economic Review 1990.

1.3. Potentialités de la diaspora algérienne¹⁴⁷

La diaspora algérienne recèle des potentialités substantielles, et diversifiées dont on peut citer :

- La présence de 40 réseaux de compétences algériens détectés principalement en Europe et en Amérique du Nord par ANIMA-MedDiasporas.

Parmi les réseaux les plus actifs: REAGE, Algerian Talent Network, Réussir en Algérie, SoliMed, ACIM, Algerian Start-up Initiative, Algerian American Association of Greater Washington, Algerian Overseas, Regroupement des Algériens Universitaires du Canada, Club Avenir, etc.

¹⁴⁵La tendance des femmes à accepter plus facilement que les hommes de se recycler, de changer de profil professionnel ou d'exercer des métiers qui ne correspondent pas à leur formation initiale, à accepter donc plus facilement d'être déqualifiées. Par exemple, un grand nombre d'entre elles, avec un niveau bac + 4, bac + 5, travaillent comme éducatrice dans des jardins d'enfants. On peut certes trouver des hommes de même niveau exerçant des métiers de chauffeur de taxi, de vendeur, mais la tendance serait plus forte chez les femmes, ce qui contribuerait à expliquer cette différence de revenu.

¹⁴⁶D'après M. KHELFAOUI, 2006, ces niveaux, dont chacun constitue une condition nécessaire mais non suffisante pour postuler une promotion au niveau suivant, sont indépendants les uns des autres, chacun ayant ses propres critères d'appréciation.

¹⁴⁷Sources : FMI, Banque mondiale, MedDiasporas.

- Une population algérienne totale estimée à 34,9 millions d'habitants en 2010. Le nombre d'Algériens expatriés s'élevait à 1,21 million en 2010.
- Des transferts de fonds de la diaspora atteignant 16,1 milliards d'US\$ entre 2001 et 2009 (1,3% du PIB en 2008).
- Principaux pays d'expatriation de la diaspora algérienne: France, Espagne, Italie, Allemagne, Canada, Tunisie, États-Unis, Belgique, Royaume-Uni.
- On cite également plus de 100000 entrepreneurs recensés en Europe¹⁴⁸ et 3 000 informaticiens partis entre 1992 et 1996.

1.3.1. Un gisement de compétences encore inexploité

Selon Abdelkrim MANSOURI, directeur-général de l'ANDI¹⁴⁹, « à travers ce nouveau conseil consultatif, l'Algérie veut se rapprocher de sa diaspora en essayant de mieux satisfaire ses attentes et ses besoins. » Pour la communauté des affaires en Algérie, le transfert d'expertise de la diaspora algérienne qualifiée est clairement recherché, souligne ainsi le DG de l'ANDI, poursuivant : « Nous n'attendons pas tellement des financements de notre diaspora, mais plutôt un véritable transfert d'expertise, de l'expérience internationale. Ce qui nous intéresse vraiment, c'est d'apprendre de nouvelles méthodes de travail, du nouveau management, de nouveaux procédés ». Réda HAMIANI, président du FCE¹⁵⁰ pense également que « notre diaspora est bien formée, active et acquise à la gestion moderne de l'entreprise. Ils sont pragmatiques, ouverts, se frottent à l'international. Le patronat algérien souhaite tirer profit de la diaspora algérienne, de sa vision nouvelle et son savoir-faire et son expérience. »

Bachir Mazouz, Président du RAUC¹⁵¹, déclara : « le problème de la qualité des infrastructures ne se pose plus comme il y a 10 ans. Ce n'est pas un obstacle au retour au pays des universitaires et experts établis dans les pays de l'OCDE. Le vrai problème c'est le manque d'organisation au niveau des administrations et des structures académiques et universitaires d'accueil. Ici les besoins en savoir-faire professionnel sont immenses. Aujourd'hui et pour les deux décennies à venir, il est important d'offrir à nos universitaires et experts un espace d'échange et de valorisation leur permettant de promouvoir en réseaux des échanges professionnels ».

Selon Mahfoud MEGATELLI, secrétaire général de la CGEA¹⁵², la diaspora algérienne peut apporter conseils et expertise : « l'Algérie prévoit par exemple de planter un million hectares d'oliviers d'ici 2014. Je suis sûr qu'il existe des techniques nouvelles et innovantes de plantation qui pourraient être apportées par les ingénieurs agronomes de notre diaspora. Idem pour la valorisation de notre agriculture biologique, où tout reste à faire en matière de

¹⁴⁸ Le réseau d'entreprises Algériennes dispose de 43 Milliards déposées dans les banques françaises.

¹⁴⁹ ANDI : Agence nationale pour le développement des investissements :

<http://www.andi.dz/fr/>

¹⁵⁰ FCE : Forum des chefs d'entreprises : www.fce.dz

¹⁵¹ RAUC : Rassemblement des Algériens universitaires du Canada : <http://www.rauc-dz.ca>.

¹⁵² CGEA : Confédération générale des entreprises algériennes : www.cgea-dz.org

marketing et de promotion de nos produits à l'international ». De ce fait, saisir les opportunités sectorielles, à l'exemple de l'agriculture à l'heure où la modernisation et la valorisation de l'agriculture algérienne redeviennent une priorité nationale, le savoir-faire technique des compétences expatriées peut faire la différence aux yeux des décideurs économiques algériens.

1.3.2. Géographie de la diaspora algérienne

La répartition géographique de la diaspora algérienne couvre plusieurs espaces, particulièrement en Europe¹⁵³, Amérique de Nord¹⁵⁴, et relativement en Asie¹⁵⁵ et en Australie. Les ressources de la diaspora résident principalement dans des revenus salariaux, même s'il existe de nombreux hommes d'affaires et des créateurs d'entreprise dans le domaine des nouvelles technologies, des commerçants, etc. Les Algériens n'ont pas encore structuré un marché qui porte l'empreinte de leur communauté comme l'ont fait les Libanais et les Chinois. Ce sont d'ailleurs les efforts que cette diaspora entreprend pour s'organiser¹⁵⁶ qui font que les autorités algériennes ont commencé à s'y intéresser.

1.4. Quid de l'attitude de l'État algérien à l'égard de sa diaspora ?

La question de l'émigration qualifiée apparaît épisodiquement dans les discours politiques et médiatiques algériens. Cependant, il y eut deux périodes durant lesquelles une conjoncture particulière fit passer cette question sur le devant de la scène.

La première conjoncture remonte aux années 1970, elle est relative au lancement des plans d'industrialisation. Le déficit en personnel qualifié local disponible, caractéristique du besoin des entreprises, d'une main-d'œuvre qualifiée, avait contraint le gouvernement à introduire des politiques incitatives¹⁵⁷ de récupération des compétences expatriées¹⁵⁸ au profit du pays d'origine. Mais cette initiative était loin d'atteindre les objectifs escomptés et cela malgré des campagnes de recrutement effectuées sur place en France. Un certain battage médiatique autour des perspectives proposées dans le pays d'origine ne donna qu'un résultat assez limité, obligeant le projet à tomber à l'eau.

La deuxième conjoncture a été l'œuvre de la diaspora scientifique algérienne (DSA)¹⁵⁹ qui a commencé durant les années 1980 et continue de nos jours. La diaspora nord-américaine est la cause principale du revirement politique de l'État algérien, qui est passé d'une politique fondée sur la perspective d'un retour définitif des compétences à une politique ciblant leur mise à contribution à partir des pays d'accueil. En effet, nous reviendrons dans le chapitre V

¹⁵³ Notamment en France, Allemagne, Angleterre, Espagne, Suisse et l'Italie.

¹⁵⁴ Notamment aux États-Unis et au Canada.

¹⁵⁵ Tendances récentes progressives aux pays pétroliers du Golfe.

¹⁵⁶ S'organiser, ce qui veut dire, en Amérique du Nord, se communautariser.

¹⁵⁷ Cette situation avait incité les pouvoirs publics à mettre en place une politique de retour dite de « réinsertion des émigrés » dans le pays d'origine.

¹⁵⁸ On ciblait en particulier les ouvriers qualifiés travaillant dans les entreprises françaises et européennes, l'Amérique du Nord.

¹⁵⁹ Une diaspora composée à plus de 80% de hauts diplômés (ingénieurs et scientifiques) était partie pour s'installer définitivement dans le pays d'accueil.

sur la position de la DSA. Celle-ci avait longtemps pâti d'une image négative, tant au sein de la classe politique que des médias et de l'opinion publique. La majorité constituée de boursiers du gouvernement qui ne rentraient pas après l'obtention de leurs diplômes, malgré un contrat les liants à l'État et à leur employeur en Algérie, étaient perçus généralement comme des « déserteurs », des gens qui « ont failli à leur devoir national »¹⁶⁰. Ainsi les autorités ont-elles émis à l'égard de la DSA des sommations de remboursement de leurs bourses d'études. Dès-lors, une frange de la DSA a procédé au remboursement, sur une base volontaire plutôt que sous la pression des autorités algériennes. Aucune politique¹⁶¹ n'était orientée vers cette DSA, son départ était alors largement compensé par le recrutement de *coopérants* étrangers.

1.4.1. Nouvelles positions à l'égard de la DSA

Un changement de situation à l'égard de la DSA commença à la fin des années 1980, précisément suite à l'initiative de feu Djillali LIABÈS¹⁶², le premier à appeler à cesser de culpabiliser la diaspora, à renoncer à exiger son retour définitif pour, au contraire, tenter de la faire contribuer au développement des universités et des entreprises à partir des pays où elle s'est installée. Passant à l'acte, il commandita au Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD)¹⁶³, une étude sur la diaspora algérienne en Europe et en Amérique du Nord. Bien que cette étude n'ait pas dépassé le stade d'une pré-enquête, à cause de l'instabilité politique et de l'insécurité qui s'était emparée du pays au cours de ces années, et surtout de l'assassinat de son commanditaire.

1.4.2. Revirement d'attitude officielle à l'égard de la diaspora

L'idée fondée sur le retour de la diaspora évacua soudain les discours politico-médiatiques. Elle les réinvestira avec l'ère de la libéralisation, porteuse d'une certaine rationalisation. Avec la détérioration de la situation sociopolitique, la migration put passer pour *échappatoire* légitime admise par tous ; même les hommes politiques les plus en vue n'hésiteront pas à y recourir dès leur éjection du sérail¹⁶⁴. Bref, l'hémorragie de cadres était si menaçante qu'elle provoqua la réaction au sommet de l'État. Le Président de la République exhorta la diaspora à s'impliquer dans le développement de l'université et de l'économie. Ses adresses visaient particulièrement les scientifiques. En raison de la grave crise d'encadrement, en termes qualitatifs, de l'enseignement supérieur « nous appelons notre communauté à l'étranger, où qu'elle se trouve, à contribuer, avec leurs compatriotes au pays, aux projets d'urbanisme, de modernisation et d'investissements utiles générateurs de richesses à la fois scientifiques et matérielles. »¹⁶⁵ Il enchaîne en soulignant que l'État ne ménagera aucun effort

¹⁶⁰ Des poursuites judiciaires pour rupture de contrat et remboursement des frais de scolarité avaient même été envisagées, exécutées par certaines sociétés comme SONATRACH, mais sans être suivies d'effet.

¹⁶¹ Le discours était davantage destiné à l'opinion publique qu'une réelle volonté de sanctionner les émigrés

¹⁶² Ministre des Universités et de la recherche scientifique, assassiné en 1993.

¹⁶³ À cette époque Djilali LIABÈS était directeur du CREAD.

¹⁶⁴ L'émigré n'est plus considéré comme déserteur mais, au contraire, comme quelqu'un qui a réussi professionnellement à l'étranger et qu'on en sollicite timidement.

¹⁶⁵ Discours de Constantine, en avril 2006, à l'occasion de la « Journée de la science ».

en vue de « réunir les conditions idoines afin qu'elle [la diaspora] ait sa véritable place dans sa patrie, dans l'élite édifiatrice du projet de société dont nous rêvons tous¹⁶⁶. »

De son côté, le ministre de l'Enseignement supérieur évoque souvent le sujet¹⁶⁷. Il s'est félicité du « succès » que remportent les scientifiques algériens expatriés, preuve selon lui de la « qualité » de la formation dispensée par les universités algériennes, exprimant ainsi sa satisfaction quant à l'implication des scientifiques de la diaspora dans l'encadrement de l'université. Des institutions officielles, comme le Sénat, le Conseil national économique et social se sont aussi saisis de la question (CNES, 2003). En juin 2005, le Sénat co-organisa avec l'Université d'Alger un colloque¹⁶⁸ sur la question de l'émigration scientifique. Celle-ci est désormais désignée par l'expression de « mobilité scientifique internationale »¹⁶⁹ bien que le colloque portât sur la *Communauté nationale à l'étranger* de manière générale, les débats ciblaient pour l'essentiel l'« émigration scientifique »¹⁷⁰.

1.4.3. Regain d'intérêt pour les élites expatriées

Plusieurs spécialistes et chercheurs de la migration soulignent le regain d'intérêt à l'égard de la migration scientifique de la part des autorités et cela pour diverses raisons. LAB-DELAOUI (2005) souligne qu'un « regain d'intérêt pour les questions migratoires » s'est produit à la fin 2004 et 2005. Il s'est manifesté par la multiplication de « réunions d'experts, ateliers techniques et de séminaires scientifiques, avec la participation de nombreux secteurs impliqués directement ou indirectement dans la gestion des migrations : ministère des Affaires étrangères, ministère de l'Emploi et de la solidarité nationale, ministère du Travail et de la sécurité sociale, ministère chargé de la Communauté nationale à l'étranger, y compris le sénat, la centrale syndicale UGTA et le patronat. » Bref, la multiplication des acteurs impliqués et leur diversité montrent que la question de l'émigration et de sa contribution au développement du pays est devenue une affaire nationale.

Le changement de la politique algérienne à l'égard de son émigration s'accompagne de nombreuses dispositions politiques et juridiques. Sur le plan politique, l'emploi de l'expression « *Communauté nationale à l'étranger* », se substitua à celle d'émigration, consacrant la reconnaissance de la diaspora comme partie intégrante de la population algérienne quel que soit son statut dans le pays d'accueil. « *Au sens du droit algérien, cette communauté est constituée de l'ensemble des ressortissants de nationalité algérienne, quel que soit leur lieu de naissance et quels que soient leurs liens juridiques avec le pays dans lequel ils vivent* ». HAMMOUDA (2005) constate également cette reconnaissance, qui « *rend possible et envisageable une participation de l'émigration autrement que par les voies traditionnelles*

¹⁶⁶ Quotidien El Moudjahid (archive du 16 avril 2006).

¹⁶⁷ Dans une émission radiophonique, du 20 mai 2006, reprise par les médias.

¹⁶⁸ Ce colloque a fait intervenir nombre d'universitaires locaux et ceux de la diaspora, venus de plusieurs pays européens (France, Espagne, Belgique), mais aussi d'Amérique du Nord (Canada, USA).

¹⁶⁹ Pour la banaliser et bien signifier qu'elle relève de la normalité et qu'elle concerne au même degré tous les pays du monde.

¹⁷⁰ KHELFAOUI, communication « Émigrants algériens à l'épreuve du modèle canadien ».

consistantes en l'envoi d'argent aux parents ou en la construction de maisons dans le village d'origine.»

À l'instar de certains auteurs (à l'instar de KHELFAOUI, AKTOUF et *al.*¹⁷¹), des spécialistes avancent d'autres mobiles à cette reconnaissance officielle, elle aurait d'autres mobiles que ceux d'une mise à contribution économique ou scientifique de la diaspora. Ses mobiles pourraient être politiques, dictés par le besoin de contrôler une population de plus en plus importante, de plus en plus tentée de jouer un rôle sur la scène politique nationale. Elle commence à exercer une certaine influence sur l'image que les pays d'accueil se font du régime politique algérien. Il n'était plus question de laisser cette population livrée aux opposants¹⁷².

La politique nationale à l'égard de l'émigration ne fait pas l'unanimité. D'autres auteurs reprochent au gouvernement son traitement des demandes de dispense des jeunes des obligations du service militaire,¹⁷³ un des obstacles majeurs au retour des jeunes diplômés au pays, même en tant que vacanciers (AKTOUF, 1990). Reproche que reprend Smaïl GOUMEZIANE¹⁷⁴, à l'en croire, le gouvernement fait pas assez pour inverser le sens du transfert des capitaux, lequel serait actuellement plutôt favorable au pays d'accueil. « *Le pouvoir économique de l'émigration est quasi-inexistant. Quand certains de ses membres tentent d'investir au pays, forts de leur qualification, de leur savoir-faire et de leurs capitaux, ils font face à toutes les difficultés [...]. Or, dans toute contrée aspirant à la modernité, la diaspora a besoin de son pays d'origine et celui-ci a besoin d'elle. Jusque-là, les autorités algériennes n'ont guère mis en place les dispositifs modernes qui pourraient mobiliser utilement cette émigration*¹⁷⁵ ».

Du côté de la diaspora, les mesures prises ont certainement réjoui et incité un grand nombre de ses membres à s'inscrire dans les consulats et ambassades algériennes. Au Canada, des changements effectifs sont intervenus au cours de ces dernières années, notamment au consulat général d'Algérie à Montréal¹⁷⁶. Malgré cela, ces mesures n'ont pas encore suscité de résultats importants en matière d'investissement dans le pays d'origine. Le principal obstacle qu'il reste à écarter est le manque de confiance de la diaspora dans les institutions nationales¹⁷⁷. Ce déficit de confiance est dû non pas aux textes législatifs mais à certains comportements individuels et sociaux à l'égard de l'émigration.

Les scientifiques et experts de la diaspora, occupant des positions importantes sur le marché international grâce à la qualité des produits et services qu'ils proposent, entendent être traités sur un pied d'égalité en matière de rémunération et de conditions d'accueil, avec les

¹⁷¹ Omar AKTOUF, éminent professeur algérien établi au Canada (HEC-Montréal) expose largement les raisons de son émigration dans un ouvrage, Algérie, entre l'exil et la curée, l'Harmattan, Paris, 1989.

¹⁷² KHALFAOUI redoute des tentatives de récupération et d'instrumentalisation politique de la diaspora par les pouvoirs en place. Une telle démarche décrédibilise les initiatives originelles envisagées par la diaspora.

¹⁷³ Voir encadré 2 en annexe.

¹⁷⁴ Smaïl GOUMEZIANE, ancien ministre de l'Économie.

¹⁷⁵ Id. [Http://www.reseau-ipam.org/article.php3?id_article=291](http://www.reseau-ipam.org/article.php3?id_article=291). Consulté le 6 juin 2014.

¹⁷⁶ Ville qui regroupe près de 75 % de la diaspora algérienne au Canada.

¹⁷⁷ D'après un sondage effectué par KHELFAOUI, en 2006.

étrangers établis en Algérie, ce qui est, selon eux, loin d'être le cas. Ces expatriés justifient cette exigence par le fait qu'ils sont mieux placés que les étrangers pour réaliser le transfert de technologie. En effet, ils sont plus « *impliqués et sincères* »¹⁷⁸. Cette question sera plus amplement analysée au chapitre 5.

1.5. Formes d'organisation de la diaspora algérienne

Plusieurs tentatives d'organisation de la diaspora algérienne en Europe et en Amérique du Nord ont été formulées afin de mettre en place une association regroupant l'ensemble de la diaspora. Elles se soldèrent par des échecs. Des divergences de fond empêchent souvent de tels rassemblements. Un observateur souligne « *deux visions différentes de l'organisation communautaire se confrontent* » : l'une qui croit au travail de proximité, aux organisations localisées et décentralisées, même si elles agissent à des niveaux qui touchent toutes les couches de la diaspora ; l'autre tendance considère que les immigrants algériens doivent avoir une organisation représentative de tous et qui soit capable de défendre les intérêts de la communauté, voire de faire du lobbying au niveau des pays d'accueil. Ces deux visions s'affrontent à chaque fois qu'une tentative de mise en place d'une structure unitaire voit le jour, la première mettant systématiquement la deuxième en échec.

1.5.1. Les associations unitaires

La création d'une organisation qui regrouperait la totalité de la diaspora est toujours une tâche délicate en raison des divergences internes. C'est notamment le cas lors des deux grandes tentatives de mise sur pied d'une association du genre. La première initiative de créer la Maison Algérie donna lieu à une grande controverse. Pour certains observateurs, le projet *Maison Algérie* n'a guère suscité l'intérêt de la communauté. Les tensions relatées n'étaient en fait que des conflits d'autorité s'entredéchirant dans l'indifférence de la diaspora. Un observateur note, également, qu'il s'agit bien d'un clivage au sein de la communauté entre une diaspora préoccupée par le quotidien, cherchant à trouver des solutions aux problèmes concrets de tous les jours, et une *élite* politique et entrepreneuriale qui tient à voir plus *grand*.

Une deuxième initiative de créer une nouvelle association unitaire, sous le nom de *Coopérative des Algériens en Amérique du Nord* (CAAN) fut lancée. On y retrouve le même argumentaire : « *Avec une communauté estimée à 60.000 membres sur le continent nord-américain, les Algériens n'ont toujours pas pu monter un lobby efficace. [...] entre les appels pressants du chef de l'État algérien, à l'adresse des Algériens établis aux États-Unis et au Canada à revenir en Algérie ou à y investir, un groupe d'Algériens, à leur tête Nacer BOUTI, a décidé de lancer le projet ambitieux, réunir cette communauté sous la forme d'un lobby fondé sur l'idée, très répandue en Amérique du Nord, du communautarisme.* » Cette association se fixe pour objectifs de « *structurer de manière viable la diaspora.* ». La CAAN veut

¹⁷⁸ Entretien avec expatrié spécialiste en nouvelles technologies, chapitre 5.

aussi contourner le problème posé par l'absence de liaison aérienne directe entre Montréal et Alger, mettre en place une agence bancaire spécifiques et d'autres actions¹⁷⁹.

1.5.2. Quel avenir pour la CAAN ?

Le projet de cette organisation avorta prématurément, succombant à une suite d'alibis. Le rejet a été le fait des associations existantes en Amérique du Nord. Principale responsable de ce rejet¹⁸⁰, l'American Association of Greater Washington (AAAGW)¹⁸¹ dont le président soupçonnait le manque de visibilité de la démarche, s'interrogeant ainsi : « *qui sont ces personnes qui veulent nous rassembler, qui les a mandatées, quel est leur bilan sur le plan de l'organisation de communautés au Canada ou aux États-Unis ?* » Tel est climat de situation où évolue notre diaspora, où cessent de surgir des problèmes avec son rapport au pays d'origine, à savoir la représentativité, la transparence et la compétence.

Ce rejet est aussitôt repris à leur compte par les dirigeants du Centre culturel algérien (CCA), qui soulignent dans ce contexte que les communautés les mieux intégrées dans la société d'accueil sont celles dont la présence au Canada remonte au siècle dernier. Le rejet n'est pas à court de raisons explicatives de l'échec des initiatives d'organisation unitaire. Ils auraient vu dans ces associations unitaires une action plutôt politique, préjudiciable à leur insertion économique et sociale dans le pays d'accueil, préjudice qui se devine au seul profil des initiateurs des projets organisationnels : politiques ou économiques, leurs projets sont essentiellement reliés à l'Algérie. En cela déjà, ils sont soupçonnés d'instrumentaliser la diaspora pour monter des affaires. Que ces raisons soient réelles ou imaginaires, les immigrés algériens prennent leurs distances face à de tels projets. Il n'est pas tout à fait à exclure que nos émigrés aient tout simplement reproduit sur place les clivages dévastateurs de leur société d'origine. Obédiences politiques, appartenances ethniques, religiosité des uns et laïcité de quelques autres.

1.5.3. Les associations locales et sectorielles

Au cours des années 1980 y eurent naissance les premières associations aux États-Unis. Créés principalement par des étudiants et des scientifiques dans le but de communiquer entre eux et avec le pays d'accueil, elles se renforceront avec l'avènement d'Internet. La volonté de s'impliquer dans le développement des institutions scientifiques algériennes a également joué un rôle important dans la création de ces associations, à l'exemple de l'association Algerian scientists¹⁸². Peuvent également être citées l'Association des étudiants algériens au

¹⁷⁹ La création d'un Conseil des sages et spécialistes en la matière, au service des familles algériennes pour aider à la résolution des conflits reliés au divorce, la violence et la délinquance.

¹⁸⁰ Pour l'AAAGW, l'expérience migratoire démontre que les grandes communautés établies depuis fort longtemps en Amérique du Nord, telles que les communautés italienne et indienne n'ont jamais eu la « prétention » de s'organiser en une structure unique à travers le Canada et les États-Unis.

¹⁸¹ AAAGW, association Algérienne a Washington, présidé par Abdelrahim BESSAHA.

¹⁸² Autre association, Alliance of Algerian American traders, basée à Austin, au Texas. Il y eut ensuite la création d'associations dans différentes villes des États-Unis : Algerian American Association of Houston, Algerian-American Association of New-England, Algerian-American Association of Texas, Algerian-American association of Northern California, Algerian Cultural Association in America (ACAA)...

Canada, l'Association des professionnels et universitaires algériens au Canada, entre autres organismes¹⁸³. Les organisations ayant vocation à s'impliquer dans le développement de la science en Algérie ne manquent pas de regroupements pluridisciplinaires, tels le Rassemblement des Algériens Universitaires du Québec (RAUQ) ou le Club des Professionnels de l'Aéronautique.

1.6. Les liens de la diaspora avec l'Algérie

La diaspora entretient des liens affectifs très forts avec son pays d'origine. Ils se manifestent tant par des actions concrètes de solidarité comme lors du tremblement de terre qui a frappé la région de Boumerdès, le 21 mai 2003, que par de nombreuses aides, comme l'envoi de livres aux bibliothèques. Beaucoup de personnes hautement qualifiées, émigrées par la force des choses à un âge avancé, comptent aussi retourner en Algérie couler leur retraite, à condition, bien entendu, que la situation générale redevienne normale.

Les émigrés sont extrêmement sensibles à la qualité de la gouvernance dans leurs pays d'origine. Ce seul paramètre indique qu'il ne se produira d'apport conséquent de la diaspora qu'avec la réunion des conditions de transparence, de primauté de la compétence sur la cooptation et, du reflux de l'arbitraire. Il faudrait pour cela que soit entrepris dans le pays d'origine un effort d'ouverture, tant au niveau politique qu'au niveau de certains groupes sociaux qui voient dans la diaspora un compétiteur indésirable.

Au fond, la diaspora se doute bien qu'elle est *indésirable* au pays d'origine et qu'il est tortueux de faire quelque chose en Algérie. Ce fait est illustré par le cas d'un professeur algérien établi aux États-Unis que les autorités algériennes avaient réussi à empêcher de s'exprimer dans un colloque scientifique... aux États-Unis mêmes ! Ce scandale peupla le Web nord-américain un bon moment, finissant par désillusionner et dissuader la diaspora scientifique de s'impliquer dans son pays d'origine¹⁸⁴.

2. Apports de la diaspora algérienne au pays d'origine

Compte tenu de son profil professionnel, le principal apport de l'émigration algérienne à son pays réside dans le domaine scientifique et technologique, que cela porte sur l'appui aux

¹⁸³ Association Tafsut Tirrugza, Rassemblement des Algériens du Québec, Regroupement des Algériens du Canada, Centre Amazigh de Montréal, Association Pont Québec-Algérie, Centre culturel algérien, Rassemblement des Algériens universitaires du Québec, Association culturelle amazighe à Ottawa-Hull (ACAOH), Association des femmes algériennes au Canada, Association Er-Rissala, Association enfants d'Algérie, Association migrants Maghreb Canada (MMC), Chambre de commerce et d'industrie algéro-canadienne, Association internationale pour la fraternité amazighe (AIFA), Cercle des familles algériennes (CFA), etc.

¹⁸⁴ Voici l'information en question : « Mohamed AKACEM, professeur à l'université du Colorado, était invité par le US Department of Energy à donner une conférence dans le cadre de la rencontre sur le gaz naturel, organisée conjointement par les ministères américain et algérien de l'Énergie, à Washington, les 6 et 7 novembre 2002. Quelques heures seulement avant l'ouverture de la rencontre, le ministère américain informa le chercheur algérien qu'il ne pourrait donner sa communication. Motif invoqué : le ministère algérien de l'Énergie s'y opposant. On savait que M. AKACEM avait publié dans le *Journal of Energy and Economic Development* un article sur « *La politique algérienne du pétrole* » où il critiquait l'éviction du PDG de Sonatrach et le fait que le ministre soit en même temps à la tête de la société des hydrocarbures.

universités ou sur le partenariat technologique avec les entreprises, un partenariat débouchant sur un transfert de technologie.

2.1. Domaine des universités et centres de recherche

Plusieurs rencontres regroupant de nombreux universitaires nationaux et étrangers ont eu lieu à Alger. Notamment celle du Forum des scientifiques algériens résidants à l'étranger, organisé en août 1994, qui avait pour objectif principale de nouer des liens multiformes entre les scientifiques algériens et leurs homologues de la diaspora dans l'objectif d'échange et de communication dans le domaine des études et de la recherche et de faire intéresser par ce biais les non-résidents au développement de leur pays¹⁸⁵.

Les instances diplomatiques ont été chargées d'identifier et signaler aux organisateurs les chercheurs et professeurs établis dans les pays où elles sont accréditées. Les réseaux web ont été également mobilisés, notamment à travers le site Algerianet. La liste des scientifiques expatriés susceptibles de faire l'objet d'une invitation à participer au forum comporte 256 personnes, en majorité des universitaires et des chercheurs de haut niveau ou des directeurs d'institutions de recherche. Finalement, 69 scientifiques renommés ont été officiellement invités ; 55 d'entre eux ont confirmé leur acceptation, et 41 ont effectivement fait le voyage et participé au forum (voir tableau 7). Dans cette opération, les États-Unis ont été particulièrement ciblés puisque plus près de 60% des invitations ont été dirigées vers ce pays (41 sur 69).

Tableau IV.7 : Effectifs de scientifiques prévus et effectivement arrivés, par pays

Pays de provenance	Effectifs invités	Effectifs confirmés	Effectifs arrivés
États-Unis	41	33	18
France	13	11	14
Canada	04	04	03
Italie	01	00	00
Grande Bretagne	03	01	01
Emirats Arabes Unis	05	05	01
Japon	02	01	01
Côte d'Ivoire	00	00	01
Mauritanie	00	00	01
Belgique	00	00	01
TOTAL	69	55	41

Source : Revue AGSet, Association Algérienne de Génie Parasismique, N°9 Juin 1996.

Compte tenu des multiples griefs que les chercheurs expriment habituellement à l'encontre des modes de gestion de la science en Algérie¹⁸⁶, style de gestion qu'ils tiennent pour principale cause de leur expatriation, cette participation montre l'attachement des scien-

¹⁸⁵Manifestation organisée aussi par l'université de Khenchela et celle de Tlemcen.

¹⁸⁶KHELFAOUI H., « Émigration des scientifiques : effets sur la structuration du champ scientifique algérien » édité sur CD-ROM, IRD, Paris. 1999.

tifiques de la diaspora à leur pays d'origine et leur volonté de contribuer à son développement. Les scientifiques de la diaspora plaident depuis plusieurs années¹⁸⁷ la « mise en place d'un réseau international qui prendrait en charge les experts et les compétences qui se trouvent à l'étranger ». Mais ils conditionnent cela à la nécessité de « mettre en fin à la bureaucratie¹⁸⁸ et d'instaurer des méthodes administratives plus souples si l'on veut mettre un terme à la fuite des cerveaux. » Ce forum était censé réconcilier l'Algérie avec ses scientifiques expatriés et mettre en place des mécanismes permettant leur contribution au développement scientifique national. L'objectif n'était pas de les inciter à revenir au pays, mais de concourir à distance à son développement. Les pouvoirs publics rejoignirent ainsi le vœu de ces scientifiques qui avaient toujours refusé d'« abandon » du pays et affirmaient leurs dispositions à collaborer à son développement scientifique.

Comme d'habitude, ce forum a produit beaucoup de discours, formulé un nombre considérable de promesses, mais il resta, comme tous les autres, sans lendemain ou presque, car il se conclut tout de même par la création d'une association devant faire le lien entre les deux communautés. Cette association, dénommée ALASCO (Algerian Association for Scientific Cooperation) devait dynamiser la coopération entre les scientifiques algériens et leurs homologues résidant à l'étranger.

Cette association s'est assigné plusieurs objectifs, à savoir ;

- ✓ concertation multiforme et promotion des échanges et de la coopération entre scientifiques algériens en activité en Algérie ou à l'étranger ;
- ✓ contribution à la mise en place d'une politique nationale permettant la stabilisation des scientifiques algériens exerçant en Algérie et la réinsertion de ceux établis à l'étranger ;
- ✓ promotion des échanges d'informations et de documentation dans les domaines scientifiques et techniques à travers des réseaux appropriés ;
- ✓ contribution à la promotion d'un système d'innovation et d'invention ;
- ✓ réalisation d'une base de données des compétences scientifiques algériennes, qu'elles soient résidentes en Algérie ou établies à l'étranger.

2.1.1. Second colloque sur les compétences algériennes établies à l'étranger

Le 2^e colloque eut lieu à Alger¹⁸⁹. Il traita des compétences algériennes établies à l'étranger (ACA)¹⁹⁰. Le colloque était organisé conjointement avec la Fondation pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOREM), en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique et le ministère de la Solidarité nationale, de la famille et de la communauté nationale à l'étranger en présence

¹⁸⁷ HALIMI B., entrepreneur établi au Canada, président d'Excendia.com. « La diaspora algérienne au service du développement des NTIC en Algérie ». Intervention à la journée d'étude organisée sur les TIC par l'EEPAD, le 21/5/06.

¹⁸⁸ Phénomène paralysant, systématiquement évoqué par les scientifiques, validé par les résultats de notre enquête dans le chapitre V.

¹⁸⁹ Le 13 décembre 2008.

¹⁹⁰ ACA, composée actuellement de 1000 membres.

d'officiels¹⁹¹ ainsi que de cadres universitaires et de représentants d'institutions académiques et de secteurs d'entreprises publiques et privées. Placé sous la thématique « *transfert de savoir-faire, modernisation et développement économique* », il planchait sur la contribution des compétences nationales à l'étranger ainsi que leur rôle dans le développement économique avec pour objectif de sortir avec la signature de protocoles d'accords sur les 34 priorités nationales confinées dans des projets d'envergure stratégique et scientifique¹⁹².

Une forte participation (plus d'une centaine de représentants, chercheurs et compétences de la diaspora) a été remarquée à cette rencontre, avec des communications spécialisées visant à identifier les paramètres d'intervention et les projets à matérialiser. Pour ce faire, les deux partenaires de la diaspora et collègues demeurant au pays en tant qu'acteurs influents au sein des différentes structures du pays doivent examiner les voies et moyens de contribuer à l'édification d'une économie solide et durable. Une économie basée sur le savoir et le savoir-faire insérée dans l'économie globalisée. Libérer les énergies, fédérer les synergies et améliorer l'environnement, c'était la promesse portée durant ces jours-là. Échange de connaissances, de savoir et de savoir-faire à traduire en termes de transferts d'une élite au service de ses compatriotes et autant d'acquis à inscrire dans l'idéal universel.

Le colloque, qui avait réuni une centaine de chercheurs de la diaspora continue à impulser les opportunités en diversifiant les espaces et les domaines d'intervention où les compétences de l'intérieur et de l'extérieur du pays peuvent se retrouver afin d'échange de connaissances respectives. Ils ont plaidé, dans ce cadre, en faveur du rétablissement de la confiance entre nationaux établis à l'étranger tout en les associant aux projets à forte valeur ajoutée à travers des échanges constructifs.

Parmi les objectifs des chercheurs : mettre un frein à la fuite des cerveaux et, si possible, renverser la tendance en impliquant les compétences dans le processus de développement du pays. Farid BENSEBAË¹⁹³, pour sa part, indiqua que l'objectif de ce genre de rencontre est de réunir les moyens adéquats pour organiser les experts nationaux établis à l'étranger et définir leur contribution au développement économique et scientifique du pays. Ce chercheur a relevé la présence de 25 experts nationaux dans le pays, couvrant divers domaines, biomédical, énergie renouvelable, pétrochimie et technologies de l'information, les intervenants exprimant unanimement leur souhait de se concerter pour trouver les moyens de réalisation de ces projets dans le contexte algérien²².

KHIATI¹⁹⁴ souligne l'importance de la création d'interfaces afin de faciliter la recherche et de réduire les impacts de la bureaucratie, car, jusqu'à présent, il y a eu des pro-

¹⁹¹Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Rachid HARRAOUBIA, du ministre de la Solidarité nationale, Djamel OULD-ABBÈS et M. Mohamed Ali BOUGHAZI, conseiller à la Présidence de la République.

¹⁹²Le Chef de l'État a réaffirmé dans son message la fierté de l'Algérie devant la réussite de ses enfants à l'étranger, label et produit de l'école algérienne. Mettant l'accent sur leur attachement à leur pays, il les invita à conjuguer leurs efforts et à partager leurs aptitudes particulières avec leurs pairs pour relever enjeux et défis de notre temps et consolider l'État de droit, conforter la culture de réconciliation nationale, instaurer une stabilité et un développement durable, recomposer les bases de sa croissance économique.

¹⁹³ Vice-président de (ACA).

¹⁹⁴ Idem.

blèmes et les chercheurs qui étaient venus auparavant en Algérie ne trouvaient pas souvent de feed-back. Par ailleurs, il a appelé à laisser la recherche au ministère chargé de ce secteur précisant qu'il n'y a que les chercheurs qui peuvent s'adresser à leurs *alter ego*. Ismaël CHIK-HOUNE¹⁹⁵ précise : « *le colloque de 2006 nous a permis de tisser des liens et recenser les compétences. Maintenant que c'est chose faite, cette seconde rencontre devra certainement dresser les véritables passerelles entre les deux parties des compétences algériennes. Nous n'avons en fait pu recenser, en matière de compétences, que 435 chercheurs algériens établis aux États-Unis, qui ont déposé environ 1 080 brevets. C'est pour vous dire l'importance et la grandeur de ces gens. Ils seraient peut-être plus nombreux en Grande-Bretagne et en Union européenne. Notre but est d'édifier, comme l'a si bien exprimé le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique, une passerelle entre ces compétences et leurs pairs ici en Algérie pour aider le pays.* »

Siham AOUABIDI¹⁹⁶ souligne quant à elle : « *Le but pour nous est de créer les éléments constitutifs de cette association qui regroupe les compétences. Une fois l'étape élaborée, la constitution de l'AG constitutive organisée en avril dernier, le dossier d'agrément déposé, nous allons maintenant vers les projets. Compte tenu des appels d'offre lancés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique auxquels plus de 800 réponses sont parvenues de l'ACA, nous évoluons dans ce paysage de propositions et déjà des universités d'été sont proposées pour donner des cours sur des thèmes en rapport avec la profession. Nous sommes impliqués dans l'expertise "translating" et des projets prioritaires pour le pays.* »

2.1.2. Conférence sur le partenariat entre communautés scientifiques algériennes aux ÉTATS-UNIS et en Algérie

La Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, en collaboration avec la Fondation algéro-américaine pour la technologie (AA-FEST), ont organisé une conférence les 3 et 4 décembre 2010. Ont pris part à celle-ci des enseignants, des professeurs, des chercheurs et des professionnels de diverses disciplines afin d'étudier les possibilités de collaboration tant en formation qu'en recherche. Lors de ces journées, des ateliers de travail ont été organisés autour de trois thèmes:

- i. diplômés US et système universitaire algérien ;
- ii. coopération et recherche scientifique dans la gestion des risques majeurs ;
- iii. coopération et recherche scientifique dans les sciences médicales.

La conférence¹⁹⁷ avait pour objectif l'encouragement de partenariat entre communautés scientifiques algériennes à l'étranger et en Algérie et ce au travers d'actions d'échanges et de

¹⁹⁵Président de l'association d'affaires algéro-USA

¹⁹⁶secrétaire général de l'ACA à Londres, Grande-Bretagne

¹⁹⁷La conférence a pour objectif d'encourager et de développer le partenariat avec la communauté scientifique algérienne établie aux Etats-Unis.

collaboration entre professionnels de divers domaines, dont les sciences de l'ingénieur, de la santé et de l'éducation. La conférence s'est déroulée dans un esprit encourageant à l'établissement de relations fortes et durables entre les facultés des sciences de l'ingénieur, les facultés de médecine, le corps médical et biomédical et les professionnels de l'éducation, afin de créer une synergie propre à l'échange d'informations et de connaissances dans les domaines de l'ingénieur et de la santé. Les deux communautés ont échangé leurs expériences et leurs pratiques aussi bien dans les domaines de la recherche scientifique que de la formation.

Les DSA établies aux États-Unis sont appelées à l'avenir à intensifier leur coopération, sous formes diverses selon les domaines, sciences de l'ingénieur, santé ou éducation. Lors de ces journées, il a beaucoup plus été question d'identifier les projets d'échange et de coopération entre les deux communautés.

Parmi les actions recommandées dans le domaine de la recherche/formation, on peut noter la cotutelle de thèse, l'invitation de scientifiques algériens pour des visites de courte durée dans des laboratoires américains, des offres de bourses aux majors de promotion algériens par les directeurs de laboratoires algériens exerçant aux États-Unis, une forte participation des Algériens exerçant aux États-Unis aux conférences organisées par les universités algériennes, la mise en place d'ateliers spécialisés en Algérie, la possibilité de dispenser dans les cursus algériens des cours sur de courtes périodes par les Algériens aux États-Unis, y compris au moyen de téléconférences, etc. Lors de l'atelier traitant sur les risques majeurs, il a été convenu qu'un accès privilégié sera donné aux bases de données regroupant les informations sur les risques majeurs en Algérie, et développés par des Algériens exerçant aux États-Unis, ainsi qu'aux logiciels de traitement et d'analyse des risques.

Lors de l'atelier *Santé*, il fut convenu de la création de comités relatifs aux centres de recherche contre le cancer et sur le bio-engineering. Le comité du centre sur cancer regroupe des représentants du Centre Pierre et Marie Curie (CPMC), de l'Institut Pasteur (IPA), du Centre de recherche en biotechnologie (CRBT), des Compétences algériennes aux États-Unis et de la DGRSDT. Le comité du Centre bio-engineering regroupe des représentants du Centre de développement des technologies avancées (CDTA), de l'Institut national de formation supérieure en sciences et technologie du sport (INFSSTS), de laboratoires universitaires, des Compétences algériennes aux États-Unis, et de la DGRSDT. Après avoir analysé et étudié les possibilités de collaboration tant en formation qu'en recherche, les axes définis lors de ces journées d'intenses discussions seront portés par tous les participants dans leurs institutions et réseaux afin de renforcer l'action enclenchée lors de ces journées et de l'étendre à une plus large communauté de compétences.

2.1.3. Initiative de LECODEV pour la coopération

L'association canadienne Leaders et Experts pour la coopération et le développement (Lecodev) est fondée par des experts algériens établis au Canada. Elle organisa un colloque¹⁹⁸ de formation, recherche et développement sous le thème « *Production et productivité pour*

¹⁹⁸ Tenu les 12, 13 et 14 décembre 2011 à Tlemcen.

une agriculture durable », s'inscrivant dans le cadre de la mobilisation de la diaspora de savoir apte à contribuer au développement économique du pays à travers une collaboration féconde, organisé avec la contribution du secrétariat d'État chargé de la Communauté nationale à l'étranger. Les résultats des travaux du colloque ont été restitués pour le ministre de l'Agriculture et du Développement rural¹⁹⁹.

Les représentants de Lecodev exprimèrent leur souhait de contribuer au développement du secteur agricole et rural algérien²⁰⁰. À ce titre, deux projets pilotes ont été identifiés. L'un concernait les fertilisants organiques et l'introduction de techniques modernes dont l'utilisation permet d'améliorer la production. Le second projet porte sur la formation et la vulgarisation agricole. L'INRAA, l'université de Tlemcen et les universités canadiennes spécialisées auront à charge commune de créer un environnement adéquat, et dans le cadre du PRCHAT, la mise à disposition des Algériens de leurs compétences. Le ministre de l'Agriculture a appelé les deux parties à être le trait d'union entre les universités des deux pays.

2.1.4. Initiative de FOREM pour la coopération avec l'Algérie

La Fondation nationale pour la promotion de la santé et du développement de la recherche (FOREM) a organisé une conférence sur le thème des compétences algériennes établies à l'étranger. Elle visait de tenir un colloque international qui réunirait des scientifiques de diaspora à l'hôtel de l'aéroport d'Alger.

Les scientifiques concernés y exprimeront une volonté de partager leur savoir-faire avec leurs homologues algériens. Selon KHIATTI²⁰¹, la préférence était aux sciences exactes, susceptibles de développer la recherche appliquée et donc mieux contribuer à l'essor industriel et au progrès économique et social. Il d'indiquera que si l'on examinait la condition de la diaspora scientifique algérienne, on ne manquerait pas de constater sa vivacité intellectuelle. Il estimera aussi qu'il y a des facteurs qui pourront permettre à notre diaspora qualifiée de rentrer pour contribuer au développement de l'économie algérienne. N'omettant pas de soulever la problématique de la propriété intellectuelle, un point à examiner, il précisa que le scientifique algérien pourra tout vendre sans entrave son invention ou une formule d'un quelconque produit pharmaceutique ou chimique à l'Algérie. Il évacua ainsi un problème qui a fait fuir tant de cerveaux algériens. En effet, KHIATTI souligne que la conférence intitulée « *Rôle de la science et de la connaissance dans le développement socio-économique de l'Algérie* », organisée en partenariat avec IBSscientific, avait pour but de permettre à la communauté scientifique nationale d'apporter sa pleine contribution à la croissance de l'économie nationale.

¹⁹⁹ Rachid BENAÏSSA.

²⁰⁰ <http://www.lnr-dz.com/index.php?page=details&id=7974>.

²⁰¹ Selon KHIATTI, président de la FOREM.

2.2. Autres actions concrètes

À partir de ces initiatives, certains chercheurs de la diaspora acquerront une notoriété scientifique internationale. Par exemple, les Algériens apprendront dans les médias les « *prouesses* » réalisées par notre diaspora scientifique et la façon dont elle répond à l'appel du pays pour s'impliquer dans des activités d'animation et d'encadrement scientifiques. Des noms comme HABA Belgacem²⁰², inventeur microélectronicien, Kamel Youcef TOUMI, chercheur au MIT, Zoheir BOUKER, manager au sein de Boeing, Mohamed Sidi SAID, haut dirigeant du groupe pharmaceutique Pfizer ou encore Elias ZERHOUNI²⁰³, directeur²⁰⁴ des Instituts nationaux de la santé (National Institutes of Health), sont connus du grand public, Mourad OUAZI, de Wall Street, etc ; Toutes ces personnalités sont souvent invitées par des institutions scientifiques algériennes. Rarement se dérobent-elles à y répondre positivement malgré leurs pressantes obligations professionnelles et familiales au pays d'accueil.

Ces différentes rencontres ont permis de nombreuses prises de contact formelles et informelles, soldées par la création de plusieurs associations reliant les chercheurs algériens de la diaspora à leurs homologues sédentaires. Volume et contenu exacts des échanges resteront inconnus, faute de données et d'études disponibles. On avance même qu'aucune étude n'aurait été menée sur le sujet, on sait seulement que les chercheurs ont gardé contact, sans plus de précision au sujet de ce que ces contacts ont donné sur le plan de la collaboration scientifique. Au-delà des discours et débats évoqués ci-dessus, les liens réels de l'université algérienne avec la diaspora ont gravement été freinés durant les années 1990 par l'insécurité, accroissant considérablement les flux migratoires vers l'Amérique du Nord, en particulier vers le Canada.

Relancé ces dernières années, le discours politique sur la diaspora est relancé ces dernières années avec l'espoir que les scientifiques émigrés contribuent à la relance du système universitaire et de recherche, système qui a connu une grave crise de sous-encadrement (KHELFAOUI, 2006). Le ministère en charge du secteur a pris des dispositions réglementaires pour organiser la participation d'enseignants algériens établis à l'étranger à l'encadrement des étudiants des universités algériennes. Des annonces à cet effet sont diffusées au cours de l'année 2004 au sein même de notre diaspora nord-américaine, via les ambassades et les consulats algériens. Aux États-Unis, les scientifiques algériens jouèrent un rôle déterminant dans la concrétisation d'un accord de coopération couvrant les domaines scientifique et technologique²⁰⁵. Leur présence ne passa pas inaperçue, mais retint l'attention. L'ambassadrice s'est explicitement référée à l'exemple d'Élias ZERHOUNI et aux projets qui lient ce professeur, directeur du National Institutes of Health, au système de santé algérien. Élias ZERHOUNI avait développé plusieurs projets relatifs à la natalité, au SIDA, élaborés à l'échelle du monde arabe et un programme

²⁰² Ce chercheur dispose de 650 brevets d'invention.

²⁰³ Elias ZERHOUNI s'est vu décerner récemment le titre de docteur *honoris causa* par l'Université d'Alger.

²⁰⁴ Poste nommé par le Président des États-Unis en personne

²⁰⁵ Accords signés à Alger le 19 janvier 2006 par l'Ambassadrice des États-Unis et le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

de formation au bénéfice de spécialistes algériens dans des domaines pointus tels que la production de vaccins, l'informatique médicale ou les biotechnologies²⁰⁶.

Le gouvernement algérien a mis en place avec le gouvernement du Québec un important accord-cadre pour le développement de la coopération scientifique. La présence en force de la diaspora algérienne dans ce pays est déterminante dans la décision du Québec de signer un tel partenariat qui prévoit des programmes de recherche cofinancés dans des domaines prioritaires choisis par la partie algérienne. Appelé Pôle Universitaire et de Recherche Algéro-Québécois (PURAQ), le programme 2006-2009 a proposé de développer le partenariat dans les cinq domaines de recherche suivants :

- i. Eau, environnement, biotechnologies, développement durable, énergies renouvelables;
- ii. automatique, génie électrique, électronique;
- iii. administration, gestion, commerce;
- iv. technologies de l'information et de la communication;
- v. santé²⁰⁷.

2.2.1. Apports de la diaspora aux entreprises

Une contribution effective des scientifiques expatriés aux activités de certaines entreprises publiques (comme SONATRACH, SAIDAL), leur permettent d'être en contact direct avec la technologie et la science internationales. Sur ce plan, les entrepreneurs de la diaspora mettent l'accent sur la nécessité de connecter les processus de recherche-développement, de production et de valorisation. Ils ont appelé les pouvoirs publics à changer de stratégie et à investir dans des programmes d'innovation, notamment dans la mise en place d'un Programme national de développement de logiciels (PNDL), qui ciblent des besoins futurs plutôt qu'actuels, déjà pris en charge par le marché international.

L'intervention des scientifiques et experts dans l'entreprise économique a été la plus visible. Pour étayer ce propos, nous allons nous appuyer sur trois secteurs d'activité : ceux des hydrocarbures, des technologies de l'information et de la communication et de la gestion des ressources humaines.

2.2.1.1. Les hydrocarbures

L'entreprise pétrolière SONATRACH, notamment sa Direction centrale de la recherche et son Centre de recherche-développement (CRD-SONATRACH), compte parmi celles qui ont le plus fait dans le domaine de la mobilisation des ingénieurs et scientifiques de la diaspora. Dans cette entreprise, la contribution de la diaspora se situe à trois niveaux : acti-

²⁰⁶ Accord porte « notamment sur la santé, l'environnement, la météorologie, la sismologie, les domaines maritimes, l'agriculture et l'agronomie, les biotechnologies, les technologies de l'information et de la communication, l'espace, l'éducation, les énergies nouvelles, le développement durable et bien d'autres champs d'activité qu'il appartient aux deux communautés scientifiques de définir d'un commun accord. » In Yasmine Ferroukhi - La Tribune : http://actualite.el-annabi.com/article.php?id_article=380

²⁰⁷ Pour plus de détail, se reporter au site du ministère algérien de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique (<http://www.mesrs.dz>).

vités de recherche-développement (au sein de son centre R&D, mais aussi de ses structures opérationnelles), celui de Journées scientifiques et techniques²⁰⁸ et celui du partenariat avec les entreprises étrangères²⁰⁹. La CRD-SONATRACH font régulièrement appel à des scientifiques algériens, principalement parmi ceux qui sont établis aux États-Unis²¹⁰.

La direction de la recherche a organisé en 2000, à l'Institut algérien du pétrole, à Boumerdès, un séminaire sur les modalités de transfert de technologies des universités vers les entreprises dans le domaine des hydrocarbures. Des universitaires algériens établis aux États-Unis ont été les principaux animateurs du séminaire. Leur séjour a été organisé et entièrement pris en charge par SONATRACH. De telles rencontres ont été également rééditées à plusieurs reprises par le Centre de recherche-développement.

La CRD-SONATRACH organise des Journées scientifiques et techniques (JST) qui durent près d'une semaine. À cette occasion, elle fait ordinairement un appel massif à des scientifiques algériens établis en Amérique du Nord, mais aussi de plus en plus en Europe. Ces chercheurs et ingénieurs apportent diverses expertises sur les enjeux scientifiques, technologiques, économiques et stratégiques liés au domaine du pétrole et du gaz et, ce faisant, contribuent à la visibilité du marché international des hydrocarbures. On notera aussi que les membres de la diaspora sont nombreux à revenir travailler pour des entreprises pétrolières, notamment américaines.

2.2.1.2. Les technologies de l'information et de la communication TIC

La politique nationale d'intégration des TIC a bénéficié d'apports d'entrepreneurs innovateurs algériens de la diaspora. Un des plus significatifs de ces apports est celui de l'entreprise EXCENDIA, une compagnie de logiciels de communications fondée par Bachir HALIMI²¹¹, innovateur connu dans le monde des TIC. M. Halimia participé souvent aux conférences organisées par le ministère algérien des Postes et des technologies de l'information et de la communication. Il a aussi collaboré avec l'entreprise EEPAD, introducteur de l'ADSL (Internet haut débit) en Algérie et créateur des premières unités d'assemblage d'ordinateurs en Algérie²¹².

2.2.1.3. L'organisation et la gestion des ressources humaines (GRH)

De nombreux organismes œuvrant dans le domaine de l'organisation et de la gestion des ressources humaines existent en Algérie. On peut en citer l'Association algérienne des ressources humaines (ALDRH), l'Institut supérieur de gestion et de planification, l'Institut national de la productivité et du développement industriel, et bien d'autres écoles privées de ma-

²⁰⁸ Événement scientifique majeur organisé annuellement par l'entreprise pour faire le point des avancées de la connaissance dans tous les domaines qui touchent au secteur.

²⁰⁹ Ce dernier niveau est différent en ce sens où les membres de la diaspora reviennent en tant que représentants d'entreprises étrangères partenaires et non à l'invitation de la partie algérienne.

²¹⁰ Le choix de ce pays se justifie ici par le fait que cette entreprise a formé la plupart de ses cadres au cours des années 1970 et 1980 dans ce pays.

²¹¹ Halimi est un Algérien ayant fait ses études à l'Université de Montréal durant les années 1980, s'est établi à Montréal et s'est lancé tout de suite après ses études dans l'innovation technologique et la création d'entreprises. En peu de temps, il est devenu un partenaire important de Microsoft et d'Intel.

²¹² Son site web est www.excendia.com, ainsi que <http://www.eepad.dz>.

nagement, foisonnantes depuis 1985, et au cours des années 1990 il y avait un vaste mouvement de renouvellement managérial, lié au processus d'autonomie de gestion des entreprises publiques et à l'explosion de la demande dans le domaine de la gestion des ressources humaines et celui de l'organisation de l'entreprise.

L'ensemble de ses organismes faisaient appel à l'expertise de la diaspora algérienne implantée principalement au Canada, notamment à l'École des hautes études en sciences commerciales (HEC) de Montréal et de plusieurs autres universités comme l'Université du Québec. Ainsi, Omar AKTOUF, Tayeb HAFSI et bien d'autres professeurs renommés de HEC Montréal, sont intervenus à maintes reprises dans plusieurs de ces organismes, principalement à titre de conférenciers. Appel refait par la conjoncture de la modernisation de la gestion des ressources humaines, à l'heure de la mondialisation et de l'économie de la connaissance. À cet égard, l'apport du professeur Aktouf est particulièrement important au sein de l'ALDRH et de l'INPED²¹³.

2.2.2. Le domaine du commerce international

La diaspora convoite le marché algérien, escomptant tirer avantage de sa connaissance du terrain dans la conduite des affaires. Il y a ici une convergence d'intérêt entre, d'une part, les entreprises étrangères qui ont perdu position en Algérie suite au climat de violence²¹⁴ qui y régnait, mais qui sont intéressées par un marché redevenu prometteur avec la flambée du prix du pétrole, et d'autre part, certains membres de la diaspora (ingénieurs et managers) qui connaissent très bien leur pays, son économie et ses cadres. Bien conscients de leurs atouts, ces émigrés comptent bien monnayer leur participation à ce marché.

Par ailleurs, des expatriés établis au Canada se sont retrouvés dans le créneau du commerce international. Ils ont carrément changé d'itinéraire professionnel, abandonnant leurs formations originelles au profit d'une nouvelle qu'ils ont acquise sur place. Grâce aux immenses possibilités que le Canada offre dans le domaine de la formation permanente, ils se sont recyclés dans le commerce international. Une difficulté bien connue des émigrés algériens, établis au Canada, à faire valoir leurs compétences acquises dans le pays d'origine, a également encouragé ce retournement. Faute de trouver à s'employer en tant qu'ingénieurs, médecins, professeurs²¹⁵, ils se convertissent dans le commerce, la plupart du temps avec le pays d'origine.

Leur créneau est la prospection du marché algérien pour le compte d'exportateurs canadiens, parfois aussi l'inverse, étudiant les possibilités d'importation de produits algériens au Canada. Le développement des échanges commerciaux, surtout hors hydrocarbures, entre le Canada et l'Algérie doit certainement beaucoup à la diaspora.

²¹³ Organisme qui l'a formé et où il a effectué son premier emploi.

²¹⁴ Suite au climat de violence et d'insécurité, l'ambassade du Canada avait même déménagé la plupart de ses services en Tunisie.

²¹⁵ Métiers protégés au Canada par les corps professionnels (conseil d'ordre).

2.3. Envoi de fonds de la diaspora

Dans cette partie sont évoqués divers types d'envoi de fonds, selon leur forme et finalité, en particulier : investissements, transferts familiaux, transferts de touristes, action de solidarité.

2.3.1. Investissements de la diaspora

Les décideurs algériens multiplient appels et déclarations en faveur d'IDE de la diaspora. Les médias répercutent abondamment ces déclarations tout en insistant sur la nécessité pour l'État d'agir sur les causes de la désaffection de la diaspora dans ce domaine, toujours en comparaison avec la situation marocaine ou tunisienne. Les membres de la diaspora et les médias demandent une réforme du système bancaire, reconnu comme un des obstacles majeurs aux investissements provenant de l'étranger.

La mise en place de certaines dispositions devant favoriser les investissements de la diaspora, la stratégie mise en place pourrait bien aboutir à des résultats importants. L'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) a mis en place un projet de mobilisation des capitaux des Algériens établis à l'étranger²¹⁶. Dénommé « *Home sweet home* », l'originalité de ce projet est d'éviter de conditionner les investissements par un retour au pays²¹⁷. On ignore si ce type de transfert destiné à l'investissement de la diaspora a donné des résultats. En tout cas, le projet est au stade expérimental, il ne reste qu'à gagner la confiance des investisseurs de la diaspora²¹⁸. Par ailleurs, un autre aspect de ces transferts s'effectue dans le cadre traditionnel des échanges familiaux. Comme on le sait, cette question est la plus difficile à cerner, car elle se fait pour l'essentiel par des canaux informels²¹⁹.

2.3.2. Transferts familiaux

Les transferts d'argent sont difficiles à évaluer selon les pays de provenance²²⁰. Des femmes joueraient un rôle important dans l'envoi d'argent destiné aux parents ascendants²²¹. Il s'agit de petites sommes tournant autour de 500 dollars par an²²², destinés à améliorer leurs conditions de vie ou à acheter des médicaments. Ceci s'explique aussi par le fait que la quasi-

²¹⁶ Selon le professeur Labdelaoui, 2005

²¹⁷ Selon le professeur Abdellaoui

²¹⁸ Surtout qu'ils peuvent se sentir non protégés par les agences d'assurances des pays de résidence s'il s'agit de petits investisseurs indépendants

²¹⁹ Envoi par voie de tierce personne ou remise en espèces et en mains propres par des vacanciers.

²²⁰ Europe et/ou Amérique du Nord.

²²¹ Il est même possible, d'après les sondages, qu'au total, la plus grande partie de l'argent transféré soit le fait des femmes, qui envoient à intervalle plus ou moins régulier, de petites sommes d'argent à leurs vieux parents, surtout aux mères, restées en Algérie.

²²² Selon un sondage du CCM, 2011.

totalité des femmes travaille en Amérique du Nord, en raison de leur niveau de scolarité et de leurs capacités à s'adapter et se recycler²²³.

Les trois canaux utilisés pour ces transferts sont :

- i. premier et plus important canal, celui des vacanciers qui se voient confier des sommes à remettre à qui de droit.
- ii. Le deuxième est constitué par des réseaux de changeurs informels. Des agents établis en Europe et en Amérique du Nord récoltent l'argent, d'autres, vivant en Algérie, se chargent de remettre l'équivalent en monnaie locale aux bénéficiaires. Ces réseaux, construits sur le modèle de ceux qui existent entre la France et l'Algérie, très développés, sont maintenant capables d'assurer des opérations dans n'importe quelle partie du pays, ce qui montre leur ampleur et leur capacité d'action. Alors que les opérations bancaires prennent plusieurs semaines, les sommes échangées par le biais de ces réseaux parviennent à leur destinataire dans la journée, l'ordre de paiement étant transmis via Internet.
- iii. Troisième canal, plus formel, celui qui s'effectue par le biais de bureaux ou d'agences de transfert, comme Western Union et autres.

2.3.3. Transferts des touristes

70% des touristes en Algérie sont issus de la communauté nationale vivant à l'étranger, ce qui démontre l'importance de cette frange dans le développement du secteur.

2.3.4. Investissements immobiliers

La deuxième forme de transfert concerne les investissements dans l'immobilier, plus précisément dans la construction de logements. La diaspora investit dans construction de logements dans le pays d'origine. Cela peut être significatif des liens affectifs qu'elle conserve avec le pays d'origine.

2.3.5. Actions de solidarité

Il existe aussi d'autres formes de transfert ou de services rendus à la société ou aux familles dans le pays d'origine. Plusieurs associations organisent régulièrement des collectes d'argent pour le rapatriement des dépouilles. La communauté est évidemment très mobilisée lorsqu'il s'agit de venir en aide lors de catastrophes naturelles comme ce fut le cas du séisme qui a frappé Boumerdès et sa région le 21 mai 2003.

2.3.6. Contribution-projet-transfert

Une association d'entrepreneurs algériens en France dénommée Cercle des entrepreneurs et industriels algériens de France (CEINAF)²²⁴, travaille à la mise en place en Algérie

²²³ Au Canada, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à travailler parmi la diaspora algérienne, réalité qui cause nombre de conflits familiaux.

d'une cité de la maintenance. Sachant tous les problèmes que connaît le pays dans la maintenance de son parc industriel et ses infrastructures, cette initiative est très louable et vient répondre à un véritable besoin.

3. Initiatives régionales de mobilisation des diasporas de savoir

Des initiatives et actions sont entreprises pour la mobilisation des diasporas scientifiques et techniques par l'entrepreneuriat. Ont également lieu des échanges économiques et co-développement dans la région méditerranéenne.

3.1. Transferts de compétences via le canal de l'entrepreneuriat régionale

Un premier concours de business plan a été organisé par le réseau Algerian Start-up Initiative (ASI)²²⁵, qui rassemble des talents de la diaspora algérienne résidant dans la Silicon Valley. ASI ambitionne de développer l'esprit d'entreprise en Algérie via des actions de sensibilisation et contribuer à la dynamisation du secteur des TIC, s'appuyant sur plusieurs dizaines d'universités nationales et bénéficiant du soutien du Conseil consultatif de la diaspora. Cependant, la compétition lancée à l'automne 2009 par ASI a recueilli 143 business plans d'Algériens souhaitant démarrer une activité en Algérie. Avec, à la clef, pour les 3 vainqueurs, un prix de 10 000 euros, 150 000 dollars de licences Microsoft gratuites, des séances de coaching assurées par les membres du réseau, et un an de location de bureaux intelligents au sein du technopôle de Sidi-Abdallah. Pour Brahim EMBOUZA²²⁶, « *les expatriés qualifiés voient d'un œil favorable les formations et la sensibilisation à l'entrepreneuriat, appréciable porte d'entrée et bon vecteur, car il s'agit de transfert net de compétence et connaissances à court terme. Contrairement aux idées reçues, les besoins locaux en entrepreneuriat sont très forts. Sur place, les jeunes professionnels gagnent en maturité, savent déjà où ils veulent aller et quels marchés viser.* »

3.2. Initiatives des réseaux de compétences Méditerranée (MED)

Les réseaux de compétences MED servent de « passerelles » pour le développement économique entre pays d'origine et pays hôtes. Leurs contributions sont très variées et la liste proposée est non exhaustive. Cependant ils fournissent une typologie illustrée par des exemples concrets.

3.2.1. Actions contribuant à l'investissement, à la création d'entreprises et aux échanges économiques

1. Diffusion d'informations sur le climat général des affaires, promotion des secteurs porteurs et facilitation des investissements, tel le rôle de l'US-Algeria Business Council qui catalyse

²²⁴ Créée en 2005, cette association comporte plus d'une cinquantaine d'entreprises algérienne opérant dans différents domaines.

²²⁵ Algerian Start up Initiative : www.algerianstartupinitiative.com/

²²⁶ Membre du réseau ASI

les échanges commerciaux et les partenariats d'affaires entre opérateurs économiques algériens et leurs pairs américains.

2. Organisation de rencontres d'affaires ciblées par des réseaux de compétences de la diaspora MED. Par exemple, le REAG²²⁷ et l'Association des Tunisiens des Grandes Écoles organisent des rencontres annuelles d'affaires en France et en Europe pour promouvoir la création de valeur en Algérie et en Tunisie.

3. Coaching et mentorat : le projet TechWadi100 permet aux membres du réseau Tech Wadi, établi dans la Silicon Valley, de conseiller des jeunes créateurs d'entreprises résidant dans les pays du Maghreb et du Proche Orient, en leur fournissant un accompagnement sur mesure incluant des conseils, du financement et des contacts internationaux.

4. Organisation de visites d'entrepreneurs dans le pays d'origine. Un accompagnement réalisé par de nombreux réseaux, par exemple l'association française Réussir en Algérie, ou l'Association pour la coopération en Méditerranée, qui accompagna, en 2009, une délégation de chefs d'entreprises franco-algériens dans le cadre du programme Invest in Med

3.2.2. Actions de partenariat et de codéveloppement

Actions de codéveloppement et de solidarité : Touiza Solidarité, une association française dirigée par des membres de la diaspora algérienne mène des actions pour développer les micro-entreprises et promouvoir le potentiel agricole de la Kabylie, en Algérie (transfert d'expertise et échanges de pratiques viables).

3.2.3. Actions de sensibilisation et de lobbying pour promouvoir les pays MED et améliorer le climat des affaires

Il s'agit de manifestations de haut niveau (conférences, forums) dont le but est de sensibiliser les décideurs, les entrepreneurs et les opinions publiques sur le potentiel de croissance de la région MED, notamment :

- i. Le réseau des Young Mediterranean Leaders, créé en 2008, au moment du lancement de l'Union pour la Méditerranée et qui regroupe plusieurs centaines de leaders économiques et politiques qui se réunissent autour d'un forum annuel pour débattre et soutenir des initiatives et des projets concrets contribuant à la construction de la zone euro-méditerranéenne.
- ii. De même, la Convention France-Maghreb réunit chaque année plusieurs milliers de chefs d'entreprises et des représentants des pays du Maghreb et encourage les réformes économiques en décernant chaque année un *Trophée de la modernisation du service public au Maghreb*.
- iii. Le réseau AFAEMME²²⁸, qui regroupe des femmes-chefs d'entreprises originaires des pays MED, mène des actions de lobbying pour promouvoir et améliorer le rôle professionnel des femmes dans les pays riverains de la Méditerranée.

²²⁷ Réseau d'algériens de grandes écoles

²²⁸ On peut noter qu'à l'instar d'AFAEMME, plusieurs réseaux sont membres d'ANIMA ou font partie la Med Alliance. À ce titre, ils coopèrent au programme Invest in Med, qui joue un rôle fédérateur. Avec par exemple l'organisation de B2B euro méditerranéens associant des membres de la

3.3.Appels de la nation à la diaspora

Des appels à la participation à l'édification de la nation sont lancés par l'État en direction de la diaspora scientifique et technique.

3.3.1. Appel aux chercheurs scientifiques algériens établis à l'étranger

Les chercheurs algériens de la diaspora sont invités à contribuer au développement socio-économique du pays en mettant leurs compétences et leur expérience au service de la nation. Cette implication multiforme interviendra en complémentarité avec les forces vives exerçant dans les entités de formation supérieure et de recherche scientifique en Algérie. Les domaines d'intervention sont multiples et variés, nous en dressons une liste non exhaustive :

- ✓ contribution à l'évaluation des entités et des projets de recherche selon les aptitudes (audit de structures de recherche, évaluation de projet, évaluation de programmes, évaluation de la politique nationale de recherche) ;
- ✓ participation à des ateliers de formations spécialisés (écoles, séminaires, workshops);
- ✓ renforcement des équipes dans les laboratoires de recherche, en tant que chercheurs associés, par un apport tangible dans les domaines de la valorisation de la recherche et de l'innovation ;
- ✓ participation à des activités de recherche/action (projets technologiques à impact socio-économique);
- ✓ participation à des activités de formations doctorales.

4. Institutionnalisation des relations entre la diaspora algérienne et le pays d'origine

Les autorités algériennes ont toujours recherché plus d'institutionnalisation²²⁹ dans les relations entre diaspora algérienne et son pays d'origine. Il est projeté d'y parvenir en l'espace d'une décennie, en passant d'actions individuelles à d'autres institutionnelles, avec la désignation d'acteurs préemptés et un échéancier très clair pour faire des projets portés par la frange de la diaspora dite des "*succes stories*". Côté algérien, ces projets se heurtèrent à la carence d'un encadrement juridique de sécurité et d'un mode opératoire institutionnalisé. Ils n'ont pu être concrétisés.

Tout en assurant de la « *volonté politique* » des pouvoirs publics qui l'ont investi d'une mission exploratoire auprès des élites algériennes à l'étranger, le président du CNES annonça que ses services sont en passe de monter une page web dédiée à l'évènement devant permettre le suivi et l'évaluation des projets. Considérant que la diaspora est la « *seule force propositionnelle légitime* », il plaida aussi pour un nouveau régime de croissance à substituer

diaspora à travers la création, amorcée par le programme Invest in Med, du CJD Maghreb, ou encore la mobilisation de la diaspora technique et scientifique au travers de l'initiative PACEIM portée par l'Institut de recherche pour le développement, financée par Invest in Med, pour la création et l'accompagnement d'entreprises innovantes en Méditerranée, etc.

²²⁹Mohamed-Seghir BABÈS, Président du CNES, communiqué du 19-01-2014 in <http://www.letempsdz.com/content/view/113339/1/>.

à la rente pétrolière, la refondation des systèmes de gouvernance, présentée comme une forte revendication, ainsi que pour une économie fondée sur la connaissance et, partant, une société du savoir. La base des propositions de la diaspora, élaborera une "feuille de route" qui sera concrétisée de concert avec cette communauté.

4.1. Les institutions chargées de l'émigration en Algérie

Après l'indépendance (1962), c'est le ministère du Travail et des affaires sociales qui est chargé de la politique d'émigration. L'Office national de la main d'œuvre (ONAMO), établissement public placé sous son autorité, a pour mission d'organiser et de développer les mouvements de travailleurs suivant les besoins. Il doit sélectionner et orienter la main-d'œuvre. L'ONAMO doit également « *étudier l'important problème de l'émigration des travailleurs à l'étranger et rappeler, si besoin était, les cadres nécessaires à la bonne marche de l'activité économique nationale.* » Le MAE, dès l'indépendance, a eu un rôle actif à jouer dans la politique d'émigration. Il négocie les accords et les conventions sur l'émigration et est chargé de la protection des ressortissants algériens qui résident à l'étranger. Cependant, plusieurs actions ont été tentées depuis des années pour mobiliser les compétences nationales. L'allure qu'elles sont prise est essentiellement celle des colloques, conférences et autres assises. Mais ni le choix des participants, ni la diffusion de l'information, ni les programmes n'ont fait l'objet d'actions organisées. Elles se sont souvent soldées par des incantations et des résolutions sans lendemain. Cela relevait plus de la gesticulation. Au plan institutionnel, il a été décidé en Algérie, par décret présidentiel (n°09-297, du 9 septembre 2009), la création d'un conseil consultatif²³⁰. Sur les 95 personnes qui constitueront le conseil consultatif de la communauté nationale à l'étranger, 56 membres seront élus par des assises nationales, 38 autres seront des représentants de l'État, dont 33 membres désignés représentent les administrations et institutions gouvernementales ; 5 autres personnalités sont nommées par décret présidentiel, notamment le président du conseil, pour un mandat de quatre ans renouvelables.

Les compétences de ce conseil consultatif sont détaillées dans son article 4 du chapitre I, en cohérence avec les orientations de la politique d'émigration. Le Conseil est chargé d'émettre des avis et des recommandations sur les questions liées au maintien du lien identitaire et culturel entre la diaspora et l'Algérie, telles que la diffusion des valeurs nationales et des idéaux de la Révolution de novembre 1954 au sein de la CNE ; le rayonnement des valeurs civilisationnelles et culturelles ; le renforcement de la conscience nationale. Il est chargé d'émettre des recommandations liées aux liens économiques entre la CNE et l'Algérie. Il doit déterminer une politique efficace d'exploitation des opportunités d'investissement dans le pays et élaborer des mesures et des mécanismes de nature à faire profiter le pays de l'expérience et du savoir-faire des compétences nationales issues de la communauté nationale à l'étranger.

À ce jour, ce conseil²³¹ n'a toujours pas été mis sur pied. Il s'agit d'organiser un dialogue ouvert avec les intelligences nationales hors des frontières pour déboucher sur un par-

²³⁰ Nous exigeons seulement qu'elle ait la nationalité algérienne et qu'elle soit immatriculée auprès des représentations diplomatiques algériennes pour faire partie du conseil", a expliqué le ministre de la Solidarité.

²³¹ Cette instance, dont le siège est fixé à Alger, est un « organe consultatif de concertation, de dialogue et d'évaluation sur toutes les questions relatives à la communauté nationale à l'étranger »

tenariat solide et enclencher ce qu'on peut appeler « *le cercle vertueux du brain gain* » ou gain de compétences. Ce cercle vertueux aura pour double rôle de recycler dans l'économie nationale une masse phénoménale de capital intellectuel, mais également d'avoir un effet fondamental stabilisateur des compétences sur place. Les deux effets combinés peuvent à un niveau d'efficience donné enclencher un phénomène de retour accéléré, voire physique et définitif des CNE.

4.2.L'intérêt porté aux expatriés

Quant à l'implication de la CNE dans le développement du pays, le Conseil consultatif affirme la nécessité de stimuler les transferts d'argent et de compétences. Le gouvernement algérien entend « *sensibiliser, mobiliser, organiser ces ressources humaines, pour les voir s'impliquer dans l'essor de notre pays, leur faire insuffler à leurs concitoyens leur dynamisme, partager avec eux leur savoir-faire, enseigner aux jeunes générations la science et construire avec leurs compatriotes l'Algérie de la dignité et de la prospérité* ». Cependant, le chapitre V du Plan d'action du gouvernement de 2012²³² est consacré à la politique étrangère et à la CNE. Ce plan d'action réaffirme la « *volonté de l'État d'établir de véritables passerelles entre ressortissants établis où que ce soit et leur pays, dans le souci constant de veiller à la sauvegarde de leurs intérêts, leur dignité et de leur sécurité ainsi que celle de leurs biens.* » Parallèlement, le gouvernement souhaite mobiliser la diaspora. Ses objectifs sont de fédérer les compétences nationales expatriées, de favoriser l'émergence de réseaux communautaires et de mouvements associatifs, ainsi que de promouvoir la culture algérienne.

4.3.L'instabilité institutionnelle

Des institutions dédiées à la gestion de l'émigration n'ont émergé en Algérie qu'à partir du milieu des années 1990. La gestion institutionnelle de l'émigration est marquée par une grande instabilité.

En décembre 1995, c'est un secrétariat d'État auprès du MAE qui est chargé de la CNE. Un ministère délégué auprès du MAE est chargé de la CNE et de la coopération régionale est institué de décembre 1999 à juin 2002. Au sein du ministère, la sous-direction de la Communauté nationale à l'étranger et des affaires sociales est chargée de :

- (i) établir des tableaux statistiques relatifs à la communauté nationale à l'étranger ;
- (ii) prendre part à toutes les opérations impliquant l'engagement de la communauté algérienne établie à l'étranger, que ce soit pour la participation de celle-ci aux consultations électorales ou pour les manifestations de solidarité ;
- (iii) assurer la tenue d'un fichier sur le mouvement associatif algérien et les compétences nationales à l'étranger. En effet, l'instabilité institutionnelle dans la gestion du dossier de l'émigration peut contribuer à expliquer tous les retards accusés²³³.

²³² (République algérienne démocratique et populaire, 2012), journal officiel.

²³³ Ces deux décrets ne donneront lieu à aucune réalisation concrète. Le Conseil consultatif de la communauté nationale à l'étranger n'existe toujours pas. Annoncé pour novembre 2010, il ne fut jamais mis en œuvre.

5. Retour et mobilité des élites expatriées

Le phénomène de retours non réussies, de déceptions et de pertes d'énergie et de ressources sont nombreuses en Algérie et ont tendance à occulter les nombreuses réussites. De la scolarisation des enfants, le problème linguistique, le problème de la facilité des procédures administratives peuvent être déterminants dans la décision du candidat au retour²³⁴. La principale leçon à tirer de cette expérience est que le retour n'est pertinent que si le pays d'origine connaît une croissance économique soutenue et un développement palpable; les expatriés sentent si le climat est propice aux affaires ou à la recherche.

La Corée du Sud incarne un exemple éloquent par son entrée dans le cercle des pays développés ; les deux-tiers des étudiants sud-coréens sont revenus durant les quatre années ayant suivi l'obtention de leur doctorat²³⁵. Derrière ce renversement de situation se profilait l'expansion économique, facteur qui avait permis la réduction du décalage entre les niveaux de vie et de développement américain et coréen. Le décalage avait fini par être circonscrit au seul niveau scientifique, laissant aux rapatriés l'opportunité facile de s'intégrer dans le tissu industriel coréen et ses activités de recherche correspondant à leur domaine.

5.1. La diaspora entrepreneuriale comme substitut aux IDE

La crise des IDE en l'Algérie caractérisait le phénomène d'éviction dont ont fait cas certains travaux (BELLON et GOUIA, 1998, MICHALET 1997) a bien eu lieu et continue de se manifester. De ce fait, il est recommandé d'envisager des niches d'opportunités inhérentes à la diaspora entrepreneuriale dont la présence en termes de nombre, mais surtout de capitaux, est significative. Par ailleurs, des données non vérifiées font cas de 48 milliards (\$) de capital susceptibles d'être investis par la diaspora détenus par la diaspora entrepreneuriale algérienne à l'étranger. Ces capitaux peuvent constituer une source appréciable de fonds.

Cette diaspora recèle un concentré de savoir et savoir-faire technologique et entrepreneurial qui peut faire l'objet de transfert peut contraindre. Dans ce cadre-là, le retour est intimement lié au climat général des affaires. Plus cet indice est faible, moins les chances d'un retour définitif sont faibles. Néanmoins les données récentes du climat des affaires²³⁶ en Algérie indiquent des positions pas très favorables comparativement aux pays du Maghreb aussi bien qu'au reste du monde (cf. tableau 1). Par ailleurs, la fermeture d'entreprises constitue un handicap aussi bien pour les investisseurs nationaux résidents qu'à ceux de la diaspora.

Néanmoins, la diaspora peut ainsi constituer un moteur puissant de la croissance en Algérie. Le *migr'acteur*²³⁷ du développement est une réalité. À titre d'illustration, 25 millions d'expatriés indiens sont à l'origine de 9% des IDE dans le pays. Ils reversent chaque année 25 milliards à l'Inde par famille et proches interposés, soit 3% du PIB du pays. Ils ouvrent de nouveaux marchés à l'étranger et garantissent un transfert de technologie et de compétences

²³⁴ Souligné par DJEFLAT, 2005.

²³⁵ Souligné par BOUOUIYOUR, 2006.

²³⁶ Pour cette raison, que les experts recommandent que le "climat des affaires" doit être substantiellement amélioré (l'Algérie est classée 125 e sur 178 pays en 2008) selon la Banque mondiale (2008).

²³⁷ *migr'acteur* concept utilisé par des spécialistes (MUSETE, DJEFLAT et al) Pour signifier le migrant-acteur

dans les domaines les plus pointus comme l'Informatique. Dans la Silicon Valley, le tiers des entreprises sont d'origine indienne: quatre start-up sur dix sont initiées par des Indiens²³⁸

Tableau IV.8 : Classement de l'Algérie selon l'état du climat des affaires

Facilité de...	Classement sur 178 pays
Doing Business	125
Création d'entreprise	131
Octroi de licences	108
Embauche des travailleurs	118
Transfert de propriété	156
Obtention de prêts	115
Protection des investisseurs	64
Paievements des impôts	157
Commerce transfrontalier	114
Exécution des contrats	117
Fermeture d'entreprise	45

Source: Banque Mondiale (2008)

Source : Banque Mondiale (2008)

Mais, dans la mesure où les diasporas constituent un capital intellectuel d'une grande valeur, il est important de le lier à l'état de l'insertion du pays dans l'économie de la connaissance. Plus un pays est inséré dans cette économie, plus les chances d'intégration des diasporas sont élevées²³⁹. Les indices de la connaissance (KI) et de l'économie de la connaissance (KEI) constituent indicateurs qui ne trompent pas sur l'insertion dans cette économie. Comme nous le voyons sur le tableau 2, cet indice reste faible dans le cas de l'Algérie²⁴⁰, et de l'Afrique d'une manière générale. Il est important de noter que les pays à KEI élevé comme les pays scandinaves ne connaissent quasiment pas le phénomène d'expatriation d'élites.

Tableau IV.9 : Place de l'Algérie dans l'économie fondée sur la connaissance

Rang	Pays	KEI	KI
1	Danemark	9,58	9,56
95	Algérie	3,20	3,42
	Afrique	2,78	2,78
	MENA	5,38	5,62

Source WBI (1995-2008)

5.2. Diasporas au centre du codéveloppement

Un certain nombre d'institutions avaient pris à bras le corps cette question et s'y attachent depuis quelques années (Banque mondiale, CEA...). L'Union européenne lança, depuis 2007, son programme censé aider les migrants à mieux participer au développement de leurs pays respectifs. Cependant, l'UE adopta parallèlement, toujours la même année 2007, une recommandation relative au codéveloppement dans laquelle elle reconnaissait la nécessité de soutenir les activités des migrants et de leurs associations, ainsi que les partenaires

²³⁸ Le Monde du 19 janvier 2008.

²³⁹ L'économie fondée sur la connaissance, livre édité par DJEFLAT

²⁴⁰ Cet indice reste faible dans le cas de l'Algérie (3,2 en 2008) comparé à celui du Danemark (9,58)

s'impliquant dans le développement de leur pays d'origine. Il s'agit de collaborer avec les migrants et leurs associations à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et des programmes de codéveloppement dans leur pays d'origine. De ce fait, l'UE recommande de favoriser la mobilité des migrants participant au développement de leurs pays d'origine.

Ainsi, la crise de l'emploi au Nord peut être perçue comme une opportunité afin de mobiliser d'énormes potentialités pour travailler au Sud. Les affaires y ont plus de chances de réussir, en Algérie plutôt qu'en France où la concurrence est féroce et les horizons bouchés pour les jeunes selon certains entrepreneurs²⁴¹.

L'Algérie ne saurait continuer à temporiser pour mobiliser au maximum ce formidable potentiel et faire face au nouveau contexte mondial de révolution simultanée des TIC, de l'immatériel, du redéploiement du capital international et des nouveaux équilibres géostratégiques²⁴². Il est plus impérieux d'agir, sachant qu'une partie de ces compétences arrive massivement dans le dernier quart de leur "cycle de vie", c'est-à-dire la phase de maturité et de déclin où des projets de retour, même virtuels, s'estompent.

5.3. Quid du retour effectif des compétences

Deux cents chercheurs algériens expatriés sont retournés au pays en 2011, un chiffre avancé par H. AOUREG²⁴³. En évoquant le recrutement par l'université de Chlef et de Saïda de deux chercheurs en génomique et en biologie moléculaire, « ces deux chercheurs publient leurs travaux dans la revue de référence nature, précise-t-il. Cela veut dire que des chercheurs de haut niveau reviennent parce que leur situation socio-économique dans le pays a été nettement améliorée. Nous essayons, dans la mesure du possible, de garantir au chercheur le même environnement qu'il a déjà à l'étranger. Il est vrai, il y a une année, que la situation de l'enseignant n'était pas reluisante. Personne n'était tenté de revenir. Aujourd'hui, le niveau social est relevé. Un statut a été donné à l'enseignant. Les conditions ont donc changé. Je suis sûr que dans les années qui viennent, ce processus de mobilité va se renverser. Nous aurons plus de chercheurs qui reviennent que ceux qui repartent », a-t-il expliqué.

Pourtant, 50 % des étudiants partis à l'étranger ne revinrent pas au pays. Entre 1994 et 2006, 71 000 chercheurs et cadres ont quitté l'Algérie (ABDELLAOUI, DJEFLAT et al. 2006). Mais rien n'empêche que ce décideur algérien (H. AOURAG) souligne qu'« il faut positiver la fuite des cerveaux. Avoir autant de chercheurs algériens à l'étranger, c'est avoir autant de capacités potentielles qui pourront être mises au service de l'Algérie. Nous avons mis en place des mécanismes pour permettre à ces chercheurs d'interagir avec leurs collègues au pays. Les textes sont encourageants du point de vue rémunération. Leur voyage et hébergement sont pris en charge par l'État pourvu qu'ils nous apportent un plus avec un projet structurant. » Il a plaidé pour le rapprochement de l'université du monde socio-économique en encourageant la mobilité des compétences dans les deux sens et a insisté sur la durabilité de la

²⁴¹ Forum REAGE, Paris, 15 mars 2008.

²⁴² MUSET and DJEFLAT, Analysis for Drain Gain in Maghreb in 2005

²⁴³ L'annonce a été faite dimanche par Abdelhafid AOURAG, directeur de la recherche scientifique au ministère de l'Enseignement supérieur, invité de la chaîne III de la radio nationale.

recherche. À l'en croire, il serait important de dépasser les programmes nationaux de recherche et les opérations ponctuelles.

M. Aoureg précise que trente-quatre programmes nationaux ont été retenus lors du précédent plan quinquennal achevé en 2012. Un plan doté de 100 milliards de dinars. « *Aujourd'hui, poursuit-il, nous sommes à peu près 600 chercheurs pour un million d'habitants alors que la norme universelle est de 1 080 chercheurs pour un million d'habitants. La carence est donc liée à la mobilisation de ressources humaines, pas aux infrastructures. Il faut qu'on redonne confiance aux chercheurs à travers un processus de formation continue. La clef de la réussite du système national de recherche est de garantir une mobilité totale des chercheurs. Grâce à cela nous pouvons créer la compétitivité*²⁴⁴. »

5.4. Les nouvelles frontières

Le REAG exhorte les scientifiques de la diaspora vers plus de mobilité en participant dans la délocalisation de leurs entreprises vers le pays source. Il suggère qu'« *un bon emploi dans une société française activant en Algérie pourrait également lui convenir pour ne pas couper les liens avec la France qu'il ne souhaite pas quitter*²⁴⁵. » Adoption d'une position de gagnant/gagnant (win/win) où cette circulation sera profitable à la fois au formidable réservoir de compétences internes et au pays d'accueil. De ce fait, il faut concevoir des concours pour la diaspora algérienne et créer au moins une banque algérienne capable d'intervenir hors d'Algérie pour aider les créateurs d'entreprises et les entreprises d'Algériens et même pour s'implanter hors d'Algérie (Korso, 2007). La communauté algérienne d'outre-mer est au cœur des politiques nationales de développement, selon le nouveau discours politique, « *cette communauté se doit de jouer un rôle de soutien à la stratégie de relance de l'économie nationale menée par le gouvernement* ». L'implication directe des Algériens installés à l'étranger dans cette stratégie apportera un plus en matière d'expérience, de consulting et d'investissement. Il faut « *capitaliser l'expérience algérienne tout en profitant de l'expérience internationale dans la gestion de l'émigration*. » (Musette 2008). Il s'agit par ailleurs de légitimer des flux inverses: récupérer les dépenses publiques faites pour la formation par l'accueil massif de diasporas qui ont accumulé une expérience significative.

5.5. L'enjeu des compétences algériennes à l'étranger

Entre discours et réalité, un grand décalage est à remarquer, difficile à justifier et quelque peu récurrent !

5.5.1. Abandon par l'État de la question migratoire

La question des migrations scientifiques n'a jamais préoccupé les autorités publiques, même si elle coûtait cher aux finances nationales. Par ailleurs, l'instabilité institutionnelle : l'absence de politique et stratégie sérieuse au niveau des instances de l'État a donné lieu à des actions ponctuelles ne s'inscrivant parfois dans aucune logique. Ainsi l'instance centrale en

²⁴⁴ Déclarations faites par Abdelhafid Aourag pour le journal électronique tsa-algerie. (www.tsa-algerie.dz)

²⁴⁵ Forum Reage Paris 15 Mars 2008.

charge du dossier a-t-elle connu de nombreuses dénominations et restructurations : en 2007, lors du séminaire annuel²⁴⁶ sur les CNE, une analyse de la situation de l'exode des compétences en Algérie a permis de faire un certain nombre de constats :

- (a) Aucune nouvelle rencontre d'envergure initiée nationalement.
- (b) Pas de nouvelle institution qui prenne en charge ce problème ni aucun projet.
- (c) Les initiatives essentiellement venant de l'étranger, REAGE (France), RAUC (Canada), ACA (GB), les Algériens en Suisse... ont eu brillé par un impact incertain.
- (d) Absence des CNE des grands dossiers: les nouvelles orientations de la recherche, les différents accords de partenariat, le flux d'investissements étrangers, la mise en place d'écoles doctorales ...
- (e) La stratégie industrielle souffre toujours de l'absence d'un volet puissant de mobilisation massive des diasporas et, enfin :
- (f) Les chancelleries restent évasives sur le sujet, à l'exception de quelques-unes qui ont bien appréhendé le sujet, développé une analyse profonde et pragmatique de la question.

5.5.2. Le programme TOKTEN na pas servi pour l'Algérie

Le programme TOKTEN avait pour vocation d'identifier le potentiel scientifique des pays concernés à l'étranger et de les mettre à contribution. Il s'agit de transférer la technologie étrangère par le biais des scientifiques expatriés, d'encourager la production scientifique nationale à l'étranger, en participant de manière active à la recherche scientifique nationale et en multipliant les activités d'expertise au profit du pays en question. Au Maroc et en Égypte, ce programme a trouvé un certain intérêt, contrairement à l'Algérie et la Tunisie. Cependant, le bilan global de ce programme à travers le monde (une cinquantaine de pays) semble avoir donné des résultats encourageants, notamment en Inde et en Afrique du Sud (programmes amplement illustrés en chapitre II et III).

5.5.3. Opposition des compétences

Un contentieux entre compétences nationales et compétences à l'étranger était relativement perceptible dans les années 1990 et 2000. Il tenait au sentiment, au niveau national, d'avoir fui le pays dans les moments difficiles. Ceux qui restent sur place s'octroient ainsi toutes les vertus depuis l'acte de fidélité, de bravoure, de résistance et jusqu'à l'expression d'un certain nationalisme. L'objectif implicite est de montrer l'absence ou le faible niveau d'engagement national, le faible lien avec le pays, la priorité de l'intérêt individuel sur l'intérêt général et, en poussant le raisonnement plus loin, la « *trahison* » de ceux qui sont partis. Ainsi se nourrit le clivage entre le « *nous* » et le « *eux* » que des groupes, dont les intentions ne sont pas toujours des plus louables, vont cultiver et exacerber comme l'image d'une société en dissension. La constitution de cette masse de compétences à deux niveaux, fractionnée, finira par rendre le problème éminemment politique²⁴⁷.

²⁴⁶ Séminaire national sur les diasporas intitulé « Contribution des compétences algériennes à l'étranger à la nouvelle stratégie industrielle et à l'économie de la connaissance. » Maghtech, A2t2, ISGP, Alger 8 Avril 2007.

²⁴⁷ Arguments ressassés par plusieurs scientifiques de la diaspora (enquête, chapitre V).

En Algérie, la cassure entre universitaires restés au pays et ceux de la diaspora prévaut, contrairement aux situations dans les pays comme l'Inde où les compétences sont partagées entre le pays d'origine et le pays d'accueil. Au point de vue des principaux concernés, la situation est autrement plus complexe. Souvent contraints par les événements à prendre le chemin de l'exil, ils sont sous l'emprise d'une double frustration : celle de laisser derrière eux une carrière conséquente, parfois aussi un confort matériel, et celle de devoir entrer par la petite porte dans une nouvelle carrière, souvent non choisie et qui exige parfois de nombreux compromis (AKTOUF, 1990). Ils ont l'impression d'avoir été abandonnées par l'État au moment où celui-ci était en devoir de les défendre, de les soutenir. En somme, ils s'estiment victimes expiatoires d'une rupture du « *contrat social* » entre eux et leur pays d'origine.

Ils se sentaient pourtant en droit de se prévaloir d'avoir réussi leur insertion socioprofessionnelle, surmonté la confrontation des compétitions et compétences sur le marché du travail international, d'avoir conquis place et reconnaissance indiscutable au niveau international de leurs qualifications, cela en sus du confort matériel et moral qui en résulte.

Concernant la présumée incompétence des scientifiques demeurés en Algérie, c'est plutôt une idée reçue résultant du postulat simpliste que les compétences à l'étranger sont naturellement validées par le marché international et, par conséquent, elles sont forcément « meilleures ». Par contre, ceux des scientifiques restés au pays sont forcément les moins compétents, sujets aux difficultés à franchir la barrière d'entrée du marché mondialisé des compétences fonctionnant selon le système de « *centrifugeuse* ²⁴⁸ ». Inversement, les meilleurs éléments seraient donc relégués en périphérie tandis que les éléments médiocres occupent le centre. On imagine le poids de cette attitude dans la persistance du clivage entre CNR et CNE (MUSETTE, DJEFLAT, AKTOUF et *al.*, 2006).

En résumé, il est évident que beaucoup de compétences nationales restées au pays avaient d'autres raisons de divers ordres, sociales économiques ou politiques, et non pas la crainte de voir se révéler leur prétendue incompétence. De même, il est clair que des nationaux qui ont trouvé une niche où se faire recruter ne l'ont pas forcément été eu égard à leurs compétences, mais pour une autre variété de raisons. S'agissant de ceux n'ayant pas réussi à s'insérer dans le marché du travail, le problème est à chercher du côté des discriminations négatives.

L'intérêt scientifique et économique national finira-t-il par prévaloir sur les clivages stériles des deux communautés en question ? L'urgence est aux positions sérieuses et responsables, assumés par tous afin d'instaurer un consensus durable et global d'intérêt commun.

²⁴⁸ Expression utilisée par le journaliste Kamel BELKACEM, dans *Algérie actualités*.

Conclusion

L'apport de la diaspora algérienne au développement du pays d'origine reste encore difficile à quantifier. Peu ou presque pas étudiée, elle n'a fait l'objet ni de comptabilité, ni d'évaluation substantielles et fiables retraçant les transferts financiers et non financiers effectués par les expatriés qualifiés.

Les capitaux transférés compensent insuffisamment, voire dérisoirement le coût exorbitant de l'éducation dispensée par l'État algérien. Néanmoins, les qualifications supplémentaires acquises par les expatriés au pays de destination peuvent compenser largement l'investissement initial dans le pays d'origine ; il suffirait pour ce faire que l'État mette en place des mécanismes adéquats pour leur captation. Cela peut être particulièrement vrai du cas algérien qui a besoin, après la grave crise sociopolitique tout récemment traversée, d'une remise à niveau scientifique et technologique, dans les domaines industriel, universitaire et les centres de recherche. La diaspora y peut constituer une réserve considérable et constituer un levier important de développement technologique et scientifique pour peu que les conditions se réunissent.

Le gisement disponible de la diaspora algérienne est encore largement inexploité. Faute d'une volonté politique officielle et d'un climat d'affaires favorable, les scientifiques hautement qualifiés préfèrent résider à proximité des pays favorables aux échanges internationaux.

Au chapitre V, via notre enquête sur les enjeux de la mobilisation des scientifiques de la diaspora, nous reviendrons plus amplement pour tenter de détecter obstacles, préoccupations et défis auxquels la diaspora est confrontée tout en abordant ses ambitions et espérances.

Chapitre V

ENJEUX DE MOBILISATION DE
LA DIASPORA ALGÉRIENNE
DU SAVOIR

CHAPITRE V : ENJEUX DE MOBILISATION DE LA DIASPORA ALGÉRIENNE DU SAVOIR

Introduction

La présente enquête a été réalisée dans le souci de répondre, dans la mesure du possible, à la problématique de la participation des scientifiques de la diaspora à l'élan du développement économique et scientifique national. Notre enquête de terrain est destinée aux cadres et scientifiques algériens établis à l'étranger, elle interroge leur histoire migratoire depuis le jour où ils ont quitté leur pays natal pour s'installer ailleurs, et jusqu'au moment de l'enquête. Le but de celle-ci est de ressortir les facteurs du retour et de coopération avec le pays d'origine. Le questionnaire comporte des questions ouvertes et fermées portant sur les facteurs de départ, l'intégration dans le pays d'accueil, les déterminants du retour et sur les catégories socioprofessionnelles. La collecte des données a été réalisée par questionnaire élaboré via une saisie automatique par les personnes interrogées sur un site web conçu à cet effet.

Le questionnaire s'était inspiré de celui utilisé lors de l'enquête de terrain sur la migration de retour au Maghreb établi par le CREAD. Pour l'étude de la migration de la main-d'œuvre qualifiée, le questionnaire dut être modifié, adapté et complété par des questions plus spécifiques à ce type de migration.

La collecte des données fut donc difficile, et dura six mois. Elle retrace avec précision les parcours migratoires des compétences expatriées ainsi que leurs caractéristiques familiales, professionnelles et résidentielles, aussi bien que leurs intentions au sujet d'une éventuelle contribution au développement du pays.

Consécutivement au manque de données statistiques officielles et dans les rapports de recherche sur la migration qualifiée, nous avons dû constituer notre propre base de données, elle regroupe 200 scientifiques expatriés résidants dans les différents coins du globe.

1. Analyse de l'enquête

Cette section sert à illustrer les différentes étapes et facteurs déterminants de l'enquête de terrain.

1.1. Description de l'échantillon

Un total de 200 compétences hautement qualifiées basées dans des pays européens aussi bien que nord-américains ont pris part au questionnaire, la plupart répondant des États-Unis, suivis par ceux vivant en France, au Canada, UK, Suisse et Allemagne. Le gros de la population de migrants est installé en Europe, les groupes prépondérants sont en France.

1.2. Les répondants de l'enquête

La masse de l'élite interrogée exerce dans des sociétés multinationales. La plupart de celles-ci provenaient des pays d'accueil des répondants. Toutefois un autre segment significatif de répondants travaille dans le milieu universitaire et les instituts de recherche. Cette dernière catégorie revêt une importance particulière aux États-Unis, en Allemagne et en France. Notre enquête n'a pas capturé de personnes dans l'auto-emploi. La plupart des répondants (44 %) se sont placés à mi-niveau en termes d'ancienneté. Dans la plupart des cas, le type de travail était lié à la recherche (soit 30 % des répondants), technique (25 %) ou de gestion (25 %). D'autres carrières professionnelles (13 %) ont été engagées dans des activités telles que la consultation.

L'enquête ciblait notamment les professionnels spécialisés en TIC, finance, gestion, biotechnologie, industrie pharmaceutique et dans des professions universitaires et de recherche. Les personnes qui travaillent dans les TIC représentaient le plus grand groupe de compétences (30 %), le reste de l'échantillon se répartit sur divers secteurs : 12 % en biotechnologie et industrie pharmaceutique, 10 % dans le secteur financier et les petites actions dans l'industrie automobile et de l'aérospatiale, les produits chimiques et la fabrication, énergie, santé et secteur de l'environnement. Cependant, une différence entre pays d'accueil est soulevée, notamment celle concernant le type de contrat d'employabilité. Aux États-Unis, 70 % des répondants avaient un contrat à durée indéterminée (CDI), type couramment utilisé en France.

Les migrants qualifiés algériens sont jeunes, établis dans des zones urbaines et montagneuses. 90 % de répondants de notre échantillon âgés de 35 ans et plus ; 30 % sont mariés ; 15 % ont des enfants, ce qui explique que les jeunes constituent le groupe le plus mobile.

La technique utilisée dans cette recherche (dite *échantillonnage de convenance*) et suivie d'un *forward à boules de neige*, facilitant la collecte de données statistiques dans les pays d'accueil, moyen propre à suppléer à l'absence d'une liste authentique des compétences algériennes vivant à l'étranger.

Les secteurs choisis sont entre autre : technologies de l'information et de la communication (TIC), finance et gestion; biotechnologie, produits pharmaceutiques et science et technologie. Pareillement, nous inclûmes le secteur médical.

Une base de données constituée de 200 scientifiques et experts expatriés notamment aux États-Unis, Canada et Europe a été réalisée.

Notre enquête de terrain débuta au mois de mars 2014, la confection de son questionnaire a été mise en ligne via le logiciel *Google-Drive*. Une saisie directe et semi-directe a été suivie pratiquement par toutes les personnes consultées.

L'enquête *Online* a été distribuée aux membres de la diaspora, experts, chercheurs, étudiants, associations, membres d'organisations, membres de sites de réseaux professionnels et sociaux, chercheurs dans les instituts de recherche et les universités, amis et collègues des personnes avec lesquels des contacts ont déjà été établis.

D'autres tentatives ciblant des répondants potentiels ont été établies directement via des invitations de participation partagées et publiées sur différents sites et réseaux sociaux, partagées notamment via le site professionnel *linkedin*.

Le questionnaire comprenait un mélange des deux questions, ouvertes et fermées, afin d'offrir suffisamment d'espace aux répondants souhaitant fournir des réponses qualitatives nécessaires.

L'analyse de résultats de questionnaires a été réalisée via le logiciel *Sphinx-Plus*².

Les axes de l'enquête se focalisaient globalement sur quatre canaux d'engagement, à savoir: retour physique, envois de fonds et investissement, transfert de connaissance et impact social.

En une durée de six mois nous avons reçu 100 réponses effectives de la part d'une frange importante de la diaspora algérienne qualifiée ; la frange prépondérante répondait d'Amérique du Nord. La majorité des scientifiques interviewés affichaient une prédisposition à relancer ultérieurement le débat, avec profondeur, sur la capacité et l'apport de la diaspora scientifique dans le décollage économique national.

Notre étude a également montré que la plupart des expatriés qui se sont rendus aux États-Unis l'ont fait pour poursuivre des études supérieures et se développer professionnellement.

Les TIC et les secteurs financiers et de gestion totalisaient environ 60 % de l'échantillon dans la catégorie d'âge la plus jeune. Néanmoins, les autres secteurs comme l'industrie pharmaceutique, biotechnologique, médicale et les universités avaient une proportion plus faible dans la catégorie d'âge plus jeune et une plus grande proportion dans les catégories moyennes et plus.

1.3.La collecte des données

Une écrasante majorité (80 sur 100, soit environ 80 %) des compétences expatriées songent à prendre part activement dans le développement économique du pays, en appliquant ce qu'ils ont appris à l'étranger, par le service social, la recherche, la formation universitaire, les affaires et la création d'emplois. Tandis qu'une autre frange de 10 expatriés ne pense pas prendre part dans le développement du pays dans l'immédiat. Ces scientifiques soulignaient que leur expérience à l'étranger, leurs compétences professionnelles et leurs ressources financières pourraient avoir sous certaines conditions (liées notamment à la bonne gouvernance) un impact positif sur le développement économique et social en Algérie. Par ailleurs, environ 80 % des expatriés et 7 % des non-migrants ont déclaré qu'il serait bon pour le développement de l'Algérie que les compétences hautement qualifiées reviennent de l'étranger.

1.4. Contraintes et défis soulevés

Au cours de cette recherche, nous avons rencontré une série d'obstacles dans différents niveaux, notamment :

- les fins de non-recevoir à mes demandes émises par e-mail, ce qui semble confirmer l'hypothèse d'une estimation vague.
- nous avons tenté d'établir une estimation de ce phénomène en nous tournant vers les sources officielles, mais il n'existe pas non plus de données statistiques.
- le phénomène de retour, pourtant largement couvert sinon gonflé par la sphère médiatique, n'est pas considéré comme important par le gouvernement, ne disposant d'ailleurs pas de chiffres exhaustifs à ce sujet.
- en outre, il m'a été indiqué lors d'un entretien qu'il n'est pas permis à nos officiers consulaires de fournir des informations sur la localisation des citoyens algériens établis à l'étranger, impératif sécuritaire certes, néanmoins décourageant du même coup à solliciter un entretien au consulat général à Paris pour recueillir des informations plus précises sur la question.
- me rendant, au mois de mars 2014, au département chargé des compétences établies à l'étranger, relevant du ministère algérien des Affaires étrangères, j'ai essuyé une fin de non-recevoir, sans égard aux autorisations et recommandations en ma possession délivrées par les autorités universitaires. Suite à ce refus sec, je n'ai pu consulter les données statistiques.
- interrogés sur la façon dont ils ont transféré leurs connaissances et compétences acquises à l'étranger pour le développement de leurs entreprises, instituts ou entreprises, la majorité d'entre eux (environ la moitié) ont mentionné des activités telles que la recherche et le développement, enseignement et formation et des changements dans le travail, la culture et l'environnement. Environ un dixième d'entre eux estime qu'ils ont contribué en fournissant de meilleurs services à leur organisation.
- il demeure aussi que l'impact des envois de fonds sur le développement reste difficile à saisir dans cette recherche en raison de deux contraintes : tout d'abord, la réticence des expatriés à révéler leurs informations financières, et d'autre part une proportion significative des envois de fonds sont dépensés en articles ménagers courants et autres biens de consommation, ne laissant que des quantités négligeables pour le développement à long terme. Il en est aussi ressorti de la recherche que près d'un quart des envois de fonds servent à couvrir les frais des membres de la famille des rapatriés au jour le jour.
- une augmentation des flux de transferts de fonds conduit à une plus grande consommation qui, à son tour, produit des effets de croissance. Après la satisfaction des besoins de base, les envois de fonds ont été enregistrés, investis ou consacrés à des activités entrepreneuriales, achats de terres ou à des fins philanthropiques.
- des plans de retour au pays d'origine, comme le quatrième canal observé, sont considérés par les répondants comme l'outil le plus évident pour le développement. Le retour spécifique de migrants pour accomplir leur projet dans leur pays d'origine est apparu comme une incitation cruciale aux sentiments positifs au sujet de leur contribution potentielle au développement du pays. Deux tiers des expatriés qualifiés dans tous les pays observés affichaient l'intention de retourner en Algérie dans le futur.

- pour conclure, quand nous avons demandé aux expatriés si des professionnels qualifiés sont retournés en Algérie en raison de leur encouragement, 40 d'entre eux ont répondu positivement et ont souligné l'importance de l'influence des pairs sur leur décision de retourner en Algérie. En termes de pourcentage cela aurait pu être une faible proportion dans l'échantillon, elle reste pourtant non négligeable.
- outre les conversations courantes sur les affaires personnelles et les questions liées à la situation politique et sociale du pays, 42 % des répondants disaient avoir souvent discuté des questions concernant les possibilités de collaboration scientifique et professionnelle, de l'emploi et des possibilités de formation à l'étranger ; sujet de discussion courant entre expatriés, il inscrit en perspective l'objet de réalisations d'affaires dans le pays d'origine.
- les réseaux de connaissances de la diaspora qui réunissent des groupes de scientifiques, d'ingénieurs et de professionnels qualifiés sont considérés comme instruments d'influence notable en termes de transfert de connaissances en raison notamment qu'ils sont basés sur la logique de la connectivité de l'individu et de l'effet multiplicateur de participer à des projets communs.
- parmi les causes de la fuite des cerveaux souvent évoquée, il est toujours cité la faiblesse de la recherche scientifique et la négligence institutionnelle.

1.5. Structure du questionnaire

Le questionnaire a été structuré en 7 parties contenant 57 questions à choix multiples qui donnent aussi la possibilité aux répondants d'apporter des précisions. Ses questions nous aideront à souligner les conditions permissives pour qu'une diaspora de savoir ait un impact positif plus important sur le pays de départ ainsi qu'à élaborer des recommandations pour le pays d'origine, dans le but de mettre en place des actions pour renforcer la relation avec la diaspora, et motiver davantage les expatriés à apporter leurs contributions.

i. Informations générales sur le migrant

Nous cherchons dans cette section à recueillir des informations relatives à l'âge, au niveau d'études acquises dans le pays d'origine, à la poursuite des études dans le pays d'accueil, ensuite de l'obtention ou non de la nationalité du pays d'accueil afin d'observer le parcours d'intégration des migrants dans le pays d'accueil, de voir si l'emploi occupé correspond aux qualifications et comment ces éléments influencent l'insertion dans les réseaux diasporiques nationaux et le type de ressources envoyées vers le pays d'origine.

ii. Informations sur le profil et la carrière scientifique de migrant.

Cette section représente le noyau d'identification des compétences des expatriés, elle comporte (15) questions fournit des informations sur la catégorie socioprofessionnelle, qui nous permet d'identifier le profil des chercheurs universitaires ainsi que le profil des experts professionnels dans l'innovation et la production industrielle, ensuite de voir l'ampleur de coopération ses deux catégories avec des institutions nationales. Des données qui visent à

montrer si le niveau d'intégration professionnelle dans le pays d'accueil explique la disponibilité des expatriés de participer aux activités des structures diasporiques et d'être davantage impliqués dans les projets de développement du pays d'origine.

iii. Le choix de l'émigration

Cette section est composée de (09) questions liées notamment aux motivations de l'expatriation, les objectifs escomptés au pays d'accueil, la durée de résidence à l'étranger et les projets de retour. Nous cherchons à travers toutes ces questions à déterminer comment la période dans le pays d'installation influence la participation des membres de la diaspora aux réseaux nationaux et leur contribution au développement du pays d'origine, et de savoir éventuellement la relation entre les raisons qui ont conditionné l'émigration et les perspectives de retour.

iv. Informations sur le domaine d'activité

Cette section regroupe 04 questions susceptibles d'identifier le domaine professionnel des expatriés aussi bien le niveau de la position acquise au pays d'accueil. Le domaine d'activité, le type de contrat, le revenu annuel dans le pays de destination. Ses questions nous permettent de voir quelle est la catégorie professionnelle la plus disposée à la coopération et la collaboration dans des secteurs bien déterminés au pays d'origine.

v. Type et contacts avec le pays d'origine

Cette section englobe 5 questions dans laquelle nous cherchons à identifier le type et l'ampleur des liens avec le pays d'origine, les moyens de communication utilisés pour garder le contact avec les personnes restées au pays pour voir comment les membres participent aux réseaux diasporiques. Cette section essaie aussi d'extraire des données sur l'intensité des visites au pays d'origine et le but du voyage afin de détecter dans quel domaine d'activité du pays d'origine, les membres de la diaspora apportent l'expérience acquise à l'étranger.

vi. Structures diasporiques

Cette section comporte 09 Questions. Dans laquelle nous essayons de repérer les organisations diasporiques existantes dans les pays de destination, leurs activités, le degré de formalisation des diasporas, mais aussi l'existence des réseaux entre les expatriés et le pays d'origine qui facilitent la diffusion de diverses ressources vers le pays d'origine, mais aussi permettent aux migrants de se tenir informés sur les actualités du pays de départ.

Nous nous intéressons au type de contacts qui se nouent entre les membres de la même communauté comme signe d'évolution des réseaux diasporiques. Pour comprendre le processus de consolidation dans des réseaux diasporiques comme vecteur de mobilisation des ressources de la diaspora produisant des effets positifs non seulement au niveau des ménages bénéficiaires dans le pays d'origine, mais également au niveau national.

vii. Opinions sur le rôle de la diaspora

Cette section regroupe 09 questions est axée sur l'identification des perceptions des migrants concernant la contribution du groupe ethnique au développement du pays d'origine, leurs opinions sur les domaines dans lesquels la diaspora génère des effets positifs, leur connaissance sur l'existence des programmes de transferts de connaissances mis en place par les institutions nationales ou internationales, ainsi que les éléments qui les dissuadent de lancer des affaires dans le pays d'origine ou de s'impliquer davantage dans le processus de développement du pays d'origine.

2. Analyse des résultats du questionnaire

✓	<i>Période de déroulement de l'enquête : du mois de mars au mois de septembre 2014</i>
✓	<i>Nombre de personnes saisies : 200</i>
✓	<i>Nombre de réponses : 100</i>

Selon le genre, les femmes sont moins représentées que les hommes dans cet échantillon, dont la répartition d'âge sont majoritairement stabilisés dans les catégories jeunes, à savoir les deux tranches : la première génération (20-35 ans) et la seconde (36-50 ans) d'individus jeunes. Toutefois la majorité d'expatriés interrogés (soit 69 %) se trouve dans une situation régulière et dispose effectivement de la nationalité du pays hôte. Il se trouve aussi qu'une frange significative est mariée et installée en famille, ce qui renseigne sur une stabilité durable de ces migrants dans leurs placements actuels (voir tableaux V.1).

2.1. Informations générales

Sont illustrées dans cette fraction des informations générales relatives au migrant, sa catégorie d'âge, son genre, sa situation familiale et l'obtention du statut de résident permanent au pays hôte.

Tableau V.1 : Information générale sur le migrant

Catégorie d'âge		
20 – 35 ans	14	14 %
36 – 50 ans	48	48 %
51 – 66 ans	33	33 %
> 66 ans	4	4 %
Non réponse	1	1%
Genre		
Féminin	14	14 %
Masculin	84	84 %
Sans réponse	2	2%
Nationalité		
Double nationalité (algérienne + autre)	69	69 %
nationalité algérienne	31	31 %
État civil		
Célibataire	26	26 %
Marié(e)	65	65 %
Divorcé(e)	5	5 %
Sans réponse	4	4%
Installation dans le pays d'accueil		
Famille	67	67 %
Seul(e)	29	29 %
Colocation	2	2 %
Obtention de la nationalité du pays d'accueil		
Oui	62	62 %
La demande est en cours	4	4 %
Non, mais j'envisage de faire la demande	11	11 %
Non, je ne veux pas l'obtenir	17	17 %
Sans réponse	6	6%

Source : construits par nous-mêmes.

Une majorité relative des expatriés de cet échantillon possède déjà une haute qualification dans le pays de départ (Respectivement 30 et 06 % sont en post-graduation). Il y a donc une certaine continuité dans la structure des flux migratoires depuis 20 ans. On constate aussi que plus de 50 % disposent du diplôme de doctorat et plus dans les pays d'accueil, ce qui renseigne sur la position scientifique hautement qualifiée des expatriés dans leurs lieux d'installation.

2.2. Profil et carrière scientifique

Cette partie contribue à parcourir le profil scientifique et professionnel des membres de la diaspora qualifiée, allant du niveau de formation atteint dans le pays d'origine, le parachèvement des études supérieures et de spécialisation, enfin, d'arrêter le dernier diplôme obtenu dans les universités occidentales.

L'analyse des parcours des scientifiques expatriés affirme que la majorité des ces migrants ont reçu leurs formation de graduation dans le pays d'origine. Toutefois, une frange significative de migrants possédait déjà des diplômes de post-graduation dans le pays source (29 et 5% respectivement, possédant les diplômes de docteur et de magister).

Par ailleurs, une majorité significative (89%) n'a pas répandu, pour des raisons non avouées, sur la question relative au parachèvement de leurs études au pays hôte. La troisième question de cette rubrique dévoile les différents niveaux accomplis dans le pays hôte par les élites de la diaspora, d'où le fait que la diaspora recèle une masse significative (76% de l'échantillon) de personnel hautement qualifié dont 32% sont docteurs et 16% experts.

Tableau V.2 : Parcours scientifique et professionnel

Niveau d'étude atteint en Algérie		
Doctorat	29	29 %
Magister	5	5 %
Ingénieur/ Licence	49	49 %
Master	16	16 %
Sans réponse	4	4%
Suivis des études au pays hôte		
Poste-doctorat	2	2%
Doctorat	7	7 %
Expert	2	2%
Sans réponse	89	89%
Diplôme obtenu dans le pays hôte		
Doctorat	32	32%
Poste-doctorat	11	11 %
H.D.R	2	2 %
Maitre de conférences	8	8 %
Professeur des universités	8	8%
Expert	15	15 %
Autre	16	16 %
Sans réponse	8	8%

Source : construits par nous-mêmes.

2.2.1. Domaines de participation des scientifiques de la diaspora

La tranche de scientifiques travaillant dans l'enseignement supérieur dépasse légèrement celles exerçant dans des secteurs professionnels. Toutefois, chercheurs et professeurs universitaires sont concentrés dans les secteurs suivants :

- ✓ secteurs médicaux dont nous avons recensé la présence dans les neurosciences, phytopathologies, imageries biomédicales, médecines, chimie médicale²⁴⁹.
- ✓ côté industriel, comptant les nanomatériaux, télédétection, climat et pollution.

²⁴⁹ Un chercheur nous déclara :« J'ai travaillé dans des projets de recherche en chimie médicale. Les résultats obtenus ne peuvent pas être publiés parce qu'ils ont été financés par Astra Zenica. »

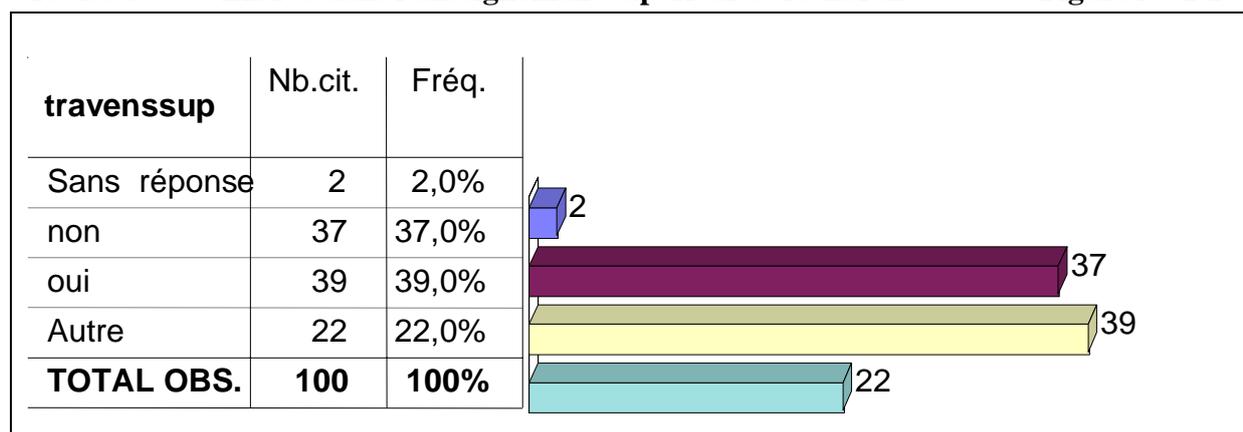
- ✓ secteur informatique et télécommunication, recensant notamment : IT sécurité, informatique security-IS, networking, hardware...etc.
- ✓ domaine biologique, enregistrant certains secteurs, à savoir : caractérisation et gestion des ressources génétiques animales, valorisation des races locales, gestion vétérinaire des ressources animales, élevage et développement, zootechnie, génétique quantitative, biodiversité, biotechnologie, qualité des denrées alimentaires d'origine animale et le suivi de la variabilité génétique des populations.
- ✓ domaine de l'économie et de la gestion où sont enregistrés certains secteurs, à savoir : économie agroalimentaire, management stratégique, entrepreneuriat, science de la gestion, finance internationale, banking, socio-économie rurale, commerce international, management et entrepreneuriat.

2.2.2. Recherche-Université

L'exercice dans des universités, instituts de recherche et dans les laboratoires demeure le choix des scientifiques de la diaspora (39% de l'échantillon).

Tableau V.3 : Exerce dans l'enseignement supérieur et recherche.

Figure N° 2.1



Source : construits par nous-mêmes.

i. Co publications

Nous avons constaté dans l'échantillon que la frange de 9 % de scientifiques n'a réalisé qu'une seule publication. Néanmoins, avec un taux de 21 %, ils ont largement dépassé ce stade. L'absence n'ont pas avancé de réponse sur ce sujet. Il serait par conséquent utile de signaler la présence de ceux qui font des co publications avec des chercheurs qui ne sont pas toujours algériens²⁵⁰. D'autres co publications sont encore en cours de publication. Comme nous constatons l'absence d'opportunité de co publication chez certains scientifiques²⁵¹, un chercheur nous avoua le manque de temps nécessaire, aggravé par la faiblesse du niveau de la recherche dans son domaine²⁵². Des expatriés soulignent la difficulté d'établir des contacts

²⁵⁰ Un chercheur nous a fait savoir : « J'ai fais de la recherche scientifique durant 2 ans, j'ai 2 publications avec des chercheurs non algériens. »

²⁵¹ Un autre nous a déclaré : « L'opportunité ne s'est pas présentée. »

²⁵² Un troisième estima: « J'essaie de monter en ce moment des collaborations avec l'Algérie. Cela prend beaucoup de temps en raison du niveau très faible de la recherche dans mon domaine. »

avec des collègues du pays d'origine²⁵³, la carence des moyens de collaboration, de communication et de prise en charge, et l'absence même de contact et la rareté de rencontrer des Algériens travaillant sur des thématiques nouvelles. D'autres justifications sont avancées à l'absence de co publications : indisponibilité de nombre de spécialistes, entraves linguistiques, manque d'assiduité et de suivi, inexistence de convention²⁵⁴ avec les institutions scientifiques de leurs pays d'installation.

Tableau V.4 : Co publications scientifiques

01 Copublication	9 %
+ de 01 Copublication	21 %
Sans réponse	70 %

Source : construits par nous-mêmes.

ii. Participation dans l'encadrement des étudiants et chercheurs dans des universités algériennes

Une portion significative (63 %) de l'échantillon déclara ne pas avoir participé dans l'encadrement d'étudiants et chercheurs algériens dans leurs études, cela suite à diverses raisons, notamment celle relative à l'absence de volonté de la part des universités nationales²⁵⁵. L'handicap linguistique²⁵⁶, qui bloque de tels suivis scientifiques et techniques, s'ajoute au manque de sérieux et autres entraves administratives. Dans 15 % de l'échantillon, des scientifiques déclarent avoir encadré²⁵⁷ des étudiants dans différents niveaux²⁵⁸ (master, magister, doctorat) en fournissant notamment un soutien méthodologique. D'autres chercheurs avaient reçu des visites de courte période de leurs collègues algériens pour des recherches bibliographiques et échangé des courriels contenant des documents scientifiques.

²⁵³ *I have never been approached. But also there are intellectual properties regulations by most companies in the industries as far as collaboration.*

²⁵⁴ Un expert a souligné: « *Pas de collaboration Algérie-Québec dans mon domaine (la radio-oncologie).* »

²⁵⁵ Un autre scientifique déclarait : « *J'ai envoyé de nombreuses propositions de certaines universités algériennes afin d'aider les étudiants dans mon pays gratuitement, mais je n'ai pas encore reçu de réponse.* »

²⁵⁶ Un autre scientifique notifié : « *Le niveau linguistique est une barrière importante pour arriver à travailler sur les aspects scientifiques. Il faudrait une remise à niveau conséquente en anglais et en français. Ou sinon, cela est une perte de temps pour tout le monde.* »

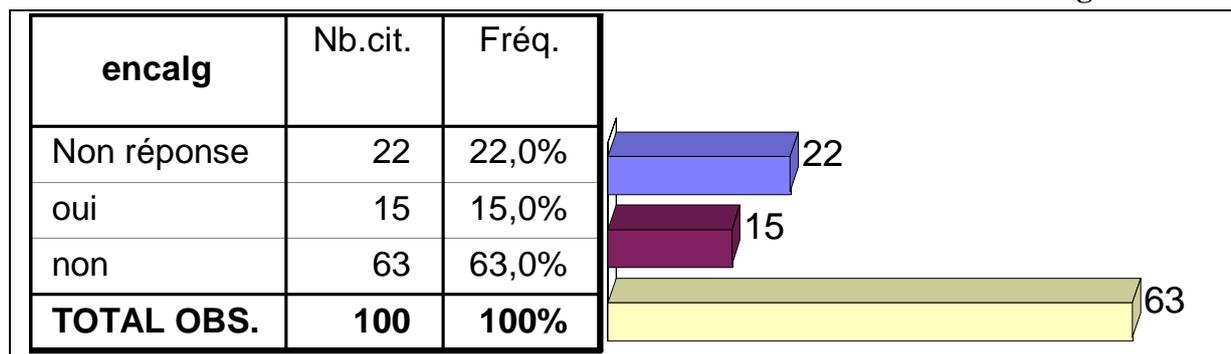
²⁵⁷ Un scientifique déclarait : « *J'ai fais ça quant j'enseignais à San Jose State University durant les années 1990. Les dernières 20 années je suis dans l'industrie qui pilote le monde : IT.* »

²⁵⁸ Un chercheur déclarait à ce propos : « *J'ai formé quatre post-graduants (Magister à Blida) et plusieurs ingénieurs au début des années 1990, mais plus rien depuis.* »

Idem : « *Formations master 2 et doctorat en matière de traitement statistique de données d'enquêtes démographiques et de santé SUD CARTOGRAPHIE DÉCISIONNELLE.* »

Tableau. V.5 : Encadrement d'étudiants et chercheurs

Figure N° 2.3



Source : construis par nous-mêmes.

iii. Suggestions pour réussir la coopération scientifique entre scientifiques expatriés et leurs collègues du pays d'origine

Une série de pratiques sont suggérées par des chercheurs pour rendre possible puis faciliter cette coopération. Entre scientifiques algériens expatriés et ceux des universités algériennes, une coopération doit s'établir, organisée et structurée officiellement par les autorités algériennes pour couper les chaînes bureaucratiques et maximiser les avantages pour les étudiants en Algérie.

D'autres se proposent pour un accompagnement dans la théorie, la méthodologie et le logiciel pour tisser des liens²⁵⁹ avec les compétences locales. Ils demeurent ainsi à la disposition des universités pour lancer des projets de recherche pour former de jeunes chercheurs. Un professeur recommanda un certain nombre de conditions et de critères susceptibles de mettre en place de telles coopérations scientifiques ; pour un encadrement ou co-encadrement, il faut en premier lieu que le projet de recherche soit compatible avec ses travaux ; en deuxième lieu, il suggère que l'étudiant ou le chercheur passe tout à fait au *début* un stage dans son laboratoire pour en déterminer la volonté et la motivation. En fait, il faudrait qu'il y ait un cadre approprié pour cela. Pour ce faire il nécessiterait des liaisons avec d'anciens étudiants, la création d'associations d'anciens collègues, le développement de rapprochements par le biais de coopérations ou d'associations scientifiques, la mise en place et le renforcement des programmes d'échange, l'encouragement de la mobilité et la formation sur les nouvelles thématiques de recherche (par exemple : faciliter la procédure d'inscription en cotutelle *double inscription* pour les étudiants algériens désirant obtenir une deuxième inscription en France, car la démarche administrative est très lente et les demandes sont généralement refusées ou non étudiées.). Comme il se trouve qu'il ya des scientifiques engagés dans l'encadrement et dans la formation²⁶⁰ des étudiants en Algérie, mais souffrant toujours de la réalisation des équivalences de leurs diplômes par le ministère en question, il est recommandé à cet effet une approche personnalisée et moins politisée, répondant aux seuls intérêts, objectifs scientifiques et

²⁵⁹ Un des responsable de LECODEV- Canada déclara : « Nous tentons, à travers LECODEV, de tisser des liens, mais, encore une fois, le suivi est quasi inexistant. »

²⁶⁰ Un professeur déclara : « de même que je suis sollicité ici pour des cours, des ateliers tout en étant membre de jury pour des thèses, j'aimerais aussi participer dans mon pays si le besoin s'en fait sentir. »

utiles, susceptibles d'échapper aux instrumentalisation et aux effets d'annonce. En résumé, ils conseillent une vision stratégique durable dans le temps.

Un autre scientifique de renommée internationale²⁶¹ suggère l'élaboration de programmes impliquant les étudiants afin d'acquérir une expérience pratique avec les entreprises et ce pour mettre en place des réseaux et une bonne connaissance de l'industrie. Sont à prendre en compte l'accompagnement et les doléances des professeurs et enseignants, afin de leur permettre de dépasser les contraintes familiales aussi bien que les obstacles qui influent sur leurs méthodes d'enseignement ou de comportement envers les étudiants. Enfin, il est préconisé une démarche déontologique susceptible d'exposer les étudiants à l'éthique pour apprendre à travailler avec sincérité, loyauté et sans racisme.

iv. Note sur l'état actuel de la coopération existante

Tableau V.6 : Coopération scientifique et technique

1 - intéressante	21 %
2 - insuffisante	25 %
3 - critique	6 %
Sans réponse	48 %

Source : construits par nous-mêmes.

Dans cette section nous lançons un constat critique sur l'insuffisance des conventions existantes entre institutions scientifiques locales et celles du reste du monde. La majorité de l'échantillon juge que la coopération n'atteint pas un stade soutenu de maturité et de concrétisation (25 et 6 % respectivement), à la fois insuffisante et critique. Cela peut être appréhendé au travers de plusieurs facteurs et éléments explicatifs, à savoir l'absence de relation effective entre partenaires en question, absence de partenariat universitaire officiel entre universités nationales et scientifiques expatriés, manque de volonté politique²⁶² et de vision stratégique claire définissant les contours d'une coopération durable. Les conditions de vie des chercheurs algériens sont délicates, limitant leurs efforts en recherche.²⁶³

Au vu des capacités de nos chercheurs, leurs besoins sont en moyens d'évoluer, développer et mettre en avant leurs idées, chose que notre pays ne peut fournir leur à présent. Des experts recommandent de revoir les méthodes d'encadrement et d'enseignement. À titre d'exemple, ils attestent que le système LMD est inadapté pour les jeunes étudiants.

²⁶¹Scientificrecommendsthat "Develop curriculum that involve students to gain practical experience with Companies, to establish networking and have fair knowledge of the industry.Strict Professors and Teachers from allowing their family issues and problems to affect their teaching method or behavior toward students; Expose students to ethics to learn how to work with sincerity, loyalty without racism.

²⁶² Un professeur confirme ; "Aucune réponse de mes propositions aux universités d'Algérie"

²⁶³Les chercheurs et professeursalgériens se trouvent les moins rémunérés, y compris en comparaison de leurs homologues du Maroc et de la Tunisie.

D'autres enseignants doutent des bonnes intentions²⁶⁴ d'une certaine catégorie de chercheurs qui visent en réalité par de telles coopérations la seule production uniquement d'articles scientifiques dans une revue internationale, condition *sine qua none* de la soutenance de leurs thèses de doctorat.

Un de ces cerveaux²⁶⁵ algériens, présentement cadre chercheur chez Google, nous livre la vision suivante : la collaboration entre les institutions est très importante, surtout pour l'Algérie, elle est indispensable à une meilleure formation des étudiants et des professeurs. Mettre les chercheurs de l'intérieur au courant des technologies développées à l'extérieur du pays, c'est se mettre en contact direct avec la recherche avancée. Un besoin intense est observé en matière de collaboration avec la recherche dans l'industrie, car une telle recherche est d'un impact direct sur la société.

viii. Les conventions de coopération entre universités du pays d'accueil et celles du pays d'origine remplissent-elles les conditions nécessaires à parfaire des coopérations

Tableau V.7 : conventions universitaires

convuniv	Nb.cit.	Fréq.
Non répons	39	39,0%
oui	11	11,0%
non	50	50,0%
TOTAL OB	100	100%

Source : construits par nous-mêmes.

De la variété de réponses rapportées, il se trouve des enseignants qui estiment que, côté étranger, les conditions sont parfaitement remplies ; c'est du côté de notre pays, toujours aux prises avec la bureaucratie, que se trouve la difficulté de la tâche.

D'autres scientifiques évaluent cette question de façon souple, selon des expressions courantes : « *on peut mieux faire, insuffisante pour l'instant* », « *does not apply to my case* », « *à améliorer...* » Un expert qui n'exerce pas de métier à l'université pense que le Software (logiciel) dans lequel il est spécialisé est utilisé dans le monde entier dans différents aspects de gestion d'entreprises (Manufacturing, Currency, Accounting, Banking, Marketing, Sales,

²⁶⁴ Un professeur déclarait : « *La seule chose qui intéresse les étudiants dans cette coopération c'est de les aider à produire un article "publiable" dans une revue à comité de lecture pour qu'ils puissent soutenir leur thèse. Le souci d'apprentissage et de recherche est insuffisant.* »

²⁶⁵ Ce scientifique nous révèle ce qui suit : « *Dans mon cas, je n'ai pas été beaucoup abordé. La plupart des universités algériennes ont tendance à collaborer avec d'autres universités et en particulier celles d'Europe, de France en particulier.* »

Project System, etc.) ; il est aussi utilisé dans les universités pour préparer les étudiants à la vie professionnelle. Sa recommandation est d'élargir la coopération scientifique à l'industrie.

v. **Sollicitations directes ou indirectes des expatriés par les autorités algériennes, d'institutions scientifiques et techniques, d'entreprises nationales à fin d'apport de collaboration**

Tableau V.8 : Sollicitation de la diaspora par l'État

solicit	Nb.cit.	Fréq.
Non réponse	27	27,0%
oui	17	17,0%
non	56	56,0%
TOTAL OBS.	100	100%

Source : construits par nous-mêmes.

Une frange significative de l'échantillon (56 %) de compétences nationales expatriées confirment dans cette présente enquête qu'ils ne faisaient pas objet de sollicitation, directe ou indirect, de la part des autorités de leurs pays, cela nous renseigne sur le peu de volonté politique à faire participer cette élite au développement économique et scientifique national. Situation caractéristique de l'absence d'une politique nationale sur la migration et le développement et, à plus forte raison, sur la migration des compétences et du développement au moment – celui de l'économie fondée sur la connaissance – où le monde développé s'engageait dans une guerre de récupération/attraction de cerveaux.

2.3. Recherche-industrie

Cet axe, intitulé *Recherche/Industrie*, nous a été recommandé par des scientifiques hautement qualifiés lors de nos tests provisoires d'expédition de questionnaires d'enquête. Cette section vise à détecter les métiers d'experts liés directement à l'industrie et à l'innovation. Parmi les domaines d'activité dans lesquelles exercent nos experts expatriés, nous pouvons citer : expert technique applicatif dans le domaine informatique et communication, nouvelles technologies , TIC , IT Domain, Génie logiciel, Réseaux sociaux, Allergie immunobiologie, Phytopathologie des graines de semence , Chimie organique de synthèse, architecture, Politique de population et développement (santé, emploi, démographie recensements, enquêtes de santé) études prospectives et expertise dans le domaine des expertises en reproduction animale, Gestion et développement des lignées transgéniques pour la production de protéines thérapeutiques recombinées dans le lait.

i. **Types de produit dans lequel travaillent les expatriés**

Ce compartiment nous a permis de repérer les produits et fabriques dans lesquelles sont spécialisés ces expatriés de la connaissance. Nous avons recensé un nombre important de

produits à savoir, l'un des scientifiques hautement qualifiés²⁶⁶ est responsable dans les Télé-positionnements et géolocalisations domotiques, Information Technology.

Comme nous avons rassemblé une panoplie de produit :

- ✓ dans l'enseignement supérieur (formation d'étudiants dans divers domaines, dont celui de la communication, rédaction dans les secteurs de la sécurité nationale, justice... R&D industrielle) ;
- ✓ éducation, nouvelles méthodes pédagogiques et d'apprentissage par compétence ;
- ✓ dans l'agriculture et l'industrie agroalimentaire, techniques de développement des légumes: tomate, poivron/piment, oignon, carotte, melon, pastèque, choux, brocoli, courgette ; industrie agroalimentaire, etc ;
- ✓ la high-technology, produits informatiques, développement de logiciels, gestion de projet, parc d'activités technologiques ;
- ✓ produit médical et chimique : conception et synthèse de composants organiques à visées thérapeutiques, chimie industrielle et des procédés, conception de molécules organiques pouvant servir d'outils diagnostiques, développement de méthodes d'analyse et de purification de matériaux organiques ;
- ✓ produit biologique thérapeutique: C1 inhibiteur (Ruconest), alpha glucosidase, Factor VIII, alpha galactosidase ;
- ✓ démographie : études évaluatives et analytiques des politiques à mettre en place en matière de population et développement.
- ✓ produits financiers, distribution banque-assurance.

ii. Collaborations des entreprises des expatriés avec les institutions du pays source

L'exemple de l'Inde et de la Chine est édifiant. Les sociétés dans lesquelles exercent leurs expatriés respectifs entretiennent des relations bilatérales solides avec des institutions du pays source. Pour le cas de la diaspora qualifiée algérienne, ce constat est loin de s'accomplir. Nombre de scientifiques indiquaient l'absence de telles relations de collaboration, bien que leurs entreprises demeurent ouvertes pour d'éventuelles conventions. D'autres perçoivent cette possibilité mais sous condition de présence d'un intérêt sérieux et commun, que les projets soient ciblés et profitables aux deux parties.

Un scientifique confirmait que son entreprise collabore avec plusieurs institutions publiques, privées, académiques et industrielles, institutions installées aussi bien dans les pays développés (Europe, États-Unis, Nouvelle-Zélande...) que dans ceux en voie de développement (Turquie, Chine). Son entreprise serait ouverte pour une telle collaboration avec des institutions algériennes, ce pour quoi il témoigne être « *ouvert pour faire un transfert de technologie et participer au développement de la recherche en Algérie dans le domaine de la transgène et la production de protéines thérapeutiques humaines. L'entreprise qui m'emploie est présente dans 130 pays. Nos produits sont également vendus en Algérie.* »

²⁶⁶ Cet expert déclare ; « *Personnellement, je fais le Training et Deployment de SAP en ce moment.* »

Un autre scientifique nous avança une autre analyse : « *Notre institut collabore avec plusieurs laboratoires de recherche à travers le monde comme: MIT, CMU, Microsoft. Nous avons également un programme pour l'introduction d'étudiants du monde arabe à la recherche* »

iii. Mécanismes de coopération envisageables

Pour pouvoir prendre attache au développement national, les scientifiques expatriés préconisent plusieurs mécanismes et dispositifs. Il y a ceux qui proposent des séjours de courte durée avec un agenda bien rempli, coopération décentralisée entre entités sans aval de l'État central.

L'un des scientifiques affirme « *avoir, à titre personnel, entrepris plusieurs projets de collaboration avec l'Université d'Es-senia, Oran. La collaboration se manifeste par le co-encadrement de doctorants et d'étudiants en fin de master.* »

Un autre chercheur²⁶⁷ préconise un traitement symétrique, la mise au pied d'égalité des élites expatriées avec ses coopérants techniques qui viennent de Chine, de France et d'Allemagne, comme il suggère comme condition de réussite de la coopération, la modernisation du climat général des affaires.

Un des experts, hautement qualifié, recommande la voie suivante : à savoir la sous-traitance, Offshoring, transfert de compétence : « *Cette collaboration ne peut pas se faire à l'échelle individuelle. En général, les entreprises américaines de taille moyenne ne trouvent pas beaucoup d'intérêts pour le marché algérien en raison du manque de visibilité de la réglementation algérienne ainsi que l'application des règles de la commercialité.* »

Un autre expert nous a signifié aussi : « *Nous considérerions toute proposition avancée par nos partenaires. Normalement, nos partenaires financent le transfert de technologie et le développement des sites de recherche et de production. Nous transférerons de la technologie, assurerons la formation, le suivi et, si nécessaire, la gestion. Le fruit de la recherche où le produit pourrait être exploité par les deux parties selon des termes à négocier préalablement.* »

Un autre chercheur algérien établi au Canada soutient avoir déjà conclu des ententes privées de collaboration avec quelques centres de recherches universitaires (Moncton, Montréal et Toronto). Sa méthode repose sur la prise de projets en Europe, leur réalisation par des ingénieurs en Algérie. La compagnie étrangère offre l'expertise et l'université locale offre les moyens locaux pour accomplir le travail en Algérie. Il s'agit en effet de conclure des partenariats scientifiques formalisés.

²⁶⁷Ce chercheur déclare : « *Professional ! Comme l'Algérie traite avec les Chinois, les Français, les Allemands, etc. Il faut traiter de la même façon le professionnel algérien vivant à l'étranger. Les valeurs sociales des Algériens vivant à l'étranger ont changé, on ne peut plus voir les choses comme nos compatriotes algériens d'antan ! Par exemple, faire la queue à la grande Poste pour avoir mon propre argent me répugne (pardon pour le choix des mots, mais c'est la vérité!).* »

iv. **Droit de la propriété intellectuelle (IP) et coopération**

La protection des inventions fait défaut en Algérie. Les scientifiques expatriés y courent le risque de perdre temps et capitaux investis et voir leurs inventions contrefaites par d'autres parties. Le droit de propriété intellectuelle (IP) permet des collaborations tant qu'un contrat est établi pour gérer les droits de chaque partie. Un des experts expatriés songe qu'entre autres problèmes, la protection de la propriété intellectuelle fait partie des obstacles aux éventuelles collaborations. C'est à la base de toute entente, tant que les clauses seront respectées mutuellement, rien ne devrait mettre en question la bonne volonté de chacune des parties à respecter ses engagements. Il faut les clarifier avec les partenaires algériens, souvent peu informés au sujet des limites, termes et conditions.

v. **Changements nécessaires pour parvenir au transfert de technologie**

Des changements de nature réglementaire, technique et logistique sont nécessaires et indispensables aux autorités algériennes afin de rendre possible ce transfert de technologie par la diaspora scientifique et technique.

La majorité des expatriés, particulièrement des professeurs, de cet échantillon ont suggéré des réformes à plusieurs niveaux notamment :

- Aux services des douanes, « *une vraie réforme de la réglementation et une mise à jour effective concernant le transfert des substances chimiques et biologiques est nécessaire. Le processus du transit portuaire est actuellement paralysant vu les lenteurs bureaucratiques.* »
- « *Une fluidification du système bancaire permettant le règlement rapide des paiements vers l'étranger.* »
- Réforme des lois administratives, des institutions publiques permettant une décentralisation de certaines procédures (*doit-on toujours passer par le ministère si l'on veut réserver un billet d'avion pour inviter un conférencier étranger?*).
- Encourager la collaboration des universités avec les entreprises et faire davantage de formation professionnelle.
- Créer des groupes de travail parrainés par l'université et les ministères. Possibilité de nommer des enseignants et professeurs honoraires dans les universités algériennes, créer des missions d'expertise et organiser des visioconférences.
- Créer un cadre réglementaire pour faciliter le retour d'expatriés, reconnaître leur diplômes, leur expérience et leur créer la flexibilité des contrats pour qu'ils restent en contact permanent avec l'étranger : « *On ne saurait demander à quelqu'un à un expert en physique quantique de rentrer au pays juste pour enseigner et se retrouver emmerdé par un con, ignare, qui n'a rien d'autre à faire que de lui chercher la petite bête parce qu'il n'a pas son niveau ou il a peur qu'on lui prenne sa place. C'est la pure et impitoyable réalité.* »
- Il y a des domaines dont les expatriés ne pourront jamais pratiquer en Algérie, à quoi bon se voiler la face ?
- Élever le niveau de la formation du personnel local.
- Encourager l'innovation au niveau de l'industrie locale.

- La nécessité de promulgation de textes législatifs qui soutiennent réellement la collaboration et la visite d'étrangers à fin de collaboration dans la recherche et le développement.
- Favoriser les ententes entre entreprises des deux pays et mettre en place les outils de communication et de partages efficaces et efficients.

vi. Enjeux du lancement de nouveaux produits et d'innovation en Algérie

Dans le contexte mondial actuel où les pays industrialisés détiennent les principaux monopoles dans les nouvelles technologies, où le brevetage protège et donc empêche indirectement le transfert de ces technologies aux pays sous-développés, le tout sous la pression d'un climat de rude compétitivité internationale, reste-t-il des possibilités de prédisposition pour la diaspora de savoir afin de se lancer dans la production et l'invention de nouveaux produits en Algérie ? Tout d'abord, les chercheurs croient sérieusement au lancement et à la réalisation de nouveaux produits de pointe, en procédant au développement de niches de spécialisation. D'où l'annonce d'un des experts : *« Je ne suis pas dans la recherche actuellement, mais je peux dire que rien n'empêche l'Algérie de se lancer dans l'innovation de nouveaux produits. Il faudra simplement mettre en place les dispositifs et processus nécessaires (homologation) et de passer du statut de consommateur intermédiaire à celui de partenaire direct. »*

D'autres scientifiques soutiennent que l'innovation demeure illimitée. En développant des pôles de recherche & développement dans les universités, c'est aux entreprises innovantes que l'on vient en aide.

Dans la collaboration entreprise/université : en encourageant les recherches innovantes qui valorisent les matières premières locales et qui ciblent les besoins locaux, le besoin, en effet, est source de créativité.

Un expert vient de nous exposer sa proposition pour tirer profit des déséquilibres du marché du travail : *« il y a une pénurie d'informaticiens en Europe, la demande y dépasse l'offre, et l'Algérie dispose d'un grand potentiel de jeunesse. Aussi, avec une monnaie nationale très dévaluée par rapport à l'euro, les tarifs peuvent-ils être très compétitifs en Algérie. En ces temps de crise, le tarif est un poids très important dans le choix d'un prestataire. »*

Un scientifique travaillant aux États-Unis avait répondu à la fois avec enthousiasme et déception en décrivant la situation scientifique réelle du pays : *« Non, ce n'est pas vrai! Ici, aux USA, on trouve de tout sur Internet, pour apprendre même comment fabriquer jusqu'aux bombes atomiques! L'Algérie doit ouvrir l'Internet pour ses citoyens et leur inculquer la culture de la liberté personnelle, le respect des lois, le sens de l'aventure et de curiosité. Un peuple qui est gouverné par la peur des autorités ne produira rien et sera condamné à la misère. Regardez l'Inde, il contrôle les usines algériennes! Ici en Amérique en envoie les projets de IT en Inde ou on importe les consultants de l'Inde, pourquoi? Parce qu'ils sont prêts à travailler à bat prix pour apprendre le comment des choses (la pratique). Tout ce qu'ils savent, ils l'ont appris dans leurs écoles, équipées de connexion Internet ouverte et efficace. Leurs étudiants ont donc accès à la connaissance et aux outils, généralement gratuits sur la*

Toile. Pour prouver mon point de vue, envoie-moi n'importe quelle question et je te montrerai au moins un site qui en parle gratuitement! »

Un autre chercheur pointa du doigt la concurrence, les monopoles et les techniques appliqués et réussis par des pays émergents pour opérer le transfert de technologie : *« Cette image de monopole technologique souffre d'une distorsion majeure. Les compagnies les plus innovantes ne sont pas nécessairement les plus grandes compagnies mais plutôt petites, quant aux compagnies moyennes, elles sont les plus grands détentrices de brevets. Ces compagnies souffrent d'un manque de financement pour les amener à transformer cette innovation en produit. Ce sont ces compagnies que la Chine exploite pour réaliser des transferts de technologie vers son territoire. Les grandes compagnies arrivent ensuite à la recherche de leur part du gâteau. Il y a de petites entreprises capables de transférer non seulement de la technologie, mais toutes sortes d'opérations vers des pays comme l'Algérie, pourvu qu'elles trouvent le financement requis. Ces compagnies auront des produits exportables en quelques années. »*

Un autre chercheur-économiste recommande des mécanismes pratiques dont il suggère au préalable la création d'un environnement propice à un développement économique ou l'État contrôle les opérations sans les freiner, à savoir :

- a) éliminer les contraintes qui limitent l'investissement étranger, tel que la loi des 51 %/49 % ;
- b) réduire les demandes bureaucratiques pour faciliter la création d'entreprises ;
- c) encourager le mouvement des capitaux et le retour des bénéfices à l'étranger ;
- d) ouvrir le marché de change. Il faut comprendre que la création ne peut se faire que dans un environnement de liberté et de protection des droits d'auteur (brevet).

vii. Ciblage de produits compétitifs dans le contexte global actuel

Cette esquisse sert à repérer les produits compétitifs issus de secteurs déterminés dans lesquels les scientifiques de la diaspora peuvent apporter leur touche à d'éventuels lancements de leurs fabriques en Algérie.

Des experts de renommée mondiale nous livrent ici des niches intéressantes sur le lancement de nouveaux produits en Algérie, entre autre :

- ✓ conception de nouveaux produits chimiques en partant de matériaux locaux, avec un meilleur respect de l'environnement ;
- ✓ génie logiciel et aéronautique ;
- ✓ industrie informatique et application web ;
- ✓ amélioration des pratiques dans le domaine du diagnostic et de la thérapeutique des maladies allergiques.

Un expert en biologie nous livre des propositions pertinentes susceptibles de révolutionner le secteur agricole et agroalimentaire national: *« Ma filière d'activité actuelle est la biotechnologie. De par mes connexions et vu l'ouverture de ma compagnie à la collaboration, il est évident que je puisse participer dans ce domaine. Toutefois, j'aimerais préciser que ma vocation et mon expertise couvrent tout ce qui production animale. J'ai déjà transmis à plu-*

siieurs acteurs dans le domaine agricole des idées à même de résoudre plusieurs problèmes dans le domaine de la production de protéines animales (lait, viande) et de transformer nos terres arides en terres fructifiées capables de supporter un cheptel à même de résoudre notre dépendance de l'importation. Agriculture à haute rentabilité: production de semences hybrides de qualité (vigueur & phytosanitaire) ».

D'autres produits bio et respectueux de l'environnement sont proposés par un autre scientifique, à savoir ; santé, technologie verte, emballage intelligent, énergie renouvelable, etc. Cependant un expert hautement qualifié se voit déçu par la non-coopération des autorités nationales quant à la réalisation effective de ses projets tout en déclarant : « *J'ai déjà déposé 2 projets d'investissement en Algérie, mais hélas, on ne m'a pas même adressé de confirmation de réception ou de lancement d'étude préliminaire.* ».

Les secteurs proposés par ce scientifique sont :

- a) les multimédias ;
- b) l'énergie solaire.

3. Attitudes gouvernementales et canaux de communication

Nous cherchons dans cette rubrique à connaître l'attitude des autorités algériennes en exercice, leurs éventuels appels pour collaboration à l'adresse de la diaspora de savoir, d'identifier les canaux habituels pour saisir ces scientifiques en vue de les persuader d'apporter leur coopération et participation.

Les scientifiques et experts de la diaspora nous montrent différentes voies de contact établis entre eux et les autorités compétentes. Parmi ces canaux se trouve celui des consulats, contacts établis directement et par le biais de l'ambassade, les réseaux professionnels comme *linkedin* , par voie de séminaires et forums, conférences internationales, les formations, le ministère responsable des investissements. Les initiatives avancées par des organisations de la diaspora, à l'instar de l'Association algérienne des compétences (ACA), se sont heurtées à l'absence de réels suivis et au manque d'insistance. C'est le sort réservé à l'initiative de prise de contact avec le regroupement de scientifiques et experts algériens établis au Canada, via le réseau LECODEV²⁶⁸.

Les scientifiques sont sceptiques à ces tentatives de reconnexion de l'élite expatriée. Ils les qualifiés d'incongrues : « *Les échanges ont été très maigres et mal ciblés, opérés principalement (mais pas seulement) au niveau académique (École vétérinaires d'Alger, Blida et Tiaret, le Centre de biotechnologie de Constantine et le Centre nationale de la recherche et du développement de la pêche et de l'aquaculture de Bou Smail) ou par le biais d'associations elles-mêmes en difficulté (telle l'ACA). Quelques échanges personnels avec des entrepreneurs dans le domaine agricole ne sont jamais arrivés à leur but (échec à l'étape du financement) ».*

²⁶⁸www.lecodev.com

Ce même scientifique nous place devant un fait réel : « *au terme d'une réunion avec le wali de Tiaret et en présence du président de l'APW, il y a quelques années, une orientation a été obtenue se résumant au fait que la volonté politique pour un vrai changement concernant la production de lait faisait encore défaut et qu'il fallait... attendre. Confusion totale, sachant l'argent dépensé par l'État pour lancer la production du lait! Je compte créer une ouverture pour pouvoir exposer mes idées à des experts au niveau du ministère de l'Agriculture et obtenir un feed-back.* »

Un autre expert international pointa d'autres aspects à l'origine de la non-participation des expatriés dans le développement économique national. Il impute ses différents échecs à l'absence d'une bonne gouvernance et d'un réel contre-pouvoir : « *On avait conduit beaucoup d'essais ; aucun n'a abouti. Les éléments en cause étaient la désorganisation, le manque de stratégie et d'objectifs et surtout le manque d'accountability. Personne n'est en train de mesurer les progrès achevés en relation à l'argent investi par le peuple algérien! Les responsables vont et viennent sans qu'aucun d'eux ne soit tenu comptable de ce qu'il a accompli!* »

Enfin, un scientifique expatrié résume les dispositions de l'État à l'égard de la diaspora par une négligence et un laisser pour compte sans lendemain : « *J'ai des difficultés pour renouveler mon passeport au consulat! Pas la peine de détailler plus.* »

3.1. Mobiles et résultats de protocole de coopération

Cette rubrique appréhende l'objet et l'institution algérienne contractante avec la diaspora, et laisse voir l'appréciation des résultats atteints et/ou escomptés de cette collaboration. Une partie des scientifiques de l'échantillon se déclare non concernée, n'ayant fait l'objet d'aucune sollicitation ni de participation. Ensuite, les démarches entreprises n'avaient aucun résultat concret. Néanmoins un scientifique a signifié que l'objet de la coopération est au stade expérimental, tenu donc dans la confidentialité.

Un expert dévoile certains mobiles et produits avec lesquels il prendra part dans le processus de coopération, ce sont : Cyber parc Sidi Abed Allah (SAA), Cevital, FCE.

Autres contenus avancés par un éminent scientifique de la diaspora établis en Belgique :

a) Dans le secteur de la Biotechnologie

- ✓ Production de protéines recombinées à usage thérapeutique ;
- ✓ Établissement d'une recherche dans les domaines du génie génétique, la micromanipulation embryonnaire, la biochimie analytique et le processus de purification des protéines ;
- ✓ Établissement d'animaleries de qualité et introduction des sciences des animaux de laboratoire.

Parmi les outils essentiels préconisés pour atteindre ces objectifs, la liberté de circulation des personnes, des marchandises, des capitaux et la présence d'un cadre légal d'opération.

b) Dans le secteur de l'agriculture:

- ✓ Atteindre l'autosuffisance en lait et dérivés et en viande obtenue entre 5 et 10 ans.
- ✓ Élimination totale de la menace de désertification de la steppe en l'espace de 5 à 10 ans.

Parmi les outils essentiels qu'il recommande, on trouve : la terre, le financement et le cadre légal d'opération. Un autre mobile signifié par un professeur des universités consiste en l'aide à la formation de doctorants, à la publication scientifique sous protocole de coopération avec les institutions ci-dessous : ANDPME - Ministère de l'Industrie, du Développement et de la Promotion de l'investissement - Université de Bejaïa - École Polytechnique d'Alger - Cevital – PNUD.

4. Retour et participation des scientifiques

Cette partie analyse les appels au retour et/ou à la coopération lancés par les autorités algériennes à l'encontre des compétences expatriées et sur la capacité de les inciter à collaborer avec le pays source. Cependant nous approfondissons notre analyse en nous focalisant particulièrement sur la catégorie du personnel hautement qualifié (PHQ) et cela par le biais de la sélection des paramètres suivants (le genre, le diplôme obtenu, la situation familiale, la rémunération salariale).

Nous constatons au préalable qu'un segment non négligeable de l'échantillon soit 37 %, qualifie de non-événement les appels de la nation à leur égard, de purs effets d'annonce, un discours creux alimentant tout simplement la consommation médiatique nationale. Cela n'empêche pas qu'une autre frange aussi importante de scientifiques de la diaspora soit favorable aux appels de la nation, se déclarant disposés à rentrer au pays et intervenir dans différents créneaux notamment :

Domaines de participation de scientifiques favorables au retour

Dans le transfert de connaissances : gestion, finance, économie, neurosciences, télécommunications, phytoprotection, imagerie médicale, biomédicale et biotechnique. Agriculture et production de semences. Dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, recherche, encadrement scientifique. En IT, le problème se pose à la fois au niveau de l'encadrement et de la réticence du gouvernement algérien à faire appel aux ressortissants à l'étranger. Cela se fait en général par le biais d'amis et de leurs autres connaissances. Étrangement, certains s'avouent pas être au courant de ces appels de sollicitation. Accompagnement des étudiants à l'élaboration et la réalisation de leur projet professionnel.

Tableau V.9 : Appel de la nation aux compétences expatriées

retourappl	Nb.cit.	Fréq.
Non réponse	28	28,0%
oui	37	37,0%
non	35	35,0%
TOTAL OBS.	100	100%

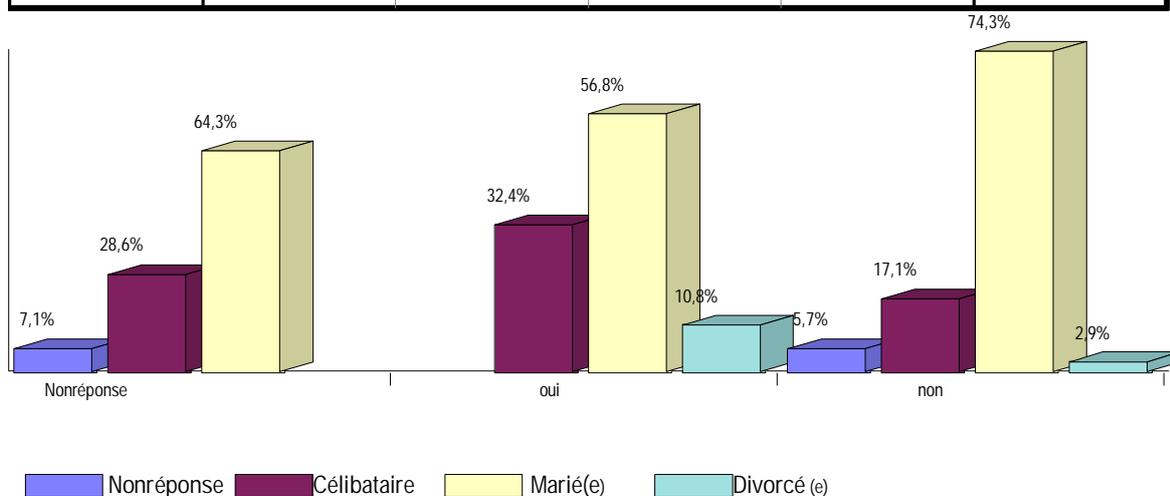
Construits par nous-mêmes.

Disposition au retour selon le degré de qualification, la situation familiale et la rémunération salariale

a) Nous constatons (cf. tableau V.10) que les réponses positives au retour comme à la coopération viennent prioritairement d'expatriés mariés (soit 21%), échantillon disposé à une éventuelle participation. Cette frange de l'échantillon se trouve probablement en situation sociale stable et jouit de ses pleins droits de citoyenneté (qui assurent la résidence et la mobilité). Par contre, la frange de célibataires et ceux en situation de divorce affichent une certaine réticence à s'engager dans le codéveloppement avec le pays source. Sachant que la majorité des célibataires ne disposent pas encore de nationalité du pays d'accueil.

Tableau V.10 : Analyse du retour selon la situation familiale.

État Civil retourappl	Nonréponse	Célibataire	Marié(e)	Divorcé(e)	TOTAL
Non réponse	2,0% (2)	8,0% (8)	18,0% (18)	0,0% (0)	28,0% (28)
oui	0,0% (0)	12,0% (12)	21,0% (21)	4,0% (4)	37,0% (37)
non	2,0% (2)	6,0% (6)	26,0% (26)	1,0% (1)	35,0% (35)
TOTAL	4,0% (4)	26,0% (26)	65,0% (65)	5,0% (5)	100% (100)

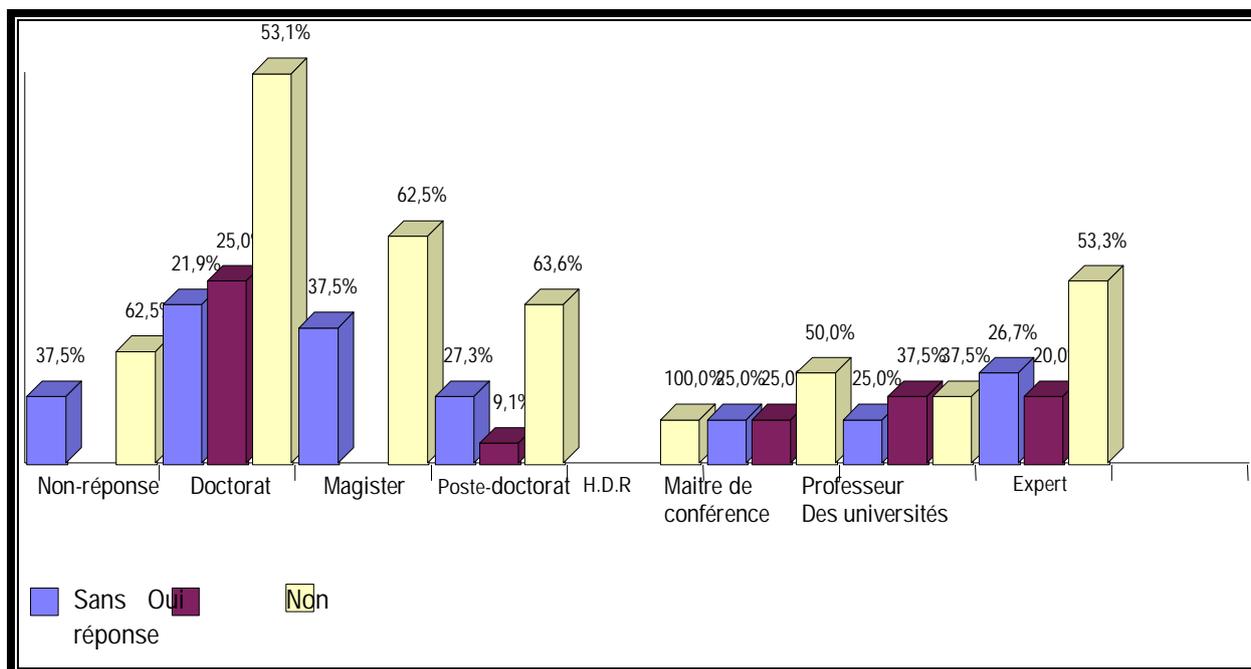


Source : construits par nous-mêmes

b) Dans cette tranche bien ciblée du personnel hautement qualifié (cf. tableau V.11), nous constatons que les intentions de retour sont marginales (17%) par rapport aux réticences affichées par les répondants par *Non* lors de notre enquête. Les raisons de leur prise de position claire ou de non-participation feront l'objet d'analyses dans les sections qui suivent. Néanmoins, les scientifiques titulaires de doctorat représentent le groupe le plus mobile comparé au reste des catégories de diplômés.

Tableau V.11 : Intention du retour selon le diplôme obtenu dans le pays d'accueil.

sollicit	Sans réponse	Oui	Non	TOTAL
dippa				
Sans réponse	3,0% (3)	0,0% (0)	0,0% (0)	3,0% (3)
Doctorat	7,0% (7)	8,0% (8)	17,0% (17)	32,0% (32)
Magister	6,0% (6)	0,0% (0)	10,0% (10)	16,0% (16)
Poste-doctorat	3,0% (3)	1,0% (1)	7,0% (7)	11,0% (11)
H.D.R	0,0% (0)	0,0% (0)	2,0% (2)	2,0% (2)
Maitre de conférence	2,0% (2)	2,0% (2)	4,0% (4)	8,0% (8)
Professeur des universités	2,0% (2)	3,0% (3)	3,0% (3)	8,0% (8)
Expert	4,0% (4)	3,0% (3)	8,0% (8)	15,0% (15)
Autre	5,0% (5)	0,0% (0)	0,0% (0)	5,5% (5)
TOTAL	32,0% (32)	17,0% (17)	51,0% (51)	100% (100)



Construit par nos soins.

c) Nous constatons que la question du retour et de la coopération est une question composite recourant à plusieurs déterminants où la rémunération salariale y est considérable. Cependant la non-disposition au retour est toujours confirmée (cf. tableau V.12). Après les deux précédentes variables vient la situation financière des élites expatriées. À l'en croire, une ma

jorité d'entre eux (56%) ne pense pas prendre part dans le développement du pays source et cela pour plusieurs raisons et obstacles qui seront illustrés dans les sections qui suivent. Le groupe (7%) le plus favorable à la coopération et à la mobilité se distingue par sa rémunération salariale, la plus élevée de l'échantillon (50 000 €/ an).

Tableau V.12 : Sollicitation de retour des PHQ selon la catégorie salariale

REV-ANL	SOLLICIT	NON RÉPONSE	OUI	NON	TOTAL
Supérieur à 50 000€		8,0% (8)	7,0% (7)	22,0% (22)	37,0% (37)
Entre 40 000 et 50 000€		4,0% (4)	3,0% (3)	5,0% (5)	12,0% (12)
Entre 30 000 et 40 000€		1,0% (1)	3,0% (3)	9,0% (9)	13,0% (13)
Entre 20 000 et 30 000€		2,0% (2)	0,0% (0)	4,0% (4)	6,0% (6)
Inférieur à 20 000€		3,0% (3)	1,0% (1)	10,0% (10)	14,0% (14)
Sans Réponse		9,0% (9)	3,0% (3)	6,0% (6)	18,0% (17)
TOTAL		27,0% (27)	17,0% (17)	56,0% (56)	100% (100)

Construit par nos soins.

5. Choix de l'émigration

Cette rubrique est relative au choix global de la décision d'émigrer, dans laquelle nous analysons les conditions *ex-antes* de l'émigrant, l'année dans laquelle des vagues migratoires étaient substantielles, le choix du pays d'installation, comme nous allons aussi nous interroger sur les raisons et objectifs escomptés de son aventure migratoire.

i. Pays d'accueil et d'installation

Il est à constater que la plus grande concentration de la migration des élites algériennes est basée en Europe de l'Ouest, notamment en France (53%), cela tient à des raisons d'ordre historique, linguistique et de proximité géographique. Elle est aussi établie en Angleterre (8%) en raison des avantageuses opportunités de travail, d'études et pour la situation fortement consolidée des droits de l'homme, facilitant l'installation de migrants en difficulté (réfugiés, sans papier...) Bref, la Grande-Bretagne se prévaut du statut de capitale des libertés et de terre d'asile. En deuxième lieu, la trajectoire se tourne vers l'Amérique du Nord (Canada, 15% et États-Unis, 12 %) suite aux programmes de sélectivité et les politiques incitatives attractives de l'intelligentsia.

Tableau V.13 : Pays d'installation

Belgique	1 %
France	53 %
Suisse	1 %
United King dom	8 %
Allemagne	0 %
États Unis	12 %
Canada	15 %
Autre	10 %

Construis par nous-mêmes.

ii. Choix du pays de destination

Au nombre des raisons justifiant le choix de l'espace d'installation, nous avons constaté la prédominance des motifs culturels et linguistiques (41%). Par réflexe économique, ce type d'expatriés met à profit son capital linguistique acquis, gagnant ainsi à maîtriser rapidement et parfaitement les langues de travail et de recherche des pays hôte (français et anglais). Ils ne sont pas moins attirés par les valeurs démocratiques et civilisationnelles en vigueur en ces pays. À la suite de ces premières raisons quelque peu d'ordre existentiel, arrivent les perspectives de bâtir une meilleure carrière, de se voir promu sur les plans scientifique et professionnel (39%). Une frange conséquente de cette population a défini son choix de pays d'installation suite à des soutiens, sous-tendus par des liens familiaux et des contacts établis dans ces pays, notamment la France.

Tableau V.14 : Choix du pays de destination (†)

Contacts établis dans ce pays	29 %
Bourse d'études	14 %
Transfert professionnel	2 %
Un poste plus intéressant	10 %
Emploi mieux payé	13 %
Meilleures perspectives de carrière	39 %
Raisons culturelles et linguistiques	41 %
Autre	17 %

Construit par nous-mêmes.

**NB : question à choix de réponse fermée et multiple dont chaque choix de réponse peut avoir 100% de répondants de l'échantillon.*

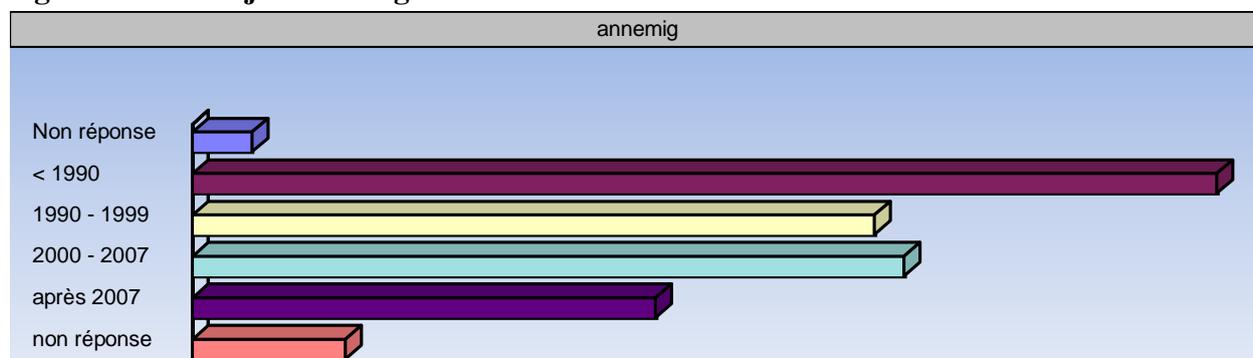
Les vagues migratoires sont plus importantes et évolutives notamment durant les deux décennies (1990-2000). L'hémorragie de cadres qui frappa lors de la première décennie est considérablement provoquée par la dégradation de la situation sécuritaire « *latragédie nationale* » et le bradage des sociétés et entreprises publiques. La seconde vague découla de la possibilité de mobilité des scientifiques, elle est amorcée par la facilitation d'accès aux universités et laboratoires de recherche à l'étranger grâce au développement des TIC, ensuite en raison de la dévalorisation des scientifiques et de la recherche durant la dernière décennie. Fait notable, la plupart des expatriés (56%) a pris le chemin de l'exil à titre individuel.

Tableau V.15 : Trajectoire migratoire

Année d'émigration		
- < 1990	33	33 %
- 1990 – 1999	22	22 %
- 2000 – 2007	23	23%
- après 2007	15	15%
- non réponse	7	7%
Compagnie d'émigrants		
Seul(e)	56	56 %
Avec mon (ma) conjoint(e)	25	25 %
Avec autres parents	4	4 %
Avec d'autres amis	2	2 %
-non réponse	13	13 %
Comment avez-vous émigré ?		
-À titre individuel	73	73 %
- Dans le cadre d'un programme de l'entreprise où vous travaillez	4	4 %
Autre	23	23%

Construit par nous-mêmes.

Figure V.15 : Trajectoire migratoire



Construit par nous-mêmes.

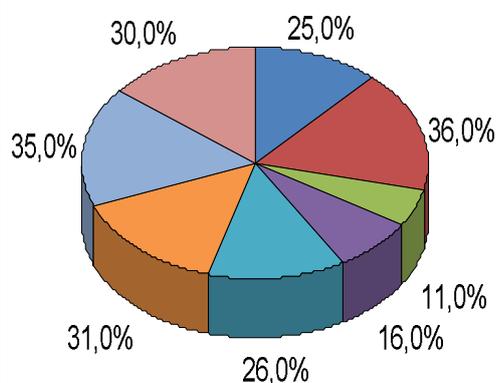
iv. Les causes de l'émigration

Les causes à l'origine de la fuite des compétences prennent plusieurs formes et sont à intensités diverses. 51% de l'échantillon affirment que la première raison qui avait dicté leur départ est intimement liée au manque d'opportunité et de réalisation de potentiel. En deuxième lieu, les élites imputent leur départ massif aux troubles politiques qui caractérisaient l'État à l'époque. Une telle situation, en effet, est génératrice de problèmes sociaux et économiques, limite les perspectives de carrières scientifiques et professionnelles au pays. Mais à part ces impératifs initialement avancés, les expatriés ont accepté de quitter le pays pour sauver leur progéniture des dégâts d'un système éducatif très critique, voyant dans l'installation dans un pays développé un gage pour l'avenir de leurs enfants.

Tableau V.16 : Causes de l'émigration

cozimig

	Nb	% obs.
1- des problèmes dans la société	25	25,0%
2- Le chaos politique	36	36,0%
3- Le chômage	11	11,0%
4- Salaires bas et indécent	16	16,0%
5- Inquiétude pour le futur de vos enfants	26	26,0%
6- Pas de perspectives de carrière	31	31,0%
7- Manque d'opportunités de réalisation du potentiel	35	35,0%
Autre	30	30,0%
Total	100	



Construit par nous-mêmes.

v. Objectif de l'expatriation

Une frange importante (46%) de l'échantillon avait pour objet par sa migration la continuité des études supérieures, la spécialisation et la réussite professionnelle. Cependant, 35% des expatriés partis pour parfaire leurs études envisageaient l'obtention d'un diplôme reconnu pour pouvoir aboutir à d'incalculables débouchés et s'installer durablement dans le pays hôte. Un autre avis anime une autre catégorie de cette élite même, et aussi importante (23% à 29%) des scientifiques envisageaient un retour au pays source sitôt le diplôme obtenu et consolidé par une expérience professionnelle acquise au pays d'accueil. Il reste par ailleurs à constater que 35% des cadres expatriés à fin de travail au pays hôte escomptaient y réussir professionnellement et s'y installer définitivement. Une certaine catégorie (14 %), plus ou moins aisée de nos expatriés visaient l'accumulation de capitaux suffisant au montage d'entreprises dans le pays d'accueil, ce qui les mettra en position de passer à la conclusion de partenariats d'affaires avec l'Algérie. Une respectable minorité (22%) des cadres envisageaient d'enrichir leur expérience professionnelle dans le pays hôte avant de revenir l'appliquer en Algérie.

Tableau V.17 : Objets de l'émigration

Objet de l'émigration		
- Étudier	32	32 %
-Travailler	14	14 %
- Étudier et travailler	46	46 %
- Non réponse	8	8%
Si vous avez émigré pour étudier quel est votre objectif dans le pays de destination ?		
Obtenir un diplôme afin de pouvoir réussir votre vie professionnelle et vous installer dans le pays de destination	35	35 %
Obtenir un diplôme et après travailler un certain temps, puis revenir au pays	29	29 %
Obtenir un diplôme international et revenir au pays.	23	23 %
Obtenir un diplôme afin de pouvoir réussir votre vie professionnelle et vous installer dans le pays de destination	35	35 %
Si vous avez émigré pour travailler quel est votre objectif dans le pays de destination ?		
-Accumuler un capital pour créer votre entreprise dans le pays d'accueil et développer des partenariats d'affaires avec l'Algérie.	14	14 %
-Réussir professionnellement dans le pays d'arrivée et vous y installer.	36	36 %
- Accumuler un capital financier pour pouvoir monter votre affaire en Algérie.	9	9 %
- Enrichir votre expérience professionnelle pour l'appliquer ensuite en Algérie.	22	22 %
Autre	16	16 %

Source : construit par nous-mêmes.

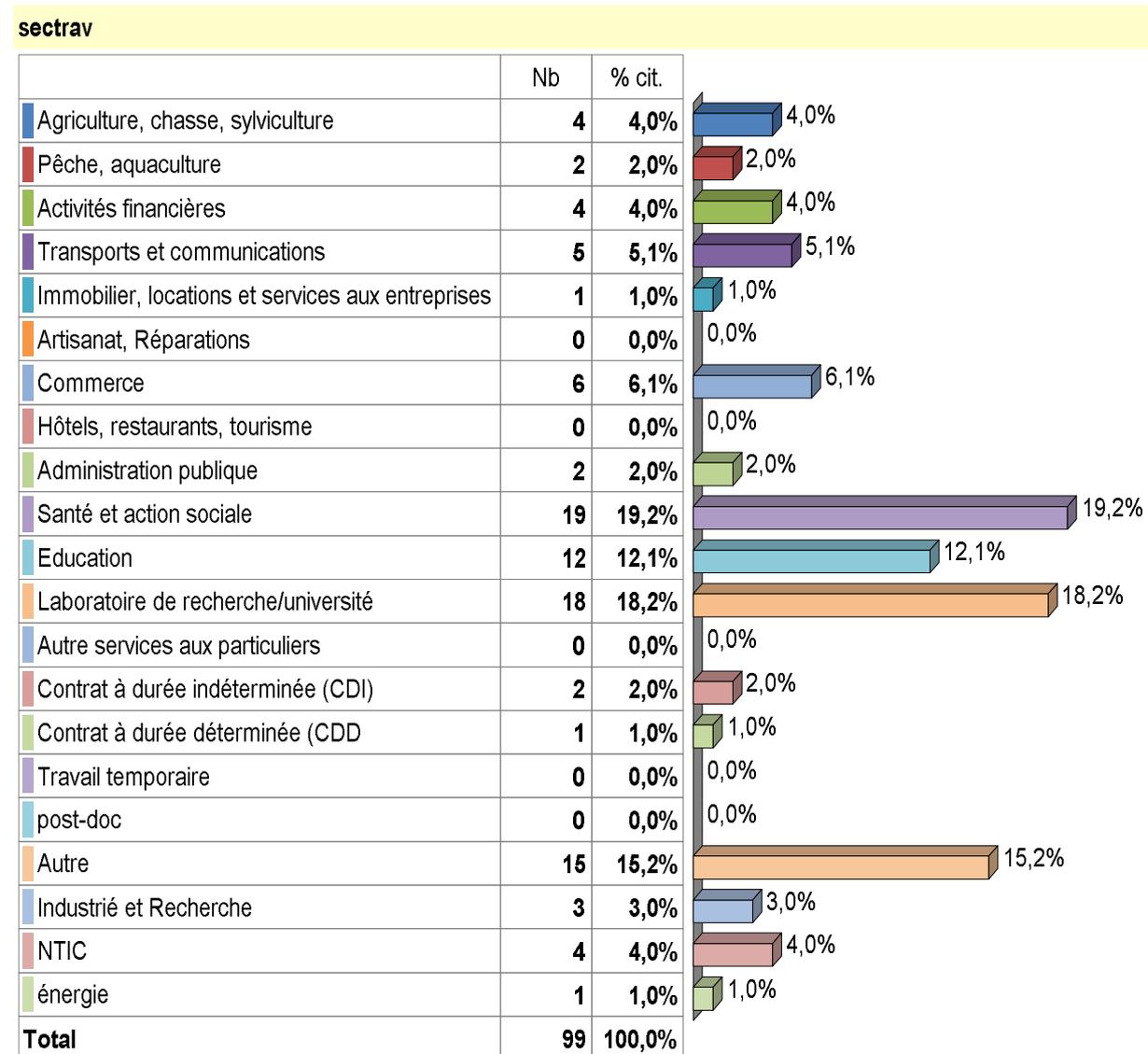
6. Informations sur le domaine d'activité

Cette section contribue à la classification des différents secteurs d'activité dans lesquels exercent les expatriées de notre échantillon et cela à travers les différents pays d'installation. Par une sorte de prédilection, nos scientifiques expatriés travaillent dans l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, 28% d'entre eux sont recrutés par des universités et laboratoires de recherche, ce qui signifie que leurs qualifications y sont hautement appréciées et donnent lieu à une reconnaissance internationale. Un autre secteur clé regroupe lui aussi une fraction importante de professionnels expatriés : celui de la santé combiné à l'action sociale. Proche du sillage, un autre secteur stratégique, l'éducation en absorbe 17% bien que réputé être secteur névralgique et hautement protégé qui nécessite une rude sélection.

Les branches commerciales, aptes à servir de courroie de transmission à l'import-export entre pays hôte et pays source, emploient quant à elles 8% de professionnels.

Une part non négligeable de la diaspora qualifiée a également réussi à s'insérer dans d'autres secteurs vitaux de l'économie, comme l'agriculture, les activités financières et dans l'administration publique en général.

Tableau V.18 : Domaines d'activité



Construit par nous-mêmes.

Revenu annuel dans le pays de destination

Ce présent axe se concentre sur l'évaluation approximative des revenus annuels des scientifiques expatriés, la situation financière globale de cette diaspora en sera ainsi mieux éclairée. À l'aide de la méthode de répartition par fourchette, nous avons établi les différents niveaux de revenus de cet échantillon.

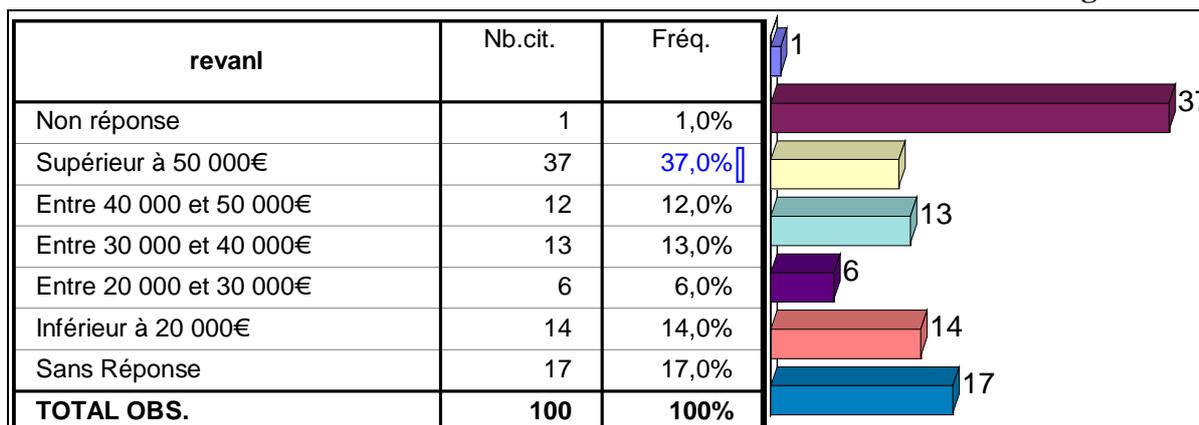
Il y a lieu de noter que la grande partie de scientifiques expatriés (42%) sont relativement bien rémunérés, se plaçant ainsi dans une fourchette distinguée (supérieur à 40 000 €), indice qui renseigne sur la qualité de la position sociale et professionnelle du personnel hautement qualifié de la diaspora. Cette catégorie privilégie la participation à distance au développement économique et scientifique national, sans envisager de mobilité physique (*la E-Diaspora*).

Une autre catégorie de personnel qualifié, représentative de l'ordre de 15% et 6% de l'échantillon placé sous la catégorie (20 000€ et 40 000€) est constituée généralement de fonctionnaires intermédiaires et de professionnels. La catégorie représente la frange la plus souple et la plus mobile, leur retour ne requiert pas de gros fonds, mais exige préalablement la mise en place d'unités de production et d'une politique de développement claire.

Enfin, une frange assez importante de la diaspora qualifiée (14%) est rémunérée à un salaire annuel inférieur à 20 000€, elle inclue globalement des éléments fraîchement diplômés et des étudiants n'ayant pas encore atteint la situation sociale en phase avec leur qualification. Ce groupe déclare sa propension au retour physique pour s'insérer dans l'immédiat dans le tissu productif national.

Tableau V.19 : Revenus annuels

Figure N° 5



Construit par nous-mêmes.

7. Contacts, informations et visites du pays d'origine

Dans un premier temps, cette partie apporta des informations sur l'intensité et le type de contacts gardés avec le pays d'origine (cf. tableau V.20). Elle est rapportée avec les moyens de communication utilisés pour discuter avec les personnes restées au pays source. À mesure que les liens se font intenses, les migrants diversifient leurs moyens de communication. Les options de réponse à ces deux questions ont été codées en ordre décroissant d'intensité.

On voit que 70 % de répondants gardent au moins deux types de contact avec le pays d'origine. Pour la plupart, ce sont les liens avec les membres de la famille et les amis restés au pays. 79% de ceux qui avaient déclaré utiliser deux moyens de communication pour

discuter avec les personnes du pays de départ gardent un lien permanent avec 3 contacts différents et sont ceux qui communiquent régulièrement avec 2 catégories différentes d'interlocuteurs du pays d'origine.

L'intensité des liens avec le pays source est logiquement bien associée à la fréquence de visites dans le pays d'origine. Les personnes en contact intense (utilisant 2 moyens de communication) avec le pays d'origine s'y rendent également plusieurs fois par an, alors que les personnes s'y rendant une fois par an ont des contacts moins fréquents.

Les projets de retour au pays d'origine sont liés à l'intensité des liens, ils déterminent aussi la fréquence des visites dans le pays de départ. On constate que les personnes qui envisagent de revenir au pays d'origine sont les plus nombreuses à avoir des liens variés avec le pays de départ, tandis que les répondants qui ne sont pas encore décidés ou, plus encore, ceux qui ne veulent pas revenir au pays, ont moins de contacts différents avec le pays de départ gardant principalement des « liens forts » avec les personnes les plus proches.

La même tendance est enregistrée pour les visites au pays. 33% de répondants qui revoient deux ou trois fois par an le pays natal sont des personnes qui envisagent le retour au pays. En contraste, les 25% qui le visitent moins d'une fois par an sont des expatriés qui ne veulent pas revenir au pays source. Les visites au pays source répondent à plusieurs objectifs, parmi lesquels les liens familiaux sont omniprésents, soit 60% de ceux qui viennent souvent en Algérie pour rendre visite aux membres de la famille et aux amis, nous constatons aussi que 15% des visites sont faites dans un cadre collaboratif avec les institutions locales. Les moins fréquentes sont, sans surprise, les visites d'affaires. Étroitement liées aux visites d'ordre scientifique, elles sont donc les plus faibles soient (respectivement 3% et 6%).

Pour résumer les visites faites, les scientifiques se rangent dans le cadre classique au même titre que le reste des membres de la diaspora (visites familiales), visites encore loin d'atteindre le stade de mobilité scientifique et professionnelle. Leur première source d'information sur le pays d'origine demeure bien les journaux et l'Internet (79%), ce que facilite l'essor des TIC. Pourtant, l'information parvient toujours grâce aux liens familiaux et amicaux (53%) demeurant au pays source.

Tableau V.20 : Contacts et information sur le pays d'origine.

a. Avec quelles personnes restées dans le pays d'origine gardez-vous le contact régulièrement ?	
- Enfants, conjoint (e)	4 %
- Parents, frères et sœurs	82 %
- Autres familles	43 %
- Amis	70 %
- Collègues de faculté ou de travail	35 %
- Les professionnels algériens de mon secteur d'activité	29 %
b. Quels sont les moyens de communication et la fréquence des discussions?	
- Le téléphone	79 %
- Le courriel électronique	80 %
- Le courrier classique (lettres)	0 %
c. Quelles sont les sources d'information sur l'actualité d'Algérie	
- Les collègues	26 %
- La famille et les proches	49 %
- Les journaux et l'internet	74 %
- Les institutions de l'État	7 %
Autre	16 %
Allez-vous souvent en Algérie ?	
- Tous les mois	3 %
- 2 – 3 fois par an	33 %
- Une fois par an	25 %
- Moins d'une fois par an	25 %
d. Dans quel but visitez-vous l'Algérie?	
1- Voyage pour votre entreprise propre créée dans le pays d'origine	3 %
2 -Voyage d'affaires pour l'entreprise dans laquelle vous travaillez dans le pays d'installation	2 %
3 -Échanges universitaires	8 %
4- collaboration avec les institutions locales	15 %
5- Visiter la famille, les amis	80 %
Autre	37 %

Construits par nous-mêmes,

NB. Les questions **a, b, c, d** sont des questions à choix de réponse fermée et multiple. Chaque choix de réponse peut avoir 100% de répondant de l'échantillon.

i. Lien entre diaspora et ressortissant du pays source

Nous remarquons dans le tableau V.21 que 60% de personnes interrogées sont favorables à l'aventure migratoire. Ils conseillent aux ressortissants de les suivre. 64% de ses élites déclarent avoir aidé effectivement leurs proches et leurs amis à les rejoindre ; 47% déclarent avoir assisté des compatriotes pour les aider à accéder à l'emploi et, éventuellement, de poursuivre des études supérieures et de spécialisation.

Il est de même remarquable que la majorité de ces expatriés (69% de l'échantillon) ont hébergé dans leurs résidences, à plusieurs reprises, des visiteurs de différentes catégories et cela. Il y a là confirmation de la présence et la solidité des liens entre les concitoyens de la même patrie. Par ailleurs, ni la distance spatiale, ni la dégradation des conditions de vie des pays sources – à l'origine de la propulsion des mouvements d'expatriation – n'ont empêché de garder des liens solides entre diaspora et pays source.

Tableau V.21 : Rapport diaspora et ressortissants de pays d'origine.

F3- Avez-vous déjà conseillé des ressortissants algériens (proches, amis) à émigrer dans le pays où vous êtes installé ?	
Oui	60 %
Non	35 %
Sans réponse	5%
F-4- Avez-vous déjà aidé des ressortissants algériens (proches, amis) à émigrer dans le pays où vous êtes installé ?	
Oui	64 %
Non	28 %
Sans réponse	8%
g. Si vous avez répondu <i>oui</i> aux questions F3 et F4, dans quel but avez-vous apporté votre soutien aux ressortissants algériens ?	
Pour étudier et travailler	47 %
Pour travailler	14 %
Pour étudier	25 %
Pour échapper à la précarité	14 %
Éviter les tensions familiales	4 %
Avez-vous déjà hébergé des visiteurs algériens qui ont voyagé dans votre pays de destination pour des raisons d'affaires, recherche ou tourisme ?	
Oui	69 %
non	21 %
Sans réponse	10%
À quelle fréquence vous avez hébergé des visiteurs algériens ?	
1 Fois	23 %
5 fois	23 %
Autre	24 %

Source : construits par nous-mêmes.

NB. Les question g est à choix de réponse fermée et multiple à laquelle chacun a le choix de réponse qui peut avoir 100% de répondants de l'échantillon.

8. Appartenance aux réseaux diasporiques

Afin d'appréhender le processus de structuration des réseaux diasporiques, nous essayons d'analyser les caractéristiques des variables d'appartenance aux réseaux qui se créent entre migrants au niveau des pays hôtes. Ces variables vont décrire le niveau d'insertion des expatriés dans les groupements diasporiques formés dans différents pays d'accueil.

Le statut de membre détermine le niveau de participation dans les associations diasporiques. 44% de personnes participant régulièrement aux activités d'organismes diasporiques sont aussi les membres de ces entités diasporiques ; on les appelle des « *membres actifs* » qui ont un rôle central dans le développement de la structure formelle ainsi que la mise en place des activités pour la communauté diasporique.

Par le biais des informations recueillies sur la participation aux activités d'associations diasporiques sur l'engagement des membres des structures formelles dans la mobilisation de la diaspora, de même que par le caractère de ses organisations, nous allons situer le niveau d'organisation et de consolidation des diasporas.

Dans un premier temps, les résultats du questionnaire affirment que la durée de résidence à l'étranger est un facteur important, déterminant logiquement le degré d'insertion dans différentes organisations du pays hôte ou du pays d'origine.

Un constat donne à lire que les expatriés installés depuis moins de 5 ans sont moins affiliés à des organisations de la diaspora. Au-delà de cinq ans de résidence continue dans le pays d'installation, s'affiche une tendance à appartenir à des organisations notamment à caractère professionnel. 35% et 15% de l'échantillon sont respectivement actifs dans des associations scientifiques et sociales. Il ressort aussi des réponses précédentes que les répondants affiliés à des associations culturelles (13% de l'échantillon) sont installés depuis une période plus courte dans le pays hôte.

Nous avons enregistré à partir d'une analyse approfondie (cf. tableau V.22 ; annexe v) que le degré de la participation du personnel hautement qualifié (PHQ) se répartit comme suit :

- a) La majorité des scientifiques de la diaspora sont affiliés à des associations/réseaux à caractère scientifique, environ 33%, dont les docteurs représentent 10% et les post-docteurs, 5% de cet échantillon ;
- b) Les association/réseaux sociaux viennent en deuxième position, avec un taux de 16% de l'échantillon dont les docteurs représentent 5%, les experts et poste-docteurs 4% ;
- c) En troisième position arrivent les association/réseaux culturels avec 13% de l'échantillon, dont les docteurs, post-docteurs et experts représentent 3% ;

- d) Les associations/réseaux d'affaires arrivent en quatrième position, à hauteur de 9% de l'échantillon, les docteurs y représentent 3%, talonnés par les professeurs à raison de 2% ;
- e) Dans la cinquième position viennent les associations et réseaux à caractère politique, dans lesquels 6% sont des docteurs, représentant 2%, suivis par les poste-docteurs et les maitres de conférences (1%) ;
- f) Enfin, le classement se clôt par les associations sportives, peu attrayantes pour les scientifiques, ou moins disponibles pour le sport, avec 1%.

Également faible, l'appartenance aux organisations gouvernementales (5% de l'échantillon) des membres de la diaspora. Cette hésitation révèle à la fois le double manque, de confiance et de crédit, dans des organisations parachutées par les pouvoirs publics du pays source ; en deuxième lieu par le manque de visibilité dans le processus et les objectifs sous-jacents des organisations gouvernementales. Selon les déclarations de certains scientifiques hautement qualifiés installés au Québec : « *les organisations montées par les décideurs sont éphémères, elles cherchent le phagocytage politique des organisations.* » Ce qui fait qu'une frange très importante (46%) demeure hésitante à s'engager dans les diverses formes de diaspora.

Enfin, les réponses obtenues via notre questionnaire confirment aussi qu'au début du parcours migratoire, les expatriés se concentrent surtout sur la réussite personnelle dans le pays de destination en termes d'intégration professionnelle et sociale. Une fois cet objectif atteint, ils commencent à s'intéresser aux structures de la diaspora.

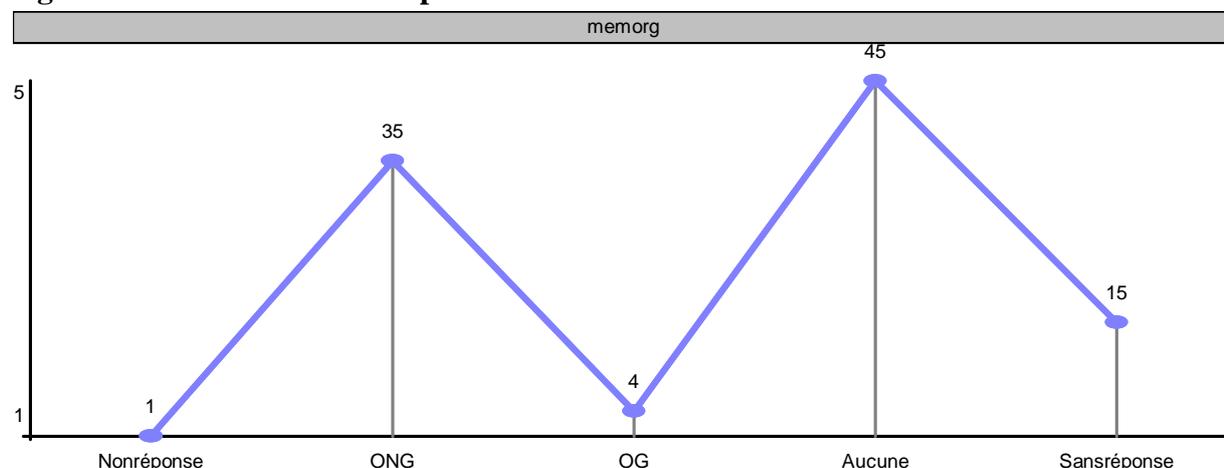
Tableau V.23 : Appartenance aux diasporas.

1. Vous êtes membre d'une organisation ?	
-ONG	35 %
-OG	4 %
-Aucune	45 %
- Sans réponse	16%
2. De quelle ONG êtes-vous membre?	
Association (réseau) d'affaires	9 %
Association (réseau) culturelle	13 %
Association (réseau) scientifique	33 %
Association (réseau) sociale	16 %
Association (réseau) politique	6 %
Association (réseau) sportive	3 %
Autre	6 %
Sans réponse	14%
3. Êtes-vous membre d'une des associations de la diaspora ?	
Oui	44 %

Non	50 %
Sans réponse	6%

Source : construit par nous-mêmes.

Figure V.23 : Membre de diaspora



Construits par nous-mêmes.

i. Rôle de la diaspora dans le développement de pays source

Le fait d'être membre d'une association diasporique est distinct et interdépendant de l'aide apportée aux autres compatriotes lors de la réalisation du projet migratoire. Toutefois, le soutien accordé aux ressortissants du pays d'origine qui ont décidé de migrer joue un rôle important dans le processus d'installation à l'étranger, 64% de l'échantillon ont accordé une assistance à d'autres personnes du pays source pour venir dans le pays de destination. Ils leur ont facilité les démarches migratoires. Ce pourcentage montre que les réseaux diasporiques jouent un rôle important en matière d'intégration professionnelle et sociale des nouveaux arrivant du pays source au pays d'accueil.

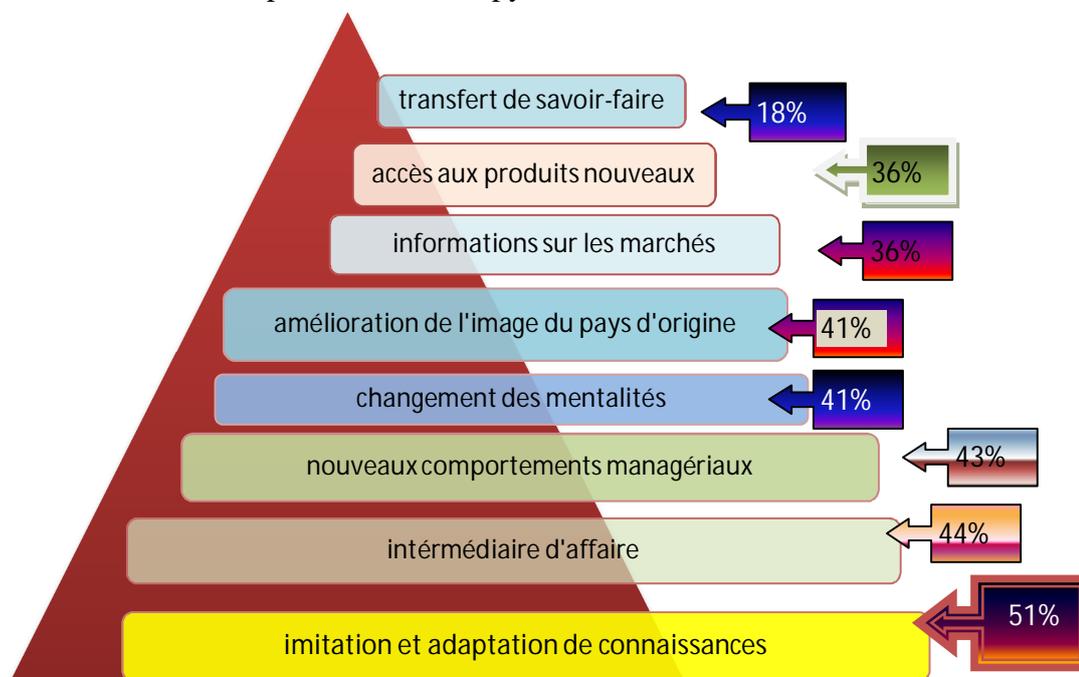
Les opinions des expatriés sur les effets des ressources non-financières (RNF) sont analysées à travers plusieurs variables qui portent sur les avis des répondants concernant le rôle joué par la diaspora dans le développement du pays d'origine, les domaines dans lesquels elle peut apporter sa contribution et sous quelles formes se cristallise sa participation. Il est à remarquer que très majoritairement, les expatriés qui ont répondu que la diaspora joue un rôle important dans le processus du développement soit de 77% qui croient que la diaspora peut produire au moins cinq types d'effets positifs RNF sur le pays source. 70% d'entre eux affirment qu'ils sont disposés de travailler avec des institutions nationales.

ii. Les variables de contenu des effets RNF

Pour retracer le contenu des effets RNF, une série de variables nous a été utile pour effectuer l'analyse qualitative de variables qui portent sur les opinions des répondants concernant le rôle de la diaspora dans la coopération avec des institutions nationales aussi bien que l'intégration de l'économie nationale dans l'économie mondiale. Il en est ainsi des formes de contribution de la diaspora au développement du pays d'origine. Ces variables dé-

veloppent l'information fournie liée à l'opinion relative aux modalités de contribution de la diaspora dans le processus de développement du pays source. Étant donné la variable initiale, une des principales portant sur les effets positifs RNF de la diaspora, nous l'avons décomposée en 8 variables de contenu des effets RNF qui correspondent aux options de réponses de la variable initiale.

À cet effet, les résultats sont présentés dans la pyramide ci-dessous :



Source : Construits par nous-mêmes

Les répondants indiquent que la diaspora contribue dans tous les cas à l'intégration dans l'économie mondiale. Si l'État prenait des mesures, ils verraient plutôt dans la diaspora une source de développement. La part élevée (52%) de ceux qui pensent que l'État doit prendre des mesures montre aussi que les membres de la diaspora attendent que les pays d'origine entreprennent plus de mesures pour encourager un meilleur engagement du groupe diasporique envers le pays de départ.

La relation forte entre le rôle de la diaspora dans le transfert des savoir-faire vers le pays d'origine et la contribution de la diaspora dans le processus d'intégration dans l'économie mondiale montre que les personnes qui ont indiqué la transmission de savoir-faire comme un des effets positifs RNF de la diaspora ont nettement tendance à croire que la communauté diasporique facilite dans tous les cas l'intégration dans l'économie mondiale alors que les autres pensent plutôt le contraire.

iii. Canaux de participation des diasporas de savoir dans le développement du pays source (cf. tableau 7.2.1)

a) Le transfert de connaissances représente la première priorité avec laquelle la diaspora est disposée à intervenir, à raison de 63% (variable hautement significative dans les sept probabilités de réponse de l'échantillon).

- b) L'investissement dans le pays d'origine et la promotion de l'image du pays figuraient en deuxième position de l'échantillon, à raison de 36%.
- c) Les transferts financiers (remitances) sont relégués au troisième plan par la diaspora de savoir à un taux de réponse de 18%.
- d) L'Altruisme aussi bien que le transfert de matériel (16% et 15% de l'échantillon) ne figurent pas en tant que canaux de transfert intéressant la diaspora au même titre que les autres canaux

Tableau V.25 : Opinions sur le rôle de la diaspora.

G1- Considérez-vous que la diaspora puisse jouer un rôle important dans le développement de l'Algérie ?	
Oui	73%
Non	10%
Sans réponse	17%
Pensez-vous qu'il y a des institutions en Algérie avec lesquelles vous pourriez collaborer	
Oui	76%
Non	10%
Sans réponse	14%
Quelles sont les institutions en Algérie avec lesquelles vous pourriez collaborer ?	
Les universités	64%
Les laboratoires de recherches	52%
Les grandes entreprises algériennes (Public/Privé)	49%
Administration	16%
Ministères	43%
Hôpitaux	12%
Autres	9%
H. Si OUI à G1, quel rôle pourrait-elle jouer : (classer les réponses par ordre d'importance : 1^è, 2^è et 3^è)	
1- Investissements dans le pays d'origine	36 %
2- Transfert du matériel	15%
3- Transfert de connaissances	70%
4- Transfert de ressources financières (rémittances)	63%
5- Promotion de l'image du pays d'origine	36%
6- Philanthropie	16%
Autre	25%
Considérez-vous la diaspora comme une source de transfert de connaissances et de compétences vers l'Algérie ?	
Oui	65%
Non	19%
Sans réponse	16%
Considérez-vous que la diaspora soit une ressource d'intégration du pays d'origine dans l'économie mondiale ?	
Oui dans tous les cas	16%

Oui si l'État d'origine prend des mesures pour cela	52%
Non, mais elle contribue au rattrapage économique	3%
Non dans aucun cas	10%

Établi par nous-mêmes.

NB : la question **H** est une question à choix de réponse fermé et multiple dont chaque choix de réponse peut avoir 100% de répondants de l'échantillon (les résultats sont centralisés en annexes).

iv. Domaines de contribution des expatriés scientifiques

Concernant les opinions sur les domaines dans lesquels les expatriés scientifiques contribuent le plus, on note que les répondants qui considèrent la diaspora comme une source de développement citent le plus souvent son rôle dans le transfert de connaissances et la promotion de l'image du pays d'origine (effets RNF). Tandis que 70 % de l'échantillon croient que la diaspora est une source de transfert de connaissances. Ce sont bien sûr ces derniers qui estiment très nettement que la diaspora a une contribution importante à apporter au développement du pays d'origine.

Le changement des mentalités de la société d'origine a été indiqué comme un des effets majeurs produits par la diaspora sur le pays de départ. 41% des répondants considèrent que la communauté diasporique exerce une influence positive en termes de changement de mode de vie des personnes du pays source via la transmission de nouvelles normes et règles. En effet, 45% des personnes interrogées ont mentionné que grâce à la diaspora, l'image du pays de départ peut s'améliorer et 43% de l'échantillon déclarent que le groupe diasporique entraîne de nouveaux comportements entrepreneuriaux.

Enfin, plus de la moitié des membres de la diaspora questionnés (51%) ont approuvé le rôle de la diaspora dans l'accroissement de la capacité d'innovation du pays source, tantôt par l'imitation, tantôt par l'adoption et l'adaptation des technologies des pays de destination. Sa contribution à la connexion des milieux d'affaires des pays d'accueil et d'origine, l'accès aux connaissances et aux réalisations du pays de destination, l'obtention d'une information précise sur les marchés étrangers et les nouveaux produits.

Tableau V.26 : Contribution de la diaspora au développement du pays d'origine.

En fournissant des informations sur les marchés	41 %
En facilitant l'accès aux produits nouveaux	36 %
En permettant l'accès aux réalisations	35 %
En favorisant l'imitation, l'adaptation des connaissances et technologies dans le pays d'origine	51 %
En connectant les milieux d'affaires du pays d'arrivée avec ceux du pays d'origine.	44%
En changeant l'image désavantageuse sur le pays d'origine.	45%
En transmettant de nouveaux comportements entrepreneuriaux	43%
En rehaussant les mentalités (la place de la femme dans une société moderne, le partage des tâches ménagères dans une famille, la vision sur la planification familiale, la relation entre le mariage précoce et la réussite professionnelle, etc.)	41%
Autre	2%
Sans réponse	20%

Source : construit par nous-mêmes.

NB : les présentes questions sont à choix de réponse fermée et multiple dont chaque choix de réponse peut atteindre 100% de répondants de l'échantillon.

v. Difficultés et obstacles bloquant la participation de la diaspora

Lors du transfert de connaissances, la majorité de l'échantillon considère que la diaspora rencontre d'énormes difficultés.

a) Difficulté de transfert de connaissance et compétences vers l'Algérie

Hormis 2% de répondants qui nient avoir rencontré des difficultés dans le transfert de connaissance, le reste de l'échantillon affirme qu'ils ont rencontré diverses difficultés au cours de leurs démarches de transfert de connaissance et de compétences.

Selon les résultats globaux qui touchent pratiquement l'intégralité de l'échantillon saisi, 57% des difficultés sont intimement liées aux mentalités, hostiles aux changements²⁶⁹. Le même résultat est ainsi validé par l'analyse d'un sous-échantillon constitué par la frange de « Personnel hautement qualifié - PHQ²⁷⁰ », à savoir 29% des contraintes qui bloquent le transfert de compétences en faveur du pays source sont liées à la présence de cette mentalité précédemment citée. Pas moins 10,56% de docteurs ont fait état de cet obstacle²⁷¹.

En deuxième position viennent les obstacles tendus par les pays d'accueil qui n'affichent pas vraiment une bonne volonté pour assister les scientifiques dans le processus de transfert de technologie (limitation de contact, déplacement restreint, engagement d'informer les propriétaires industriels de toute démarche de passation de produits ou de techniques d'innovation pour le pays source). 51% de l'échantillon global déclarent ne pas avoir toutes les dispositions et l'accompagnement indispensables pour opérer de tels transferts de connaissance. Tandis que le résultat est aussi confirmé par les PHQ, particulièrement les docteurs (26%)²⁷² qui précisent que les contraintes viennent des politiques restrictives des pays hôtes, caractérisés par les limitations dictées par les mesures protectionnistes.

Autre difficulté symbolisant le double obstacle, au pays d'accueil comme au pays source, celle relative au droit de propriété intellectuelle (IP). Il se trouve que les pays hôtes protègent pratiquement son intégralité, manière de ne laisser aucune marge pour l'imitation ou la duplication de leurs produits. Selon le PHQ, dont les docteurs y représentent 4.1%, et les professeurs des universités 3,16%²⁷³, il y a confirmation que le droit de propriété intellectuelle pose de sérieux blocages, matérialisé par le brevetage des inventions et des procédés. Or cela arrange beaucoup de scientifiques, particulièrement les inventeurs qui se plaignent de l'absence de protection de leurs inventions dans leur pays d'origine. « *Tout y est contrefait* », se lamentent-ils. 33% des répondants ont mis l'accent sur les politiques propres aux entreprises, celles particulièrement exposées à la souffrance de subir la planification stratégique, la difficulté de définition d'objectifs à long terme et notamment l'insuffisance des budgets réservés à la recherche/développement (R&D) dans le pays source. Ces contraintes propres aux entreprises viennent en troisième position, selon le PHQ (les docteurs représentent 5.6%, et les professeurs des universités 2,6%)²⁷⁴.

²⁶⁹ Un avis amplement soulevé par le Professeur KHERBACHIH., de l'Université de Bejaia, souligne que parmi les obstacles qui retardent l'avènement de la bonne gouvernance et de la modernité, la présence d'une catégorie de population systématiquement réfractaire à tout changement.

²⁷⁰ Cette frange a été extraite suite à une sélection de personnel hautement qualifié (PHQ) de notre échantillon global. Ce PHQ est constitué exclusivement de professeur des universités, maître de conférences, post-doctorant, experts et docteurs ; sachant que les médecins sont inclus dans ces différentes catégories. Nous avons cependant provisoirement écarté d'autres catégories de diplômés.

²⁷¹ Voir en annexe le tableau N° 7.3.1 : Entraves de transfert de connaissance vers le pays source avancées par la diaspora algérienne.

²⁷² Idem.

²⁷³ Ibid.

²⁷⁴ Ibid.

Tableau V.27 : Difficultés rencontrées par la diaspora lors du transfert de connaissances.

difctranstic	Nb.cit.	Fréq.
Non réponse	1	1,0%
Les politiques des entreprises	33	33,0%
Les mentalités hostiles aux idées nouvelles	57	57,0%
Les politiques restrictives du pays de destination	51	51,0%
Obstacles liées à la propriété intellectuelle	25	25,0%
Pas de difficultés	2	2,0%
Autre	26	26,0%
TOTAL OBS.	100	

Source : construits par nous-mêmes.

NB : les présentes questions sont à choix de réponse fermée et multiple dont chaque choix de réponse peut avoir 100% de répondants de l'échantillon.

b) Obstacles pour faire des affaires en Algérie

1. L'obstacle substantiel paralysant le lancement d'affaires dans le pays est essentiellement la présence du phénomène bureaucratique (73% de l'échantillon globale, tableau V.28) conjugué au clientélisme, le favoritisme, l'opacité et les lenteurs administratives. Cette conclusion a été signifiée aussi par la frange PHQ à hauteur de 25,3% dans laquelle les docteurs représentent 8,3% et post-docteurs 3,8%²⁷⁵.
2. Le deuxième empêchement mentionné par la diaspora qualifiée est relatif à la présence généralisée de la corruption, atteignant un niveau phénoménal (69% de l'échantillon globale, Annexe v), un phénomène qui gangrène différentes sphères de la société notamment les secteurs clés de la vie économique : les services des douanes, les services financiers (banque, impôts), délivrance de registre du commerce, autorisation d'investissement ; bref tout est centralisé, ce constat a été signifié par le PHQ à raison de 25,3% (les docteurs représentent 7,6%, les experts 3,5%)²⁷⁶.
3. Selon la diaspora, le cadre législatif demeure défavorable (55% de l'échantillon, Annexe v.) pour se lancer en activité commerciale ou d'investissement en Algérie.
 - ✓ Libéralisation inachevée, litiges réglementaires liés à la propriété foncière.

²⁷⁵ Voir annexe, tableau N° 7.4.1 : obstacles que rencontrent les affaires en Algérie selon le PHQ.

²⁷⁶ Idem.

- ✓ La fameuse loi (51% /49% représente l'ultime blocage notamment pour les produits dont lesquels le pays ne dispose pas de position ni de part marché dominantes.
- 4. L'instabilité politique caractérisée par l'absence d'institutions démocratiques, l'absence d'un État de droit et de réels contre-pouvoirs est aussi signalée comme facteur repoussoir d'investissement direct étranger (IDE). Ces réponses émanent directement de la diaspora, à hauteur de 37%. Les docteurs y représentent 4,2 % et les experts 1,7% de cet échantillon²⁷⁷.
- 5. La dégradation de la situation sécuritaire (33% de l'échantillon, Annexe v), passant par une décennie de violence et de contre-violences soldées par un lourd tribut (200 000 morts, disparitions forcées, dégâts économiques colossaux)²⁷⁸, une situation ayant terni l'image du pays. Ensuite, les kidnappings visant les entrepreneurs et les familles des hommes d'affaires qui s'opèrent notamment en Kabylie (76 kidnapping uniquement dans la région de Tizi-Ouzou)²⁷⁹ dont les docteurs représentent 3.8%, professeurs d'universités et experts 1,4%.²⁸⁰

Tableau V.28 : Principaux obstacles pour faire affaires en Algérie.

obstcafo	Nb.cit.	Fréq.
Non réponse	1	1,0%
Le cadre législatif défavorable	55	55,0%
L'instabilité politique	37	37,0%
La corruption	69	69,0%
La bureaucratie	73	73,0%
L'insécurité	33	33,0%
Autre	21	21,0%
TOTAL OBS.	100	

Construits par nous-mêmes.

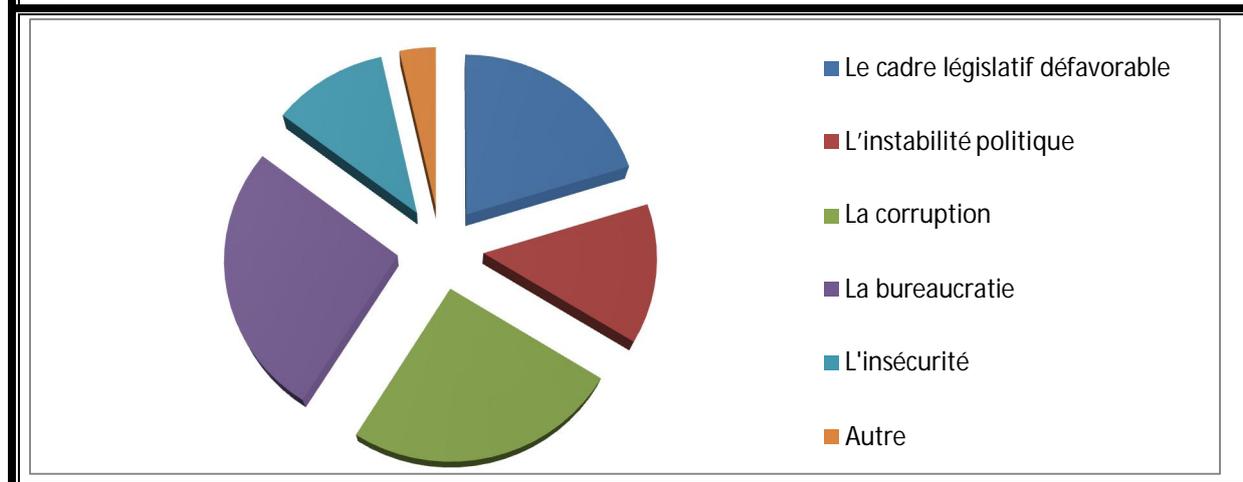
²⁷⁷ Ibid.

²⁷⁸ Human Right Watch, Rapport Algeria 2002.

²⁷⁹ Synthétisé des articles de presse nationale.

²⁸⁰ Idem.

Figure N° 7.4



Source : construits par nous-mêmes

NB : questions à choix de réponse fermée et multiple dont chaque choix de réponse peut avoir 100% de répondants de l'échantillon.

9. Recommandations

Que peuvent faire les différentes parties pour tirer un gain de compétence de la diaspora ? Plusieurs actions concrètes et urgentes doivent être mises place pour tirer profit des compétences de la diaspora sur plusieurs plans à savoir :

i. La création d'un climat favorable pour le développement des compétences dans les pays d'origine à travers :

- ✓ nécessité d'avoir une réflexion stratégique sur la diaspora et l'investissement et comment intégrer les compétences dans le paradigme de la croissance et du développement ;
- ✓ Améliorer les services d'accueil ;
- ✓ avoir un système d'information statistique, économique et juridique performant apte à actualiser les données pour pouvoir faire des projections ;
- ✓ faire le travail sur terrain, concevoir une approche ciblée selon les catégories socioprofessionnelles ;
- ✓ adoption et mise en œuvre d'une politique de promotion recherche/développement, notamment avec la mise en place de centres et d'instituts de recherche dotés de moyens humains, financiers et techniques suffisants ;
- ✓ élargissement de l'interface entre le monde de la recherche et celui des affaires, et création de structures de recherche au sein des entreprises ;
- ✓ promotion du statut de chercheur pour l'émergence de communautés scientifiques à dimension internationale ;
- ✓ création de réseaux de développement régional ;
- ✓ promouvoir la mobilité internationale et veiller à la transparence du marché de l'emploi ;
- ✓ tisser des liens de confiance avec la diaspora pouvant inclure l'instauration d'un cadre incitant à participer aux activités de développement, intégrant des mesures adaptées à

améliorer le climat des affaires, telles qu'une plus grande transparence de règlements et d'octroi de permis ou l'application plus cohérente de lois sur la propriété. D'autres conditions d'une bonne gouvernance et de la primauté du droit sont importantes pour favoriser l'engagement des diasporas.

- ✓ prévoir un espace maghrébin de travail.

ii. Le maintien de contact avec les compétences expatriées par :

- ✓ mise en place de mécanismes institutionnels adéquats ;
- ✓ renforcement des canaux de communication entre compétences expatriées avec leur pays d'origine (en facilitant, par exemple, l'organisation par des universitaires de la diaspora de téléconférences destinées aux universités nationales);
- ✓ établissement de liens entre organisations de migrants hautement qualifiés et centres de recherche en Algérie et appui aux réseaux des scientifiques de la diaspora.

iii. Renforcer l'attractivité du pays pour inciter le retour physique ou virtuel et faciliter la migration pendulaire des compétences avec notamment :

des mesures d'appui au transfert des connaissances dépassant la création de fichiers de compétences pour se concentrer sur la sensibilisation, l'information et la mise en réseau des organisations de la diaspora.

iv. Favoriser l'investissement des transferts dans les secteurs porteurs de développement durable en Algérie à travers les actions suivantes:

- ✓ inciter les migrants à contribuer, à travers, au développement local de leur région d'origine;
- ✓ orientation des investissements de ceux-ci vers les secteurs productifs et générateurs d'emploi ;
- ✓ amélioration de l'attractivité des régions d'origine par le développement d'infrastructures et de projets d'investissements productifs notamment dans des secteurs porteurs tels que le tourisme rural et la mise en valeur des produits du terroir ;
- ✓ promotion d'associations régionales et locales et création de partenariats avec les associations de développement en Algérie pour contribuer à la réalisation de projets de développement au niveau local ;
- ✓ encouragement et appui aux investissements des migrants à des fins solidaires ;
- ✓ développement de la coopération décentralisée entre régions et localités des pays de destination et d'origine ;
- ✓ promotion et développement d'une nouvelle politique de codéveloppement destinée à renforcer la coopération entre les pays de résidence et le pays d'origine par la promotion et le financement de projets de développement pilotés par des migrants ou des associations de migrants;

- ✓ ouvrir des guichets pour migrants en quête d’opportunités d’investissement en Algérie ; mettre à leur disposition une banque de projets et les accompagner en leur assurant formation, conseil et assistance nécessaires à la réalisation de leurs projets ;
- ✓ améliorer le climat des investissements en prêtant une attention particulière au fonctionnement de l’administration et aux contraintes liées au cadre légal, à la fiscalité et au foncier, surtout pour les PME, et élaborer une stratégie de communication et d’information auprès des migrants pour expliciter le cadre réglementaire et procédural ;
- ✓ inciter les migrants qui disposent des compétences requises à investir dans des secteurs de pointe tels que, entre autres, TIC, biotechnologie et domaine médical ;
- ✓ sensibiliser et impliquer les femmes migrantes entrepreneuses et cadres dans le développement du pays aussi bien que des régions d’origine;

v. *Stimuler et encourager les transferts à travers les actions suivantes*

- ✓ négocier avec les agences de transfert la réduction des frais d’envoi, et négocier avec les banques la gratuité des envois de fonds ;
- ✓ améliorer l’efficacité des moyens de transfert ainsi que leur transparence, surtout sur les taux de change appliqués par les agences de transfert, notamment en utilisant les TIC ;
- ✓ adopter des mesures incitatives sur le plan fiscal et financier, notamment l’instauration de primes de rémunération des comptes ouverts par les migrants, y compris les comptes courants, et introduire de nouveaux produits financiers pour accroître la mobilisation de l’épargne des migrants à vue et à terme ;

vi. *Entreprendre des actions pratiques sur le plan international*

- ✓ inciter les pays de destination à octroyer l’appui nécessaire pour la formation et l’encadrement des associations des migrants œuvrant pour le développement du pays d’origine ;
- ✓ appeler les pays de destination à consacrer des ressources significatives pour, d’une part, appuyer les centres de recherche, laboratoires et centres d’excellence dans le pays d’origine dans le cadre d’une politique de migration basée sur la coopération pour le développement et, d’autre part, impliquer les compétences de la diaspora dans la coopération universitaire et scientifique avec le pays d’origine;
- ✓ évaluer et faciliter l’applicabilité dans le pays, à travers l’expérimentation, des modèles de retour virtuel ou temporaire des compétences expatriées mis en œuvre par le PNUD (TOKTEN) ou certains pays comme la Tunisie, le Maroc et la Colombie (CALDAS) ;

Conclusion

Il est de moins en moins évident d’appliquer un schéma unique et de concevoir une politique ou des recettes uniques pour impliquer les diasporas dans le développement de leur pays d’origine. Un examen rapide permet de voir qu’il y a nécessité d’appliquer plusieurs typologies selon le degré d’intérêt à contribuer au développement du pays d’origine, selon la nature de l’expertise que ces compétences détiennent ou des moyens matériels dont elles dis-

posent, selon aussi la situation familiale et personnelle des uns et des autres et, enfin, selon les raisons initiales de départ. Ces raisons peuvent varier selon un large éventail : mobilité influencée par les forces de répulsion (*push factors*) liées au contexte économique du pays, raisons politiques, matérielles, économiques et parfois un mélange tout. C'est pourquoi la question du retour des diasporas nécessite un examen minutieux et une étude exhaustive.

Le questionnaire révèle que les migrants qualifiés accordent un poids décisif, dans leur décision de migrer, aux causes non économiques, telle l'impossibilité de réalisation du potentiel intellectuel ou la corruption qui ne permettent pas d'accéder aux postes correspondants à leurs qualifications. Généralement, la classe supérieure détient les postes clés dans les structures privées et publiques, situation dure, insurmontable pour un individu issu des classes inférieures. Il se voit refuser l'accès à ses droits et mérites par la classe supérieure même s'il a des compétences et un fort potentiel intellectuel. Seule la voie de l'émigration s'ouvre droite et claire devant lui, option porteuse de promesses de réussir sa vie professionnelle rien qu'en se basant uniquement sur les seules capacités intellectuelles.

Concernant la question du retour, les histoires multiples de retours non réussis, de déceptions et de pertes d'énergie et de ressources sont nombreuses en Algérie. Elles sont si nombreuses et retentissantes qu'elles parviennent à occulter les réussites. Des démarches aussi banales et primaires que la scolarisation des enfants, l'expression linguistique, les procédures administratives peuvent être déterminantes dans la décision du candidat au retour.

la principale leçon à tirer de cette expérience est que le retour n'est efficace que si le pays d'origine connaît une croissance économique soutenue et un développement visible. Dans ce cas, les expatriés sentent que le climat est propice aux affaires ou à la recherche.

Conclusion générale

CONCLUSION GÉNÉRALE

Notre mémoire s'était proposé l'objectif d'éclaircir sur les tenants et les aboutissants de la « *contribution que les diasporas de savoir peuvent apporter au développement de leur pays d'origine* ». Hypothèse phare que nous avons retenue : le rôle clé que les diasporas peuvent jouer dans le processus de développement de leurs pays d'origine, notamment en raison des diverses ressources qu'elles y transfèrent. Cette problématique est le fil conducteur du travail de recherche que nous avons réalisé. Il s'agissait de cerner au préalable le sens précis du terme *diaspora*, appréhender les éléments constitutifs du groupe diasporique, les mécanismes de production des effets positifs, d'identifier les ressources générées par la communauté diasporique et leur impact sur le pays de départ. Enfin, il passe en revue les politiques volontaristes prônées par les officiels des pays de départ afin de récupérer ces élites.

Les études sur les diasporas de savoir sont rares dans littérature économique, rareté due à leur concentration sur l'analyse de l'impact des envois de fonds. Les ressources non financières (RNF), quand elles sont abordées, ne dépassent guère le stade d'études de cas. Notre étude, modeste contribution, s'est focalisé sur ces ressources non financières, c'est-à-dire les transferts de connaissances et de compétences. Sont ainsi identifiés quatre types de ressources non financières. Leur analyse concerne leurs effets sur les bénéficiaires, mais aussi sur l'état général du pays d'origine, à savoir : le retour physique, les transferts de fonds et l'investissement, le transfert de connaissances et de compétences et, finalement, l'impact social de solidarité.

Trois axes principaux guident l'analyse de la problématique des diasporas de savoir traitée dans ce travail. Le premier est défini par la nécessité d'une conceptualisation générale de la diaspora dans le contexte de la globalisation, comme ressource de convergence économique entre pays. Le deuxième axe porte sur l'importance des groupes diasporiques à l'heure de l'économie de la connaissance en tant que porteurs de ressources non-financières qui peuvent être mobilisées en faveur des pays d'origine. Des changements profonds et durables peuvent être engendrés par ce type de ressources. En troisième lieu, l'analyse de la problématique renvoie à la nécessité de vérifier le rôle de la diaspora de savoir dans le développement du pays d'origine, notamment à travers les effets des ressources non financières. À ce titre, le choix fixé sur la diaspora indienne n'est pas fortuit. Il s'explique par le fait que cette diaspora est essentiellement composée de personnes hautement qualifiées. Diaspora assez récente, elle déploie pourtant un activisme décisif des RNF en Inde. Elle aura constitué une source de réponse aux questions posées au cours de notre travail.

Le retour s'inscrit dans la construction et la continuité de la carrière des migrants qualifiés indiens, ce qui explique notamment la délocalisation de grandes multinationales de la Silicon Valley vers Bangalore, en Inde. Cas de succès édifiant, celui du retour et de la collaboration des informaticiens indiens.

Un certain nombre de leçons de ces retours de la migration indienne ne sauraient être ignorées ni sous-estimées. L'Inde est un pays qui a largement bénéficié de l'inversion des flux d'investissements, des transferts de fonds et de l'expertise acquise partiellement à l'étranger. Exemple phare, l'Inde jouit de ressources humaines de grande qualité, puisées de son colossal réservoir de personnel qualifié, estimé à pas moins de 20 millions d'expatriés.

Les politiques volontaristes incitatives prônées par l'État indien ont fait leur preuve en matière d'attractivité et d'inversion du phénomène de la fuite des cerveaux. La réussite de la stratégie de retour des compétences aussi bien que leur implication dans les rouages de l'économie nationale représentent des éléments inédits permettant le décollage économique indien et son insertion dans l'économie de la connaissance. On peut donc raisonnablement retenir le modèle indien de développement par l'« *option diaspora scientifique et technique* » en tant que leçon pour les pays en voie de développement qui recèlent des stock inestimables de compétences expatriées à l'instar de l'Algérie.

La leçon capitale que nous donne à méditer l'expérience de la diaspora indienne est que le retour des expatriés scientifiques ne saurait avoir d'efficacité que sous réserve que le pays d'origine connaisse une croissance économique soutenue et un développement concret. C'est dire que la diaspora tient à s'assurer que le climat général est propice aux affaires et/ou à la recherche.

Bien que l'Algérie recèle une importante diaspora qualifiée, malgré aussi l'accroissement de ses besoins scientifiques, son savoir-faire et sa bonne gouvernance nécessaires au décollage de son économie, l'Algérie n'a toujours pas hissé la question de la mobilisation de sa diaspora de savoir au sommet des préoccupations nationales.

Notre travail porta partiellement sur la mise en évidence des ressources et composantes de la diaspora algérienne de savoir. Il a aussi tenté d'appréhender leurs formes d'organisation et leurs liens avec leur pays d'origine, comme nous avons mis en relief l'attitude des autorités nationales à son égard. Enfin, nous avons parcouru les différentes tentatives de mobilisation de la diaspora en question et par les décideurs et par les organisations diasporiques.

Selon les possibilités, nous avons détecté une série d'obstacles et de blocages freinant les programmes de coopération au travers desquels le pays peut valoriser ses expatriés et en faire un facteur moteur du développement scientifique et technique. Les résultats de notre enquête ont permis de situer à la fois la faisabilité et l'impact des dispositions des pouvoirs publics vis-à-vis de cette catégorie de diaspora, comme ils nous ont aussi renseignés sur ce que redoutent les scientifiques expatriés d'un tel engagement de coopération.

Au fil de notre étude il nous est apparu un faible niveau d'engagement dans l'environnement local ainsi qu'avec les organisations diasporiques. Il est tout aussi important de mentionner l'existence de plusieurs obstacles (institutionnels, structurels et comportementaux) qui entravent retour physique, envois de fonds et investissement, transfert de connaissances et compétences.

Au sujet du retour en Algérie, nombreuses sont les histoires d'échecs cuisants, déceptions, perte d'énergie et ressources dilapidés. Elles occultent largement les réussites. Des éléments aussi simples que la scolarisation des enfants, l'aléa linguistique, les démarches administratives peuvent être déterminantes dans la décision du candidat au retour.

Les intentions que nos élites expatriées mettent en avant sont les possibilités d'augmentation du rendement réel, une confiance suffisante que leur pays leur offrira un environnement propice à leur carrière et des perspectives d'avenir. Comme nous l'avons constaté, leurs plans de mobilité sont principalement basés sur une combinaison de facteurs à la fois professionnels et familiaux.

Limites de notre recherche

L'étude a été réalisée sous la pression d'une variété de contraintes méthodologiques. Durée limitée, nombre réduit de secteurs / professions, couverture géographique étroite (deux pays en Amérique du Nord, quatre en Europe), obstacles pendant la conduite du travail sur le terrain, taille limitée de l'échantillon de chaque secteur sélectionné / profession et lieu. Par conséquent, nous ne pouvons pas prétendre que l'échantillon est représentatif de l'ensemble de la population migrante qualifiée.

Dans la stratégie d'échantillonnage en Europe, nous avons trouvé plus de résultats dans certains pays, bien qu'en Allemagne et en Espagne il y ait une sous-représentation des réponses. Par ailleurs, dans cet échantillon de l'étude, nous avons peu de réponses du côté de l'industrie pharmaceutique, du secteur financier et de la gestion en raison de difficultés d'accès aux répondants.

Concernant l'impact de la diaspora qualifiée sur le développement, nous n'avons pu identifier l'impact social des expatriés qualifiés en raison des multiples voies d'influence sociale, hors de portée de notre recherche. En outre, les informations que nous avons pu recueillir sur les questions financières (les transferts de fonds et les investissements) sont très limitées en raison du mutisme instinctif de la plupart des répondants dès qu'il s'agit de divulguer des données financières. Par ailleurs, ces limitations ont mis une restriction sur la portée et les chances d'extrapoler les résultats de notre enquête à d'autres situations. Par conséquent, les résultats de la présente recherche sont à utiliser avec prudence et sans généralisation.

Suggestions pour la recherche future

Des études poussées peuvent être conduites, sur base d'échantillons importants et diversifiés de migrants algériens qualifiés, liés à d'autres secteurs (sciences sociales et autres filières, ONG et société civile au sens large) peuvent être effectuées afin de tirer au clair de façon plus pertinente les liens entre diaspora et développement propre au contexte algérien.

Il restera aussi à entreprendre des études pour comparer les institutions / entreprises privées et publiques afin de mieux s'édifier par une compréhension des contributions des mi-

grants qualifiés à chaque type d'établissement. Des études détaillant aspects sociaux et culturels, évolution des relations de pouvoir et impact de la migration qualifiée sur les structures familiales. Pour préciser les perceptions sur la migration de retour, dans ses complexités, il sera nécessaire de s'intéresser davantage sur les migrants qui continuent à partir à la recherche de meilleurs moyens d'existence, d'une sécurité sociale et des échanges culturels. Des méthodes sociologiques et anthropologiques peuvent être appliquées pour obtenir une vue plus globale en matière de migration qualifiée algérienne et son impact sur le développement.

Le rapport migration/développement, abordé dans la présente recherche, met l'accent sur la seule catégorie des personnes hautement qualifiées. Des études comparatives pourraient également être entreprises pour épuiser le cas des migrants d'autres catégories.

Perspectives

Il s'agit d'organiser un dialogue franc avec les intelligences nationales résidant hors des frontières pour déboucher sur un partenariat solide capable d'enclencher un gain de compétences. Ce dialogue aura pour double rôle d'amener à recycler dans l'économie nationale une masse phénoménale de capital intellectuel, mais également d'avoir un effet fondamental sur la stabilisation des compétences sur place. Les deux effets combinés peuvent, à un niveau d'efficacité donné, enclencher un phénomène de retour accéléré, voire définitif des diasporas qualifiées.

À mesure qu'on avance dans la recherche, il apparaît de moins en moins évident de pouvoir appliquer un schéma unique et de concevoir une politique ou des recettes uniques pour impliquer les diasporas de savoir dans le développement de leur pays d'origine. Un bref examen nous a permis la conclusion qu'il y a nécessité d'appliquer plusieurs typologies selon le degré d'intérêt à contribuer au développement du pays d'origine, la nature de l'expertise que ces compétences détiennent ou des moyens matériels dont elles disposent, en prenant en compte la situation familiale et personnelle de chacun d'eux et, enfin, en considérant les raisons initiales de départ (politiques, matérielles, économiques). C'est pourquoi la question du retour/mobilisation des diasporas de savoir, s'agissant du cas algérien, nécessite des études aussi minutieuses qu'approfondies.

Références bibliogra- phiques

Références bibliographiques

Ouvrage :

- AKTOUF, Omar** « Algérie, entre l'exil et la curée. » Paris : L'Harmattan, 330 pages, 1989.
- GAILLARD Anne Marie et Jacques.** Les enjeux des migrations scientifiques internationales. De la quête du savoir à la circulation des compétences. Paris : L'Harmattan, 1999.

Articles

- ADAMS R.H.**, 2003, International migration, remittances and the brain drain: a study of 24 labor-exporting countries, World Bank Policy Research Working Paper No. 2972
- ARORA Ashish.** Deconstructing India's software success: the human capital story. University of Pennsylvania / Center for the Advanced Study of India, India in transition, 06/07/2007. Disponible en ligne : http://casi.ssc.upenn.edu/india/iit_Arora.html, consulté le 22 novembre 2013.
- Beaudoin, S. et C. Laquerre** (2001). Guide pratique pour structurer le transfert des
- BEAVERSTOCK Jonathan V.** Transnational elite communities in global cities: connectivities, flows and networks. GAWC research bulletin, n° 63, 2001. Disponible en ligne : www.mi.vt.edu/Research/Files/Transnationalelite.pdf, consulté le 10/09/2013.
- Becker G S.** (1964), Human Capital. A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education. National Bureau of Economic Research, The University of Chicago Press, Chicago.
- Beine M., Defoort C., et Docquier F.** (2006), Skilled migration, human capital inequality and convergence, Manuscript, Université Catholique de Louvain-La-Neuve.
- Beine M., Docquier F., et Rapoport H.**(2008), Brain drain and human capital formation in developing countries: winners and losers, Economic Journal.
- Beine M., Docquier F., et Rapoport H.** (2001), Brain drain and economic growth: theory and evidence, Journal of Development Economics.
- BEN HAMOUDA N** "Migrations méditerranéennes" rapport financé par la Commission européenne, 2005.
- Bhagwati J.N., et Hamada K.** (1974), The brain drain, international integration of markets for professionals and unemployment, Journal of Development Economics.
- Bhagwati J., N et Hamada K.** (1982), Tax policy in the presence of emigration, Journal of Public Economics, Volume18, 3.
- Bilsborrow, R E.** (1998). **Migration**, Urbanization and Development: New Directions and Issues. Norwell, MA and New York: Kluwer Academic Publishers and United Nations Population Fund.
- Borjas G.J.** (2003), The Labor Demand Curve is Downward Sloping; Reexamining The Impact of Immigration on the Labor Market, The quarterly Journal of Economics
- Borjas G J.** (1980), Promotions and wage discrimination in the federal government : Evidence from H.E.W , Economics Letters, Elsevier, vol. 6(4), pages 381-385.
- Borjas G J.** (1987), Self-Selection and the Earnings of Immigrants. American Economic Review 77
- Borjas G J.** (1994), The economics of immigrations. Journal of Economic Literature

- BOUBAKRI H.**, « Migrations internationales au Maghreb : construction régionale, politiques des États et enjeux face à l'Europe. » Regional Conference on Arab Migration in a globalized World. League of Arab S and International Organisation for Migration (IOM) 2-4 september 2003, Cairo.
- BOUIFROU Linda.** Bangalore, la Silicon Valley indienne. Une technopole du Sud ? Mémoire de maîtrise (géographie), Université de Toulouse-Le Mirail, 2001
- Bouoiyour J.** (2006), Migration, Diaspora et développement humain, in Cinquantenaire de l'indépendance du Maroc, rapport sur le développement humain, Royaume du Maroc
- Bouoiyour J., Jellal M., Wolff FC.** (2003) Effective Costs of Brain Drain, Brazilian Journal Of Business Economics, vol.3, No 1.
- Boussichas M.** La fuite des cerveaux incite-t-elle vraiment la scolarisation ? CERDI, Etudes et documents, E2008.07.
- Charum, J. (ed.), Meyer, J. B. (ed.)** : International scientific migrations today : new perspectives, IRD, Paris (FRA).
- Chau N H., et Stark O.** (1998), Human capital formation, asymmetric information, and the dynamics of international migration, Department of Economics Paper Series No.95, Chinese University of Hong Kong, Department of Economics.
- Cheng L., et Yang PQ.**(1998), Global interaction, global inequality, and migration of the highly trained to the United-States, International Migration Review.
- chercheurs en Santé et Sécurité du Travail. Réseau de recherche en santé et en sécurité du
- Cinar D., et Docquier F.** (2004) Brain Drain and remittances: implications for the source country, Brussels Economic Review 47(1), Special issue on skilled migration, 103-18.
- Cinar D., et Docquier F.** (2001), Brain drain and international remittances : consequences for the source countries, Mimeo.
- COMMANDER Simon, CHANDA Rupa, KANGASNIEMI Mari, WINTERS Alan L.** Must skilled migration be a brain drain ? Evidence from the Indian software industry. Bonn : Institute for the Study of Labour, Discussion paper n°1422, décembre 2004. Disponible en ligne : http://www.london.edu/assets/documents/PDF/commander_3.pdf, consulté le 15 février 2014.
- Crewe, E. et J. Young** (2002). Bridging research and policy: context, evidence and links. Working Paper 173. Overseas Development Institute.
- DESAI M.A., KAPUR D., et McHALE J.**, 2001, The Fiscal Impact of the Brain Drain: Indian Emigration to the U.S, Third Annual NBER-NCAER Conference, Neemrana, India, December 17–18.
- DEVANE R.**, 2006, The Dynamics of Diaspora Networks: Lessons of Experience, in KUZNETSOV E., 2006, Diaspora Networks and the international migration of skills. How countries can draw on their talent abroad, World Bank Institute Development Studies, Washington, DC.
- DJEFLAT A** «Les Compétences algériennes à l'étranger: remobiliser et transférer les connaissances: quels enjeux?» IIème Séminaire National sur les compétences à l'étranger, A2t2/Maghtech, Alger 8 Avril, 2008.
- DJEFLAT A** « La fuite des cerveaux de la région Meda. News Anima, n°10, Juin, 2005
- DJEFLAT, A** “Universities and scientific research in the Maghreb states: power politics and innovation systems, International Journal of Technology Management, Vol. 45 n°1/2, 2008.

- DJEFLAT, A.L** « échec de la régulation rentière et les difficultés du modèle néo-libéral, 1999 in A. Djeflat, (ed.) "L'Algérie: des principes de Novembre à l'Ajustement structurel", Série CODESRIA, Karthala, 362 pages (ouvrage collectif) -2008
- Dobbins, M., D. Ciliska, et coll.** (2002). "A framework for the dissemination and utilization of research for health-care policy and practice." Online Journal of Knowledge Synthesis for Nursing 9.
- Dobrow, M. J., V. Goel, et coll.** (2004). "Evidence-based health policy: context and
- Docquier F., et Rapoport H.** (2007), Skilled migration: the perspective of developing countries. Discussion Paper Series (10/07). Centre for Research and Analysis of Migration, London, UK.
- Docquier F., Marfouk A.** (2005), International migration by educational attainment, 1990-2000 (Release 1.1), dans Caglar, O., Schiff, M. (Eds.), International migration, remittances and the Brain drain, New York, McMillan and Palgrave, chapitre 5, 151-200.
- Docquier F., Marfouk A.** (2006), International migration by educational attainment (1990-2000), in : Özden, C. et M. Schiff (eds), International migration, remittances and the brain drain, Chap 5, Palgrave-Macmillan.
- Domingues Dos Santos M., et Postel-Vinay F.**(2003), Migration as a source of growth: the perspective of a developing country, Journal of Population Economics, 16(1).
- Domingues Dos Santos M.** (2006), Attraction des élites et exode des cerveaux : les enjeux économiques d'une concertation entre pays d'origine et pays d'accueil, Horizons stratégiques 2006/1, n° 1
- domingues Dos Santos M.** « Attraction des élites et exode des cerveaux : les enjeux économiques d'une concertation entre pays d'origine et pays d'accueil, Horizons stratégiques 2006/1, n° 1. 2006.
- Domingues Dos Santos M.** « Diffusion technologique et transferts : vers un drainage des cerveaux optimal, Recherches Économiques de Louvain, 65,1999.
- Dubois, N. et T. Wilkerson** (2008). Gestion des connaissances: un document d'information pour le développement d'une stratégie de gestion des connaissances pour la santé publique, Centre de Collaboration Nationale des Méthodes et Outils.
- DUREAU Françoise, DUPONT Véronique.** Rôle des mobilités circulaires dans les dynamiques urbaines. Illustrations à partir de l'Équateur et de l'Inde. Revue Tiers-Monde, n°140, 1994.
- DUREAU Françoise.** Á la recherche d'une migration perdue : la migration internationale de retour. Communication à l'atelier de recherche international pluridisciplinaire « Migrations internationales de retour dans la perspective des pays du Sud », CEPED, 5-6 avril 2004.
- Dustmann C.** 1997. Return Migration, Savings and Uncertainty. Journal of Development Economics.
- Faini R.** (2006), Remittances and the brain drain, CEPR Discussion Paper n. 4031, CEPR London.
- Faye, C., M. Lortie, et coll.** (2007). Guide sur le transfert des connaissances à l'intention des
- FIBBI R., MEYER J.-B.,** 2002 - Diasporas, développements et mondialisations. Autrepart.
- FORREST Tom.** Le retour des Indiens en Ouganda. Politique africaine, n°76, 1999.

- FULLER Chris J., NARASIMHAN Haripriya.** Engineering colleges, “exposure” and IT professionals in Tamil Nadu. *Economic and Political Weekly*, vol. 61, n°3, 2006.
- GAILLARD Anne Marie et Jacques.** L’Inde, un drainage endémique des diplômés. In GAILLARD Anne Marie et Jacques. *Les enjeux des migrations scientifiques internationales. De la quête du savoir à la circulation des compétences.* Paris : L’Harmattan, 1999.
- Gaillard J., Meyer J B.** (1996), Le brain drain revisité: de l’exode au réseau, in GAILLARD Jacques (éd.), *Coopérations scientifiques internationales*, Paris, ORSTOM éditions.
- Glytsos N P.** (2002), *The Role of Migrant Remittances in Development: Evidence from Mediterranean Countries.* International Migration.
- Gould D M.** (1994), *Immigrant Links to the Home Country: Empirical Implications for U.S. Bilateral Trade Flows.* Review of Economics and Statistics.
- GROU P., CICCHINI J., HAMARD G. et MERTENS- SANTAMARIA D.,** 2007, *Pour Un Redécoupage Des Régions Françaises - Mondialisation Économique et Taille Des Régions*, Collection : Questions Contemporaines, L’Harmattan
- Grubel H. G., et Scott A.** (1966), *The international flow of human capital*, American Economic Review.
- Guellec D., et Cervantes D.**(2002), *International Mobility of Highly Skilled Workers: From Statistical Analysis to Policy Formulation*, in *International Mobility of the Highly Skilled*, OECD.
- GUERID, DJ** «Algérie: l’une et l’autre société», 1999 in A. Djeflat, (ed.) “L’Algérie: des principes de Novembre à l’Ajustement structurel”, Série CODESRIA, Karthala, 362 p. (ouvrage collectif) pp. 181-2008.
- HAMMOUDA, N. E** « Démographie et économie des migration. » In *Migrations méditerranéennes* (dir. P. Fargues), 2005.
- Hanney, S. R., M. A. Gonzalez-Block, et coll.** (2002). *The utilisation of health research in policy-making: concepts, examples and methods of assessment.* Geneva, World Health Organization.
- Haque N. U., et Jahangir A.** (1999), *The quality of governance: second-generation civil reform in Africa*, *Journal of African Economies*.
- Haque NU., et Kim SJ.**(1995), *Human capital flight’ : impact of migration on income and growth*, IMF Staff Papers.
- HAQUE, N.U. & KIM, S.J.** «Human Capital Flight: Impact of Migration onIncome and Growth», IFM Staff Papers, vol. 42, N° 3: 577-607. 1995.
- Harris J R., et Todaro M P.** (1970), *Migration, Unemployment and Development: A Two-Sector Analysis*, American Economic Review.
- Head K., et Ries J.**(1998), *Immigration and Trade Creation: Econometric Evidence from Canada.*, Canadian Journal of Economics.
- HENNI, A** «Le capitalisme de rente. Nouvelles richesses immatérielles et dévalorisation du travail productif», *Les Temps modernes*, Sept-Oct., Paris, 1995.
- HILY Marina.** Critique de la notion de retour, les ressources d’une approche qualitative. Communication à l’atelier de recherche international pluridisciplinaire « Migrations internationales de retour dans la perspective des pays du Sud », CEPED, 5-6 avril 2004,
- Innvaer, S., G. Vist, et coll.**(2002). "Health policy-makers' perceptions of their use of evidence: a systematic review." *Journal of Health Services Research and Policy*.

Jayet H., Ragot L., et Rajaonarison D. (2001), L'immigration : quels effets économiques ?, Revue d'économie politique, 4, Volume 111.

Johnson G E., et Whitelaw W. (1974), Urban-rural income transfers in Kenya: an estimated remittances function, Economic Development and Cultural Change.

Johnson H G. (1967), Some economic aspects of the brain drain, Pakistan Development Review.

KADRI, A « Intervention dans le débat sur L'école et la société algériennes dans la tourmente de la mondialisation Les débats d'El Watan, hôtel Sheraton d'Oran samedi 20 octobre, 2007.

Kanbur R., et Rapoport H. (2005), Migration selectivity and the evolution of spatial inequality, Journal of Economic Geography.

Kangasniemi M., Winters L A., et Commander S. (2007), Is the medical brain drain beneficial? Evidence from overseas doctors in the UK, Social Science & Medicine, Elsevier.

KAPUR D. et McHALE J., 2005, Give us your best and brightest. The global hunt for talent and its impact on the developing world, Washington, DC: Center for Global Development.

KAPUR Devesh, McHALE John. Give us your young and brightest: the global hunt for talent and its impact on the developing world. Washington : Centre for development, 2005. Disponible en ligne : <http://www.cgdev.org/content/publications/detail/4415>, consulté le 20 janvier 2006.

KERDOUN A., 1994, « Les perspectives de la coopération Nord-Sud en matière d'immigration », Quaderni Mediterranei, Cagliari.

KHADRIA B., 1998 - The Brain Drain/Gain Dimension in International Education. NORRAG News, Special theme: International Development Cooperation

KHADRIA B., 1999 - The Migration of Knowledge Workers : Second Generation Effects of India's Brain Drain. Sage Publications, New Delhi.

KHADRIA B., 2001 - Gainful Engagement of the New Indian Diaspora: Do We Need the Multiple Policy Targets or A Single Generic Policy Objective? Paper circulated at the Transatlantic Roundtable On High-Skilled Migration and Sending Countries Issues, at Brussels, November.

KHADRIA B., 2001 - Skilled Labour Migration from Developing Countries : Study on India. DFID/ILO seminar at the Institute for Public Policy Research, London, June, Geneva, ILO.

KHELFAOUI, H. « Les ingénieurs dans le système éducatif. L'aventure des instituts technologiques algériens. » Paris, 2000.

KHELFAOUI, H. « Émigration : effets sur la structuration du champ scientifique algérien », in Migrations internationales et changements sociaux au Maghreb, Tunis : Université de Tunis, 1996.

KHELFAOUI, H. « Migrants algériens à l'épreuve du modèle canadien. » Institut de sociologie, Alger, 2005.

KING Russell (ed.). Return migration and regional economic problems. Londres : Routledge, 1986.

KORSO, K « Contribution des Compétences Algériennes à l'étranger à la Nouvelle Stratégie Industrielle et à l'approfondissement de l'économie de la connaissance. Séminaire national du 8 avril 2007 – Alger, 2007.

- Kouame A.** (2002), Exode des compétences et développement des capacités : quelques réflexions à partir du cas camerounais, *Mots pluriels*, n° 20 février 2002. ([http://www.arts.uwa.edu.au/Mots pluriels/MP2002ag.html](http://www.arts.uwa.edu.au/Mots_pluriels/MP2002ag.html)).
- Krugman P R.** (1979), Increasing returns, monopolistic competition, and international trade, *Journal of International Economics*, Elsevier, vol. 9(4).
- Kuznets S.** (ed. 1957-1964). Population redistribution and economic growth: United States 1870-1950 *Memoirs* 45, 51, and 61, American Philosophical Society. Philadelphia.
- Lloyd P J.** (1996), Globalization, Foreign Investment and Migration. In *International Trade and Migration in the APEC Region*, P.J. Lloyd and L. S. Williams, eds., Oxford: Oxford University Press.
- KUZNETSOV Y. et SABEL Ch.**, 2006, International Migration of talent, diaspora networks, and development: overview of main issues, in ed. Kuznetsov Y., 2006, *Diaspora Networks and the international migration of skills. How countries can draw on their talent abroad*, World Bank Institute Development Studies, Washington, DC
- LABDELAOUI**, 2005b, « Les dimensions sociales et politiques de l'émigration », In LABDELAOUI, 2005, « La politique algérienne en matière d'émigration et d'immigration », document IUE, 2005.
- Landry, R., N. Amara, et coll.** (2006). "The knowledge-value chain: A conceptual framework for knowledge translation in health." *Bulletin of the World Health Organization*.
- LANDY Frédéric, CHAUDHURI Basudeb.** De la mondialisation au développement local en Inde. *Questions d'échelles*. Paris : CNRS éditions, 2002.
- LATRECHE A.** « Les migrations étudiantes de par le monde », in *Hommes et Migrations*, N°1223, Paris, 2001.
- Lavis, J. N., D. Robertson, et coll.** (2003). "How can research organizations more effectively
- Lavis, J. N., F. B. Posada, et coll.** (2004). "Use of research to inform public policymaking."
- Lucas R. E.** (2005), Migration internationale vers les pays à haut revenu : quelles conséquences pour le développement économique des pays d'origine ?, *Revue d'économie du développement*, 4, (Vol. 19).
- Lucas R E.** (1988), On the Mechanic of Economic Development , *Journal of Monetary Economics*, Elsevier, vol. 22(1).
- Luo, Y L., et Wang W J** (2002), High-skill migration and Chinese Taipei's industrial development, in *OECD: International mobility of the highly-skilled*, Paris: OECD Editions.
- Massey D.S., Goldring L., et Durand J.** (1994), Continuities in Transnational Migration: An Analysis of Nineteen Mexican Communities, *American Journal of Sociology*.
- Massey D S., Arango S J., Graeme H., Kouaouci A., Pellegrino A., et Taylor J E.** (1993), Theories of international migration: A review and appraisal, *Population and Development Review*.
- McKenzie D., et Rapport H.** (2004), Network effects and the dynamics of migration and inequality: Theory and evidence from Mexico. BREAD Working Paper 63, Harvard University.
- Mesnard A.** (2001), Migration temporaire et mobilité intergénérationnelle, *Rech. Econ. De Louvain* 67(1).
- MEYER J.-B.**, 1997 - Experts en mission : les coulisses d'un transfert de technologie. Karthala; ORSTOM, Paris (FRA); Paris (FRA).

- MEYER J.-B.**, 2001 - Network approach versus brain drain: lessons from the diaspora. *International Migration Quarterly Issue*.
- MEYER Jean-Baptiste**. Network Approach versus Brain Drain: Lessons from the Diaspora. *International Migration*, vol.39, n°5, 2001.
- MEYER J B., Brown M.** (1999), *Scientific Diasporas: A New Approach to the Brain Drain*, UNESCO MOST (Management of Social Transformations) Working Paper Series, 1999.
- MEYER J.B.** (2008), La circulation des compétences ; un enjeu pour le développement , *Annuaire Suisse de Politique de Développement*, 27 (2).
- MEYER J.B.**, 1999 - Expatriation des compétences africaines : l'option diaspora de l'Afrique du Sud. *Afrique contemporaine*.
- MEYER J.B, HERNANDEZ Valeria**. Les diasporas scientifiques et techniques : état des lieux. In NEDELCO Mihaela (dir.). *La mobilité internationale des compétences. Situations récentes, approches nouvelles*. Paris : L'Harmattan, 2004.
- MEYER, J.B.** 2001. "Global Flows of Knowledge Carriers: Traditional and New Dimensions." Paper presented at the international conference: *Globalization and Higher Education: Views from the South*. Cape Town, South Africa, March 27–29, 2001.
- MEYERS D. W.**, 1998 - Migrant remittances to Latin America : reviewing the literature. Washington D.C., *Inter-American Dialogue*.
- Milanovic B.** (1987), Remittances and Income Distribution. *Journal of Economic Studies*
- Miotti L., El Mouhoub M., et Oudinet J.** (2008), « Migrations Et Déterminants Des Transferts De Fonds Vers Les Pays Du Sud De La Méditerranée : Quand L'histoire Compte ! Les Enseignements De Deux Nouvelles Enquêtes », *Fourth Annual Conference OECD/CEPII International Migration: Trends And Challenges 23-24octobre 2008*
- Miracle M., et Berry S.** (1970), *Migrant Labour and Economic Development*, *Oxford Economic Papers New series*, 22 (1).
- MOHAMMAD-ARIF Aminah**. A Masala Identity: Young South Asian Muslims in the US. *Comparative Studies of South Asia, Africa and the Middle East*, vol. 20, n°1-2, 2000.
- MONTGOMERY Alesia F.** Virtual enclaves: the influences of alumni email lists on the workspaces of transnational software engineers. *Global Networks*, vol.8, n°1, 2008.
- MOTWANI, J K, GOSINE M., BAROT-MOTWANI J.** (dir.). *Global Indian Diaspora: Yesterday, Today and Tomorrow*. New York : Global Organisation of People of Indian Origin (GOPIO), 1993.A.
- Mountford A.** (1997), Can a brain drain be good for growth in the source economy? *Journal of Development Economics*.
- MOUNTFORD A.**, Can a brain drain be good for growth in the source economy? *Journal of Development Economics*, 53 (2): 287-303, 1997.
- MUSETTE S., LABDELAOUI, H.**, « Migration internationale – tendance récentes en Algérie », *Revue Cahier du CREAD*, Alger, 2003.
- MUSETTE, M.S** «La question de la communauté algérienne établie à l'étranger liens, passerelles, solidarité» Colloque de l'APN portant sur la problématique de la communauté algérienne établie à l'étranger. Assemblée populaire nationale, Alger, 2008.
- Myrdal G.** (1957), *Economic Theory and Under-Developed Regions*, Duckworth London.
- NAIR, S** « Le regard des vainqueurs. Les enjeux français de l'immigration ». Ed. Grasset, Paris. 1992.

- NAYYAR Deepak.** Migration, remittances, capital flows. The Indian experience. Delhi : Oxford University Press, 1994.
- Nelson R R., et Phelps E.** (1966), Investment in Humans, Technological Diffusion, and Economic Growth, *American Economic Review*.
- Niimi Y., et Özden C.** (2007), Brain Drain in Latin America and the Caribbean, Working Paper, World Bank, Washington, March.
- Nutley, S. M., I. Walter, et coll.** (2007). Using Evidence: How research can inform public services, Policy Press.
- Özden C., et Schiff M.** (2007), International Migration, Economic Development and Policy. Washington, DC: World Bank.
- PANDEY A., AGGRAWAL A., DEVANE R. et KUZNETSOV Y.,** 2006, The Indian Diaspora: a unique case ?, in KUZNETSOV Y., 2006, Diaspora Networks and the international migration of skills. How countries can draw on their talent abroad, World Bank Institute Development Studies, Washington, DC
- PAREKH Bhikhu, SINGH Gurharpal, VERTOVEC Steven.** Culture and Economy in the Indian Diaspora. Londres : Routledge, 2003.
- PARTHASARATHY Balaji, AOYAMA Yoko.** From software services to R&D services: local entrepreneurship in the software industry in Bangalore, India. *Environment and Planning A*, vol.38, n°3, 2006.
- Péridy N** (September 2007), Tendances migratoires entre les pays méditerranéens et l'UE: Evaluation quantitative et implications en termes de politiques économiques, Projet FEMISE n°31-01.
- Piore M J.** (1979), *Birds of Passage: Migrant Labour in Industrial Societies*. New York: Cambridge University Press.
- proposition d'un modèle. Études et recherches, IRSST.
- Pyra, K.** (2003). Knowledge Translation: A Review of the Literature, Nova Scotia Health Research Foundation.
- Ratha D.** (2003), Workers remittances: An importance and Stable Source of External Development Finance, Ch7, *Global Development Finance 2003*, World Bank.
- RATHA D., MOHAPATRA S. et SILWAL A.,** 2010, Outlook for Remittance Flows 2010-2011, Migration and Development Brief 12, April 2010, Banque Mondiale
- Ravenstein E G.** (1889), The Laws of Migration: Second Paper, *Journal of the Royal Statistical Society*.
- Ravenstein E G.** (1885), The laws of migration, *Journal of the Statistical Society*, London.
- Redford A.** (1926) *Labour Migration in England, 1800-1850*. Manchester: Manchester University Press.
- REGINALD A** « L'incidence des migrations internationales sur les pays en développement. Ed. OCDE, Paris. 1989.
- Rempel H., et Lobdell R.** (1978), The role of urban-to-rural remittances in rural development, *Journal of Development Studies*.
- Romer P.** (1986), Increasing Returns and Long-run Growth, *Journal of Political Economy*, University of Chicago Press, vol. 94(5).
- Romer D.** (1997), *Macroéconomie approfondie*, Ediscience International.

- Roy, M., J.-C. Guindon, et coll.** (2003). "Knowledge Networking: A Strategy to Improve Workplace Health and Safety Knowledge Transfer." *Electronic Journal of Knowledge Management*.
- Roy, M., J.-C. Guindon, et coll.** (1995). *Transfert de connaissances – revue de littérature et*
- Russell S.** (1986), *Remittances from International Migration: A Review in Perspective*, World Development
- Sahota G S.** (1968), *An economic analysis of internal migration in Brazil*, *Journal of Political Economy*.
- SAXENIAN Anna Lee.** *Bangalore: the Silicon Valley of Asia?* 1999a. Disponible en ligne : www.sims.berkeley.edu, consulté le 24/02/2014.
- SAXENIAN Anna Lee.** *The Bangalore boom : from brain drain to brain circulation ?* In KENISTONRALLU Jean-Louis. *L'étude des migrations de retour : données de recensement, d'enquête et de fichiers*. In PETIT Véronique (éd.). *Migrations internationales de retour et pays d'origine*. Paris : CEPED. 2007.
- SAXENIAN AnnaLee.** *The new Argonauts. Regional advantage in a global economy*. Londres : Harvard University Press.
- Schultz T W.** (1961), *Investment in Human Capital*, *American Economic Review*.
- Sjaastad L.** (1962), *The costs and returns of human migration*, *Journal of Political Economy*.
- Stark O., et Wang Y.** (2002), *Inducing Human Capital Formation: Migration as a Substitute for Subsidies*, *Journal of Public Economics*.
- Stark O., Helmenstein C., et Prskawetz A.**(1997), *A brain gain with a brain drain*, *Econ. Letters* 5.
- Stark O., et Bloom D.** (1985), *The new economics of labour migration*. *American Economic Review*, (reprinted in Stark, 1991).
- Stark O., Taylor J E., et Yitzhaki S.** (1988), *Migration, Remittances and Inequality. A Sensitivity Analysis Using the Extended Gini Index*, *Journal of Development Economics*
- St-Cyr Tribble, D., Lane J., et coll.** (2008). *Le cadre de référence "trans-action" en transfert*
- Stouffer S A.** (1940), *Intervening opportunities : a theory relating mobility and distance*, *Journal of Regional Studies*, vol.2.n 1.
- Taylor J E., et Wyatt T J.** (1996), *The Shadow Value of Migrant Remittances, Income and Inequality in a Household-farm Economy*, *Journal of Development Studies*, Vol. 32(6)
- Todaro M P.** (1976), *Internal Migration in Developing Countries: A Review of Theory, Evidence, Methodology and Research Priorities*, International Labour Office, Geneva.
- transfer research knowledge to decision makers?"* *Milbank Quarterly*. travail du Québec.
- UPADHYA Carol, VASAVI A.R.** *Work, Culture, and Sociality in the Indian Information Industry: a Sociological study. Final Report of NIAS-IDPAD project*. National Institute of Advanced Studies/ Indo-Dutch Program for Alternative Development, 2006.
- Véronique (éd.).** *Migrations internationales de retour et pays d'origine*. Paris : CEPED. 2007
- VERTOVEC Steven.** *Transnational networks and skilled labour migration*. *Transcomm papers*, 2002. Disponible en ligne : www.transcomm.ox.ac.uk/working%20papers/WPTC-02-02%20Vertovec.pdf, consulté le 1er février 2014.
- Wahba J.** (2007), *Returns to Overseas Work Experience: The Case of Egypt*. In *International Migration, Economic Development, and Policy*, ed. Çağlar Özden and Maurice Schiff. Washington, DC: World Bank.

Wallerstein I.(1974), *The Modern World System, Capitalist Agriculture and the Origins of the European World Economy in the sixteenth Century*. New York: Academic Press.

WICKRAM ASEKARA Piyasiri. Les options politiques en réponse à la migration des compétences : rétention, retour et circulation. In NEDELUCU Mihaela (dir.). *La mobilité internationale des compétences. Situations récentes, approches nouvelles*. Paris :

L'Harmattan, 2004. www.iisc.ernet.in/nias/idpadfinalreport.pdf, consulté le 11 juillet 2013.

Zipf G K. (1946), *The P,P2/D hypothesis: on the intercity movement of persons*. *American Sociological Review* 11.

Sources électroniques

- http://www.ambalgott.com/html/alg_can.htm#3, site de l'Ambassade d'Algérie au Canada.
- <http://www.cciq.org/cciqnew/quebec/stats.asp>, site du centre culturel islamique au Québec.
- <http://www.ilo.org>: Organisation Internationale du travail
- <http://www.iom.int>: Organisation internationale pour les migrations
- <http://www.joradp.dz>: Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire
- http://www.reseau-ipam.org/article.php3?id_article=291
- <http://www.staff.brad.ac.uk/akundu/basas/conference05/arabindoo,%20pushpa.pdf>, consulté le 6 février 2014.
- <http://www.unhcr.org>: Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Rapports :

1. **Nations Unies.** (2006), *Migrations internationales et développement, Rapport du Secrétaire général* (New York, Nations Unies, 2006).
2. **Banque Mondiale** (2008) *Doing Business, Rapport*, Washington DC
3. **Conseil national Economique et social** « Etude préliminaire sur la situation de l'émigration algérienne à l'étranger », Ed. CNES, Alger. 1977
4. **Conseil national Economique et social**, « Le rôle de la communauté algérienne dans le développement », Ed. CNES, Alger. 2003.
5. **ECONOMISTE** « Comment optimiser la fuite des cerveaux? », 2001.
6. **EUROSTAT** (2000).
7. **IOM** « L'état des migrations dans le monde » Ed. IOM, Genève, 2003.
8. **OCDE.** (2008), *Perspectives des migrations internationales: SOPEMI - Édition 2008*, OCDE, Paris.
9. **OCDE.**(2001), *Du bien-être des nations - Le rôle du capital humain et social*, Paris.
10. **OCDE.**(2003), *Tendances des migrations internationales, SOPEMI OCDE.*
11. **OCDE.**(2007 b), *Trend in International Migration Flows and Stocks, 1975-2005*, OCDE Document de travail interne, 31 mai, Paris.
12. **OCDE.**(2007), *La Cohérence des politiques au service du développement – migrations et pays en développement*, Centre de développement, OCDE, Paris

13. **KAPUR Devesh**. Indian diaspora as a strategic asset. Economic and Political Weekly, 01/02/2003. Disponible en ligne:
<http://casi.ssc.upenn.edu/about/Indian%20Diaspora%20Strategic%20Asset.pdf>

Liste des illustrations

Liste des tableaux

Tableau III.1: Transferts de fonds envoyés par les migrants indiens vers l'Inde pour la période 2000-2009 (milliards USD)

Tableau III.2 : Importance économique des diasporas chinoise et indienne, données pour l'année 2003.

Tableau III-3 : Start-up de haute technologie de la Silicon Valley dirigées par des Indiens et des Chinois.

Tableau IV.1: Immigrés d'origine arabe aux États-Unis selon le pays de nationalité

Tableau IV.2 : Population totale, population immigrante totale et arrivées de 1991 à 2001, Canada, 2001

Tableau IV.3 : Part des Algériens dans la population immigrante canadienne

Tableau IV.4 : Population immigrante algérienne au Canada et aux États-Unis, âgée de plus de 15 ans par niveau d'éducation

Tableau IV.5 : Distribution de la population active algérienne au Canada (en 2001) et aux États-Unis (en 2000) selon la profession (en pourcentage)

Tableau IV.6 : Éducation et revenus parmi les immigrés au Canada selon le pays d'origine

Tableau IV.7 : Effectifs de scientifiques prévus et effectivement arrivés, par pays

Tableau IV.8 : Classement de l'Algérie selon l'état du climat des affaires

Tableau IV.9 : Place de l'Algérie dans l'économie fondée sur la connaissance

Tableau V. 1 : Information générale sur le migrant

Tableau V. 2 : Parcours scientifique et professionnel

Tableau V. 3 : Exerce dans l'enseignement supérieur et recherche.

Tableau V.4 : Co publications scientifiques

Tableau. V.5 : Encadrement d'étudiants et chercheurs

Tableau V.6 : Coopération scientifique et technique

Tableau V.7 : Conventions universitaires

Tableau V.8 : Sollicitation de la diaspora par l'État

Tableau V.9 : Appel de la nation aux compétences expatriées

Tableau V.10 : Analyse du retour selon la situation familiale.

Tableau V.11 : Intention du retour selon le diplôme obtenu dans le pays d'accueil.

Tableau V.12 : Sollicitation de retour des PHQ selon la catégorie salariale

Tableau V.13 : Pays d'installation

Tableau V.14 : Choix du pays de destination

Tableau V.15 : Trajectoire migratoire

Tableau V.16 : causes de l'émigration

Tableau V.17 : Objets de l'émigration

Tableau V.18 : Domaines d'activité

Tableau V.19 : Revenus annuels

Tableau V.20 : Contacts et information sur le pays d'origine.

Tableau V. 21 : Rapport diaspora et ressortissants de pays d'origine.

Tableau V.22 : Participation de PHQ Algérien dans les réseaux diasporiques

Tableau V.23 : Appartenance aux diasporas.

Tableau N° V.24 : canaux de participation de la diaspora dans le développement de pays source

Tableau V.25 : Opinions sur le rôle de la diaspora.

Tableau V.26 : Contribution de la diaspora au développement du pays d'origine.

Tableau V.27: Difficultés rencontrées par la diaspora lors du transfert de connaissances.

Tableau V.28 : Principaux obstacles pour faire affaires en Algérie.

Liste des Figures

Figure I.1: La fuite des cerveaux et le capital humain dans les pays en développement

Figure II.2 : Mode de transfert en spirale.

Figure II.3 : différentes étapes du processus de transfert de connaissance

Figure II.4 : Les deux grandes catégories de stratégies de transfert des connaissances

Figure II.5 : Détermination de but et capacité de la diaspora

Figure II.6 : connaissance de la diaspora

Figure II.7 : Bâtir la confiance de la diaspora

Figure II-8 : mobilisation des partis de la diaspora

Annexes

Annexes

Table des matières

Tables de matières

Remerciements.....	I
Dédicaces.....	III
Sommaire.....	IV
Liste des abréviations.....	VI
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE I : ENJEUX DE LA MIGRATION QUALIFIÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES PAYS D'ORIGINE	9
Introduction.....	9
1. Les causes de la migration internationale dans la littérature.....	9
1.1. La littérature traditionnelle.....	10
1.1.1. Analyses keynésiennes et marxistes.....	13
1.1.2. Théorie de la segmentation du marché du travail.....	13
1.1.3. Modèles de gravité.....	13
1.1.4. Modèles d'opportunités.....	13
1.1.5. Modèles de contraintes et de connaissances.....	14
1.2. La littérature contemporaine.....	14
1.2.1. La nouvelle économie de la migration (NEM).....	14
1.2.2. Le modèle des systèmes mondiaux.....	15
1.2.3. La théorie de l'autosélection.....	15
1.2.4. La théorie Push-pull : Attraction-Répulsion.....	15
2. Migration qualifiée et développement.....	16
2.1. Référentiels théoriques sur l'impact de la migration qualifiée sur le pays d'origine.....	16
2.2. De la fuite des cerveaux au gain de cerveaux : « Brain Drain with a Brain Gain ».....	17
2.3. Apports de la diaspora qualifiée pour le pays d'accueil.....	19
2.4. Relation entre migration internationale et développement.....	20
2.5. Vision traditionnelle de la fuite des cerveaux ; l'émigration qualifiée une menace pour les pays d'origine (1960-fin 1990).....	22
3. La littérature du « Brain Gain », l'émigration qualifiée une opportunité pour les pays d'origine (fin 1990).....	24
3.1. Les facteurs de gains de la migration qualifiée : transferts, retour et diaspora.....	25
3.1.1. Transferts de fonds des migrants vers les pays d'origine.....	25
3.1.2. Les remises de fonds ; un modèle du rattrapage pour les pays d'origine.....	25
3.2. Migration de retour.....	28

3.3.	Les déterminants des migrations de retour.....	28
3.4.	Les réseaux de diaspora et le développement des pays d'origine.....	30
4.	Capital humain et développement	31
4.1.	Rappel théorique.....	32
4.2.	Le concept du capital humain.....	32
4.3.	Les facteurs de la mobilité du capital humain	33
4.4.	Les nouvelles théories du rattrapage économique	35
4.4.1.	Le modèle du rattrapage par l'effet incitatif sur l'investissement en capital humain 35	
4.4.2.	Les études empiriques vérifiant l'effet incitatif sur l'investissement en éducation	36
	Conclusion.....	38
CHAPITRE II : DIASPORA QUALIFIÉE : ACTEUR CLÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU PAYS D'ORIGINE		
		39
	Introduction.....	39
1.	Caractérisation des diasporas scientifiques et techniques (DST)	40
1.1.	Diasporas : définitions, données et dynamiques.....	40
1.1.1.	Nomenclature de définitions.....	41
1.1.2.	La définition de Robin Cohen (1997).....	41
1.1.3.	Données et dynamiques migratoires	42
1.2.	Profil des diasporas contemporaines.....	42
1.2.1.	Caractérisation des diasporas dans la zone de l'OCDE	42
1.3.	Les diasporas du savoir	43
1.3.1.	Paramètres composants des DST.....	43
1.3.1.1.	La genèse des DST	43
1.3.1.2.	Le mode de construction des réseaux diasporiques	44
1.3.1.3.	Les motivations des membres des DST.....	44
1.3.2.	Tâches et produits spécifiques des DST	45
1.4.	Classification des activités des DST	46
1.5.	Les liens entre les DST et les pays d'origine	46
1.5.1.	Rapports avec les autorités gouvernementales	46
1.5.2.	Rapports avec le secteur économique.....	47
1.5.3.	Rapport avec le milieu scientifique et technique.....	47
1.6.	Modes d'organisation, de communication et de fonctionnement des diasporas.....	48
1.6.1.	Relations à l'intérieur du réseau	48
1.6.2.	La mise en œuvre des technologies de l'information et de communication	49
1.6.3.	Les relations entre réseaux: le modèle de la fédération	49
1.6.4.	L'espace de référence: national ou régional.....	50
1.7.	Les DST et les politiques publiques de S&T	50

1.7.1. Les États-Unis : exemple typique de pays d'accueil	51
1.7.2. L'Inde et la Chine : la diaspora au service des pays d'origine	51
1.8. Diaspora et politiques publique de coopération des pays sources.....	52
1.9. Le rôle des DST dans le cadre de politiques de coopération S&T.....	52
1.9.1. Le Codéveloppement comme politique adoptée par l'UE	52
1.9.2. La Banque mondiale et la Banque asiatique du développement.....	52
2. Transfert de compétences	53
2.1. Programmes de mobilisation des compétences	53
2.1.1. Moyens, outils et pratiques de mobilisation des diasporas qualifiées pour le développement de pays source	53
2.1.2. Pratiques actuelles de transfert des compétences des diasporas en faveur des pays d'origine	54
2.1.2.1. Mobilisation à travers le déplacement physique « la récupération des hommes» 54	
2.1.2.2. Mobilisation sans déplacement physique : « récupération des connaissances »56	
2.2. Les organismes travaillant sur le retour des compétences.....	56
2.3. Les approches de solutions possibles	57
2.3.1. La mobilisation des compétences expatriées : des notions pour une approche globale 57	
2.3.2. Les solutions possibles	57
2.3.2.1. Les centres d'excellence	57
3. Transfert de connaissance.....	58
3.1. Les approches de transfert des connaissances.....	58
3.1.1. L'approche linéaire ou unidirectionnelle.....	58
3.1.2. L'approche de résolution de problèmes.....	58
3.1.3. Les approches interactives.....	59
3.1.4. Le mode de transfert en spirale	59
3.2. Les étapes du processus de transfert des connaissances	60
3.2.1. La production d'un contenu.....	60
3.2.2. L'adaptation du contenu et du format selon les publics visés	61
3.2.3. La diffusion des produits.....	61
3.3. La réception des connaissances	61
3.3.1. L'adoption des connaissances.....	62
3.3.2. L'appropriation des connaissances.....	62
3.3.3. L'utilisation des connaissances.....	62
3.3.4. L'appréciation des retombées	63
3.4. Les déterminants du processus de transfert des connaissances	63
3.4.1. Les déterminants liés aux connaissances	63
3.4.2. Les déterminants liés aux acteurs	64
3.4.3. Les déterminants liés aux caractéristiques organisationnelles	64
3.5. Les stratégies de transfert de connaissances	64

4.	Éléments d'une feuille de route pour l'engagement de diasporas.....	66
4.1.	Déterminer les buts et les capacités.....	66
5.2.	Connaître la diaspora.....	67
5.3.	Bâtir la confiance.....	68
5.4.	Mobiliser la diaspora en faveur du développement	70
	Conclusion.....	72
CHAPITRE III : DIASPORA INDIENNE : ATOUT DÉTERMINANT DU DÉVELOPPEMENT DU PAYS D'ORIGINE.....		73
	Introduction.....	73
1.	État des lieux de la diaspora indienne.....	73
1.1.	Diaspora : catégorie récente	74
1.2.	L'invention d'une diaspora	74
1.3.	Domaines d'intervention de la diaspora indienne	75
1.4.	Institution de la nouvelle catégorie.....	76
1.5.	Mesures sélectives	76
1.6.	Origines et composition de la diaspora indienne.....	77
1.7.	Différents statuts des migrants indiens.....	77
2.	Rôle de la diaspora indienne dans le développement de l'Inde.....	78
2.1.	Transferts de fonds des migrants.....	79
2.1.1.	Inde, leader mondial de la réception de transferts de fonds	79
2.1.2.	Rôle économique et politique des Indiens d'outre-mer.....	80
2.1.3.	Particularités de la diaspora indienne.....	81
2.1.3.1.	Unité du groupe d'origine comme valeur construite.....	82
2.1.3.2.	Diaspora hétérogène.....	82
2.1.3.3.	Manque de sentiment d'appartenance au groupe d'origine au début du parcours migratoire	83
2.1.3.4.	Émergence de la diaspora scientifique et technique indienne.....	84
2.1.4.	Une consolidation tardive, mais efficace en réseaux diasporiques.....	85
2.2.	Transfert de connaissances.....	86
2.3.	Miser sur les savoir-faire et les transferts de connaissances.....	87
3.	Retour des compétences indiennes.....	87
3.1.	Motifs et conséquences de la migration de retour en Inde.....	88
3.2.	Retour avec continuité de carrière	88
3.2.1.	Du global au local, les entreprises en quête de personnel indien très qualifié.....	89
3.2.2.	Délocalisations et développement du marché sud-asiatique.....	89

3.3.	Apport de la diaspora au secteur informatique indien	91
3.3.1.	Le choix de Bangalore	92
3.3.2.	Les diasporas et les diamants	93
4.	Rôle de l'État indien	94
4.1.	Différents types d'institutions	94
4.2.	Pérenniser et maximiser les contributions des migrants	95
4.3.	Initiatives prises par le gouvernement indien	96
4.4.	Diaspora indienne, modèle pour diasporas en construction	97
4.4.1.	Renforcement des liens et dynamiques entre centre et périphérie	98
4.4.2.	Nécessité d'un rapport mutuellement fructueux	98
	Conclusion	100
	CHAPITRE IV : DIASPORA QUALIFIÉE ALGÉRIENNE : ÉTAT DES LIEUX	101
	Introduction	101
1.	Composantes et potentialités de la diaspora algérienne	101
1.1.	Composantes de la communauté algérienne établie à l'étranger CEE	101
1.2.	Les ressources de la diaspora	104
1.3.	Potentialités de la diaspora algérienne	106
1.3.1.	Un gisement de compétences encore inexploité	107
1.3.2.	Géographie de la diaspora algérienne	108
1.4.	Quid de l'attitude de l'État algérien à l'égard de sa diaspora ?	108
1.4.1.	Nouvelles positions à l'égard de la DSA	109
1.4.2.	Revirement d'attitude officielle à l'égard de la diaspora	109
1.4.3.	Regain d'intérêt pour les élites expatriées	110
1.5.	Formes d'organisation de la diaspora algérienne	112
1.5.1.	Les associations unitaires	112
1.5.2.	Quel avenir pour la CAAN ?	113
1.5.3.	Les associations locales et sectorielles	113
1.6.	Les liens de la diaspora avec l'Algérie	114
2.	Apports de la diaspora algérienne au pays d'origine	114
2.1.	Domaine des universités et centres de recherche	115
2.1.1.	Second colloque sur les compétences algériennes établies à l'étranger	116
2.1.2.	Conférence sur le partenariat entre communautés scientifiques algériennes aux ÉTATS-UNIS et en Algérie	118
2.1.3.	Initiative de LECODEV pour la coopération	119
2.1.4.	Initiative de FOREM pour la coopération avec l'Algérie	120
2.2.	Autres actions concrètes	121
2.2.1.	Apports de la diaspora aux entreprises	122

2.2.1.1. Les hydrocarbures	122
2.2.1.2. Les technologies de l'information et de la communication TIC.....	123
2.2.1.3. L'organisation et la gestion des ressources humaines (GRH)	123
2.2.2. Le domaine du commerce international	124
2.3. Envoi de fonds de la diaspora.....	125
2.3.1. Investissements de la diaspora.....	125
2.3.2. Transferts familiaux.....	125
2.3.3. Transferts des touristes.....	126
2.3.4. Investissements immobiliers	126
2.3.5. Actions de solidarité.....	126
2.3.6. Contribution-projet-transfert.....	126
3. Initiatives régionales de mobilisation des diasporas de savoir	127
3.1. Transferts de compétences via le canal de l'entrepreneuriat régionale.....	127
3.2. Initiatives des réseaux de compétences Méditerranée (MED).....	127
3.2.1. Actions contribuant à l'investissement, à la création d'entreprises et aux échanges économiques.....	127
3.2.2. Actions de partenariat et de codéveloppement.....	128
3.2.3. Actions de sensibilisation et de lobbying pour promouvoir les pays MED et améliorer le climat des affaires	128
3.3. Appels de la nation à la diaspora	129
3.3.1. Appel aux chercheurs scientifiques algériens établis à l'étranger.....	129
4. Institutionnalisation des relations entre la diaspora algérienne et le pays d'origine.....	129
4.1. Les institutions chargées de l'émigration en Algérie	130
4.2. L'intérêt porté aux expatriés.....	131
4.3. L'instabilité institutionnelle	131
5. Retour et mobilité des élites expatriées.....	132
5.1. La diaspora entrepreneuriale comme substitut aux IDE	132
5.2. Diasporas au centre du codéveloppement.....	133
5.3. Quid du retour effectif des compétences.....	134
5.4. Les nouvelles frontières	135
5.5. L'enjeu des compétences algériennes à l'étranger	135
5.5.1. Abandon par l'État de la question migratoire	135
5.5.2. Le programme TOKTEN na pas servi pour l'Algérie	136
5.5.3. Opposition des compétences.....	136
Conclusion.....	138
CHAPITRE V : ENJEUX DE MOBILISATION DE LA DIASPORA ALGÉRIENNE DU SAVOIR	139
Introduction.....	139

1. Analyse de l'enquête.....	139
1.1. Description de l'échantillon.....	139
1.2. Les répondants de l'enquête.....	140
1.3. La collecte des données.....	141
1.4. Contraintes et défis soulevés.....	142
1.5. Structure du questionnaire.....	143
2. Analyse des résultats du questionnaire.....	145
2.1. Informations générales.....	145
2.2. Profil et carrière scientifique.....	146
2.2.1. Domaines de participation des scientifiques de la diaspora.....	147
2.2.2. Recherche-Université.....	148
2.3. Recherche-industrie.....	153
3. Attitudes gouvernementales et canaux de communication.....	159
3.1. Mobiles et résultats de protocole de coopération.....	160
4. Retour et participation des scientifiques.....	161
5. Choix de l'émigration.....	164
6. Informations sur le domaine d'activité.....	168
7. Contacts, informations et visites du pays d'origine.....	170
8. Appartenance aux réseaux diasporiques.....	174
9. Recommandations.....	184
Conclusion.....	186
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	188
Références bibliographiques.....	192
Liste des tableaux.....	203
Liste des Figures.....	205
Annexes.....	206
Tables de matières.....	250

Résumé

À l'issue de ce mémoire, il nous est possible d'affirmer avoir croisé des aspects positifs liés à la circulation internationale des compétences. Une analyse théorique et empirique a pu nous montrer que la migration qualifiée d'un pays est tout à fait en mesure de jouer un rôle déterminant dans l'élan du développement de ce dernier, tout en constituant une source d'externalités positives, notamment à travers l'option *diaspora de savoir* comme atout inédit du rattrapage économique pour les pays du Sud. Une diaspora qui participe de façon décisive au développement du pays source, en conjuguant transfert de ressources financières, non financières, cognitives et transfert de technologie, c'est l'exemple riche d'enseignements que fournit la diaspora scientifique indienne, qui a montré son impact significatif sur le développement économique de l'Inde. L'objet de mémoire était de répondre à trois questions cruciales : 1 - Quel lien relie la diaspora scientifique et le développement économique des pays d'origines ? 2 - Par quels mécanismes ces diasporas du savoir opèrent-elles ce codéveloppement Nord-Sud ? 3 - Qu'en est-il, en Algérie (positions respectives des autorités et de la diaspora), de cette option diasporique de coopération entre les scientifiques expatriés et les besoins du développement économique national?

Mots clés: mobilité des compétences, capital humain, diaspora scientifique et technique, réseaux, Codéveloppement, fuite des cerveaux, développement, gain des cerveaux.

Abstract

By the end of this brief 'memoire', we could affirm that we have crossed some positive aspects of the international migration of competences.

A theoretical and empirical analysis has shown us that the skilled migration of a country is able to play a great role in enhancing its development.

This happens by constituting a source of positive externalities notably through knowledge Diaspora as a unique asset of economics catch-up option of the southern countries (developing countries).

A Diaspora which contributes decisively in the development of the home country, combining and using progressively the transferring of financial, non financial and cognitive resources and also transferring technology. It is an instructive example provided by the Indian scientific Diaspora which has shown its significant impact on the economic development of India.

The objective of the 'memoire' is to respond to three crucial questions:

-What link connects the scientific Diaspora and economic development of home countries?

-By which mechanisms and techniques do these knowledge Diaspora operate this North-South co-development.

-What is it about in Algeria? (Diaspora and authorities positions) of this Diaspora option of cooperation between the expatriate scientist and the needs for national economic development?

Keywords: Competence mobility-human capital-Technical and Scientific Diaspora- Fields- Co-development- Minds migration- Development- Minds gain.

ملخص

في خلاصة هذا البحث تم الكشف عن الجوانب الإيجابية للهجرة الدولية للمهارات والكفاءات، لقد أظهرت مختلف التحليلات النظرية والتجريبية أن هجرة العمالة المؤهلة بين الدول تلعب دورا أساسيا في تنمية هذه الأخيرة من خلال العوامل والروابط البناءة والمؤسسة للكفاءات المقيمة بالمهجر. وعلى هذا الأساس تمكنت الهند من تحقيق الإقلاع والتنمية الاقتصادية عبر نقل الموارد المالية، المهارات ونقل التكنولوجيا إلى البلاد الأصلي. تهدف هذه الدراسة عن الإجابة على ثلاثة أسئلة أساسية،

- ماهي الصلة الرابطة بين هجرة الأدمغة والتنمية الاقتصادية للبلد الأصل؟

- ماهي الآليات التي تعزز التنمية المشتركة بين دول الجنوب والشمال؟- أين تتموقع مكانة الجزائر في آفاق التعاون والشراكة بين الكفاءات المغتربة والمؤسسات الوطنية للنهوض بالنمو والتنمية الاقتصادية؟

الكلمات المفتاحية: المهارات والكفاءات الدولية، هجرة الأدمغة، العمالة المؤهلة، التعاون والشراكة الاقتصادية، نقل التكنولوجيا، التنمية الاقتصادية